LE DEVOIR

Vol. LXXVII — No 2 | Généralement ensoleillé. Max.: —10.(détail page 16) | Montréal, samedi 4 janvier 1986 | $1.00

AVION GRATUIT
HAÏTI
Départ 8 janvier — Retour 19 janvier
12 jours à partir de 519$
Incluant avion, hôtel et transfert
Consultez votre agent de voyages
Permis de Québec
Haïti Tours

La possibilité d'une intervention militaire US en Libye provoque de vives réactions

WASHINGTON (AFP, Reuter, AP) — Les relations entre la Libye et les États-Unis ont provoqué un tonnerre de réactions hier, même si les États-Unis ont tenté de minimiser toute idée d'intervention militaire immédiate contre la Libye. (Ils paraissent cependant se préparer à renforcer leur dispositif naval en Méditerranée avec un deuxième porte-avions).

En Europe, la plupart des pays sont restés sourds à l'appel de sanctions économiques des États-Unis et, en URSS, en Syrie, les appuis sont allés à la Libye.

Pour sa part, interrogé à ce sujet à Mexicali, le président américain, M. Ronald Reagan, a déclaré qu'il n'était « pas du tout au courant que quoi que ce soit d'inhabituel soit en cours » et a conseillé à la presse de « cesser d'écouter (le colonel Mouammar) Kadhafi », le leader libyen, quand il accuse les États-Unis d'intentions agressives.

Des sources proches du Pentagone ont toutefois indiqué que le porte-avions America et son escorte ainsi que le cuirassé Iowa, tous deux basés à Norfolk (Virginie), avaient reçu pour instructions d'entamer des préparatifs pour un éventuel déploiement en Méditerranée.

L'America viendrait renforcer la 6eme flotte américaine en Méditerranée, où se trouve déjà un autre porte-avions, le Coral Sea, qui a quitté Naples hier pour une mission qualifiée de routinière au Pentagone.

« Il n'y a pas eu d'ordre de déploiement, seulement des préparatifs prudents », a-t-on précisé au Pentagone, où l'on soulignait hier les dangers d'une éventuelle intervention américaine contre des forces libyennes en état d'alerte. « Ils sont là en train de nous attendre. Il n'y aurait pas d'effet de surprise », a déclaré un responsable du Pentagone qui a requis l'anonymat, en faisant remarquer que la Libye dispose d'un vaste panoplie d'armes ultra-modernes fournies notamment par l'URSS.

Le gouvernement américain, à la suite des attentats de Rome et de Vienne la semaine dernière, avait déclaré qu'il n'excluait pas l'idée d'une opération militaire de représailles contre la Libye, accusée de soutenir le groupe du dissident palestinien Abou Nidal, tenu pour responsable de ces massacres.

Le Pentagone a présenté en début de semaine au président américain un certain nombre d'options, mais aucune décision n'a été prise, souligne-t-on à Washington, où M. Reagan était attendu hier soir après une semaine de vacances en Californie et une brève visite au Mexique.

Selon des informations non confirmées, une réunion sur cette affaire pourrait se tenir demain à la Maison-Blanche en présence notamment du secrétaire à la Défense, M. Caspar Weinberger.

D'autre part, le département d'État a révisé en baisse son estimation du nombre d'Américains se trouvant en Libye. Son porte-parole, M. Charles Redman, qui avait cité le chiffre de 1,500 jeudi, a indiqué hier qu'il se situait plutôt entre 1,000 et 1,.500 et a précisé qu'un bon nombre de ces personnes avaient

Voir page 8: Libye

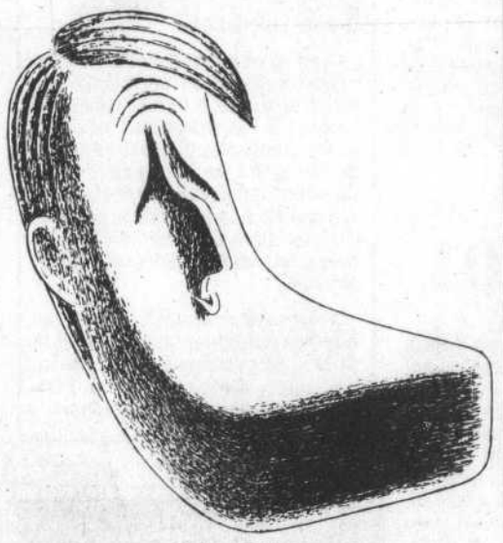
CULTURE



CINÉMA 1985

Nos lecteurs sont invités à participer, avant le 8 janvier, au jeu des « meilleurs films vus pour la première fois au Québec en 1985 ». Pour sa part, Marcel Jean a dressé une liste-type des dix meilleurs films de 1985, d'après les sélections de dix critiques de cinéma. *The Purple Rose of Cairo* (photo) domine la liste-type pour le cinéma américain.

Pages 17 et 20



Brian Mulroney

RAOUL HUNTER

Robert LaPalme qualifiait les caricaturistes de « seuls capables d'un acte d'amour parfait ». Depuis bientôt trente ans que Raoul Hunter signe, dans *Le Soleil*, des dessins-commentaires, il dit avoir grignoté au jour le jour les restrictions qu'on lui imposait sur le chemin de la liberté et de cet « amour parfait ». Clément Trudel a rencontré, à Québec, ce *Hunter caricaturiste* dont l'album de 180 dessins, aux éditions de l'Empreinte, s'avère un *best-seller*

Page 17

ÉCONOMIE

DATAGRAM A DOUBLÉ SES VENTES

Une petite entreprise de pointe de Boucherville, Datagram, a presque doublé ses ventes l'an dernier grâce à une gamme de produits de haute technologie.

Page 9

LES ÉTATS-UNIS IMPOSENT UNE TAXE

Au moment même où le libre-échange entre le Canada et les États-Unis fait les manchettes des journaux, le gouvernement américain décide d'imposer une taxe de 6.85 % sur les importations de poisson en provenance du Canada.

Page 9

...À LOISIR

CHASSE ET SKI EN BULGARIE

La Bulgarie, dont le climat et l'enneigement ressemblent étrangement à ceux du Canada, a des sommets de 2 à 3,000 mètres parfaitement aménagés. Le pays offre de plus une infrastructure hôtelière de 80,000 lits.

Page 25

DIAGNOSTIC D'UN SYSTÈME D'ÉDUCATION

II. L'école anglicise carrément les Franco-Ontariens du sud

JEAN-PIERRE PROULX

« À moins d'une intervention massive et déterminée, il y a peu de chances que le plus gros de la communauté franco-ontarienne habitant en dehors des régions de l'est et du nord réussisse à se renouveler au-delà de la génération actuelle ». C'est ce que constatent les auteurs du rapport *Education et besoins des Franco-Ontariens* mené pour le compte du Conseil de l'éducation franco-ontarienne et publié récemment à Toronto.

Les statistiques du recensement de 1981 sont à cet égard troublantes. Environ 18 % des 326,575 personnes de langue maternelle française habitant le nord et l'est de la province avaient déjà opéré un transfert linguistique vers l'anglais. Mais la proportion des parlant anglais parmi les 139,100 francophones du sud, s'élevait à 55 %. Ces 139,100 francophones, les plus exposés à l'assimilation pure et simple, comptent pour 30 % des Franco-Ontariens. « La gravité du problème, écrit-on, justifie des mesures exceptionnelles de la part des autorités provinciales, allant bien au delà des traditions en vigueur ».

« À moins d'un changement majeur, estiment les auteurs du rapport, le droit à l'éducation en langue française peut se convertir, par des forces externes à l'école, en droit à la mort du groupe francophone en dehors de quelques bases les plus solides ».

Au problème lancinant de l'assimilation, se greffe en outre le retard des Franco-Ontariens sur le plan de la formation. La différence entre les anglophons et les francophones observée au niveau universitaire — dont nous faisions état hier — a des racines historiques profondes. Jusqu'en 1968, l'absence d'écoles française secondaire faisait que 6 % des francophones inscrits en 13e année atteignaient la treizième année, porte d'entrée à l'université, contre 33 % de non-francophones.

On compte donc maintenant toute une génération de sous-scolarisés chez les adultes. Au recensement de 1976, environ 30 % des personnes de 15 ans et plus — 59 % dans certaines localités, avaient, en 1976, moins de 8 ans de scolarité. L'éducation des adultes constitue donc une priorité évidente pour le système scolaire franco-ontarien.

Malheureusement, ce retard historique est loin d'avoir été comblé. « Les chances relatives des francophones d'accéder aux programmes de 13e année donnant accès aux études universitaires et donc aux meilleurs emplois, demeurent autour de 70 % de celles des non-francophones depuis près de 12 ans. Ces chiffres démontrent que les mesures prises après la réforme de 1968, n'ont pas fléchi de façon significative l'inégalité existante entre francophones et anglophones face à l'école ».

Les écoles « mixtes » sont dans une large mesure responsables de cet état de chose: ils accroissent les écarts. Dans ces écoles, « les chances des fran-

Voir page 8: Diagnostic



Photo CP

La bataille pour l'obtention d'une école secondaire française à Penetang en 1980 demeure sans doute, avec le règlement XVII, le symbole le plus douloureux de la lutte des Franco-Ontariens pour une éducation en langue française.

CONFRONTÉES À DES AUGMENTATIONS DE 300 % DE LEURS PRIMES

Les villes du Québec songent à créer leur propre mutuelle d'assurances

SYLVAIN BLANCHARD

Une étude interne de l'Union des municipalités du Québec recommandera au début du mois de février la création d'une société mutuelle d'assurances pour faire obstacle à la situation monopolistique qui existe dans ce champ d'activités depuis le début de l'année 1985.



Jean Corbeil

Il y a à peine quelques semaines, la quasi-totalité des 1,500 municipalités du Québec apprenait avec stupéfaction que leurs primes d'assurances pour l'année 1986 allaient connaître des augmentations de plus de 300 %, entraînant ainsi une saignée de plusieurs centaines de milliers de dollars à l'échelle de la province.

Confrontée à cette situation, l'Union des municipalités du Québec a immédiatement réagi en formant un comité d'étude présidé par M. Paul-André Mailloux pour tenter d'obtenir un portrait d'ensemble de la situation et trouver une façon de sortir de l'impasse.

La création d'une société mutuelle d'assu-

Voir page 8: Mutuelle

EX-MEMBRE DU MSQ

Un avocat montréalais se voit interdire l'entrée aux États-Unis

CLÉMENT TRUDEL

Un avocat montréalais, Michel Leclaire, ex-associé de Me Robert Lemieux, s'est vu refuser mardi l'entrée aux États-Unis. Membre du Barreau depuis 1970, Me Leclaire a déjà eu pour client l'écrivain Pierre Vallières, ex-felquiste.

Me Leclaire dit qu'il voulait se rendre à New York pour y visiter sa tante Suzette Forg, traitée aux soins intensifs d'une clinique newyorkaise. Mme Forg, citoyenne américaine, est la soeur de sa mère, Mimi Forg. Un fonctionnaire américain en poste à Dorval, M. J.C. Wilson, après un interrogatoire d'une vingtaine de minutes, a toutefois

Voir page 8: Avocat

LA NOUVELLE FONCTION PUBLIQUE A 25 ANS

3. Vers un modification des règles et procédures

JACQUES BENJAMIN

IL NE SUFFIT pas de dire que les mandarins paraissaient au pouvoir durant les années 60 et qu'ils avaient mis le gouvernement Bourassa en tutelle, comme l'ont noté certains sous-ministres et observateurs cités dans les deux premiers articles de cette série. Bernard Bonin, lui-même sous-ministre adjoint et sous-ministre par intérim durant plusieurs mois, se rappelle de ses premiers gestes comme haut-fonctionnaire : il lui fallait prendre connaissance des dizaines de pages de procédures à suivre pour obtenir des fonds ou l'autorisation d'embaucher du personnel. Ce qui se dégage de plusieurs autres entrevues effectuées à ce sujet ces derniers mois, sept ans après la publication du volume *Les mandarins du pouvoir*, c'est la puissance des organismes centraux de contrôle, comme le Conseil du Trésor et la Commission de la fonction publique, et non pas le pouvoir de tous et chacun des sous-ministres et sous-ministres adjoints.

Me Jean F. Keable, avocat bien connu de Québec, note, lui, que toutes les grandes administrations sont dotées de mécanismes de contrôle et que le grand public s'attend encore à cela durant le prochain quart de siècle d'administration publique au Québec. À l'arbitraire et à l'insécurité sous Duplessis et Taschereau ont peu à peu succédé des conventions collectives de 35 heures par semaine pour le personnel de soutien aux sous-ministres, et de longs et lents processus de contrôle des décisions publiques.

Est-ce le cul-de-sac ?

Non, répond l'ancien haut-fonctionnaire et ministre Jean-Paul L'Allier, mais la fonction publique du Québec va connaître des secousses considérables d'ici l'an 2000 : la fonction publique « est devenue beaucoup trop lourde et complexe pour accomplir les tâches qui sont en fait les tâches premières de l'État ».

Toute comparaison étant boiteuse, M. L'Allier trace néanmoins le parallèle avec l'Église catholique. « On va connaî-

Voir page 8: Fonction publique

Quand il s'agit de se comprendre



Après le succès de ALORS SURVIENT LA MALADIE, voici

COMMUNICATION OU MANIPULATION

Voici un livre qui éclairera tous ceux et celles qui cherchent à établir une communication saine et fructueuse avec les autres, en évitant le piège d'un système qui repose uniquement sur des techniques de dominance. 352 pages, 17,50$

ALLÔ... MOI? ICI LES AUTRES

Ce livre examine les divers types de comportements, les différentes façons de voir le monde, pour nous permettre de mieux vivre avec les autres, compte tenu de la différence de chacun. 488 pages, 17,50$

BORÉAL EXPRESS

Ottawa refusera de reconnaître l'ambassadeur de Duvalier

PAULE DES RIVIÈRES

À moins d'un changement d'attitude de la part d'Haïti, le Canada ne reconnaîtra pas le nouvel ambassadeur que Port-au-Prince se propose d'envoyer à Ottawa, M. Jean-Marie Chanoine, homme fort du régime haïtien.

En effet, contrairement à la convention de Vienne qui prévoit que le pays soumet le nom de l'ambassadeur au pays qui l'accueillera, les autorités haïtiennes ont omis de communiquer avec le gouvernement canadien. Elles n'ont pas davantage informé l'ambassadeur canadien à Haïti, M. Antoni Malone, de leur intention d'envoyer M. Chanoine à Ottawa. C'est par la voie des journaux haïtiens que M. Malone a appris la nouvelle.

M. Chanoine était jusqu'au 31 décembre ministre d'État de la Présidence, de l'Information et des relations publiques,de l'Intérieur et de la Défense nationale. À ce titre, son rôle a été déterminant dans la décision du régime Duvalier de réprimer violemment la manifestation récente des Gonaïves à Haïti.

À Ottawa, même si la surprise est grande, aucune protestation n'a été émise car « nous ne pouvons commenter une nomination dont nous n'avons même pas été officiellement informés ».

« Une chose est certaine cependant, précisait hier un porte-parole du Secrétariat aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, nous ne lui donnerons jamais le statut d'ambassadeur d'Haïti dans les circonstances actuelles ».

Le gouvernement qualifiela procédure d'« inhabituelle » en rappelant qu'il a lui-même eu sa leçon lorsqu'il a voulu, à l'été 1984, envoyer M. Bryce Mackasey au Portugal, sans se donner au préalable la peine d'aviser Lisbonne. Lisbonne a exprimé sa colère, Ottawa a dû présenter ses excuses et M. Mackasey n'a finalement pas été nommé.

À Haïti, la nomination de M. Chanoine a été annoncée alors que l'actuel ambassadeur haïtien à Ottawa, M. Lafontaine Saint-Louis, est en vacance à Haïti. En son absence, c'est le chargé d'affaires Denis Régis qui le remplace. Mais les bureaux étaient fermés hier, tout comme la plupart des bureaux du gouvernement à Haïti, de sorte que le gouvernement canadien estime possible d'avoir des nouvelles de Port-au-Prince lundi. Mais, d'un autre côté, vu l'extrême instablité du président haïtien, M. Jean-Claude Duvalier, Ottawan'écarte pas non plus la possibilité que les Haïtiens présentement en poste à Ottawa ignorent tout de l'arrivée d'un nouveau représentant.

Quant à M. Chanoine, il aurait déjà travaillé au Canada. Mais, même s'il a la nationalité canadienne, « il doit s'enregistrer au protocole du Secrétariat des Affaires extérieures », a précisé hier un porte-parole à Ottawa.

Les autres ministres que M. Duvalier a démis de leurs fonctions il y a quelques jours sont MM Théodore Achille, Jean-Robert Estimé et Frantz Merceron.

L'arrivée récente au pays d'un autre ex-ministre haïtien, M. Roger Lafontant, a provoqué de fortes secousses au sein de la communauté haïtienne à Montréal.

Mulroney procéderait à un remaniement pour repolir le blason du PC au Québec

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — La démission du ministre d'État aux transports, Mme Suzanne Blais-Grenier, la récente intervention chirurgicale à coeur ouvert du ministre de l'Expansion industrielle et régionale, M. Sinclair Stevens, et sa longue convalescence, la nécessité de confier à un Québécois un ministère à vocation économique pour repolir l'image conservatrice au Québec forceront le premier ministre Brian Mulroney à procéder à un remaniement de son conseil des ministres, au début de la semaine prochaine.

Le départ de Mme Blais-Grenier arrange bien, semble-t-il, le premier ministre qui commençait sérieusement à prêter l'oreille à tous ceux qui trouvaient leur collègue de plus en plus embarrassante depuis que le coût de ses voyages en Europe a été rendu public.

Quant au ministre Sinclair Stevens, il ne fait aucun doute que M. Mulroney est satisfait de ses services à l'Expansion industrielle et régionale. Il a réussi à démanteler FIRA, l'agence de contrôle des investissements étrangers des libéraux, et à la remplacer par un autre organisme plus conservateur, Investissement Canada, moins rébarbatif aux investisseurs étrangers. Il s'est bien défendu dans les dossiers économiques régionaux — Hyundai au Québec et Toyota en Ontario — et il a été plus apprécié que décrié par la communauté des entreprises privées qu'il a servie.

S'il doit quitter son poste, c'est parce que le ministère de l'Expansion industrielle et régionale représente une trop lourde tâche pour



M. Brian Mulroney



M. Robert de Cotret

quelqu'un qui a de sérieux problèmes de santé.

En plus de ces deux raisons évidentes de vouloir annoncer des changements au sein de son cabinet, le premier ministre Brian Mulroney pourrait en profiter pour déplacer certains de ses collaborateurs qui ont éprouvé certaines difficultés à faire leur marque et à faire graduer d'autres qui se sont au contraire très bien débrouillés.

Puisque c'est au Québec (avec les récents événements dans l'est de Montréal, la fermeture de la raffinerie Gulf, les dossiers de la Vickers et de Bombardier qui ne sont pas encore réglés, la perspective de nombreuses pertes d'emplois dans les domaines du textile et de la chaussure lorsque les quotas seront presque totalement abolis) que les choses vont moins bien, le premier ministre doit confier un ministère à vocation économique à quelqu'un de fort.

De toute évidence, ce ministre fort est l'actuel président du Conseil du Trésor et responsable du Comité de relance de la région méropolitaine, M. Robert de Cotret. Il serait appelé à remplacer M. Stevens au poste de ministre de l'Expansion industrielle et régionale.

M. Stevens, pour sa part, pourrait très bien se retrouver au Conseil du trésor, où la tâche est beaucoup moins astreignante et où il pourrait compter sur un coup de main du vice-premier ministre, M. Erik Nielsen, à qui le premier ministre a déjà confié la tâche de faire des recommandations pour couper les dépenses gouvernementales.

Pour remplacer Mme Suzanne Blais-Grenier au ministère d'Etat aux Transports, le premier ministre songerait à faire appel à une femme d'affaire de la région de Montréal, Mme Monique Landry, députée de Blainville-Deux-Montagnes. Son manque d'expérience serait vite comblé par la qualité de son ministre sénior la vétéran Don Mazankowski, qui sans aucun doute lui servirait d'excellent professeur, jusqu'à ce qu'elle soit en mesure d'occuper un ministère plus important.

Pour l'instant, la boite à rumeurs qu'est la colline parlementaire à Ottawa, ne semble pas prévoir un plus grand chambardement. D'ailleurs, au cours des nombreuses entrevues télévisées qu'il a accordées durant la période des Fêtes, le premier ministre a souvent répété qu'il préférait plutôt procéder à des petits changements occasionels au sein de son Cabinet qu'à des grands dérangements.

Par contre, si le but du prochain remaniement est de déplacer ou remplacer ceux et celles qui ont plus ou moins fait leur travail, il y aurait beaucoup de surprises. Le ministre de la Consommation et des Corporations, Michel Côté, député de la région de Québec pourrait être promu, le ministre d'Etat aux Mines, M. Bob Layton, serait renvoyé sur les banquettes arrières ainsi que sa collègue au ministère d'Etat à la Jeunesse, Mme Andrée Champagne, qui vient de passer l'Année internationale de la Jeunesse dans l'ombre.

Le ministre des Communications, M. Marcel Masse, est vraiment le seul intouchable québécois autant à cause de sa compétence que de sa vision nationaliste canadienne. A la veille des négociations sur le libre-échange avec les Etats-Unis, le chef du gouvernement ne peut pas se permettre de déplacer ou même de promouvoir l'unique membre de son Cabinet capable de définir ce qu'est l'identité culturelle canadienne.

La Charte québécoise maintenant en vigueur

QUEBEC (PC) — Les articles 1 à 38 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne sont entrés en vigueur le 1er janvier et ont maintenant préséance sur toutes les lois du Québec sans exception.



M. Herbert Marx

Le fait a été rappelé hier dans un communiqué par le ministre de la Justice Herbert Marx. Le ministre a profité de l'occasion pour annoncer que, à la reprise de la session, il déposera à l'Assemblée nationale un projet de loi abrogeant automatiquement toute disposition de la loi non conforme à la Charte des droits

Les articles 1 à 38 sont contenus dans les trois premiers chapitres de la Charte des droits. Ces chapitres portent, le premier, sur les libertés et droits fondamentaux; le deuxième, sur les droits politiques et, le troisième, sur les droits judiciaires.

Les droits énumérés dans le chapitre premier sont le droit à la vie, à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de la personne, le droit d'une personne à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation; au respect de sa vie privée, à la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens, au respect du secret professionnel.

Le chapitre énumère aussi les libertés fondamentales qui sont la liberté de conscience, de religion, d'opinion, d'expression, de réunion pacifique et d'association.

Herbert Marx remettra en question l'attitude du gouvernement envers les contrevenants à la loi 101

ROLLANDE PARENT

(PC) — Depuis son entrée en fonction, le ministre québécois de la Justice, Herbert Marx, a suspendu toute nouvelle poursuite contre les contrevenants à la loi 101 et il s'apprête à revoir les politiques à cet égard.

Le ministre étudiera en outre au cours des prochains jours les dossiers pour lesquels le gouvernement précédent avait décidé de porter les jugements en appel et verra ce qu'il en fera.

Voilà ce qu'il a été possible d'apprendre hier, auprès de l'attaché de presse du ministre, François Ghali, qui a indiqué que les politiques de poursuite « changeront forcément » et que cela devrait se faire d'ici une quinzaine de jours.

Par ailleurs, la ministre responsable de l'application de la loi 101, Lise Bacon, rencontrera la semaine prochaine les présidents du Conseil et de l'Office de la langue française de même que celui de la Commission de protection de la langue française.

Ce dernier organisme a, au cours des sept derniers mois, acheminé 174 dossiers au ministère de la Justice pour lesquels on estimait que des plaintes devaient être portées pour non respect de la réglementation sur l'affichage unilingue français.

Pour la période du 31 mars 84 au 31 mars 85, la commission avait transmis 94 dossiers, 75 poursuites ont été intentées et 13 condamnations ont été obtenues.

Dans le dernier rapport annuel de la commission, le président Gaston Cholette signale que plus de la moitié des dossiers transmis au procureur général l'ont été au cours de la dernière année, à cause de la nouvelle situation dans le domaine de l'affichage public depuis le jugement Boudreault.

Le juge Pierre Boudreault, de la Cour supérieure, statuait le 28 décembre 1984 que le droit à la liberté d'expression reconnu dans la Charte des droits et libertés de la personne primait sur l'obligation faite par la Charte de la langue français de s'en tenir uniquement au français dans l'affichage public et la publicité commerciale.

Ainsi les requérants Valerie Ford, Chaussure Brown's, McKenna, Nettoyeur et Tailleur Masson et La Compagnie de fromage nationale se voyaient confirmer dans leur prétention de pouvoir afficher et faire de la publicité bilingue.

Ce jugement a été porté en appel et la cause devrait être entendue en mars.

Fait cocasse, au cours du même mois, la Cour d'appel aura également à étudier le jugement rendu par le juge Jacques Dugas qui, en mars 82, décidait au contraire que la liberté d'expression ne primait pas sur le droit du gouvernement québécois de mettre en place des mesures visant à protéger le caractère français de la province.

Aux requérants dans cette affaire, Monde musique discus, Victor Herbert Devine et Allan Singer, le juge Dugas répondait que l'article 58 était conforme à la Charte.

Le premier ministre Robert Bourassa a d'ailleurs déclaré en cours de campagne électorale qu'en matière d'affichage il laisserait les tribunaux trancher la question.

Mais à la Commission de la protection de la langue française, on se demande si le procureur général mettra la même ardeur que ne l'aurait fait le gouvernement du Parti québécois à faire valoir en Cour d'appel la nécessité de conserver l'article 58 prônant l'affichage unilingue français.

Un organisateur du PLQ conteste l'élection de Jean-Pierre Charbonneau

DONALD CHARETTE

QUEBEC (PC) — Un organisateur du parti libéral du Québec conteste l'élection du député péquiste Jean-Pierre Charbonneau dans le comté de Verchères.

Elu le 2 décembre dernier avec une majorité de 846 voix, M. Charbonneau a eu la surprise le soir du 31 décembre de recevoir un avis de la Cour provinciale l'avisant que son élection est contestée.

Déjà durant la campagne électorale, le candidat du parti conservateur, M. Luc Racicot, un ex-président du Parti libéral du Québec dans Verchères, avait présenté une demande de radiation de la candidature de M. Charbonneau.

Le candidat conservateur avait fait valoir à ce moment-là que M. Charbonneau avait été assermenté par un commissaire dont le droit d'assermentation était périmé.

Cette histoire avait tourné court puisque le directeur général des élections avait accepté le bulletin de candidature puisque M. Charbonneau aussi bien que le commissaire à l'assermentation ignoraient que le mandat de ce dernier était échu.

Mais voilà qu'un organisateur libéral, M. Gilles Lemonde, a intenté de nouvelles poursuites devant la Cour provinciale.

C'est le conseiller juridique du PLQ, M. Jean Allaire, qui agit comme procureur de M. Lemonde.

Rejoint par téléphone hier après-midi, M. Lemonde a admis qu'il s'agit là d'une technicalité mais suffisante semble-t-il pour remettre en cause l'élection du député péquiste.



M. Jean-Pierre Charbonneau

« Selon les consultations que j'ai faites avec les avocats du parti, le juge de la Cour provinciale a trois options: annuler l'élection, nommer député celui qui est arrivé deuxième, soit le candidat libéral Michel Chapdelaine, ou laisser la situation comme elle est là ».

M. Lemonde se dit conscient que cette bataille juridique pourrait durer des années, mais il est décidé à aller jusqu'au bout.

Le président de l'Association libérale de Vechères, M. André Gemme, a soutenu de son côté qu'il avait vaguement entendu parler d'une telle possibilité mais affirme que si des procédures ont été prises, « cela s'est fait à l'insu de l'exécutif du comté ».

Pour sa part, M. Charbonneau s'est dit étonné. « Je pense que sur le plan juridique, le parti libéral n'a pas grand chance puisque j'ai agi de bonne foi et qu'il faut une raison sérieuse pour invalider le choix des citoyens.

« Je me demande quel objectif poursuit le parti libéral: avoir 100 députés? Leur victoire n'est pas assez importante? Je ne vois pas ce que le PLQ aurait à gagner puisqu'après tout, je n'ai pas été battu par 3 voix mais par 846, ce qui n'est pas mal dans les circonstances...en tout cas je n'étais pas très heureux le soir du 31 décembre ».

APPRENEZ
L'ESPAGNOL, LE GREC, L'ITALIEN
OU LE
PORTUGAIS
125$
(42 hres — 14 sem.)
3 niveaux de cours
La session débute le 13 janvier
Pour de plus amples renseignements, téléphonez-nous au
277-3323
5500 avenue du Parc
Succursale Internationale
MONTRÉAL

LIQUIDATION DE LIVRES D'OCCASION
30,000 VOLUMES À
25¢ — 50¢ — 1,00$ CHACUN
LIBRAIRIE LECTURES CHRÉTIENNES DE L'OCCIDENT
8993, RUE LAJEUNESSE, MONTRÉAL 388-0066

guérin l'éditeur qui édite
Guide complet de mécanique automobile
Réparation simplifiée pour le mécanicien amateur
Mécanique populaire
ISBN-2-7601-0615-2 (331 p.)



guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

À l'aide de ce livre, quiconque aime bricoler et possède quelques outils courants peut effectuer l'entretien et la réparation de sa voiture. Il peut le faire même s'il n'a pas de connaissances élémentaires sur le moteur à combustion interne. Il lui faut tout simplement des instructions, lui indiquant comment procéder étape par étape, rédigées en langage simple et accompagnées de photos et diagrammes qui lui indiqueront clairement ce qu'il trouvera sous le capot au fur et à mesure qu'il effectue l'entretien et les réparations. Un des meilleurs renseignements fournis dans ce livre est le fait qu'il vous dit ce que vous ne devriez pas tenter de réparer vous-même. Le mécanicien amateur peut causer plus de dommages s'il ne sait pas exactement ce qu'il fait ou s'il n'a pas les outils nécessaires.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241

Inscription pour septembre 1986
Pensionnat — Externat
GARÇONS ET JEUNES FILLES
Collège Bourget
(RIGAUD)
INSTITUTION PRIVÉE
dirigée par les Clercs de St-Viateur, construite à flanc de montagne, à environ 50 kilomètres de Montréal, près de l'autoroute transcanadienne.
Cours secondaire complet (avec ou sans latin).
Classes spéciales pour les élèves anglophones.
Animation, pastorale et sports privilégiés.
Patinoire avec glace artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc.
Transport organisé pour les fins de semaine.
Pour une inscription en 1re, en 2e ou en 3e secondaire, veuillez vous présenter au Collège pour les tests d'admission avant 9h30.
le samedi 11 janvier 1986 ou
le samedi 25 janvier 1986 ou
le samedi 8 mars 1986
Pour renseignements en 1re, 2e et 3e secondaire, composez
(514) 451-5785
Pour renseignements en 4e et 5e secondaire, composez
(514) 451-4716
Après entente, des bourses d'études sont disponibles.

VENTE D'HIVER
20% à 50% de rabais
SUR MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE
COMMENÇANT LE 6 JANVIER 1986
Roots
716 STE-CATHERINE OUEST
875-4374
FAIRVIEW, POINTE CLAIRE
694-9058

La salle de l'OSM : Mehta fait preuve d'un optimisme prudent

(PC) — Maintenant à l'agenda de Lise Bacon, nouvelle ministre des Affaires culturelles, l'étude du projet d'une salle de concert pour l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) serait en bonne voie.

Zarin Mehta, administrateur de l'OSM, a fait part vendredi d'un optimisme prudent: « Nous devons contacter Mme Bacon d'ici deux semaines. Ensuite nous espérons que ça va aller vite. »

L'OSM convient toutefois que le moment de livraison de la salle, d'abord espéré pour l'automne de 1987, devra être reporté d'un an (1988 coincide par ailleurs avec le terme du présent contrat de quatre ans du directeur artistique Charles Dutoit). Pour que ce soit prêt en 1988, les travaux devront débuter d'ici l'automne prochain.

De plus, un montant de $30 millions ayant été promis par l'ancien gouvernement, la contribution de Québec ne saurait être révisée à la baisse: « Dans ce cas, on oublie la salle », a souligné M. Mehta.

Ce devis financier devra être revu, le contracteur pressenti par la ville de Montréal, Sofati, expliquant que le défaut d'avoir ouvert le chantier l'automne dernier entraînera des dépassements de coûts.

Il ne serait pas question de changer le site du futur amphithéâtre, soit un parking de la ville au-dessus de la station de métro Berri-DeMontigny. A l'instigation de la ville, cet endroit avait été préféré à un autre envisagé en premier lieu, plus à l'ouest.

L'un des architectes associés au projet, Jacques Béique, ne croit pas non plus qu'il y ait des changements quant à l'équipe professionnelle. Ainsi l'autre architecte demeure Ray Affleck et le spécialiste de l'acoustique, Abraham Melzer.

De son côté, l'OSM « présume » que Sofati restera le contracteur privé du projet. L'une des demandes de M. Dutoit, acceptée par Sofati, est l'emploi de matériaux « nobles » (bois, plâtre) pour l'aménagement intérieur de la salle.

Or les architectes pourraient bien revoir leur première mouture de cet aménagement. La Société de la maison de la musique de Montréal (SMMM, un organisme multipartite de contrôle siégeant à Québec) aurait en effet trouvé (d'après l'esquisse) que ça manquait de vue d'ensemble.

L'esquisse montre une salle rectangulaire, avec corbeille et balcons (rectilignes comme des jubés d'église) sur trois côtés: à l'arrière, à gauche et à droite. En bas, les loges sont à peine plus élevées que les rangées de sièges du parterre.

Finalement, Sofati et la CTCUM ne se sont pas encore entendues avec les commerces locataires de la station de métro. Ceux-ci souhaitent notamment être dédommagés pour le manque à gagner et les dérangements éprouvés durant les travaux. Leurs baux échoient entre 1987 et 1990.

LE DEVOIR VOUS OFFRE
LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE
SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
842-9645



Une randonnée à vélo dans le parc du mont Orford

Schéma d'aménagement de la MRC de Memphrémagog

La station touristique Magog-Orford joue un rôle déterminant dans le développement

ALAIN DUHAMEL

Dans la proposition d'aménagement de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog, le développement de la station touristique internationale Magog-Orford, et avec elle la mise en valeur du produit touristique, a joué un rôle déterminant comme en témoigne le parti pris en faveur de mise en valeur des routes pittoresques.

L'originalité de ce parti pris d'aménagement contraste avec le propos général, voire les récriminations, des administrations locales québécoises, toutes désireuses d'améliorer leur réseau routier par des redressements et des élargissements aux dépens du paysage.

« Au nom de l'efficacité et de la sécurité, une amélioration générale de la qualité du réseau routier est devenue nécessaire » lit-on dans la proposition d'aménagement que la MRC de Memphrémagog adoptait l'automne dernier. « Cependant le bilan des récentes interventions en ce domaine se solde par la disparition ou, du moins, l'altération profonde du caractère pittoresque des routes *améliorées*t. Conscient de la nécessité d'améliorer l'état général du réseau routier en milieu rural, l'identification de routes pittoresques se veut l'expression d'une volonté régionale de préserver ce qui constitue une réelle richesse du cadre paysager de la MRC de Memphrémagog. »

La MRC de Memphrémagog couvre un territoire d'environ 1,300 kilomètres carrés de part et d'autre du lac Memphrémagog. Près de 34,000 personnes l'habitent à l'année longue, dispersées dans 23 administrations municipales, auxquelles s'ajoutent quelque 21,000 résidants saisonniers. La population permanente se répartit à peu près également entre le territoire rural et le territoire urbanisé.

La ville de Magog, avec un peu plus de 13,000 habitants, constitue le chef-lieu de la municipalité régionale de comté dont le préfet, maire d'Austin, M. Roger Nicolet, est le président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ).

Depuis quelques années, le tourisme et la villégiature ont pris un essor considérable, accaparant une part substantielle du développement économique de la MRC, traditionnellement appuyé sur l'industrie de la fabrication (vêtement et textile) et, dans une moindre mesure, sur l'exploitation forestière, l'agriculture et l'extraction. Plus de la moitié des emplois se trouvent dans le secteur tertiaire, 43 % dans le secteur secondaire et 5.5 % dans le secteur primaire.

En tête de liste de ses orientations d'aménagement, la MRC de Memphrémagog inscit le développement du tourisme, non seulement dans la station touristique Magog-Orford, mais aussi dans d'autres secteurs de son territoire où le caractère champêtre des lieux s'affirme.

La station touristique internationale Magog-Orford couvre une superficie de 225 kilomètres carrés depuis la tête du lac Memphrémagog jusqu'au lac Bowker au nord, du lac à la Truite à l'est jusque dans le canton de Stukeley, à l'ouest. Elle inclut le parc du Mont Orford, le centre-ville de Magog, Eastman et plusieurs plans d'eau importants. Le plan directeur prévoit des investissements publics, d'ici à 1989, de près de $20 millions dans des infrastructures et des équipements tels les pistes cyclables, les plages, le réaménagement de certaines rues, le traitement paysager, etc. Plusieurs projets sont déjà en chantier.

« La transformation de la zone Magog-Orford en station touristique internationale ne dépendra oas uniquement de quelques projets d'éclat » lit-on dans un extrait du plan directeur reproduit dans la proposition d'aménagement. « Une politique globale d'aménagement de l'espace sera élaborée: urbanisme, restauration des bâtiments, contrôle de l'affichage et de la signalisation ainsi que de la toponymie, protection et mise en valeur du patrimoine, conservation des playsages agricoles, mise en valeur des boisés des érablières, etc., constituent autant de domaines d'intervention concernés par cette politique. »

C'est tout un programme...dont plusieurs éléments sont déjà engagés.

Le paysage constitue non seulement le fond de scène d'une région touristique en développement, mais il représente aussi le témoignage culturel durable du mode d'appropriation du pays, à partir de la fin du XVIIIe siècle. Les loyalistes cadastrent le territoire en canton dans lequel ils constituent plusieurs petites localités, à l'ombre d'un, voire de plusieurs, clochers. Avec le temps, se tisse un réseau de routes formant en plusieurs endroits des carrefours.

« La majeure partie du territoire est desservie par un réseau de routes locales fort complexe et ramifié, image d'une topographie diversifiée » constate la proposition d'aménagement. Elle identifie près de 80 kilomètres de routes pittoresques et évalue à un peu plus de $8 millions les sommes qu'il faut investir pour les améliorer en respectant leur caractère.

Le schéma d'aménagement doit recommander le maintien du tracé et de la largeur des routes, l'entretien de leur surface en conservant leur encadrement paysager et des normes de protection et de mise en valeur, notamment en ce qui a trait à l'environnement forestier et à l'affichage.

Décision prévue pour février

Ottawa ne tiendra pas d'audiences publiques sur le *Depo-Provera*

CAROLE BEAULIEU

Le ministère canadien de la Santé étudie toujours la possibilité d'approuver pour un usage contraceptif un médicament controversé auquel la Direction américaine des aliments et drogues refuse depuis bientôt 20 ans son approbation.

Un porte-parole de Santé et Bien-Être Canada, Mme Joan Eddis, a confirmé hier que la décision fédérale d'approuver ou non l'usage du *Depo-Provera* comme contraceptif sera connue « d'ici la fin février ou le début de mars ». Cette décision avait initialement été annoncée pour la fin du mois de décembre.

Un porte-parole de la Coalition canadienne contre le Depo-Provera, Mme Irène Boucher, a estimé hier que l'intervention de la Coalition avait joué un « rôle certain » dans ce report de la décision fédérale. « L'approbation était imminente au moment où nous sommes intervenus », a-t-elle soutenu.

Le *Depo-Provera* est une hormone injectable dont les risques sont encore mal connus, soutient la Coalition formée d'une soixantaine de groupes de femmes et d'organismes préoccupés par des questions de consommation et de santé.

Approuvé par les américains dans le traitement de cancers utérin et du rein, le *Depo-Provera* est actuellement prescrit au Québec pour traiter l'endométriose.

Il est accepté comme contraceptif dans quelques 80 pays du monde, la plupart sous-developpés. Des organismes de coopération internationale ont largement dénoncé sa prescription à des femmes qu'on n'informait pas plus de ses propriétés contraceptives que de ses effets secondaires.

Utilisé comme contraceptif, le *Depo-Provera* doit être injecté tous les trois mois. Des recherches menées au cours des 15 dernières années indiquent que la drogue, en plus d'interrompre l'ovulation, interrompt totalement les menstruations chez la moitié des femmes qui l'utilisent. D'autres saignent constamment ou par intermittence.

Les femmes à qui on a prescrit du *Depo-Provera* ont parfois dû attendre près de 18 mois après la dernière injection pour être de nouveau fertiles.

D'autres recherches, menées cette fois sur des animaux, ont relié le *Depo-Provera* à l'apparition de tumeurs cancéreuses.

Les défenseurs de la drogue soutiennent de leur côté que les tests menés sur des animaux étaient incomplets et ne prouvent pas que le Depo-Provera soit cancérigène.

Le ministère canadien de la Santé refuse toujours par ailleurs de tenir les audiences publiques sur la fiabilité du *Depo-Provera* qu'exige la Coalition canadienne. « Il n'y aura pas d'audiences publiques, a réaffirmé hier au DEVOIR, Mme Joan Eddis. Les groupes qui veulent être entendus peuvent contacter le ministre directement ».

La Coalition s'oppose à ce que le *Depo-Provera* soit accepté comme contraceptif « aussi longtemps que sa fiabilité n'aura pas été prouvée ». Elle demande l'imposition d'un moratoire sur tout usage du *Depo-Provera*, comme contraceptif ou comme méthode d'interruption des menstruations chez les jeunes handicapées.

Un trou dans la loi permet en effet actuellement à des médecins de prescrire le *Depo-Provera* comme contraceptif lorsque les « bénéfices pour la patiente surpasse les risques ». Il a jusqu'ici surtout été prescrit à de jeunes handicapées mentales vivant en institution.

« On ne peut pas tolérer que le Depo devienne une façon de réduire la tâche du personnel des institutions », soutient Mme Boucher.

Au-delà de la seule question du *Depo-Provera*, la Coalition souhaite que le gouvernement canadien modifie ses modalités d'approbation de nouveaux médicaments de façon à permettre une plus grande implication du public.

Contrairement à ce qui se passe aux États-Unis où des organismes de consommateurs ont automatiquement droit de parole lors du processus d'approbation d'un nouveau médicament, le bureau de contrôle canadien n'a pas à consulter le public. « Beaucoup de gens croient encore que les compagnies pharmaceutiques sont préoccupées par la santé des gens et non seulement par le profit qu'ils peuvent faire de la vente d'un médicament », s'inquiète Mme Boucher.

La Coalition canadienne sur le *Depo-Provera* a été formée en novembre dernier après que des groupes de femmes aient découvert que ce médicament était injecté à des adolescentes hébergées dans un centre d'accueil de Winnipeg et dans divers établissement ontariens.

Le tabac sans fumée interdit en Irlande

DUBLIN (Reuter) — L'Irlande a interdit la vente de « tabac sans fumée » fabriqué aux Etats-Unis, dans le cadre d'une campagne anti-tabagique, a annoncé, vendredi, le ministre de la Santé Barry Desmond.

L'interdiction porte sur l'importation, la vente et la publicité de *Skoal Bandits*, sachets de tabac humide « à sucer » qui contiennent 2.8 mg de nicotine et qui sont très prisés des jeunes en Amérique du Nord.

Ce produit est aussi dangereux que la cigarette et plus pernicieux car il s'adresse aux jeunes, a précisé M. Desmond au cours d'une conférence de presse.

Il a ajouté que le gouvernement s'apprêtait à réglementer de façon plus rigoureuse la vente de cigarettes.

Fumer, c'est gaspiller
Argent et santé



Soyez avertis!

Malgré les escomptes, c'est la qualité et le nombre de peaux qui déterminent le prix d'un manteau de fourrure.

Seul un maître-fourreur peut vous assurer que le prix demandé pour un manteau est véritablement une bonne affaire.

Depuis 1914, Georges Pouliot Fourrures crée, fabrique et distribue des produits d'excellence. Le succès de notre entreprise est attribuable au professionnalisme des employés et au respect de la clientèle.

FOURRURES
GEORGES POULIOT

4435, rue de la Roche, Montréal
(514) 527-8664
Stationnement privé

Collège de Montréal.

Institution privée déclarée d'intérêt public dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice

COURS SECONDAIRE COMPLET
EXTERNAT POUR GARÇONS

EXAMENS D'ADMISSION

Pour la première année du secondaire
les samedis 7 et 14 décembre 1985
et le samedi 11 janvier 1986

Durée: deux heures et demie (de 9 h à 11 h 30)

Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente (si ce n'est déjà fait)

Après entente, des bourses d'études sont disponibles

RENSEIGNEMENTS: 933-7397, poste 38
1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E3
(Station de métro Guy)

Collège Laval

Dirigé par les Frères Maristes

PENSIONNAT - EXTERNAT POUR GARÇONS

Reconnu d'intérêt public par le ministre de l'Éducation

Programme d'études
1re à 5e secondaire

EXAMENS D'ADMISSION
pour septembre 1986
Pour tous les élèves de 1re à 5e secondaire

samedi, le 11 janvier 86 9 h a.m.
samedi, le 18 janvier 86 9 h a.m.
samedi, le 25 janvier 86 9 h a.m.

Frais 10$

Apporter une photocopie de ses bulletins scolaires 84-85 et 85-86

RENSEIGNEMENTS

Mme Madeleine Trudeau
275 rue Laval
Saint-Vincent-de-Paul
Ville de Laval, Québec
H7C 1W8

Tél.: 661-7714

INFORMATIONS INTERNATIONALES

L'entretien des présidents américain et mexicain

De la Madrid refuse la vision US de l'Amérique centrale

MEXICALI (AFP) - Le président mexicain, M. Miguel de la Madrid, a souligné hier à Mexicali que son pays et les États-unis avaient « des critères respectifs sur les questions regionales et internationales ».

Le président mexicain a fait cette déclaration en accueillant son homologue américain, M. Ronald Reagan, avec lequel il devait avoir 4 heures d'entretien à Mexicali, une ville frontalière, capitale de la Basse Californie mexicaine.

M. de la Madrid n'a pas fait référence spécifiquement à l'Amérique centrale en général, ni au Nicaragua en particulier, un sujet sur lequel Washington et Mexico font des analyses sensiblement divergentes.

Le chef de l'État mexicain, dans son discours de bienvenue, a cependant tenu à préciser que les États-Unis et le Mexique, compte-tenu de leurs backgrounds historiques et culturels differents, ne pouvaient épouser la même « interprétation des réalités politiques et economiques ».

Il a précisé à cet égard que les deux pays partagent des « points de vue communs » tels « le respect de la dignité humaine et de la liberté, ainsi qu'une vocation démocratique dans leur organisation sociale et politique ».

Dans sa réponse, M. Reagan, du haut de la tribune dressée devant le siège du gouvernement local, a rappelé que les économies des deux pays étaient « déjà étroitement liées », mais que devaient être étudiés « de nouveaux moyens pour améliorer le bien-être » des deux peuples « en renforcant les affaires, le commerce et liens financiers » qui unissent les États-Unis et le Mexique.

M. Reagan, évoquant à son tour, de manière voilée, le conflit d'Amérique centrale, a d'autre part affirmé : « les questions de paix régionale et globale sont d'un énorme intérêt pour nous tous comme l'est le développement de la démocratie sur le continent américain ».

La veille, la Maison-Blanche avait préparé le terrain en rendant publics les commentaires récents du président à une publication mexicaine, portant sur l'aide soviétique et cubaine en Amérique centrale. M. Reagan y disait notamment que la coopération pourrait aisément s'installer entre lui et M. Mikhaïl Gorbatchev, le numéro un soviétique, si l'URSS ne tentait pas d'établir des dictatures communistes dans la région.

Hier cependant, autant M Reagan que son homologue mexicain sont restés prudents en public.

Pour le moment cependant, un autre problème obsède le Mexique : avec plus de $96 milliards de dette extérieure, il est le pays le plus endetté du tiers monde après le Brésil. Mexico tente d'ailleurs d'obtenir au moins $4 milliards de nouveaux crédits pour faire face aux échéances de sa dette en 1986.


Miguel de la Madrid


Ronald Reagan

Les États-Unis paraissent disposés à appuyer cette requête pourvu que le Mexique procède à certaines réformes économiques.

« Nous parlons d'encourager des institutions de prêt internationales et privées » à aider le Mexique, a souligné le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes.

« Les économies de nos (deux) pays sont déjà étroitement liées », a déclaré M. Reagan.

M. Reagan a par ailleurs été particulièrement volubile sur le sujet de la drogue : il a rappelé la nécesité d'un renforcement de la coopération entre les deux pays en matière de lutte contre la drogue.

Les gens « honnêtes et décents de nos deux pays ont pris le ferme engagement de combattre le fléau de la drogue et du trafic de drogue », a-t-il dit. « Cette bataille continue ».

Il a ainsi affirmé qu'un tiers de la cocaine consommée aux États-Unis transite par le Mexique. Ce haut responsable a également exprimé la préoccupation des États-Unis de voir la longue tradition de stabilité politique du Mexique menacée par les activités de ces trafiquants de drogue, comme en Colombie.

Les deux chefs d'État devaient ensuite entamer une série d'entretiens, en tête-à-tête comme en session plenière avec leurs collaborateurs, dont le secrétaire d'État, MM George Shultz et son homologue mexicain Bernardo Sepulveda.

M. Reagan devait regagner Washington dans la soirée à l'issue de ce bref passage au Mexique.

Afrique du Sud

Menacé, un médecin démissionne

PORT ELIZABETH (AFP, Reuter) - Une femme médecin sud-africaine employée par le département de la Santé, qui s'était efforcée de protéger les détenus des prisons de Port-Elizabeth des brutalités policières, a démissionné après avoir reçu des menaces de mort, a rapporté hier le quotidien *Evening Post*.

Mme Wendy Orr, 25 ans, chirurgien de district travaillant dans deux établissements pénitentiaires de la ville avait obtenu, en septembre dernier, qu'un juge de Port-Elizabeth ordonne aux forces de sécurité de ne plus torturer systématiquement les prisonniers arrêtés en vertu des dispositions de l'état d'urgence. Le jugement avait pour point de départ une requête du médecin faisant état des brutalités policières qu'elle avait constatées.

Le Dr Orr s'était vu interdire en octobre dernier par l'administration pénitentiaire de rendre visite aux prisonniers.

Mme Orr, dont les propos sont rapportés par l'*Evening Post*, a précisé qu'elle avait informé la police des menaces de mort dont elle faisait l'objet, et qu'elle avait été contrainte de déménager et de faire supprimer son numéro de téléphone de l'annuaire des abonnés, ajoutant qu'elle s'apprêtait à quitter Port-Elizabeth.

Pour sa part, l'évêque anglican Desmond Tutu devait quitter l'Afrique du Sud dans la journée pour une visite de trois semaines aux États-Unis, au cours de laquelle il assistera à une grande manifestation anti-apartheid et prendra la parole devant le comité ad hoc des Nations unies.

Au cours d'une manifestation anti-apartheid prévue devant l'ambassade de Pretoria à Washington, l'évêque de Johannesburg doit recevoir une pétition signée par un million de personnes, condamnant la discrimination raciale.

Bhopal :

L'Inde avait demandé à Union Carbide d'écarter son gaz mortel

NEW-YORK (AFP) — Le gouvernement indien avait lui-même demandé à ce que l'usine de Bhopal de la société américaine Union Carbide, où une fuite de gaz a provoqué la mort de plus de 2,500 personnes en décembre 1984, utilise de l'isocyanate de méthyle pour fabriquer des pesticides plutôt qu'un produit moins dangereux, a affirmé, hier, devant un tribunal de New-York un avocat du groupe chimique américain.

L'avocat, M. Bud Holman, a fait cette déclaration devant le juge fédéral John Kennan qui doit décider où le procès de la plus grande catastrophe industrielle de tous les temps doit avoir lieu, aux États-Unis ou en Inde.

Les avocats d'Union Carbide, ceux des victimes et ceux du gouvernement indien qui réclament au total des milliards de dollars d'indemnisation au groupe américain, ont présenté, hier, leurs conclusions au juge.

Ce dernier ne devrait pas rendre publique sa décision avant plusieurs semaines. Selon tous les experts, son jugement aura d'importantes répercussions sur le montant qu'Union Carbide devra finalement verser.

La firme souhaite que le procès se déroule en Inde puisque c'est là qu'a eu lieu la catastrophe et que se trouvent les témoins. Les victimes qui ont déposé plus d'une centaine de plaintes en Amérique et le gouvernement indien demandent que l'affaire soit jugée aux Etats-Unis, invoquant notamment la lenteur des tribunaux indiens.

Selon les observateurs, au-delà de ces arguments, la raison essentielle est que le montant des dommages et intérêts sera certainement beaucoup plus élevé si le procès se déroule aux États-Unis.

M. Holman a déclaré que quelques années avant l'accident l'usine de Bhopal utilisait du carbaryl, un produit beaucoup moins dangereux à manipuler que l'isocyanate de méthyle (MIC). Le carbaryl était fabriqué aux États-Unis et livré à la filiale indienne d'Union Carbide.

Selon l'avocat, ce procédé était financièrement avantageux pour le groupe américain et le gouvernement indien a finalement décidé de fabriquer les pesticides avec du MIC.

L'usine de Bhopal appartenait à Union Carbide India, une filiale d'Union Carbide qui en possédait 50.9 % des parts. Mais M. Holman a réaffirmé que l'usine de Bhopal fonctionnait indépendamment de la maison mère. Il a également à nouveau avancé l'hypothèse d'un sabotage pour expliquer la tragédie qui s'est produite le 3 décembre 1984.

Officiellement, 1,750 personnes ont trouvé la mort et quelque 300,000 personnes ont été intoxiquées.

M. Michael Ciresi, l'avocat représentant le gouvernement indien, a déclaré au juge que l'affaire devait être jugée aux États-Unis car le cours de la justice y est plus rapide et il a catégoriquement rejeté la thèse du sabotage.

Le procès est d'une importance capitale non seulement pour les Indiens mais aussi pour le monde entier puisqu'il est possible que de telles catastrophes se reproduisent ailleurs. L'ampleur des dégâts de Bhopal est inégalée et tous s'accordent pour dire que les conséquences se feront sentir durant des années sur les habitants de Bhopal.

Un accord est en vue sur les euromissiles

BRUXELLES (AFP) — Les États-Unis et l'URSS semblent se diriger vers une tentative de plafonnement tacite et simultané du nombre de fusées nucléaires à portée intermédiaire (FNI ou euromissiles), qui pourrait constituer une étape vers l'accord intérimaire recherché par les deux Grands dans ce domaine, ont estimé hier les observateurs à l'OTAN.

L'OTAN a confirmé officiellement hier le déploiement au 31 décembre 1985 en Europe d'un total de 140 lanceurs, correspondant à 236 fusées américaines sur les 572 prévues en 1988, en l'absence d'accord avec l'URSS.

Ce chiffre de 140 lanceurs est celui proposé par les États-Unis comme accord intérimaire à l'URSS, assorti d'un plafond de têtes nucléaires compris entre 420 et 450.

L'URSS, selon une source américaine à l'OTAN, n'a pas encore répondu à cette proposition. Mais le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, a pris un soin particulier à confirmer, au début de décembre que, conformément aux engagements pris lors de sa visite en France au début d'octobre, il ne restait plus que 243 fusées SS-20 déployées dans la partie européenne de l'URSS.

Ce chiffre implique que l'état-major soviétique a dû réduire, dans une proportion inconnue, le nombre de ces engins à trois têtes nucléaires d'une portée de 5,000 km, braqués sur l'Europe, ce qui, selon des experts européens, constituerait un indice nouveau.

Pour l'OTAN et pour les États-Unis, le nombre total de fusées SS-20 (trois têtes — 5,000 km de portée) a continué de croître jusqu'au mois de septembre dernier, pour atteindre le chiffre global de 441 engins.

L'OTAN refuse désormais de donner des détails sur la répartition du déploiement entre la partie européenne et asiatique de l'URSS. Les responsables occidentaux se bornent d'autre part à déclarer qu'ils n'ont pas de preuve d'un retrait des SS-20 dans la partie européenne de l'URSS et ils soulignent que ces engins sont très mobiles. Ces fusées peuvent être déplacées assez rapidement d'un en droit à un autre, mais elles ont besoin d'un site fixe, repérable par satellite, pour être tirées.

Au delà des détails techniques, se dessine une divergence, au moins tactique, entre les deux Grands. L'URSS paraît mettre l'accent sur les réductions de SS-20, opérées dans la partie européenne de son territoire, les Etats-Unis semblant viser un accord global, comprenant tant l'Europe que l'Asie et portant sur la plupart des armes nucléaires non-stratégiques, c'est-à-dire celles par lesquelles les deux Grands ne peuvent pas se frapper directement.

Tout plafonnement tacite des deux côtés en Europe ne paraît donc pouvoir être, dans un premier temps, qu'une étape dans l'attente de résultats à Genève, où négociateurs américains et soviétiques se retrouveront dans deux semaines.

Le président Reagan et M. Gorbatchev se sont mis d'accord lors de leur rencontre, sur une réduction de moitié des arsenaux nucléaires et sur le principe d'un accord intérimaire sur les fusées à portée intermédiaire (FNI).

Les FNI n'ont jamais fait l'objet d'un accord entre les deux Grands, contrairement aux fusées stratégiques et aux missiles de défense antimissiles.

La situation en Europe à la fin décembre pour les fusées américaines et les SS-20 soviétiques est, si l'on en croit les deux capitales, de 236 engins pour 236 têtes côté ouest, et de 243 engins pour 729 têtes côté soviétique.

Un accord pourrait se faire par une diminution du côté soviétique, les Etats-Unis étant disposés, selon une bonne source alliée, à négocier sur la composition des fusées déployées en Europe.

En effet, la totalité des 108 fusées Pershing-2 autorisées par les pays de l'OTAN, est désormais effectivement déployée en RFA. Ces engins balistiques, qui délivrent leur charge à 1,800 km de distance en moins de dix minutes, sont considérés par les Soviétiques comme une menace beaucoup plus grave que les missiles de croisière, difficiles à repérer mais à vitesse subsonique.

Selon différentes sources, les Etas-Unis pourraient accepter de réduire sensiblement le nombre de Pershing-2 déployés en RFA, en les compensant par des lanceurs supplémentaires de quatre missiles de croisière chacun, dans d'autres pays. Pour le moment, 128 missiles de croisière — de petits avions sans pilote volant au ras du sol jusqu'à 2,500 km — sont déployés en Grande-Bretagne, en Italie et en Belgique.

Liban

Espoir pour les otages français

PARIS — Les quatre otages français au Liban se trouvent entre les mains de milices pro-syriennes et pourraient être libérés sous peu, a annoncé hier la radio france-inter. Un journaliste de l'agence photographique *Sipa Press* à Beyrouth a été en contact avec les ravisseurs, qui lui ont dit que les otages étaient sous contrôle syrien et seraient bientôt libérés. Deux des otages, les diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine, avaient été enlevés le 22 mars 1985, les deux autres, le journaliste Jean-paul Kauffmann et le chercheur Michel Seurat, le 22 mai suivant. Jusqu'à présent, on pensait qu'ils étaient retenus par l'organisation pro-iranienne Djihad islamique, qui réclamait que la France diminue ses ventes d'armes à l'Irak et libère cinq détenus accusés d'avoir voulu assassiner l'ancien premier ministre iranien, M. Chapour Bakhtiar.

Par ailleurs le président libanais, M. Amine Gemayel, de retour hier à Beyrouth après deux journées d'entretiens à Damas avec le président syrien Hafez al Assad consacrées à la mise en application d'un plan de paix au Liban, a déclaré que ses conversations avaient été « couronnées de succès ». Il a précisé que ses entretiens avaient permis de discuter de tous les aspects de l'accord formellement signé entre les dirigeants des principales milices libanaises samedi dernier à Damas.

On déclarait hier dans l'entourage du président Gemayel que celui-ci reviendrait à Damas la semaine prochaine après avoir eu des consultations à Beyrouth avec les dirigeants libanais.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ **Animaux**

CHATONS HIMALAYENS, blue pount, seal pount, vaccinés, enregistrés, pedigree. Âge, 3 mois. 387-2311. 08-01-86

■ **Antiquités**

ENSEMBLE DE SALLE À DINER, 1 table, 4 chaises, vaisselier, buffet en chêne, 2 poêle à bois. 588-4791. 06-01-86

25% à 30%, RÉDUCTION. La Maison Berri, Antiquités. Parmi un inventaire considérable, un vaste choix de mobiliers de salle à manger et luminaires. 1029, Berri. 842-6450. Ouvert du mardi au dimanche, entre 11h. et 6h. 06-01-86

■ **App. à partager**

OUTREMONT, près Laurier, haut duplex, 6½, joliment meublé, à partager. 350$. — 276-7589. 06-01-86

PLATEAU, SALON DOUBLE, meublé, rénové, dans 8½, 225$/mois. — 525-4691. Soir, fin de semaine. 08-01-86

OUTREMONT, très grande chambre, dans immense 6½, rénové, bien éclairé, calme, tout confort, cuisine, laveuses, etc... Réf. exigées. 250$. — 274-1767. 06-01-86

■ **App./Logements**

ROSEMONT, rue Cartier, 6½, bas, cour clôturée, très propre, 525$, non-chauffé. — 271-5374. 10-01-86.

LONGUEUIL TRIPLEX RUE PRÉFONTAINE, nouvelle construction, 5½ insonorisé, entrée privée, stationnement. Près autobus. 463-3485, soir-congés 651-6547. Libre. 08-01-86

ROSEMONT, 6½, rénové, rez-de-chaussée, sous-sol, entrée laveuse/sécheuse, cour gazonnée. 450$/mois. — 374-7504. 06-01-86

C.D.N. «LE NEUCHATEL», 3328 Troie, beau 2½, tranquille, chauffé, à sous-louer, immédiatement. 430$. — 733-5049. 06-01-86

COURT TERME, meublés, superbes apps. et maisons, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances — 288-4194. J.N.O.

■ **Astrologie**

LEVELA. Médium, clairvoyante, tarots de voyance, verre d'eau, orientation personnelle, perçoit par aura: 722-4333. 16-01-86

■ **Chalets à louer**

LAC MEMPHRÉMAGOG, à 2 kilomètres de Georgeville, maison de campagne, au bord du lac, 4 chambres, 2 «living-rooms», 2 salles de bain, bibliothèque, foyer, panorama sur Sargeant Bay et abbaye, garage double, chemin privé entretenu, dans la forêt. 2 000$/mois. — Tél.: 819-843-8425. 06-01-86

■ **Bureaux à louer**

CARRÉ ST-LOUIS, métro Sherbrooke, disponibles 175 à 3,500 p.c., loyers raisonnables, 327-5600. 13-01-86

■ **Commerces à vendre**

COMMERCE DE FLEURS, centre-ville, Sherbrooke, en opération. 15 000$. Du propriétaire, Denyse. — 819-569-0922. 13-01-86

NORD: institut de beauté estétique, prestigieuse & reconnu, chiffre d'affaires 195 000$. P. PARÉ, R. HEBERT 251-2337, 327-2211, 254-4591. LE PERMANENT Courtier. 06-01-86

■ **Condominiums à vendre**

PARC LAFONTAINE, 3 condos neufs, superbes, architecture recherchée. Toit terrasse, loyer 416$ par mois, tout compris. 9½%, trois ans, 2068 Montcalm. — 252-9078 — 376-8568. 06-01-86

OUTREMONT, superbe condo, 6½, rénové. 1,500 p.c., foyer, vue Parc et Mont-Royal. 139,000$. T. Labossière, 276-2176, 735-2281. Montréal Trust, courtier. 06-01-86

■ **Copropriétés à vendre**

C.D.N. Près Hôp. Ste-Justine et U. de M., secteur résidentiel. Grands 4½ et 5½, cuisine et salle bain rénovées, très ensoleillés. 39 000$ à 59 000$. Occupation immédiate ou juillet 86. Trans-Action Village Suisse, courtier. Carole Besner 277-9789. 06-01-86

OUTREMONT, Davaar, 5½, dans bel immeuble, 2 c.c., fermées 57 000$. Trans-Action Village Suisse Crt. Carole Besner 277-9789. 06-01-86

OUTREMONT, copropriété, 5½, bas duplex, sous-sol fini, garage, près Laurier. 120 000$. t. Labossière, 276-2176, 735-2281. Montréal Trust, courtier. 06-01-86

■ **Cours**

FRANÇAIS, ANGLAIS, Espagnol, Italien, etc... Cours petits groupes. Jour - Soir. Centre Linguistique Européen, 1235, Guy. — 933-8252. 11-01-86

APPRENEZ À FAIRE de la radio! Radio Centre-Ville donne, dès le 15 janvier 1986, cour production, émissions radiophoniques communautaires. Ce cour aura lieu les mercredis, de 17h à 20h, ou dimanche matin, pour total de 60h. Cout 25$. Renseignements et inscription: Radio Centre-Ville, 5212 St-Laurent. — 495-2597. 06-01-86

Cours de flûte traversière pour tous niveaux. Professeur diplômé U. de M. Bernard Matas: 273-9342. 06-01-86

FATIGUÉ(E) d'être dans ta tête? viens habiter ton corps, grâce à l'antigymnastique. Premier atelier gratuit. Semaine du 13 janvier. — 845-3969. 06-01-86

Venez pratiquer votre anglais avec des anglophones dans le Club Moitié-½-moitié. — 527-4086. 06-01-86

■ **Déménagements**

PRENDRAIS petits déménagements légers, à bas prix. 522-9490. 06-01-86

DEMANDEZ-LUI n'importe quoi ou presque... c'est le meilleur déménagement en ville. Estimation gratuite. Fournissons boîtes. Georges, 766-5314. 06-01-86

NORMAND DEMENAGEMENTS, Tous genres. À prix spécial. Assurances comprises. — 374-6625. 31-01-86

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Aussrances. Téléphone: 253-1374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ **Divers**

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Vous cherchez quelqu'un distingué(e) et cultivé(e) de même niveau que vous. La Vie à Deux 287-9759 - 288-4727. 18-1-86

■ **Gardiennes**

GARDERAIS, enfant, matin au soir. Lundi au vendredi. — 352-1732. 06-01-86

GARDIENNE AIMANTE, non-fumeur, demandée pour bébé 15 mois. 4 jours /semaine. Laissez message. — 279-5040, Outremont. 06-01-86

■ **Instruments de musique**

PIANOS KAWAI, grande vente. 20% d'escompte et plus sur tous nos modèles du plancher. Pianos droits et pianos à queue. Centre de Piano et Orgue de Montréal 527-3629. 09-01-86

■ **Livres**

ACHETONS — VENDONS, livres et disques de tous genres. Kebuk. 845-8414, 842-6971. 11-01-86

■ **Maisons de campagne à vendre**

CANTONS DE L'EST. St-Adrien de Ham, ancienne école rénovée, 18 000$. Site reposant, rivière. — 527-0063. 06-01-85

■ **Matériaux de construction**

Armoires de cuisine modulaires, prix grossiste, peinture Benjamin Moore, prix d'escompte. 933-5759. 16-01-86

■ **Objets d'art**

ALBUM-D'ART CANADA, CANADA, Jean-Paul Lemieux, 12 sérigraphies originales signées. Non taxables et amortissables sur 5 ans. Valeur tout-à-fait sûre. Placement fort prometteur. — 1-418-843-1972. 07-01-86

Admirables tableaux abstraits des années 55 à 70 par d'importants artistes canadiens: Alleyn, Ulysse Comtois, Patterson Ewen, Rita Letendre, Mc Ewen, etc... Vente privée et personnelle. — 524-0506 ou 486-8809. 06-01-86

■ **Offres d'emplois**

JOURNALISTE, L'Ass. des Réalisateurs, Réalisatrice de films du Qué. recherchent un(e) journaliste. La personne choisie sera responsable; publication bulletin de liaison de l'Ass. (rédaction de textes, entrevues, mise en page). Connaissance milieu cinématographique, serait un atout. Salaire 325$ / sem. Durée 30 semaines. Faire parvenir C.V., avant 15 janvier, à l'A.R.R.S.Q., a/s Claudine Fauque, Maison 1er Plan, 1600, Delorimier, Bureau 391 A. Montréal H2K 3W5. 06-01-86

■ **Offres d'emplois**

ÉDUCATRICE DEMANDÉE, pour garderie, situé Nord-Est. Doit être diplômée ou avoir expérience pertinente. Envoyez C.V. au 7571, 17e Avenue Montréal, H2A 2R7, avant le 10 janvier. 07-01-86

■ **Offres de service**

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme sur ordinateur. Documents divers. C.V. révision, traduction, rédaction. Ramtexte 598-9214. J.N.O.

SPÉCIAL, sablage 50$/pièce, travail garanti. Réal Daoust enr. — 522-8536. 21-1-86

FEMME 40 ans cherche travail de gouvernante, expérience. Après 18h. 351-0937. 07-01-86

CANADA INC. 124025. Tous travaux: spécialité gyproc, sablage planchers, peinture — 598-7438 31-01-86

■ **On demande**

ACHETONS vos livres et disques pour argent comptant. Colisée du livre, 1700 rue Berri, 845-0222. 17-01-86

PROVISIONS DEMANDÉES POUR LES FÊTES, pour les sinistrés non assurés, (nourriture-jouets). 491-0749. 14-01-85

ACHAT AU COMPTANT meubles usagés, antiquités, réfrigérateur, cuisinière, laveuse, sécheuse. Échange, VGC Inc. — 735-4286. 20-01-86

■ **Perdu/trouvé**

PERDU ÉLÉPHANT, en ivoire garni d'or 18 carats. À la Place Ville-Marie, ou Holt Renfrew, ou à Aquascutum. Récompense. — 479-6680, ou après 3 janvier, 1-819-825-3955. 06-01-86

■ **Propriétés à vendre**

MAISON de ville 1982, face parc, calme, salon, salle à manger, 3 c.c., s.b., salle douche, mezzanine, salle de jeux. Environnement: métro, autobus, garderie, école. Marché Atwater, piscine, tennis. 99 000$. Agent s'abstenir. — 935-3346 week-end — après 18 h. 06-01-86

ILE-DES-SOEURS, maison de ville,unité de bout. 3 c.c., 2½ salles de bain, garage. Occupation rapide. 122 000$. Carole Besner, Trans-Action Village Suisse, courtier. — 277-9789. 06-01-86

LAVAL, STE-ROSE. Bungalow 8 chambres, sous-sol fini, piscine hors terre, patio, B.B.Q., jardin, etc... 622-5411. 13-01-86

MASCOUCHE, canadienne, valeur 90 000$, à discuter. Cause séparation. 474-1542. 06-01-86

OUTREMONT, cottage superbe, en pierre d'addererondak, vue calme, très privé. M. Lesourd, 731-6306, 735-2281, Montréal Trust, courtier. 06-01-86

■ **Santé**

REBIRTH DE GROUPE, les mercredis soir, 20h. (permanent), 30$. (Entrevue préalable requise). Réservez, 387-3282. Centre l'Authentique. 06-01-86

■ **Terrains à vendre**

ROSEMÈRE, tous services, 7,500 pi. car. 12 500$ et plus. Information: 621-3245. 06-01-85

■ **Voyages**

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Cure de détente, au bord de la mer. Repos complet. Cuisine végétarienne. Jus de fruits naturel. Marche, baignade. 25$ U.S. par personne, par jour.

849-5973

06-01-86

■ **Offres d'emplois** ■ **Offres d'emplois**

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

La Société Caldwell Internationale est le premier cabinet de recrutement de cadres au Canadc. Nos clients et nos candidats sont des gens haut placés dans l'entreprise privée, dans le secteur public et dans le milieu académique. La Société est à la recherche d'une personne dynamique, parfaitement bilingue, pour seconder un associé du bureau de Montréal.

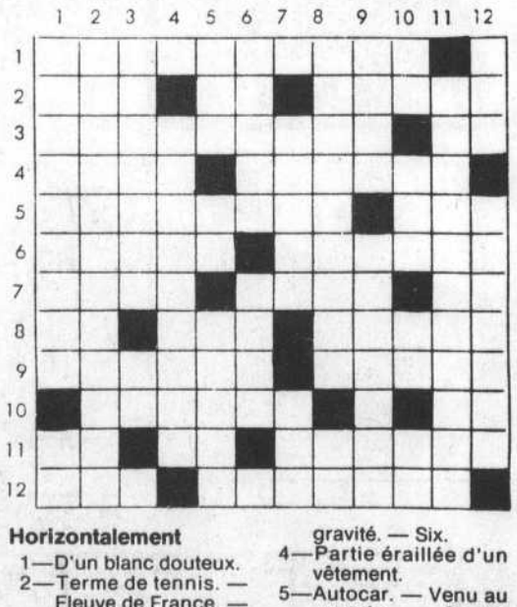
En plus d'une excellente maîtrise du secrétariat, la personne recherchée devra posséder des qualités interpersonnelles et d'organisatrice hors pair. Elle sera douée d'un sens de la diplomatie et d'une discrétion absolue.

Faites valoir vos talents en communiquant avec nous au plus tôt par écrit ou par téléphone. **1115 Sherbrooke ouest, Suite 2201, Montréal, Québec. (514) 849-5357.**

06-01-86

Le Robert — Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—D'un blanc douteux.
2—Terme de tennis. — Fleuve de France. — Petit de l'oie.
3—Métal de numéro atomique 70. — Lettre grecque (16ième).
4—Tendrement aimé. — Jaunisse.
5—Ombellifère vénéneuse. — Arme de jet portative.
6—Femelle du porc. — Fonction.
7—Unité monétaire chinoise. — Enveloppe verte des fruits à écale. — Seul.
8—Dans. — Au Moyen-Âge, petit poème narratif ou lyrique. — Met à l'écart.
9—Action de river. — Variété d'agave du Mexique.
10—Monstre fabuleux. — Lui.
11—Thulium. — Sert à lier. — Irritation.
12—Unité monétaire roumaine. — Énonce successivement chaque partie d'un tout.

Verticalement

1—Mettre en quarantaine. — Thallium.
2—Doctrine de Luther.
3—Diminué dans sa gravité. — Six.
4—Partie éraillée d'un vêtement.
5—Autocar. — Venu au monde. — Os de certains poissons.
6—Vêtement. — Ce que la morale prescrit de faire.
7—Émanation minéralisatrice du magma qui imprègne les roches voisines et les métamorphise. — Ancien bouclier.
8—Cependant. — Oblat Marie.
9—Fait des vers. — Qui peut être fondu.
10—Einsteinium. — Rayon. — Charpente du corps humain. — Erbium.
11—Qui fait office d'opercule.
12—Sans inégalités. — Fruit de l'aubépine.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	R	E	U	D	I	E	N	■	E	U	T
2	A	U	T	R	I	C	H	I	E	N	N	E
3	G	R	E	N	A	T	■	P	R	O	I	E
4	N	A	■	E	P	U	L	P	E	U	R	■
5	E	L	U	■	A	S	I	E	■	E	■	O
6	■	E	R	O	S	■	P	R	U	R	I	T
7	A	■	I	N	O	U	I	■	N	I	■	I
8	N	A	N	A	N	■	D	E	G	O	U	T
9	D	R	A	G	■	P	E	T	U	N	S	E
10	A	I	■	R	O	I	■	A	I	S	E	■
11	I	D	E	E	■	P	R	I	S	■	R	A
12	N	E	T	■	F	O	I	N	■	L	A	C

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Mais qui est donc ce sombre Abou Nidal ?

Le Monde

JÉRUSALEM Qui est Abou Nidal ? L'homme qui se cache sous ce nom de guerre, synonyme de terreur et de sang, reste l'un des dirigeants les plus énigmatiques du mouvement palestinien. Cet adepte implacable de la « violence révolutionnaire », condamné à mort par l'OLP et recherché par des dizaines de polices, a longtemps vécu dans la plus stricte clandestinité. Au point qu'on a même annoncé sa mort il y a un an.

Soucieux sans doute de détruire les rumeurs qui courent périodiquement sur sa santé fragile, M. Nidal est sorti de l'ombre cette année en multipliant les interviews. Les 6 et 7 février, il eut deux entretiens, d'une durée de huit heures, avec M. Lucien Bitterlin, directeur de la revue mensuelle *Franco-Pays arabes* du 23 février). Il y évoquait rapidement son passé et exposait longuement les objectifs et la stratégie du Fatah-Commandement révolutionnaire, groupuscule terroriste dont il est officiellement le secrétaire général adjoint. Depuis, il a accordé plusieurs interviews à la presse arabe, notamment au journal koweitien *Al Kabas*, dont l'authenticité est difficilement vérifiable.

M. Nidal s'appelle Sabri Khalil Al Banna. Il est issu d'une riche famille palestinienne de Jaffa. Son père eut plusieurs épouses dont la mère d'Abou Nidal, une Syrienne originaire d'Alexandrette — et de nombreux enfants. Après 1948, certains de ses frères se sont retrouvés en Cisjordanie. L'un d'eux est aujourd'hui gros commerçant à Naplouse. Le futur Abou Nidal, réfugié en Arabie saoudite, affirme avoir milité très jeune dans un mouvement hostile à la monarchie. Arrêté puis expulsé du royaume, il se présente aujourd'hui avec fierté comme « un spécialiste de la famille saoudienne ».

Dans les années 50, Sabri Al Banna fit des études grâce à une bourse de l'UNRWA, l'agence de l'ONU en charge des réfugiés palestiniens. Il travailla comme ouvrier spécialisé et lut beaucoup. « Je suis un homme comme tout le monde », déclarait-il dans l'interview précitée. « J'ai souffert d'une crise cardiaque et subi trois opérations. Je suis marié et j'ai trois enfants. » Son fils aîné se prénommant Nidal, il prit tout naturellement le pseudonyme d'Abou Nidal (le père de Nidal).

La « carrière » de M. Nidal commença en Irak, où il représentait le Fatah. Il forma un groupe qui rompit avec l'OLP en 1972 puis opéra sous le nom de Juin noir. Entièrement à la dévotion de l'Irak jusqu'à la fin de 1980, il s'attaquait en priorité, à l'époque, aux intérêts syriens et jordaniens : attentats contre les hôtels Sémiramis et Intercontinental à Damas et à Amman, contre les ambassades syriennes en Italie et au Pakistan (septembre et novembre 1976).

En 1981, M. Nidal se brouilla avec l'Irak, ouvrit une représentation en Syrie, puis se rabibocha avec Bagdad — servant même simultanément, pendant quelque temps, les deux régimes ennemis — avant d'être expulsé en douceur d'Irak en novembre 1983. Selon les Israéliens, le groupe de M. Nidal a conservé un dernier bureau à Bagdad.

À en juger par les plus récentes déclarations du terroriste, son idylle syrienne appartient au passé. M. Nidal a trouvé en Libye un nouveau suzerain politiquement inflexible et financièrement généreux. Aujourd'hui, le QG du Fatah-Commandement révolutionnaire se trouve à Tripoli d'où M. Nidal a accordé ses dernières interviews.

Le groupe compte quelques centaines d'hommes déterminés et bien entraînés. Il est vraisemblable que les membres du groupe, lorsqu'ils opèrent en Europe, reçoivent leurs instructions, leur argent et leurs armes par l'entremise des ambassades de la Jamahariya libyenne. L'organisation reste présente dans d'autres pays arabes, notamment en Syrie et au Liban.

La longue liste des attentats criminels attribués au groupe de M. Nidal, ou revendiqués par lui, montre que depuis l'assassinat en février 1978 de Yossef El Sibaah, rédacteur en chef d'*Al Ahram* et ami du président Sadate, la majorité de ses victimes sont arabes. On y trouve des diplomates jordaniens et koweitiens, représentants des régimes honnis, ou des responsables palestiniens accusés de trahison comme Issam Sartaoui, « condamné à mort » et assassiné parce qu'il avait noué un dialogue avec des personnalités de l'extrême gauche israélienne.

M. Nidal assure que son organisation a condamné à mort « tous ceux qui ont voulu négocier avec l'ennemi sioniste — le roi Hussein en tête — et a exécuté des dizaines de personnes ». Les attaques contre les synagogues de Vienne en août 1981 et de Rome en octobre 1982, l'attentat contre l'ambassadeur israélien à Londres, qui servit de prétexte à Jérusalem pour envahir le Liban et, très vraisemblablement, l'attentat de la rue des Rosiers en août 1982 figurent parmi les crimes commis par Abou Nidal.

Le fait que son groupe n'ait pas hésité à abattre de nombreux Arabes persuada certains qu'il fut parfois « manipulé » ou « infiltré » par ses ennemis. Son chef s'en défend, en affirmant que « la poursuite de son action » est, au contraire, « la meilleure preuve de l'efficacité d'une organisation très révolutionnaire, très stricte et très sévère ». « Abou Nidal est le seul groupe palestinien parrainé par la Syrie qui n'ait pas souffert de la guerre du Liban », nous disait il y a quelques mois un haut responsable israélien de la lutte antiterroriste. « Son infrastructure et sa qualité opérationnelle sont excellentes. »

Pour Interpol, les attentats de M. Nidal sont assez facilement identifiables. La sauvagerie de ses attaques, l'utilisation de grenades soviétiques et l'usage d'une arme favorite — le pistolet mitrailleur WZ-63 de fabrication polonaise — sont la « signature » du groupe, qui, en outre, revendique toujours de la même manière la responsabilité de ses actes.

Au fil des ans, sa violente hostilité à l'OLP l'a totalement marginalisé. Arafat, Habache, Hawatmeh : à ses yeux, tous des traîtres. Il a tenté en vain de nouer alliance avec Abou Moussa, chef des dissidents du Fatah et autre vassal de Damas. Il affirme ne coopérer aujourd'hui qu'avec le FPLP-Commandement général d'Ahmed Fibril. Mercenaire du terrorisme, prêtant ses services au plus offrant, Abou Nidal tient rancune aux émirats du Golfe de l'avoir « oublié » dans la distribution de leur aide financière aux divers fronts palestiniens.

Dans une interview publiée la semaine dernière par *Al Kabas* et dont la presse israélienne s'est fait l'écho, M. Nidal laisse entendre qu'il était derrière le meurtre en août 1985 de l'attaché culturel israélien au Caire. « Il existe là-bas, dit-il, une organisation de jeunes soldats instruits qui s'appellent eux-mêmes les Égyptiens révolutionnaires. Ils ont pour but d'annuler Camp David et de remettre l'Égypte à sa vraie place au coeur du monde arabe. Je suis politiquement et physiquement avec eux. » Dans les milieux militaires israéliens, on met aussi sur le compte d'Abou Nidal le détournement du Boeing d'Egypt Air sur Malte le 23 novembre.



Abou Nidal

L'idéologie de M. Nidal, une fois dépouillée de son verbiage pseudo-marxiste, se résume en quelques phrases : détruire l'« entité sioniste » (il n'emploie jamais le mot Israël), mener une « guerre populaire » contre les « réactionnaires » arabes, éliminer tous ceux qui, Palestiniens ou Arabes, veulent négocier avec l'ennemi. Le chef du Fatah-Commandement révolutionnaire fustige à la fois les palestiniens qui croient naïvement à une « stratégie par étapes » (« La première étape, dit-il, prendra un siècle ») et les « sionistes » de gauche qui se disent favorables à un État palestinien (« Ils sont tous complices »).

Quant au nationalisme de M. Nidal, il est plutôt douteux. Le terroriste ne se prononce jamais clairement pour un État palestinien indépendant. Au contraire. « La Palestine appartient à la Syrie à tous points de vue. Comme le Liban, elle en sera partie intégrante », répétait-il au début de l'année. Rien ne prouve qu'il ait depuis changé d'avis.

L'Italie restreint l'entrée des étrangers

Rome (AFP) — Un projet de loi réglementant plus sévèrement l'entrée et le contrôle des étrangers en Italie a été approuvé hier après-midi par le conseil des ministres.

Les nouvelles dispositions, destinées à remplacer une loi datant de 1931, doivent encore être complétées dans les jours prochains. Elles prévoient notamment l'obligation pour tout étranger de se présenter dans un délai de huit jours aux autorités pour faire une déclaration de séjour. Sont toutefois dispensés de cette déclaration les touristes s'ils restent moins de trente jours, et les personnes logées dans des établissements religieux, hospitaliers ou d'enseignement, si elles ont moins de seize ans.

Toute personne qui fournit un logement ou donne l'hospitalité à un étranger devra le signaler officiellement dans les huit jours, sous peine d'amende ou d'arrestation.

Le permis de séjour aura une durée d'un an. Aucune limitation n'est fixée pour son renouvellement. Les étrangers qui résident actuellement en Italie sans permis de séjour, ou dont le permis de séjour est périmé, auront trois mois pour régulariser leur situation. Toute personne qui rentrera en fraude en Italie après avoir fait l'objet d'une mesure d'expulsion sera passible d'un an de prison.

De nouveaux pouvoirs sont également octroyés aux préfets qui pourront notifier une interdiction de séjour à un étranger dans une localité ou une région intéressant la défense nationale ou la sécurité de l'État.

Ils pourront aussi expulser tout étranger condamné pour un délit ou qui aurait contrevenu à la nouvelle réglementation. D'autre part, le ministère de l'Intérieur pourra décider une mesure d'expulsion contre un étranger pour des motifs relevant de l'ordre public.

La tradition italienne a toujours été une grande ouverture aux étrangers, a déclaré le ministre de l'Intérieur, M. Luigi Scalfaro, mais d'un autre côté, le gouvernement doit garantir le maximum de sécurité, non seulement aux Italiens, mais aussi aux étrangers qui résident en Italie ou qui y passent.

Il s'agit seulement, a-t-il ajouté, de mettre de l'ordre dans la loi de 1931, dans laquelle il n'y en avait aucun.

L'OLP revendique sept opérations militaires en Israël

(AP) — L'OLP a revendiqué hier dans un communiqué publié par l'agence palestinienne *Wafa* à Tunis la responsabilité de sept « opérations militaires » menées en Israël et dans les territoires occupés à l'occasion de l'anniversaire du « déclenchement de la résistance palestinienne ».

Ces attentats qui ont eu lieu entre le 31 décembre et le 3 janvier ont été commis à Lod, Tel Aviv, Hebron, Tulkarm-a-Jebalya, sur la route de Tel-aviv à Jérusalem et à Jérusalem.

Selon le porte-parole militaire de l'OLP, la dernière opération a eu lieu hier matin près de Tel-Aviv. Une charge explosive a sauté devant un « centre de renseignements » de l'armée israélienne blessant, selon lui, plusieurs personnes et endommageant des voitures en stationnement.

Tous ces attentats ont fait des morts et plusieurs blessés a-t-il ajouté en précisant que les fedayin palestiniens avaient regagné leurs bases « sains et saufs ».

Ces opérations ont été réalisées en dépit des « sévères mesures de sécurité » mises en oeuvre par les autorités israéliennes, a-t-il déclaré.

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

pantonal

centre d'études musicales

Pour orienter et faciliter un choix de cours, PANTONAL tiendra une classe ouverte mercredi le 15 janvier 1986 à 20 heures
Début des cours à compter du 13 janvier

La musique pour tous...

1475, ave Lajoie, Outremont, Québec H2V 1P9

Pour de plus amples renseignements

(514) 273-1055

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP

je m'inscris!

Renseignez-vous au cégep de votre région ou à

CÉGÉPHONE
(514) 271-1124
du lundi au vendredi jusqu'à 21h.
nous acceptons les frais d'interurbain

FORMATION À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le Centre Canadien d'Études et de Coopération Internationale (CECI), organisme spécialisé dans la formation, l'envoi de ressources humaines et la réalisation de projets dans les pays en développement, offre un programme annuel de formation à la coopération internationale.

À l'hiver 1986, quatre (4) séries de soirées hebdomadaires sont offertes à Montréal et trois (3) séries à Québec, aux personnes désireuses de s'engager dans des activités de développement.

- **LA SANTÉ DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT** (12 soirées)
  À Montréal: les jeudis du 9 janvier au 27 mars
- **INTRODUCTION À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE** (10 soirées)
  À Montréal: les lundis du 20 janvier au 24 mars
  À Québec: les lundis du 13 janvier au 17 mars
- **ÉLÉMENTS D'AGRICULTURE TROPICALE** (10 soirées)
  À Montréal: les mardis du 21 janvier au 25 mars
  À Québec: les mercredis du 15 janvier au 19 mars
- **PROJETS DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET COOPÉRATION INTERNATIONALE: MÉTHODES ET TECHNIQUES** (10 soirées)
  À Montréal: les mercredis du 22 janvier au 26 mars
  À Québec: reportée au printemps 1986

FRAIS: 50$ pour 10 soirées
60$ pour 12 soirées
INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS: Programme de la Formation

CECI

À Montréal
4824 Côte-des-Neiges
Montréal
H3V 1G4
Tél.: (514) 738-1999
contacter: **Andrée Bérubé**

À Québec
831 boul. St-Cyrille ouest
Québec
G1S 1T4
Tél.: (418) 681-2030
contacter: **Lucie Giasson**

L'Allemand... je l'apprends au
goethe-institut
cours de langue — tous les niveaux
SESSION d'HIVER
du 13 janvier au 24 avril 1986
INSCRIPTIONS: 6. - 10.1.86 — au Goethe-Institut Montréal
6. - 10.1.86 — au Goethe-Institut Ottawa
RENSEIGNEMENTS: à Montréal — tél. 514/866-6189
à Ottawa — tél. 613/235-5124
goethe-institut montréal
Place Bonaventure, entrée LaGauchetière & Université
Montréal, P.Q. H5A 1B8

Formation professionnelle en thérapie de
POLARITÉ
Technique du toucher qui a pour objectif l'équilibre de l'énergie vitale du corps
Programme de 135h en 10 fins de semaine de janvier à juin 1986
Début des cours: 25-26 janvier
PROFESSEUR: GASTON VÉRONNEAU
Dépliant gratuit sur demande
SOIRÉE D'INFORMATION
Mardi 14 janvier, 19h30
Centre St-Pierre, 1212 Panet, Montréal
RENSEIGNEMENTS: 514/523-9926
LE CORPS ÉVEILLÉ, 4461 St-André, Montréal H2J 2Z5

COURS DE CONVERSATION
ANGLAIS ET FRANÇAIS
9 à 17 participants par groupe
LA SESSION DÉBUTE LA SEMAINE DU 13 JANVIER 1986

Jour-intensif	9h00-12h00	84h	199$	TEST DE PLACEMENT GRATUIT
Après-midi	13h00-16h00	42h	120$	7-8-9 janvier
Soir	18h00-21h00	42h	140$	12h00-14h00
Samedi* (anglais seulement)	9h00-15h30	42h	140$	16h00-18h00
PLUS: 3 semaines intensives 5 jours par semaine	12h00-15h00	45h	140$	

INFORMATIQUE

Initiation à l'informatique	100$
Initiation au langage Basic I	125$
Initiation au langage Basic II	125$
Comptabilité informatisée (Lotus 1-2-3)	155$
Traitement de texte (Wordstar)	155$
D Base II	155$
Ateliers	

LANGUES DU MONDE

Italien* Allemand Chinois	Grec Espagnol* (***) Portugais		Russe Japonais Arabe
Intensif***	12h00-15h00	45h	140$
Après-midi*	13h00-16h00	42h	120$
Soir	18h00-21h00	42h	140$
Samedi	10h00-13h00	42h	140$
Samedi	10h00-13h00	21h	75$

MONTRÉAL
1450, rue Stanley
Métro Peel, sortie Stanley

INSCRIPTION: 9 déc. au 9 jan. 849-8393 713 719

LE GESÙ

COURS DU GESÙ: JANVIER-FÉVRIER 1986

Ces cours se donnent à la **Salle du Gesù, 1200, rue de Bleury,** Montréal, (métro: Place-des-Arts, sortie: Bleury); stationnement à l'arrière de l'église, rue Saint-Alexandre.

Les lundis du 13 janvier au 17 février — Avec le P. Jean L'Archevêque, s.j.: **Les Psaumes, une prière pour aujourd'hui.** Dans le cadre des «lundis de la prière au Gesù», on fera une initiation au Livre des Psaumes qui montrera que les psaumes sont encore une école de prière en 1986.

Les mardis du 14 janvier au 18 février — Avec le P. Jean Langlois, s.j.: **Teilhard et les enfants du Verseau** ou **Le sens de la vie dans un monde laïcisé.** Un monde nouveau, appelé «l'ère du Verseau» et que Teilhard de Chardin avait appelé «l'âge de l'Esprit de la Terre», amène un changement radical. C'est cette vision nouvelle et ses conséquences qui seront présentées.

Les mercredis du 15 janvier au 19 février — Avec le P. Jean-Louis D'Aragon, s.j.: **Le message de saint Luc.** Dans le cadre des «mercredis de la Bible au Gesù», on présentera l'essentiel du message de Luc: Jésus, Seigneur et Sauveur, centre de l'histoire du monde, proclamant l'amour infini de Dieu à l'égard de tout être humain.

Bien prendre note que les cours commencent toujours à 19h30
Participation aux frais: 2,00$ par soirée
Renseignements: 866-2305

Fondée en 1973
ÉCOLE DE DANSE LOUISE LAPIERRE OFFRE CLASSE D'ESSAI GRATUITE (sans aucun engagement, réservation par téléphone)
Un loisir artistique... un bon exercice!
Session: HIVER 1986
Inscription encore ouverte
Choix de cours:
JOUR OU SOIR
DÉBUTANT À PROFESSIONNEL
ADULTES
- Ballet-jazz
- Jazz moderne
- Classique (Placement et assouplissement)
- M. Claude Champoux
- Claquettes
- Danse combinée

Des stages spéciaux • Création spectacle étudiants
- Location de studios • Audition boursiers: 12 janvier

AUSSI PROGRAMMES SPÉCIAUX
- 4-5 ans: danse créative
- 6-8 ans: danse combinée
- 9-11 ans et 12-15 ans: danse combinée
- Danse parent-enfant (2-3 ans)

9 STUDIOS MODERNES
Sauna - Casse-croûte - Boutique
Pour renseignements et recevoir gratuitement notre brochure (programme, horaire, prix...)
521-3456 ou venez visiter:
1460, avenue du Mont-Royal est, Montréal
Permis de culture personnelle 749-955 - Loi sur l'enseignement privé

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 — Directeur: Jean-Louis Roy — Rédacteur en chef: Paul-André Comeau — Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Christian Bellavance — Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay — Directeurs adjoints: Pierre Beaulieu, Serge Gosselin — Directeur des services administratifs: Michel Paradis

L'EUROPE DES DOUZE

ILS SONT maintenant 330 millions d'Européens à composer cette Communauté économique, née dans le sillage de la seconde guerre mondiale. À l'aube du premier janvier, l'Espagne et le Portugal ont officiellement joint les rangs de la CEE. Diplomates et fonctionnaires ont préparé durant des années l'adhésion de ces deux pays de la péninsule ibérique au Traité de Rome.

L'entité commerciale la plus importante, puissance économique comparable aux États-Unis, construction politique et juridique originale et impressionnante: autant de caractéristiques, portées au rang de clichés, pour décrire l'état actuel de l'Europe désormais des Douze.

La complexité de cette institution, l'ampleur des enjeux expliquent d'une certaine façon la longueur des négociations qui ont préparé l'entrée de l'Espagne et du Portugal au sein de la Communautét économique européenne. Il aura fallu près de 8 ans pour achever ces pourparlers. En tenant compte de l'expérience acquise par les experts bruxellois à la faveur des deux rondes d'adhésion précédentes — Grande-Bretagne, Irlande et Danemark, dans un premier temps, puis, au début de la décennie, la Grèce —, on devine aisément l'ampleur du défi relevé dans toutes les capitales impliquées dans ces négociations.

◆

Ce nouveau défi résulte avant tout de la ferme volonté des dirigeants de l'Europe du nord de contribuer directement à l'arrimage définitif de ces deux nations ibériques à l'espace démocratique du Vieux continent. C'est au lendemain de la « révolution des oeillets » au Portugal que l'ancien Président Giscard d'Estaing promettait d'oeuvrer en faveur de l'adhésion du Portugal à la CEE. Une fois le franquisme disparu en Espagne, pareille proposition devait nécessairement englober le pays de Juan Carlos.

Cette volonté politique, affichée par tous les dirigeants européens, a sans doute permis de surmonter les très nombreuses difficultés rencontrées tout au long de ces années de délibération. C'est la dimension la plus fascinante d'une entreprise menée au moment où l'Europe communautaire manifeste des signes d'essoufflement dans plusieurs domaines.

Pour le Portugal, il s'agit avant tout du triomphe personnel de l'ancien Premier ministre Mario Soares. Contre vents et marées, M. Soares a su maintenir le cap sur cette Europe qui représente à ses yeux un gage de démocratie et un espoir de développement économique. Outre une relance agricole et la possibilité d'investissements industriels, Lisbonne espère obtenir de ses nouveaux partenaires les moyens de se dégager d'une stagnation économique des plus tenaces.

En Espagne, les espoirs s'articulent davantage autour de l'accès à de nouveaux marchés. Producteur agricole de taille imposante, l'Espagne dispose d'atoûts appréciables dans le domaine industriel.

Dans un cas comme dans l'autre, aucun triomphalisme n'a salué l'entrée au sein de la CEE. Achevée depuis mars derniers, l'entreprise avait perdu son cachet novateur. Une certaine inquiétude a même succédé à l'espoir initial. Les deux pays s'engagent dans une voie qui va inévitablement se traduire par une modification de leurs structures de base, à commencer par l'agriculture. La menace de voir se grossir les rangs des chomeurs n'est pas étrangère à cette absence d'euphorie.

◆

Dans les autres capitales européennes, aucun enthousiasme, même de commande, devant cet événement. L'adjonction de ces deux États latins concrétise une modification de l'équilibre interne de la Communauté. Depuis 1958, l'Europe du nord, Allemagne fédérale en tête, a toujours orienté l'évolution de la CEE. Le clivage nord-sud devient maintenant une réalité au sein même d'une Communauté jouissant d'un niveau de développement très considérable. Avec la Grêce qui est devenue le dixième État de la Communauté européenne en 1981, Lisbonne et Madrid vont vraisemblablement imprimer un sens différent aux orientations de fond de ce bloc.

Ce poids méditerranéen au sein de la CEE ne se confinera pas aux seules décisions de caractère interne. En politique internationale, on peut aussi s'attendre à une redéfinition des axes d'intérêt de l'Europe des Douze. L'Espagne et le Portugal entretiennent, en Amérique latine et en Afrique, des relations privilégiées dont les autres partenaires de la CEE devront désormais tenir compte. Les populations de ces deux pays ont aussi développé des attitudes qui risquent de bousculer une diplomatie plutôt traditionnelle. Un premier test en sera administré à l'occasion du referendum de mars prochain où les Espagnols devront se prononcer au sujet du maintien de leur pays au sein de l'OTAN.

L'intégration de ces deux nouveaux États s'ajoute en fait aux problèmes majeurs avec lesquels la CEE jongle depuis plusieurs années. Malgré l'accord acquis en décembre dernier à Luxembourg, à l'occasion du Conseil européen, l'Europe des Douze doit imaginer des solutions concrètes et audacieuses pour se dégager d'une certaine paralysie institutionnelle. Rien ne sera facilité par l'arrivée de deux nouveaux membres qui disposeront, eux aussi, d'un certain droit de veto.

De même, à l'égard des problèmes engendrés par la mise en place d'une politique agricole commune, par le maintien d'une foule d'obstacles à libre circulation des hommes, des capitaux et des biens sur l'ensemble du territoire, la tâche est colossale.

On pourrait allonger la liste de ces problèmes. Les dirigeants politiques de la CEE ont eu le courage de les mettre entre parenthèses pour accueillir l'Espagne et le Portugal. C'est un geste que ne renieraient pas les Pères de l'Europe dont l'audace a permis de triompher des rancoeurs et préjugés hérités de siècles de guerres et de rivalités.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

La politique spectaculaire

QUÉBEC

GILLES LESAGE

PLUS UN journal quotidien a du « succès » au Québec, moins il traite de politique ou, plutôt, plus il en traite de façon spectaculaire, percutante, personnalisée et sensationnelle.

L'importance accordée aux informations politiques décline quand augmente le succès d'un journal, fait ressortir Mme Anne-Marie Gingras, au terme d'une étude systématique des quotidiens francophones de Montréal et de Québec (1). La presse cherche très rarement à expliquer les contextes dans lesquels se produisent les faits, elle présente les événements comme les résultantes des actions des individus plutôt que les conséquences des phénomènes sociaux. Spécialement dans la presse populaire, la politique est axée sur les événements spectaculaires et les personnes plutôt que sur les structures, les phénomènes et les tendances. Les quotidiens à succès sont moins politisés que les autres; ils s'en tiennent aux plus grands dénominateurs communs de l'opinion publique en matière de politique, ils offrent une apparence de neutralité et désirent rester en quelque sorte au-dessus de la mêlée.

De façon manifeste, M. Pierre Péladeau et ses quotidiens de Québécor s'en tiennent à la théorie libertaire, selon laquelle il n'appartient pas aux médias de dire quoi et comment penser. Et les consommateurs semblent leur donner raison: ils font le succès du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec*. À l'inverse, les autres quotidiens, à commencer par *Le Devoir*, sont d'accord avec la théorie de la responsabilité sociale, selon laquelle il faut fournir aux citoyens toutes les informations nécessaires à l'existence et au maintien de la vie démocratique.

Mme Gingras démontre que, sur une période de dix ans, les deux quotidiens de Québécor obtiennent le plus de succès, avec des tirages astronomiques, tandis que le tirage du *Devoir* stagne et prend à peine 6 % du marché. De plus, il y a une vive concurrence entre *La Presse* et *Le Journal de Montréal*, d'une part, *Le Soleil* et *Le Journal de Québec*, d'autre part. Or, *Le Devoir*, c'est bien connu, privilégie les informations poltiques, y consacrant les trois cinquièmes de sa page une et des meilleures pages. Notre journal mis à part, *La Presse* et *Le Soleil* constituent un genre intermédiaire, considérant que leurs lecteurs ont des intérêts variés et consacrant environ le tiers de leurs bonnes pages à la politique. Ils sont suivis, évidemment, des deux Québécor (seulement 15 %).Ces deux derniers font piètre figure, spécialement pour ce qui est d'expliquer les structures, phénomènes, tendances et caractéristiques des nouvelles audio-visuellles.

Mme Gingras analyse longuement la présentation des informations politiques, l'accent des journaux à succès sur les événements et les personnalités, les capsules et l'essentiel en dix lignes. Elle fait ressortir la dépolitisation et le conservatisme des quotidiens, de même que leur respect du consensus. Il s'en dégage une influence à long terme, subtile, qui contribue à la création d'une certaine atmosphère, à la constitution de points de vue largement partagés, ayant pour points d'ancrage les valeurs conformistes et conservatrices d'une société. « On peut taxer tous les quotidiens de conservateurs, écrit la chercheuse,; mais les deux journaux qui prennent le moins souvent position sont ceux qui s'appuient le plus sur des images collectives statiques, des images les plus admises culturellement; ces journaux, propriété de Québécor, illustrent le phénomène de conservatisme par dépolitisation. »

« Alors qu'on pourrait s'attendre à ce que les journaux soient à la fois le reflet des forces sociales existantes et des facteurs de changement, écrit Mme Gingras, *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* constituent des miroirs plus ou moins déformants. Ils offrent une image statique du Québec, un portrait faussé, imperméable aux changements sociaux et aux courants minoritaires. L'absence de débats de fond dans ces journaux assure aux élites l'exclusivité de leur droit de parole...»

L'auteur ne se contente pas de faire état du phénomène. Elle tente des explications qui relèvent de la présence de l'irrationnel en politique, de l'influence prépondérante des médias audio-visuels et de facteurs particuliers au Québec. Ainsi, il ressort de nombreuses entrevues que l'inévitable part d'irrationnel en poltique est amplifiée et utilisée par les politiciens et les médias. « Ceux qui accusent les fabricants d'images et les médias de manipuler l'opinion publique en se servant de l'irrationnel du politique prétendent que ceux-ci possèdent beaucoup de pouvoir. Ceci contredit les recherches sur les effets des médias, selon lesquelles ces derniers confortent les gens dans leurs idées, ou renforcent certaines tendances, mais ne font à peu près jamais changer d'opinion. »

La compétition du journal et des médias audio-visuels est inévitable au Québec, rappelle l'auteur; mais il existe une forme de journalisme passablement soustraite à cette concurrence, celle que pratique *Le Devoir*. Il constitue le quotidien tendant le plus vers l'idéal de la responsabilité sociale des médias. Que sa santé financière soit mal assurée, que ses tirages baissent continuellement s'explique par la petitesse du marché et par une série de caractéristiques historiques et culturelles québécoises.

Les propriétaires de médias ont des responsabilités qui relèvent du service public, note Mme Gingras en conclusion. Ce rôle est admis par les éditeurs du *Devoir*, de *La Presse* et du *Soleil*, mais rejeté par ceux du *Journal de Montréal* et du *Jurnal de Québec*, ceux-là mêmes qui connaissent un grand succès depuis une dizaine d'années. « Bien sûr, la presse populaire de tous les pays occidentaux se porte financièrement très bien. Mais il y a peu de villes où elle supplante totalement la presse dite de qualité, ce qui est le cas maintenant à Montréal, et ce qui reste possible pour Québec. Le rôle du quotidien se trouve donc remis en question, d'autant que la télévision et la radio lui font concurrence et qu'elles constituent des médias de divertissement. »

Y a-t-il moyen de sortir de la politique-spectacle, tout en présentant une information à la fois socialement significative et intéressante, proche des lecteurs ? Evidemment. En accordant une attention particulière aux conséquences des choix politiques sur la vie, le travail et l'avenir. Tout un programme pour les artisans d'une presse responsable !

(1) **Anne-Marie Gingras**, *La politique dans les quotidiens francophones de Montréal et de Québec en 1983*, Thèse de doctorat, miméographié, 1985, 369 pages.

Lise Bissonnette



À vos souhaits !

CHAQUE ANNÉE, des voyants font des fortunes en émettant des prévisions aussi saisissantes les unes que les autres : un avion s'écrasera dans une cordillère, le pape fera un voyage dans un pays opprimé, des terroristes s'envoleront d'Athènes avec leurs *kalaschnikovs*, il y aura un incendie criminel dans le Vieux-Montréal, et le président Reagan survivra à un autre hématome, au moment où Mme Gorbatchev changera de couturier.

Aussi futiles que soient leurs intuitions, ces opérateurs de boules de cristal méritent le respect. Le métier n'est pas facile, parole d'analyste politique à laquelle on réclame souvent de la fururologie en capsules. Personnellement, je me trompe plus régulièrement que la météo et il suffit que je prenne un air inspiré en décrivant l'avenir pour que le contraire décide d'arriver.

En mars 1981, j'ai informé un auditoire américain que Claude Ryan allait sûrement, et haut la main, l'emporter sur René Lévesque et ses troupes. En avril 1985, j'ai éditorialisé sur l'invicibilité des conservateurs ontariens et leur pérennité aux commandes de la province voisine. Le 3 décembre dernier, j'étais de la compagnie universelle de ceux qui donnaient la victoire à Robert Bourassa (il y a des limites à ma myopie), mais je n'osais le gratifier de plus de 60 sièges. Bref, j'ai des raisons de m'en tenir à la sagesse rétroactive et je ne pourrai jamais me targuer, hélas ! de « l'avoir bien dit ».

Mais il reste d'usage en ce temps-ci, dans les gazettes, de se lancer dans les scénarios, après vous avoir abreuvés de bilans que vous avez sûrement lus. Mon avertissement liminaire étant dûment offert, je ne peux résister à la transgression. Voici mes prédictions pour 1986.

Qui sera une année d'élections à Montréal. Ceux qui prennent leurs désirs pour des prédictions, comme Jean Doré, du Rassemblement des citoyens et des citoyennes de Montréal (RCM), osent annoncer la défaite de Jean Drapeau. Certains indices ouvrent la voie à un scénario plus complexe. Dix ans après les Jeux olympiques de 1976, monsieur le maire voudra commencer à écrire ses mémoires et sa version de cet épisode qui risque de troubler sa biographie, s'il laisse le soin à la postérité de l'écrire. La conjonction de cet anniversaire, de ses ennuis de santé et de la confiance qu'il porte secrètement à Yvon Lamarre amènera M. Drapeau à se retirer élégamment.

En vérité je vous le dis, il se produira alors, en cette ville, des phénomènes miraculeux. Au lieu de faire la queue au Palais des congrès pour une soirée d'hyperboles, de gratitude et d'immortalisation, les gens d'affaires et de politique de Montréal retrouveront d'un coup sec tout leur courage et leur lucidité, et convoqueront plutôt des états généraux de la métropole pour faire le bilan environnemental, culturel, économique et social de l'administration municipale d'un quart de siècle. Ils retourneront chaque pierre de la vie démocratique, des relations provinciales municipales et fédérales-municipales, de leur clarté et de leur sagesse. Enfin, ils feront la liste des perspectives d'avenir, autres que le retour de Ramsès et le train Montréal-New York, que nous laisse le long règne du Parti civique. S'ils trouvent que le maire Drapeau a provoqué plus de vent que de développement, ils le diront. Cela étant fait, certains décideront de soutenir l'opposition, et d'autres de créer un nouveau parti municipal. En 1986, les élections montréalaises seront si passionnantes que nul ne pourra en prédire les résultats.

1986 sera aussi l'année Bourassa. J'ose annoncer qu'il sera élu dans Saint-Laurent, même contre la spectaculaire candidature qu'a dénichée le Parti indépendantiste, avec Gilles Rhéaume. Mais la vraie surprise viendra un peu plus tard, après son entrée à l'Assemblée nationale, quand le premier ministre nous dévoilera enfin ce qu'il a retenu de ses années d'exil en Europe, dans les plus hauts lieux de la culture et de la civilisation.

Comme le président français François Mitterrand, qui annonçait, dès son arrivée au pouvoir, le projet urbanistique, architectural, muséologique, archéologique, historique et culturel du « Grand Louvre », en délogeant même le ministère des Finances du périmètre de la Joconde, M. Bourassa annoncera la création d'un « fonds de solidarité culturelle » (contributions déductibles d'impôt pour les particuliers et obligatoires pour les compagnies) qui dégagera une importante marge de manoeuvre pour construire, à Montréal avec une antenne plus modeste à Québec, un centre multi-médias qui regroupera la Maison de la musique, un Musée d'art moderne, un Centre de diffusion des arts contemporains, une nouvelle École du meuble et du *design*, une musicothèque et une bibliothèque d'art, les Archives nationales et des espaces pour installations et performances, sans compter une grande place couverte en micro-climat tropical, pour les manifestations populaires et parallèles.

Ce centre de la souveraineté culturelle québécoise, qui dépassera tout ce que le Parti québécois n'a jamais eu l'audace d'imaginer et tout ce que Marcel Masse pourrait subventionner sans révolter Toronto, ne sera qu'un début, dans l'ère de Périclès Bourassa. Comme le président français encore, il saupoudrera la campagne d'écoles d'art et de musées, et ira les inaugurer en personne pour que le peuple comprenne quelle valeur il y attache. Dans un Québec où les municipalités confondent les arénas avec la culture (voir le bulletin municipal d'Outremont), M. Bourassa ira un cran plus loin et rencontrera chaque conseil d'administration d'université et de cégep pour parrainer avec eux une grande campagne d'inscriptions en lettres et en arts, sous le slogan « *Aux arts, citoyens !* », et il obligera chaque futur économiste à prendre 10 crédits annuels en musique, peinture, littérature. En 1989, je vous le prédis, il aura si bien occupé le terrain culturel que le PQ sera fini, terminé, une *pme* de petits comptables timorés qui auront refusé l'esprit du temps.

Quant à Ottawa, après que le premier ministre canadien ait avancé dix fois et reculé onze d'ici le printemps sur les objets de négociations commerciales avec les États-Unis, 1986 ne nous y réservera que des déblocages constitutionnels.

Quelque part autour du 1er avril, M. Mulroney convoquera Gil Rémillard, notre ministre québécois du fédéralisme renouvelé, pour un sommet à la Maison du Québec à Hull, réouverte pour l'occasion malgré les protestations de M. Rocheleau. Déçu de l'Ouest qui réclamera une nouvelle réglementation des prix du pétrole pour se protéger de la baisse des prix mondiaux, dépité de l'Ontario libéral qui descendra massivement sur la capitale « nationale » pour dénoncer la diminution des paiements de transfert, mal consolé par la tranquillité hivernale de l'Île-du-Prince-Édouard et par la perspective des fêtes de l'Expo 86 à Vancouver, le premier ministre voudra trouver au Québec l'occasion d'un acte « noble », d'un « dialogue harmonieux », d'une « conversation civilisée », d'un « compromis raisonnable ».

M. Rémillard sera l'homme de la situation; après tout, son programme constitutionnel (*Le Fédéralisme canadien*, éditions Québec-Amérique) est plus que raisonnable, sauf si on le regarde avec l'oeil et les intérêts des neuf autres provinces, mais ce n'est là qu'un détail. Tout le monde sait que M. Mulroney a le courage de ses orientations, une fois qu'il arrive à les connaître. Avant la fin de 1986, croyez-le, le Québec aura son droit de veto, et il ne pleuvra pas à Ottawa quand Élizabeth II viendra corriger le parchemin, et que le carillon du Parlement jouera *Gens du pays*, sous le regard attendri de Bill Bennett et de Grant Devine, de John Crosbie et même de Dan McKenzie.

Et si 1986 me donne raison, je casse ma boule de cristal. Plutôt que de me prendre trop au sérieux et d'oser vous prédire, l'année prochaine, le paradis avant la fin de vos jours.

FAIRE-PART

De mémoire de femme . . .

BILLET

ROLANDE ALLARD-LACERTE

« PARLE FORT, Québec,.mais ferme . . . ta Gulf ! » Une bouffée de rires salue la boutade du nouveau venu, le tonitruant Tancrède. Huissier de son état, Tancrède fréquente les politicologues de bar salon de Saint-Rienlà.

Dans les chaumières et les bungalows, les réunions familiales de Noël avaient affiché le calme plat. À peine avait-on évoqué, avec une indifférence non feinte, la récente défaite du Parti québécois et souligné de quelques ricanements, vite éteints d'ailleurs, la déconfiture partielle de M. Bourassa. Non, les passionnés des querelles politiques et les vétérans du référendum n'avaient plus rien à se mettre sous la dent longue ou dure. Moins de caribou ou de p'tit blanc devait également contribuer à tamiser les autres motifs de querelles familiales. Ni bleu ni rouge, ni noir ni blanc : . beige ! Couleur de « sloche », beige partout.

Coup de théâtre, la veille du jour de l'An ! À l'Est : du nouveau. La fermeture de la raffinerie venait attiser une flamme vacillante qui allait s'éteindre faute de carburant.

« Garçon, une bière ! Celle qu'on ferme en douceur », réclame Tancrède.

Le bon temps va revenir, quelque chose change dans le paysage politique, y'a du grabuge dans l'air. Le beau risque commence à faire des faux plis.

« Vous souvenez-vous des 74 nouilles du Québec dont on se lamentait dans le temps ? Chez les conservateurs, à Ottawa, on peut dire qu'il y a au moins, dans les rangs, deux . . . pétroleuses ! »

De mémoire de femme, on n'avait encore jamais vu ça : une ministre pas d'accord qui démissionne en parlant haut et fort. Faut arroser ça. Le marguillier Éphrem lève son verre : « Une ministre et trois députés dissidents, c'est moins que les doigts de la main mais on s'en souviendra. Je propose un toast à la santé de ces mousquetaires-*kamikaze*. S'ils étaient plus d'une poignée, la face du Québec pourrait changer ! »

« Les femmes, c'est pas encore leur tour, soupire Pamphile. Vous avez vu Pauline Marois, l'été dernier ? On lui a gentiment fait la cour puis on l'a renvoyée à sa pouponnière et à sa cuisinière. Et maintenant, savez-vous ce qui risque de lui arriver ainsi qu'à la ministre Suzanne Blais-Grenier ? »

Les politicologues n'en savent rien et Pamphile, sûr de son effet, explique : « Elles vont se recycler, comme Lise Payette et Solange Chaput-Rolland, dans le téléroman. L'une se consacrera au scénario, l'autre aux dialogues. Je vois d'ici le téléroman co-signé Pauline Marois et Suzanne Blais-Grenier. Le titre ? *"Mesdames les ex-ministres"*. »

LETTRES AU DEVOIR

■ *Un impact qu'on ne peut mesurer*

J'AI LU avec intérêt l'article de M. Guy Lachapelle paru dans LE DEVOIR du lundi 9 décembre 1985, traitant de l'interprétation des sondages électoraux.

Ledit article essaie d'expliquer pourquoi il y a eu un écart considérable entre les résultats observés le 2 décembre et ceux que les sondages indiquaient.

Plusieurs facteurs ont été étudiés mais on passe étonnamment sous silence l'impact que les sondages eux-mêmes peuvent avoir.

Il me semble évident que dès qu'un sondage est publié, il cesse automatiquement d'être vrai parce que l'impact de la publication de ce sondage sur l'opinion ne peut pas se mesurer.

La publication du sondage a pour effet de modifier sensiblement les opinions qu'indiqueront les électeurs par la suite et, surtout, leur choix aux urnes.

— ROBERT BASTIEN

Beloeil, 20 décembre.

■ *Tabac et santé*

JE TROUVE qu'il est inconcevable qu'un gouvernement qui dépense des millions de dollars par son ministère de la Santé et du Bien-Être social, pour combattre la campagne de publicité de $ 2 milliards des compagnies de tabac, puisse appuyer la proposition de former un organisme national pour la vente du tabac.

Le gouvernement n'est-il pas au courant qu'en 1982, son ministère de la Santé et du Bien-Être social rapportait que le tabac a imposé aux citoyens canadiens $ 2.7 milliards en pertes de revenus, frais médicaux et incendies.

Est-il possible de laisser périr 30,000 Canadiens de maladies reliées directement à la consommation du tabac ? Promouvoir cette industrie qui semble être en voie de disparition est ridicule; le gouvernement devrait utiliser l'argent des taxes à orienter les fermiers vers des récoltes utiles à la société.

— BLAIR-J.-M. McINTOSH

Waterville, 18 décembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2022

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année, 75$ 6 mois, 39$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = au Canada 145$ par année, 79$ 6 mois, 42$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Un territoire sans défense ?

LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

CINQUANTE ÉTOILES, cinq feuilles d'érable (pour les cinq régions du Canada et pour respecter les proportions) mais pas de fleur de lys . . . Les jeux sont-ils déjà faits ?

Sommes-nous, depuis le début, surtout des consommateurs, témoins ou victimes d'une super-campagne d'information que nous payons, par ailleurs, de nos taxes fédérales ? La relation Canada-USA, dans toute sa disproportion autant que dans son inévitable normalité, est-elle entrée dans la phase irréversible de l'intégration des peuples et des territoires après celle des économies, déjà fort avancée ?

Peut-on imaginer le futur autrement que dans le corridor que nous trace le gouvernement d'Ottawa ? Au fait, vous souvenez-vous d'avoir donné un tel mandat de négocier notre avenir à quiconque, lors des dernières élections fédérales, et en était-ce un des enjeux principaux ?

Ces questions commencent à agiter le Canada anglophone; elles n'existent tout simplement pas pour la plupart des immigrants qui visaient les États-Unis mais que les rigueurs administratives ou politiques ont obligés à atterrir plus au nord; elles effraient l'*establishment* de Toronto, qui demande pour lui-même ce qu'il a toujours refusé au Québec, et laisse finalement profondément endormis les « gens d'ici » qui ont encore un peu mal au référendum.

La bataille canadienne pour contrer la volonté nationaliste québécoise a été gagnée relativement facilement : la minorité qui choisissait lucidement le Canada, par goût d'un grand pays encore à faire, a profité de la peur des uns, des mensonges, des sous entendus et des fausses représentations des autres qui allaient jusqu'à remettre leur siège en jeu en promettant le changement, du monolithe que formait pour la circonstance une très forte proportion de non-francophones. Si l'affaire n'est pas réglée, elle est quand même tassée, classée. Gouvernement fédéral en tête, le Canada a gagné.

Et voilà que les « Canadiens », après cette victoire de réchauffement, si l'on peut dire, devront maintenant répondre à cette seule vraie question pour eux-mêmes : ce pays, au nom duquel on a voulu que le Québec n'aille ni plus loin ni autrement, ce pays des Rocheuses et de la Gaspésie, qu'en advient-il donc quand c'est son propre gouvernement qui veut en ouvrir les murs et les frontières pour le loger, formellement et officiellement, comme la souris dans le village de l'éléphant ? Où sont ses défenseurs et ses concepteurs, ses architectes et ses promoteurs ? On voit bien, ici et là, dans les oppositions au Parlement et dans les assemblées provinciales, les intérêts multiples et divergents qui se manifestent. Mais de grand pays cohérent et plus confiant en lui-même et en son avenir qu'en celui des autres, point.

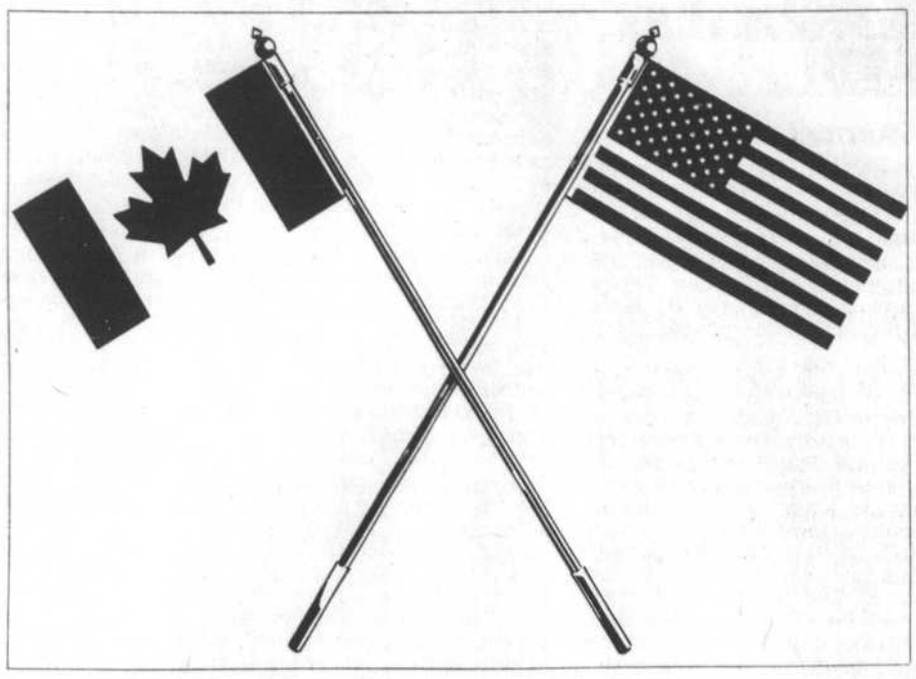
Nos dépendances sont si fortes qu'il vaut mieux négocier une cohabitation de toute façon inévitable et irréversible que de risquer les sautes d'humeur et les contrecoups du voisin si bien décrit par Félix Leclerc, quand il parle de *« my neighbour is rich . . . »* dans une de ses chansons. C'est, du moins, le point de vue des continentalistes fatalistes qui s'expriment au nom du réalisme.

Au début de 1986, on peut craindre le pire. Et le pire, ce n'est pas tellement l'accord ou le désaccord qui pourrait intervenir entre le Canada et les USA au sujet du libre-échange. C'est plutôt l'absence de perspectives qui se cache derrière tous ces chants et ces danses de goût douteux qu'exécuteront pour nous les politiciens voulant tout à la fois autonomie et richesse, un pays mais sans en payer le prix, tous les avantages sans les inconvénients, être *et* ne pas être : la dépréciation du pays et de ses gens par ceux qui ont mandat de les défendre et de les représenter.

À titre d'exemple, et parce que c'est celui qui se répétera le plus souvent même si c'est surtout en anglais : le discours sur la souveraineté culturelle a déjà une vieille odeur de cuisine réchauffée, du moins pour le Québec. L'État parle de culture mais la culture n'est pas et ne peut pas être ce que choisit d'encadrer l'État, ce que les fonctionnaires définissent aux fins des subventions, ce qu'on peut même en dire et en écrire. La culture, c'est infiniment plus, infiniment mieux quand ça existe avec assez de force et de constance pour unir un peuple en lui-même et des nations entre elles. La culture se moque des lois et des règlements, elle n'a pas de frontières quand elle est assez forte pour s'exprimer. C'est l'essence et la vie d'un peuple dans toutes ses différences. Le Québec peut encore avoir les principaux traits d'une culture propre, ce n'est certes pas évident pour le Canada dans son ensemble et pris comme un tout.

Malgré les discours, l'État ne peut ni faire, ni sauver, ni inventer, ni nier la culture. Il en est, au plus, l'un des éléments et lui-même, dans ses attitudes et comportements, reflète souvent le plus petit commun dénominateur de ce que nous sommes autant que de ce que nous ne sommes pas.

Or, collé au sol et en rase-mottes des exigences de ses caisses à la fois trop pleines et trop vides, c'est le gouvernement lui-même, qu'il soit de Québec, d'Ottawa ou de Toronto, qui a constitué trop souvent, ces dernières années, la principale menace aux embryons culturels canadiens. Créant des institutions, y invitant par ses budgets la concentration des ressources et multipliant les occasions sinon les obligations de dépendance, il laisse maintenant tomber, ici Radio-Québec, là l'ONF, Radio-Canada ou le Conseil des arts, désignant lui-même à la population d'imaginaires causes de réprobation et coupant dès lors des budgets qu'il devrait plutôt multiplier pour amoindrir les conséquences prévisibles de sa quête de développement au sud. C'est cela, le pire des possibles imaginables pour 1986 : la définition d'un pays de petites caisses, assumant *courageusement* et sans imagination l'étendue de sa dépendance, se refusant d'être avant même d'avoir commencé à s'imaginer.



Et si les gens politiques élèvent la voix ici et là pour la culture, c'est plutôt par pudeur que par conviction; il faut être aveugle ou sans mémoire pour ne pas le reconnaître.

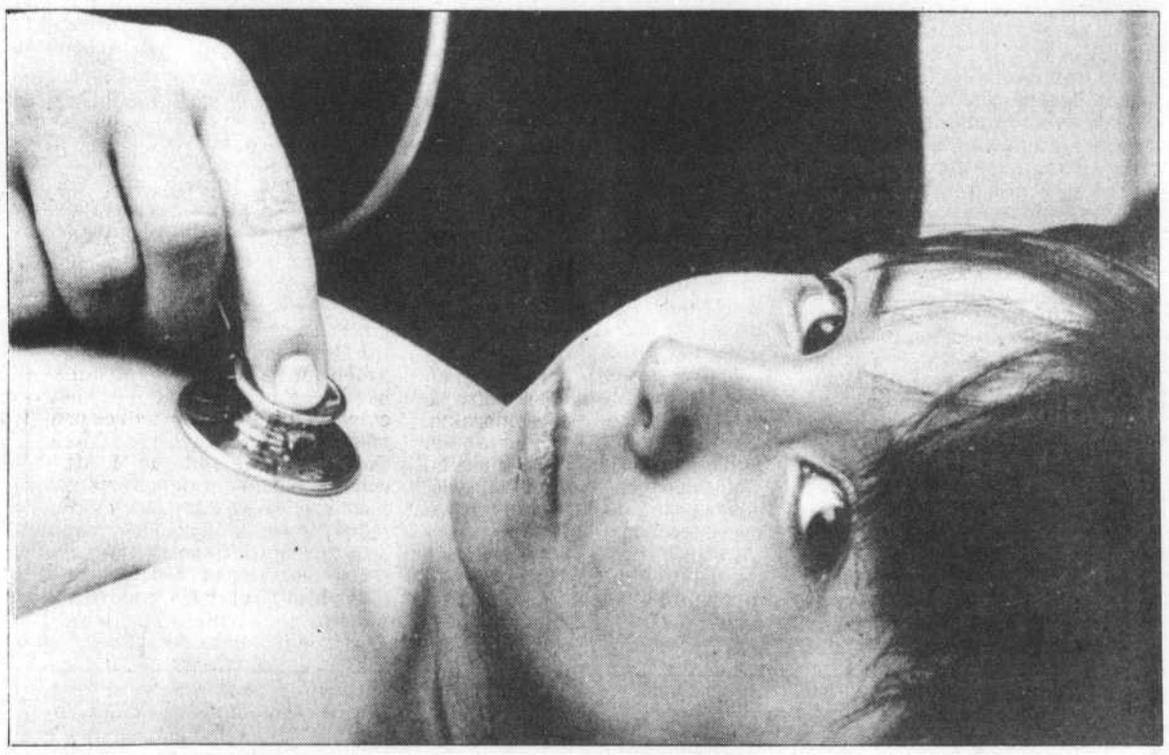
Quelles que soient nos opinions, on risque de s'ennuyer plus tôt qu'on ne l'aurait cru des Trudeau et Lévesque qui avaient tous deux un sens du pays et de l'avenir à un niveau qui ne se retrouve pas chez nos gouvernants de l'heure.

En ce début d'année, j'ai été frappé par le message que contient, si l'on écoute avec un peu d'imagination, ce classique parmi les contes d'enfants qu'est l'histoire du Petit Poucet. Souvenez-vous qu'elle raconte comment des parents, ne voyant pas venir la fin de leur misère, décidèrent d'égarer en forêt leurs enfants, espérant que les serviteurs du riche seigneur voisin les recueilleraient. À force de ruse et pour avoir tout entendu du dessein des parents, le plus petit d'entre eux sauva finalement ses frères. Mais vous avez raison, la comparaison ne tient pas, tellement elle est exagérée, d'autant plus qu'il n'y a rien de comparable dans nos provinces canadiennes au Petit Poucet de l'histoire.

En 1980, le Canada s'est, dans un sens, refusé à lui-même dans sa diversité. Il doit maintenant dire ce qu'il veut, pour qui et pourquoi. Dans la formulation de cette réponse, les Québécois du « oui » de mai 1980 seront plutôt passifs, car même si la logique pourrait les inviter, pour défendre le Québec, à défendre le Canada, le coeur ne suivra pas facilement.

Et puis, si tout doit être remis en question et s'il faut imaginer l'avenir dans un cadre USA, l'idée d'une confédération d'États Nord-Sud est-elle sans intérêt, en alternative à une impossible fédération Est-Ouest ?

Une chose semble, en tout cas, évidente : il n'y aura pas de négociations « d'égal à égal » parce que, comme le dit l'auteur du célèbre ouvrage *La Ferme des animaux*, « si tous sont égaux, certains sont plus égaux que d'autres ».



L'oeuvre de Naomi Bronstein

« Un exemple de générosité, mais une leçon de santé publique à ne pas suivre. »

RAYNALD PINEAULT, M.D., Ph. D.

L'auteur est directeur du département de médecine sociale et préventive à la faculté de médecine de l'Université de Montréal.

LE 20 OCTOBRE 1985, madame Naomi Bronstein était couronnée « Personnalité 1985 de la presse », lors d'un gala diffusé à Radio-Canada. Notre propos ne vise aucunement à mettre en doute le jugement du jury sur le mérite exceptionnel de Mme Bronstein qui, dans son oeuvre, a fait preuve d'une « générosité et d'un dévouement humain exceptionnels ». Sur ce point, nul ne pourrait, au risque de passer pour mesquin, reprocher à Mme Bronstein d'avoir accompli de façon fort désintéressée une oeuvre philanthropique dont les retombées doivent néanmoins être évaluées de façon plus objective et plus critique que les médias ont pu le faire jusqu'ici.

L'oeuvre de Mme Bronstein pose, de façon dramatique, le rôle de l'intervention des pays les plus industrialisés dans les pays moins favorisés. En effet, la philanthropie, de façon générale, a la fâcheuse habitude de se servir d'abord et avant tout les intérêts des philanthropes eux mêmes, au détriment des bénéficiaires de la philanthropie. Ainsi, dans le domaine de la santé internationale, bien des oeuvres philanthropiques ne correspondent pas nécessairement aux priorités établies par le pays. Les exemples ne manquent pas de projets financés par des organismes canadiens ou autres et qui répondent à des besoins définis par nous pour d'autres pays qui ne considèrent pas ces besoins comme vraiment primaires.

Mme Bronstein a su introduire de façon très habile et fort subtile son projet au Canada et au Québec; elle a pu même mettre le gouvernement du Québec dans une situation presque forcée où ce dernier n'a eu d'autres choix que d'accepter d'assumer les frais d'hospitalisation des enfants sud-coréens. Compte tenu de la faible contribution du Québec au chapitre de la santé internationale, un tel investissement représente un effort important qui risque de diminuer d'autres priorités que le Québec pourrait considérer à cet égard.

Encore une fois, faut-il répéter que nos propos ne visent aucunement à diminuer la valeur de l'oeuvre de Mme Bronstein sur le plan humain. Par contre, nous voulons souligner que cette oeuvre constitue, sur le plan de la santé internationale, un modèle à ne pas suivre, tant à cause de son impact très limité sur la santé de la population concernée que des résultats spécifiques obtenus par ce projet.

La publicité obtenue par le projet de Mme Bronstein risque de faire oublier certaines questions fondamentales de santé publique qu'il faut absolument poser à l'égard de ce projet :

(1) Les problèmes de santé présentés par les enfants choisis par Mme Bronstein sont-ils des problèmes de santé prioritaires pour ce pays ?

(2) Peuvent-ils être corrigés efficacement ?

(3) Qu'adviendra-t-il de ces enfants après leurs opérations ?

Tout d'abord, il est évident que les problèmes d'anomalies cardiaques ne constituent pas des problèmes prioritaires dans un pays où plus d'un enfant sur dix n'atteint pas son premier anniversaire. De façon générale, la vaccination contre la rougeole et les autres maladies infectieuses de l'enfance, la réhydratation orale dans le cas de déshydratations dues à la diarrhée, et une saine alimentation sont des mesures de première importance à appliquer dans les pays pauvres en raison de leur impact fort positif sur l'état de santé de la population.

Nous ne savons pas, non plus, sur quelle base les enfants sud-coréens ont été choisis. Dans la mesure où ceux-ci, une fois opérés, doivent retourner dans leur pays, on peut se poser de sérieuses questions sur leurs chances de survie dans un milieu relativement dépourvu alors que leurs cas nécessitent un suivi très attentif et des conditions socio-économiques favorables. Le geste de Mme Bronstein, à cause du tapage publicitaire dont il a été l'objet, revêt une forme quelque peu spectaculaire, épousant en cela la symbolique reliée à l'acte chirurgical et renforcée par le geste de générosité remarqué des chirurgiens qui ont consenti à travailler gratuitement . . . dans ces cas bien précis évidemment. Ce geste peut être néanmoins stérile et futile, dans la mesure où des effets positifs à plus long terme sont loin d'être assurés.

Déjà, certains enfants se sont avérés des cas non opérables. Au moins un enfant est décédé à la suite de l'opération. Bref, les résultats médicaux de cette entreprise sont loin d'être reluisants, surtout à long terme, quand on pense que les enfants, pour la plupart, doivent éventuellement retourner dans leur pays et retrouver des conditions très défavorables pour le maintien de leur état de santé.

Le problème majeur soulevé par le projet de Mme Bronstein est qu'il relègue au second plan ce qui devrait constituer une préoccupation majeure de la coopération internationale du Québec en matière de santé. En effet, comme nous l'avons dit plus haut, les vaccinations, l'eau potable, la réhydratation orale et la fourniture de soins primaires, préventifs et curatifs, sont certainement plus importants que la chirurgie cardiaque. L'oeuvre de Mme Bronstein peut malheureusement nous faire oublier cette obligation que nous avons à l'égard des pays moins favorisés de leur venir en aide, non pas dans une stratégie du cas par cas, mais dans une stratégie d'intervention plus globale et communautaire, c'est-à-dire dirigée vers la prévention des problèmes de santé les plus importants.

Le Québec contribue financièrement déjà peu dans le domaine de la santé internationale. Il serait regrettable que cette contribution se limite à des cas isolés, quelque publicisés qu'ils soient. L'oeuvre de Mme Bronstein ne s'inscrit pas dans une démarche globale de santé publique et, à ce titre, même si la générosité de la personne mérite, sur le plan individuel, notre plus haute considération, l'oeuvre comme telle ne peut être reconnue comme valable, sur le plan de la santé publique.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Les victimes de l'avortement*

En marge du débat sur l'avortement à l'émission Droit de parole télévisée le 13 décembre 1985.

LE DÉBAT était centré sur un point de droit légal. Plusieurs interventions attirèrent l'attention sur d'autres points très importants : ainsi, il ne s'agit pas seulement ici d'un choix personnel; la sexualité et la vie humaines ne peuvent pas être réduites au domaine purement privé; le problème de l'avortement ne peut être apprécié sans relation à des valeurs plus fondamentales qui relèvent de notre condition d'hommes et de femmes, même si nous vivons dans une société pluraliste et quelle que soit la religion que nous professons.

Un exemple : le Japon, le premier pays qui, en 1948, libéralisa l'avortement au point d'en faire un, ou même le moyen normal de contrôle des naissances. Le Japon n'est pas un pays chrétien; les Japonais ne sont pas soumis aux normes de la morale chrétienne. Pourtant, de nombreux rapports et sondages d'opinions ont démontré qu'une immense majorité de femmes japonaises ayant recours à l'avortement se sentent coupables d'une faute. Le docteur Kaseki disait que 75 % des femmes interrogées avaient honte de ce qu'elles avaient fait, de même que leurs maris. Le Dr H. van Straelen, pendant plus de 30 ans professeur au Japon, a fait des déclarations dans le même sens, de même que d'autres médecins japonais. Le professeur van Straelen écrivait que la nation japonaise déplore la législation de l'avortement établie au pays; une critique violente en a été faite dans les médias d'information.

Combien de femmes ignorent qu'en plus de leur futur bébé avorté, elles sont elles-mêmes les victimes de l'avortement ? On leur cache les risques graves et les conséquences néfastes de l'avortement. Il y a les avorteurs et certains médecins et psychologues qui disent que l'avortement est sûr et simple, sans conséquence grave, et qu'il est vite oublié; ceux-là, ordinairement, ont perdu tout contact avec leurs patientes. D'autre part, il y a les médecins, gynécologues et psychologues, plus nombreux, qui dévoilent les risques et conséquences graves de l'avortement, les complications immédiatement apparentes ou qui surviennent plus tardivement, d'ordre physique ou psychologique : infections causées par les morceaux de foetus restés dans l'utérus, perforation de l'utérus, lacération du col utérin, thrombose ou embolie, troubles menstruels et possibilité de péritonite ou encore de stérilité, dommages aux organes génitaux accroissant le risque de grossesses extra-utérines et de prématurité des enfants suivants, propension aux fausses couches causée par la dilatation forcée du col de l'utérus; et même lorsqu'il n'y a pas de complications spécifiques, l'avortement provoque chez la femme un profond bouleversement de tout l'organisme qui doit s'adapter à des brusques modifications hormonales, circulatoires et bio-chimiques. La femme avortée peut aussi subir un changement de personnalité, devenir agressive contre elle-même et contre le père de l'enfant; elle peut souffrir de dépression avec sensation de culpabilité pouvant aller jusqu'à une profonde psychose.

Pour le moment, on ne peut déterminer avec certitude à quel moment commence la vie humaine, quand le foetus devient un être humain. Mais tous admettent que, dès la conception, on a affaire à un être différent de la mère, que dès le début, il s'agit d'une vie humaine en devenir, d'un être humain en voie de formation qui commande le respect et demande la protection des autres êtres humains, et spécialement de sa mère. Cet être en gestation possède une valeur indiscutable, a sa propre histoire qui commence, sa propre destinée. Or l'avortement met fin brutalement à ce devenir humain, il détruit dans l'oeuf ce quelque chose de vivant qui, en ce moment, ne possède pas toute la valeur, la dignité et les droits d'un homme mais qui, dans le sein de sa mère, se prépare progressivement et immanquablement à être un jour en acte ce qu'il est déjà en puissance.

Notre attitude face à l'avortement peut influencer notre attitude face aux autres vies qui nous entourent. Pour une société, respecter ou ne pas respecter la vie de l'embryon, c'est faire preuve d'accueil ou d'indifférence à l'égard de la vie, non seulement de la vie qui commence mais aussi de toutes les autres vies humaines.

J'ai une profonde admiration pour cette jeune femme qui, pendant le débat, fit cet aveu : « Je me suis fait avorter deux fois, mais si c'était à refaire, jamais je n'y consentirais. »

Les victimes de l'avortement sont d'abord les futurs bébés avortés qui ne verront jamais la vie; ce sont aussi les femmes avortées gravement blessées dans leur intégrité physique et morale; c'est, enfin, la société dont la conscience morale est engagée sur la pente de la dégradation.

— **ROBERT LAROCHE, p.b.**
Québec, 16 décembre.

■ *Les deux faces de la santé canadienne*

IL Y A neuf ans, je décrochais mon premier emploi grâce à un programme du ministère canadien de la Santé nationale et du Bien-Être social. Durant cette période, j'ai amassé et distribué quantité de documents — nombre d'entre eux publiés par le ministère — attaquant avec virulence l'industrie qui tue le plus de Canadiens par année.

Aujourd'hui, le problème commence enfin à décliner. Or, dans les jours qui viennent, le gouvernement envisagera non seulement de financer sa reprise, mais aussi de l'exporter au tiers monde ! Pour moi, cela ne représente rien de moins qu'une trahison de tous les principes prêchés jusqu'à ce jour.

Si l'industrie du tabac est en difficulté, c'est que de moins en moins de gens fument. Le gouvernement n'a pas à y remédier, ni en comblant le déficit des compagnies jusqu'à ce qu'elles atteignent un « profit raisonnable », ni en se faisant soudain promoteur de tabac en pays sous-développés (la santé de ces gens-là importe moins que la nôtre, je suppose ?).

Il est absurde que le Parlement envisage de dépenser plus de $ 100 millions à l'encontre de ses propres campagnes anti-tabac (au budget fort moindre, doit-on le souligner). Ironiquement, le ministère de la Santé et du Bien-Être a déjà calculé que les pertes dues au tabac coûtent à l'économie canadienne $ 2.7 milliards de plus que ce qu'il rapporte en taxes. Il me semble que même une fraction de ce montant constituerait une aide bien plus substantielle pour les fermes qui accepteraient de cultiver autre chose à mesure que la consommation baisse, non ?

— **CHARLES MONTPETIT**
Montréal, 15 décembre.



À Montréal, de plus en plus, les gens bouquinent le soir. Tôt ou tard...

RENAUD BRAY

jusqu'à minuit !

7 soirs par semaine

5219, Côte-des-Neiges — 342-1515

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	**(514) 844-3361**
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	**(514) 844-3361** ou (514) 332-3890
Québec	(418) 687-2034
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4645
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL !

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Avocat

signifié à Me Leclaire un refus officiel de lui permettre l'entrée aux États-Unis. Il fut notamment fait mention de l'appartenance de Me Leclaire au Mouvement Socialiste Québécois mais de fait, l'avocat n'a plus sa carte de membre du M.S.Q. dont il ne fut membre que pendant trois mois.

Depuis 1970, a expliqué hier au DEVOIR Me Leclaire, j'ai effectué de fréquents voyages outre-frontière; j'y ai des parents possédant la citoyenneté américaine, ces gens ont le droit de recevoir des visiteurs. Le fils de la malade, M. George Halaz, est fils d'un éminent musicien qui a fui la Hongrie en 1956; son parrain est nul autre que Pierre-Elliot Trudeau! M. Halaz, qui pourrait témoigner des intentions non malveillantes de son cousin, a immédiatement entamé des discussions avec un conseiller juridique pour obtenir que Me Leclaire puisse être admis sans délai indû dans le pays voisin. Quand M. Halaz a appelé le fonctionnaire américain à Dorval, ce dernier, selon Me Leclaire, a refusé de lui parler.

Derrière ce refus d'admettre Me Leclaire, une loi qui date de 1952: le *Immigration and Nationality Act* — c'est de cette loi qu'a découlé la liste noire où figuraient des artistes aussi célèbres que Yves Montand, Simone Signoret et Charles Chaplin. Il s'agit d'une loi qui a pu être mise en veilleuse à quelques reprises, d'une loi à laquelle l'administration Reagan aurait tendance à se référer plus fréquemment face aux personnes présumées « inadmissibles ».

De son bureau de Buffalo, siège du bureau d'examen (Examination Section) qu'il dirige, M. Benedict Ferro a précisé hier au téléphone que 33 catégories de personnes peuvent être visées par la Loi adoptée en 1952: ceux qui possèdent un dossier judiciaire; les prostitué(e)s; les drogué(e); les anarchistes; les membres du Parti Communiste, ceux qui ne sont pas munis des documents requis ou qui n'ont pas l'argent suffisant pour assumer les frais de séjour, etc. M. Ferro refuse de parler de cas particuliers, un collègue de Burlington (Vermont) étant autorisé à commenter ces dossiers.

M. Ferro a cité hier les plus récentes statistiques sur les postes sis entre l'État de New York et le Canada: en 1985, il y a eu 35,000 personnes refoulées tandis qu'approximativement 30 millions de personnes étaient autorisées à séjourner aux États-Unis! Les refus sont reliés, selon lui, à l'une quelconque des 33 catégories de personnes « inadmissibles » aux États-Unis ou à des informations additionnelles qui peuvent avoir été transmises aux préposés aux douanes, aux fonctionnaires de « Immigration and Naturalization ». Il y a moyen d'en appeler de ces refus en demandant qu'un juge américain d'immigration se saisisse du cas et la durée de ces procédures dépend de plusieurs facteurs (parfois, certains des juges sont immédiatement disponibles dans les postes-frontières).

Me Leclaire est en colère et inquiet: « tous les pacifistes, comme ceux qui ont contesté la mise à l'essai des missiles Cruise, tous ceux qui contestent les décisions de Reagan » pourraient être bloqués à la frontière, « même s'ils appartiennent à des mouvements dont l'existence est parfaitement légale ». L'émission *Le Point* de Radio-Canada consacrait un dossier, le 22 octobre dernier, à ce phénomène; l'un des interviewés était le Dr Paul Cappon, scientifique que les Américains avaient refoulé pour ses affinités avec des mouvements s'opposant à la prolifération du nucléaire.

Qui a bien pu transmettre aux Américains la liste (non mise à jour) des membres du Mouvement Socialiste Québécois que préside Marcel Pepin? demande encore Me Leclaire, qui fait aussitôt allusion à la formation récente, au Canada, d'une agence (civile) de sécurité. L'ampleur des pouvoirs de cette agence de renseignement — une CIA canadienne, dit-on couramment — peut laisser soupçonner qu'il y eut communication de renseignements aux services américains d'immigration, déclare l'avocat montréalais qui veut saisir l'ambassade américaine à Ottawa ainsi que le ministère canadien des Affaires extérieures du refus qu'on lui a signifié. Me Leclaire espère qu'en cette matière le gouvernement Mulroney ne se montrera pas « à la remorque des États-Unis ». Les droits reconnus en principe par la charte québécoise et la charte canadienne des droits sont annihilés, selon Me Leclaire, par des décisions arbitraires comme celle qui vient de le toucher; il a entre autres l'intention de fouiller les implications des accords d'Helsinki par lesquels des pays comme l'URSS, les États-Unis et le Canada s'engageaient à promouvoir la libre circulation des idées et des personnes.

Le 31 décembre, Michel Leclaire avait un billet pour le vol 750 en partance pour New York. Aux douanes de Dorval, on lui a dit: « Il faut qu'on vous parle ». S'ensuivit un échange avec le directeur du Immigration and Naturalization Service à Dorval, M. J.C. Wilson qui se termina par un « non » au voyage projeté.

Le consulat général des USA à Montréal avait suggéré au DEVOIR, hier, de s'adresser aux spécialistes américains de l'Immigration and Nationality Act, à Dorval. Dorval en référa plutôt à Buffalo et c'est finalement M. Ferro qui répondit aux questions. Pour Me Leclaire, l'un des aspects les plus cocasses des événements survenus mardi à Dorval demeure que M. Wilson lui a lu des extraits de la Loi américaine sans vouloir lui montrer la Loi! En quoi puis-je bien être un danger pour la sécurité des USA, persiste à redire Me Leclaire, alors que je me rends au chevet d'une tante qui a subi un grave accident ?

◆ Fonction publique

tre dans la fonction publique la même crise que dans l'Église catholique », souligne-t-il en entrevue à son bureau de la rue Saint-Pierre à Québec : « On a vu des tas de gens partir dans le décor à mesure que le pouvoir en disparaissait. On s'est retrouvé avec l'essence de l'Église, c'est-à-dire la pastorale et la religion. L'Église a abandonné un tas d'activités. »

Certes, tous les hauts fonctionnaires interviewés reconnaissent que l'État n'a plus, lui non plus, les moyens financiers d'accomplir à la place des citoyens et compagnies un grand nombre d'activités, tout en continuant en outre à être à la fois le rédacteur de règlements, l'arbitre, l'attaquant et le gardien de buts.

Donc, il y aura des cassures.

Comment s'en sortir ? « À mon avis, c'est une série de formules que ça prend », répond un haut fonctionnaire qui résume bien les propos des autres personnes interviewées.

D'une part, note M. Roch Bolduc, ne faudrait-il pas faire défrayer par les contribuables un certain nombre de services de l'État qu'ils ont toujours obtenus gratuitement ? « La demande est illimitée quand c'est gratuit », de souligner l'ancien sous-ministre. Les gens paient bien l'eau qu'ils utilisent.

D'autre part, tant M. Bolduc que l'ancien directeur de la Planification Roland Parenteau parlent de l'évaluation du rendement des hauts fonctionnaires et de « l'amélioration du climat dans la fonction publique ». De l'entreprise privée, devrait-on emprunter le concept de rémunération selon les tâches plutôt que selon le nombre d'années de services dans la fonction publique ? « Dans l'entreprise privée, quand on veut conserver un employé efficace qui donne satisfaction par rapport à tel autre employé, on prend les moyens de le rémunérer », note M. Parenteau.

Pourtant, dans ce dilemme entre l'efficacité et la sécurité d'emploi, la plupart des grands commis interviewés soulignent « qu'il est bon d'avoir vécu plusieurs expériences dans la fonction publique » et que l'embauche à contrat de hauts fonctionnaires pour une période fixe de temps n'a pas donné des résultats concluants. Le passage constant du public au privé, puis le retour au public ne leur paraît pas réaliste.

Plusieurs observateurs notent par ailleurs que, malgré la lourdeur de la machine, des initiatives sont parfois prises par des individus moins timides et que ce peut être là, durant le prochain quart de siècle, une issue à l'enlisement : que ce soit le programme OSE, bien analysé il y a quelques années dans la revue *Communication information* ou le travail de certaines « missions » mises sur pied depuis quelques années, voilà des cas qui sont souvent mentionnés dans les témoignages recueillis ces derniers mois.

Comme le note Roland Parenteau, « à une époque où la philosophie générale en est une de retrait de l'État, les fonctionnaires sont frustrés parce qu'on leur demande simplement de gérer des programmes ». Il existe plus d'autonomie et donc plus de défis dans les sociétés d'État. C'est pour cela que certains hauts fonctionnaires s'y retrouvent après avoir été sous-ministres.

Me Jean Keable note en outre que la machine administrative elle-même peut accélérer son rythme de croisière si un dossier devient brûlant. Il donne l'exemple d'une société d'État à propos de laquelle « un décret de nature financière a été exécuté en deux jours au lieu de 15 puisqu'il était perçu comme vraiment nécessaire aux yeux de l'administration publique et des décideurs politiques ». Il s'agissait de fournir de l'argent comptant à une société d'État momentanément en panne sèche.

« Les gens n'osent plus prendre d'initiatives », notent la plupart des fonctionnaires interviewés. C'est que les contrôles vont très loin, à l'intérieur de la « salle des moteurs ». Réal Barnabé donne même l'exemple d'un organisme autonome dont les membres sont nommés par l'Assemblée nationale, la Commission d'accès à l'information, qui doit suivre la réglementation de la Commission de la fonction publique en matière d'embauche. Voilà donc un tribunal administratif de nature quasi-judiciaire dont le budget est fixé par le ministre responsable et dont la moindre dépense d'envergure est soumise à la réglementation du Conseil du Trésor. Difficile de cette façon d'embaucher les consultants les plus compétents à l'extérieur de la « banque » des fonctionnaires en disponibilité. Impossible de décider ou non d'introduire l'informatique à la Commission d'accès à l'information sans avoir obtenu l'avis préalable du ministre responsable et les autorisations du Conseil du Trésor. Comme disait Bernard Bonin, cesser d'émettre des centaines de pages de directives, c'est peut-être une façon de cesser de s'enfoncer dans le cul-de-sac.

Le deuxième quart de siècle semble cependant mieux lancé depuis quelques mois par la volonté, exprimée par les décideurs politiques, d'implanter « des mécanismes d'imputabilité » au sein de la haute fonction publique. En entrevues, les mêmes propos reviennent souvent : certains hauts fonctionnaires sont passés à des sociétés d'État parce qu'ils pouvaient y trouver de plus grands défis, mus par leur propre initiative et non limités entièrement par les procédures définies par les organismes centraux. Ceci paraît paradoxal dans la mesure où ces hauts fonctionnaires semblent eux-mêmes souhaiter activement « suffisamment de corde pour se pendre » ! La nouvelle génération de décideurs politiques, moins marquée par les abus des années 40 et 50, pourrait bientôt donner aux organismes centraux de la fonction publique l'occasion de modifier les règles et procédures pour valoriser les initiatives prises par les hauts fonctionnaires sectoriels.

FIN

◆ Mutuelle

rances est la solution qui a été retenue et qui sera expliquée aux membres de l'UMQ à la fin du mois.

Forcées par le gouvernement québécois depuis 5 ans à aller en soumissions publiques pour procéder au renouvellement de leurs contrats d'assurances, les 1,500 municipalités du Québec négocient aujourd'hui avec un seul courtier, Pratt et Morissette.

Il en est ainsi parce que depuis l'entrée en vigueur de cette nouvelle disposition de la Loi sur les cités et villes, toutes les compagnies qui assuraient jadis les municipalités ont tour à tour décidé de quitter ce champ de compétence pour éviter de s'embourber dans un processus de soumissions publiques qu'ils considèrent contraire à leur pratique courante.

De huit qu'ils étaient en 1979, le nombre de compagnies qui assuraient les municipalités du Québec a chuté à trois en 1984, puis à un seul au début de 1985.

Selon M. Jean Corbeil, le président de l'Union des municipalités du Québec, cette situation monopolistique est à l'origine de la hausse spectaculaire des primes d'assurances qui seront payées par les municipalités au cours de l'année 1986. On parle ici d'augmentations variant entre 300 et 600 % par rapport à 1985.

À Anjou, par exemple, les primes payées en 1985 se sont élevées à $ 70,000. Elles atteindront $ 340,000 cette année. Du côté de Montréal-Nord, les primes payées par le conseil de ville se sont chiffrées à $ 88,000 l'an dernier. Elles auraient grimpé à $ 687,000 cette année n'eut été de la décision du maire Yves Ryan de faire bande à part et de procéder à la création d'un fonds d'assurance de l'ordre de $ 500,000 à même le budget de la ville, tout en assumant désormais tout le champ de la responsabilité civile globale.

« Cette situation est intolérable et elle doit cesser », lance M. Corbeil. C'est pour cette raison que nous avons donné mandat à M. Paul-André Mailloux d'étudier quels pourraient être les moyens susceptibles d'être mis de l'avant pour se sortir de cette situation ».

« Nous lui avons évidemment demandé de voir si de telles augmentations pouvaient se justifier et de constater si le nombre de réclamations était aussi élevé qu'on semble le prétendre. Nous pensons que non, mais nous voulons quand même faire une étude pour en avoir le coeur net ».

« Pratt et Morissette nous expliquent que ces hausses sont attribuables aux conditions du marché et au risque de plus en plus grand que représentent les municipalités pour les assureurs. J'ai personnellement de la difficulté à concevoir que nous soyons tout à coup devenus un risque aussi considérable », ajoute ironiquement le maire d'Anjou.

L'étude de M. Mailloux devrait être complétée vers la fin du mois de janvier, mais Jean Corbeil affirme d'ores et déja que la principale recommandation de son rapport sera d'enclancher le plus rapidement possible le processus de création d'une société mutuelle d'assurance pour les municipalités.

Grâce à cette institution, les municipalités de la province deviendront les actionnaires majoritaires de leur propre compagnie d'assurance. Aux dires de M. Corbeil, la prime de départ sera vraisemblablement la même que celle payée en ce moment, mais au fur et à mesure que les opérations iront de l'avant, des modifications à la baisse surviendront pour tenir compte de la situation exacte qui prévaut.

À Montréal-Nord, où l'augmentation frisait les 677 %, des études ont démontré qu'au cours des cinq dernières années les assureurs de la ville n'avaient déboursé que $ 190,000 et que l'expérience des 70 dernières années était tout aussi favorable.

« On est donc en droit de se demander comment une pareille augmentation pourrait se justifier autrement que par la situation monopolistique qui régit le marché depuis l'an dernier », de préciser une nouvelle fois le maire Corbeil, lui-même un assureur de formation.

◆ Diagnostic

cophones d'arriver en 13e dépassent, en moyenne, à peine la moitié de celles des anglophones dans les mêmes écoles (...) La situation dans les écoles (mixtes) où les francophones sont majoritaires n'est guère meilleure que dans celles où ils sont minoritaires ». Les anglophones de ces mêmes écoles atteignent pourtant la 13e année dans la même proportion que les autres francophones, soit environ 30 %.

« L'effet de l'école mixte pour les francophones, observe-t-on, est de réduire leurs chances non seulement par rapport aux anglophones du même établissement mais aussi par rapport aux francophones dans le reste de la province: de 69 % pour 1979-1980 pour la province à 55 %. Comme la moyenne provinciale inclut les écoles mixte, le décalage par rapport aux seules écoles anglaises est plus grand ».

On appelle « mixte » l'école qui, sous une administration unique, généralement anglophone, dispense des programmes en français et en anglais. On comptait en 1981-1982, 30 écoles secondaires de ce type recevant 18,901 anglophones et 6,197 francophones. Les 19,837 autres francophones fréquentaient des écoles françaises homogènes dont certaines cependant cohabitaient avec des entités anglaises.

En pratique, ces écoles n'offrent pas une gamme complète de cours en français au point où, en pratique, l'école ne mérite pas le nom d'école française: 36 % de la clientèle de ces écoles mixtes étaient dans cette situation. L'environnement général de ces écoles est totalement anglais si bien qu'il s'agit rien de moins qu'un milieu d'anglicisation. Sauf exceptions, les « écoles mixtes ne sont aucunement bilingues ».

« Tout porte à croire, conclut-on, que, sauf dans les communautés ou les francophones forment une large majorité de la population, l'école mixte a surtout pour effet de les rendre dans un état où la plupart des élèves francophones courent le risque à brève échéance de devenir des unilingues anglophnes mais en sacrifiant en même temps leurs chances professsionnelles et académiques pour l'avenir ».

Les communautés locales franco-ontariennes sont souvent divisées sur l'opportunité de transformer les écoles mixtes en école homogène. Beaucoup de parents croient en effet que ce type d'école les prépare mieux au marché du travail qui est de toute façon anglais. Les recherches montrent qu'ils n'en est rien: « la maîtrise de l'anglais démontrée par la génération actuelle des jeunes franco-ontariens est telle qu'ils n'ont aucunement besoin de fréquenter une mixte pour améliorer leur anglais. Ces écoles nuisent tellement à la poursuite des études des matières académiques qu'il devient même fort probable que, pour l'étudiant moyen, la maîtrise de l'anglais est moindre lorsqu'on étudie en anglais que si l'on étudie entièrement en français dans une école homongène de langue française ».

◆ Libye

des liens familiaux avec des ressortissants libyens.

Il a ajouté que du fait de l'absence de relations diplomatiques avec la Libye, les possibilités de venir en aide ces ressortissants américains seraient « très limitées ou inexistantes » en cas de problèmes.

Selon le département d'État, les Américains qui se trouvent encore en Libye malgré les mises en garde répétées de Washington se répartissent en trois catégories : des parents (conjoints) de citoyens libyens, des employés de sociétés pour l'essentiel libyennes ou de pays tiers, et les familles de ces derniers.

Enfin, face à la réticence des pays européens à adopter des sanctions contre la Libye, le porte-parole a souligné que Washington n'avait pas à proprement parler lancé un appel formel en ce sens à ses alliés.

« Il s'agit d'un processus qui est en cours depuis longtemps, ce n'est pas un appel soudain à des sanctions particulières », a déclaré M. Redman, qui a toutefois estimé que la communauté internationale devait « faire face et prendre des mesures »' contre le terrorisme.

Par ailleurs, les autorités judiciaires italiennes qui enquêtent sur l'attentat de la semaine dernière à l'aéroport de Rome vont lancer un mandat d'arrêt international contre Abou Nidal, chef d'une fraction palestinienne pro-libyenne et dissidente de l'OLP, ont écrit, hier, des journaux italiens. Le juge Domenica a refusé de confirmer ou démentir ces informations.

Le magistrat a ordonné une enquête pour déterminer si, comme on le pense, il existe en Italie une importante cache d'armes qui aurait permis d'armer non seulement les terroristes du Proche-Orient et ceux des Brigades rouges mais également la mafia, apprend-on de source judiciaire.

Le magistrat a plus particulièrement demandé un rapport de police sur toutes les armes automatiques Kalachnikov de fabrication soviétique qui ont été confisquées au cours des dix dernières années.

Entre-temps, le ministre libyen des Affaires étrangères Ali Triki a écrit dans une lettre adressée au secrétaire général des Nations unies publiée, hier, que les attentats de Rome et Vienne étaient « des outrages sanglants déplorables » que la Libye « condamne vigoureusement ».

Cette lettre contraste étrangement avec les déclarations du chef de l'État libyen, M. Moammar Kadhafi, qui avait affirmé, mercredi, que les attaques étaient justifiées par le raid de l'aviation israélienne sur le QG de l'OLP qui fit 70 morts en octobre dernier. De plus, l'agence libyenne Jana avait salué les attentats comme « héroïques ».

M. Triki accuse les États-Unis et Israël d'une « conspiration américano-sioniste destinée à agresser le peuple socialiste de la Jamahiriya libyenne ». Selon lui, les États-Unis et Israël utilisent « les déplorables outrages sanglants perpétrés à Rome et Vienne comme un prétexte » pour une agression contre la Libye.

Le ministre libyen déclare que la Libye « a réaffirmé à de nombreuses reprises qu'elle condamne de tels actes de terroristes et déclare, comme elle l'a fait par le passé, qu'elle n'est pas impliquée directement ou indirectement dans ces actions regrettables qu'elle condamne vigoureusement ». Il demande au secrétaire général de l'ONU de « prendre les mesures appropriées ».

D'autre part, à Moscou, *Izvesti*, le quotidien du gouvernement soviétique, a pris, hier, fait et cause pour la Libye, dans une première réaction officielle de l'URSS aux attentats de Rome et Vienne, et a accusé les États-Unis de terrorisme d'État.

Le Pentagone étudie la possibilité de raids aériens contre la Libye, écrit le journal, alors que les accusations visant ce pays n'ont rien à voir avec la réalité.

Pour *Izvestia*, la campagne de calomnies anti-libyenne menée par les États-Unis et Israël est destinée à manipuler l'opinion publique et doit servir à justifier à l'avenir toute action militaire contre la Libye.

Les États-Unis, affirme le quotidien, veulent aujourd'hui punir le régime du colonel Moammar Kadhafi pour son orientation anti-impérialiste, sa politique de soutien à la lutte de libération nationale des peuples (...) et sa contribution positive à la lutte des peuples arabes pour la liquidation des conséquences de l'agression israélienne.

Il s'agit là de terrorisme ouvert, élevé au rang de terrorisme d'Etat, conclut le journal.

Cependant, à New-York, les membres d'équipage de la compagnie d'aviation israélienne El Al ont reçu une protection rapprochée entre l'aéroport Kennedy de New-York et leur hôtel à la demande du gouvernement israélien, rapportait, hier, le quotidien *Daily News*.

Quelques minutes après l'arrivée d'un Boeing-747 d'El Al à New- York, des policiers vêtus de gilets pare-balles sont venus chercher les membres d'équipage, qui sont partis dans un cortège de sept voitures, dont deux camions armés. Des policiers ont assuré une protection des Israéliens jusqu'à leur arrivée à l'hôtel.

De plus, à Damas, la Syrie a promis, hier, de soutenir la Libye en cas d'attaque américaine ou israélienne en guise de représailles après les attentats terroristes de la semaine dernière contre la compagnie israélienne El Al.

La Syrie étendra son soutien à la Libye par tous les moyens possibles, dont le soutien politique et militaire, dans le cas d'une agression quelle qu'elle soit, a déclaré une source gouvernementale autorisée selon l'agence de presse syrienne officielle Sana.

4 janvier

par la PC et l'AP

1983: le gouvernement français élabore une série de mesures antiterroristes pour faire face à l'accroissement des attentats en Corse.
1973: des cambrioleurs s'emparent de nombreux tableaux au Musée des beaux-arts de Montréal: un Rembrandt fait partie du butin.
1967: fondation de la station de radio CHVD, à Dolbeau.
1948: la Birmanie accède à l'indépendance.
1824: naissance à Newcastle, au Nouveau-Brunswick, de Peter Mitchell, premier ministre, sénateur et Père de la Confédération.
1648: premier acte notarié portant la signature du sieur de Maisonneuve octroyant à Pierre Gadois, laboureur, une terre de 20 perches de front sur 200 de profondeur à Ville-Marie.
Ils sont nés un 4 janvier: l'écrivain allemand Jacob Grimm (1785-);l'actrice Debbie Reynolds a 53 ans; Louis Braille, inventeur d'un système d'écriture à l'usage des aveugles (1809); Sir Isaac Newton, découvreur de la loi de la gravité universelle (1642).

5 janvier

par la PC et l'AP

1969: une sonde soviétique est lancée en direction de la planète Vénus, qu'elle atteindra quatre mois plus tard.
1964: le pape Paul VI et le patriarche Benedictos de Jérusalem se rencontrent sur le mont des Oliviers, marquant la première entrevue entre les chefs des Eglises romaine et orthodoxe orientale depuis cinq siècles.
1895: le physicien allemand Wilhelm Roentgen découvre les rayons X.
1762: mort de la tsarine Elizabeth. Pierre II monte sur le trône de Russie.
1470: Charles le Téméraire est tué devant Nancy.
Ils sont nés un 5 janvier: le chancelier allemand Conrad Adenauer (1876); le roi Juan Carlos d'Espagne (1937—).



UN REGARD NEUF SUR LE MONDE

...regard neuf parce qu'il y a du sang neuf au journal Le Devoir! Une nouvelle équipe de journalistes dynamiques et chevronnés qui s'ingénient à tamiser la masse d'information quotidienne pour ne vous en livrer que l'essence. Une substance digne d'intérêt. La meilleure vue d'ensemble des événements dans le monde politique, social et culturel.

Un regard neuf sur les affaires

Avec la récente publication d'un nouveau cahier exceptionnel: Le Devoir Économique, le journal Le Devoir devient le seul quotidien à vous offrir un contenu économique et financier exhaustif. Tout y est! À tous les jours! Dans une mise en page intelligemment structurée, pour un maximum d'efficacité et un minimum de temps de lecture.

Jetez-y un coup d'oeil! Le Devoir pourrait bien être le seul quotidien dont vous ayez besoin désormais...ABONNEZ-VOUS!

LE DEVOIR ESSENTIEL!

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 4 janvier 1986

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ Canadair fait une percée en Chine avec la vente de trois Challenger 601

L'entente d'achat de trois *Challenger 601* par la République populaire de Chine annoncée à la fin d'octobre a été confirmée hier au cours d'une cérémonie tenue au siège social de Canadair à Montréal.

Le président du conseil d'administration et président directeur général de Canadair, M. Pierre Des Marais II, a commenté la vente vivement concurrencé par d'autres avionneurs, en soulignant l'importance qu'elle revêt pour le potentiel de commercialisation des *Challenger*. Il a en outre fait remarquer que la vente est d'autant plus importante qu'elle allonge la liste croissante des achats de *Challenger* par des gouvernements.

On prévoit que les livraisons à la Chine s'échelonneront du mois d'août au mois d'octobre.

■ Chevron fore en Mer de Beaufort

L'Administration du pétrole et du gaz des Terres du Canada a autorisé la société Chevron Resources Limited à forer un nouveau puits de reconnaissance à proximité du rivage de la mer de Beaufort.

Le forage qui devrait débuter le 31 janvier 1986, se fera à partir d'une île artificielle. Le puits devrait atteindre une profondeur totale de 3,350 mètres.

Le puits Chevron Trillium North Ellice L-39 est foré conformément à un accord d'amodiation avec la Trillium Exploration Corporation et l'Aberford Resources Ltd.

■ Tiverton prend le contrôle de Fulcrum

La société Tiverton Petroleums Ltd. de Calgary a annoncé hier qu'elle avait acquis plus de 95 % des actions ordinaires de l'entreprise d'exploration Fulcrum, au terme de son offre publique d'achat colse le 30 décembre dernier.

Tiverton prévoit acquérir toutes les actions restantes de sorte à faire de Fulcrum une filiale à propriété unique.

■ Totec s'inscrit en Bourse

Les actions du Groupe Totec Inc. seront inscrites à la cote de la Bourse de Montréal à l'ouverture des affaires lundi prochain, à la suite d'un premier financement public de un million d'actions ordinaires à un prix unitaire de $ 2, réalisé à la faveur du Régime d'épargne-actions du Québec.

Totec est une société de gestion et de portefeuille oeuvrant principalement dans les secteurs de la santé dentaire et des produits de sécurité. Ses quatres filiales, toutes en propriété exclusive, sont Canada Dentaire Inc., Adhoc Informatique Inc., Modument Inc. et Totec (1985) Inc.

Le nouveau titre apparaîtra dans nos pages financières sous le nom abbrégé *Gr. Totec.*

■ Lavintech: C'est pour mardi

Les nouveaux actionnaires de la jeune société Lavalintech pourront suivre les hauts et les bas de leur titre à compter de mardi prochain alors qu'il sera ajouté au tableau électronique de la Bourse de Montréal.

La société de recherche issue du Groupe Lavalin d'ingénierie-conseils complétait récemment la vente au public de deux millions d'unités de capital-actions à la faveur du régime d'épargne-actions du Québec. Chaque unité, offerte au prix de $ 5, comportait une action ordinaire et un demi-bon de souscription permettant d'acquérir une action supplémentaire au prix de $ 5.50 d'ici 1990.

Les transactions sur les actions ordinaires et les bons de souscriptions apparaîtront dans nos pages de Bourse sous le nom abrégé de *Lvltec* et *Lvltec.wt*, respectivement.

■ Mackenzie Financial fractionne

Les actionnaires de la société Mackenzie Financial Corporation de Toronto ont approuvé hier le fractionnement par trois de leurs actions ordinaires. Le fractionnement sera effectif à la fermeture des affaires le 17 janvier prochain.

■ Nomination de Jean-Claude Delorme

M. Jean-Claude Delorme, président et chef de la direction de Téléglobe Canada, a été promu président du conseil consultatif du Centre pour le Développement des Télécommunications, à l'occasion de sa première réunion tenue à Genève récemment.

Le Centre, qui relève de l'organisations des Nations Unis, apporte une expertise et un support technique aux pays en voie de développement pour l'établissement de réseaux téléphoniques.

Les observateurs croient que 1986 sera l'année des entreprises de ressources

Les titres miniers sont surévalués

PAUL DURIVAGE

« Les titres miniers sont nettement surévalués et il faudra une économie très forte pour porter les prix des métaux à des niveaux suffisants simplement pour justifier les cours actuels », soutiennent dans un récent commentaire non équivoque les analystes spécialisés R. M. Cohen et J. G. Richardson de Bache Securities Inc., au moment où nombre d'observateurs soutiennent que la nouvelle année sera celle des entreprises de ressources.

La firme de courtage de Toronto avait de même mis en garde ses clients à l'égard des titres miniers tout au long de 1985. Conseil pertinent puisque les titres miniers ont dans l'ensemble terminé l'année au même niveau qu'ils l'avaient amorcée. Sur une base comparative, leur performance est même nettement décevante, le marché boursier ayant dans son ensemble progressé de près de 20 % au cours de la même période.

« Les investisseurs se tournent maintenant vers 1986. Le rebondissement tant attendu des prix des métaux se matérialisera-t-il ? Les compagnies minières feront-elles suffisamment de profits pour remettre leur bilan dans un état convenable ? À notre avis, ce ne sera pas le cas », déclarent MM. Cohen et Richardson.

Selon eux, la remontée actuelle des prix de l'aluminium et du cuivre devrait se poursuivre au début de 1986 seulement, cependant que les perspectives pour les prix de l'argent, du zinc et le plomb sont toujours sombres. Plus précisément, ils croient que les prix de l'argent et du zinc vont augmenter par rapport par leurs niveaux « ridiculement bas » actuels, mais seulement de manière à garder les mines ouvertes. Malgré le bas prix qui lui est accordé et le fait que les inventaires sont combles, la production de plomb se poursuivra par ailleurs.

Considérant les cours actuels des titres miniers, les analystes estiment que le jeu n'en vaut pas la chandelle. « Le risque surpasse les possibilités de gains », affirment-ils d'emblée.

La récente remontée des cours, on pense à l'Alcan qui atteignait récemment à près $ 41 après avoir stagné aux environs de $ 31 pour la plus grande partie de 1985, ne les impressionne pas: « Il s'agit d'une hausse purement technique alors que les volumes de transaction demeurent relativement faibles. Il n'y a encore aucune évidence d'une amélioration fondamentale dans la demande pour les matières premières. »

D'ailleurs, Bache continue de recommander la vente des actions d'Alcan: « Pour justifier le cours actuel de $ 40 l'action, il faudrait que le prix du lingot atteigne près de 65 cents ». Or, leur pronostic le plus optimiste est de l'ordre de 55 cents la livre d'aluminium en moyenne pour l'année en cours. À ce prix, Alcan pourrait réaliser un bénéfice annuel d'au plus $ 1 US par action.

Il faut dire que les opinions concernant Alcan sont fort partagées dans la communauté financière. Des analystes américains prévoient des bénéfices de l'ordre de $ 3 US à $ 6 US pour l'année en cours, ce qui ferait du titre une réelle affaire. Par contre, Ray Goldie de Richardson Greenshields du Canada rejoint les vues de ses collègues de Bache en avançant le chiffre de $ 1.10 US. Ce dernier souligne qu'il faut plusieurs mois avant qu'une augmentation du prix de l'aluminium ne se répercute sur les bénéfices d'Alcan.

MM. Cohen et Richardson sont par ailleurs sceptiques quant aux possibilités qu'Alcan puisse acquérir tout le capital-actions de Spar Aerospace: « Il en coûterait plus de $ 200 millions US, ceci au moment où Alcan doit emprunter pour payer ses dividendes. »

Chapeau par contre à l'acquisition récente des facilités de production de gallium de la compagnie d'alumium suisse Alusuisse: « Le minutage est excellent alors que Noranda vient aussi de prendre une participation dans Nova Crystal, une compagnie fermée impliquée dans la production de cristaux de gallium ». Le gallium est un substitut de meilleure qualité aux plaques de silicone pour la fabrication de circuits intégrés.

À propos de Noranda, les analystes parlent de réel désastre. Ils blâment en effet la compagnie de se défaire de ses meilleurs actifs pour atteindre son objectif de réduire sa dette par près de $ 1 milliard. C'est ainsi qu'elle a vendu récemment ses intérêts dans Placer pour $ 335 millions.

Aux investisseurs qui seraient tentés d'investir dans Noranda pour profiter d'une quelconque hausse du prix du zinc, ils conseillent plutôt la société productrice Brunswick. Pour l'aluminium, ils y préfèrent encore l'Alcan. Quant à jouer le zinc, aussi bien mettre ses épargnes dans Falconbridge Copper.

Car les analystes miniers de Bache ne sont pas que négatifs. Ils soulignent en effet que Falconbridge demeure l'une des compagnies les mieux gérées de l'industrie. Inco et Cominco sont aussi notés favorablement pour la réduction de leur dette. Ils ne sauraient par contre encore recommander l'achat d'actions de Falconbridge, tandis que Inco et Cominco font toujours l'objet de recommendations de vente.

Datagram a presque doublé ses ventes, à $ 10 millions, en 1985

JOCELIN DUMAS

L'entreprise de haute technologie Datagram de Boucherville prévoit une augmentation de ses ventes de l'ordre de 65 % au terme du présent exercice financier se terminant le 31 mai 1986, ce qui les portera à tout près de $ 10 millions.

Les ventes de $ 5.9 millions réalisées au cours de l'exercice 1985 représentaient presque le double de celles de l'exercice précédent et Datagram désire maintenir le même rythme de croissance, a indiqué au DEVOIR ÉCONOMIQUE son président et chef de la direction, M. Pierre Pharand.

Pour répéter une performance semblable, la compagnie a décidé d'investir de façon importante dans l'expansion de ses marchés. C'est ainsi qu'au cours du premier trimestre de cette année trois nouveaux bureaux de ventes ont été ouverts à Dallas, San Francisco et Toronto.

Simultanément, on a procédé à une campagne de publicité intensive tant au Canada qu'aux États-Unis pour vanter les mérites de la nouvelle gamme de produits STEAMER (DM-400) lancée cette année. Ces produits sont des multiplexeurs statistiques de hautes performances doublés d'un compresseur de données qui permettent de réduire considérablement les coûts des communications informatiques tout en augmentant les performances du réseau de communications de l'utilisateur.

Ces investissements dans le loppement de marché ont toutefois entraîné des frais supplémentaires importants qui n'ont pu être compensés au premier trimestre par l'augmentation de 37 % des ventes par rapport à la même période de l'an dernier. Le premier trimestre de l'année se sera finalement soldé par une perte nette de $ 135,000.

« Nous avons mal estimé les ventes, concède M. Pharand, elles ont été plus lentes que prévu à partir mais nous demeurons confiants de récupérer ces investissements par des ventes importantes au cours des troisième et quatrième trimestres de la présente année ».

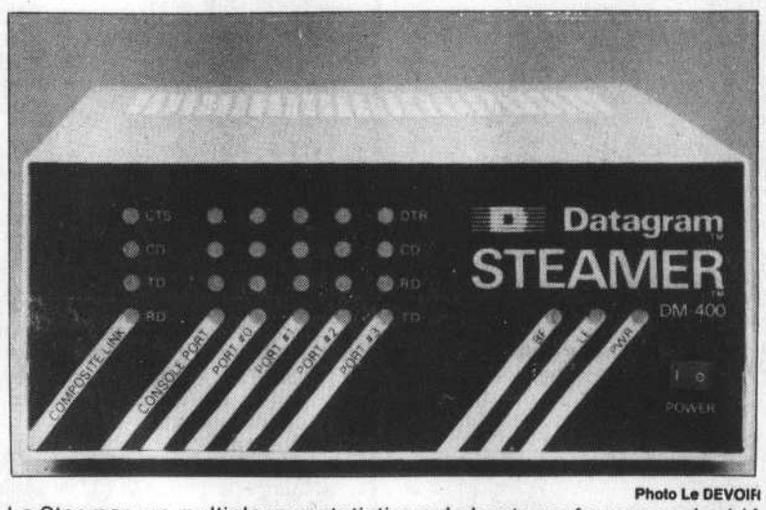


Photo Le DEVOIR

Le Steamer, un multiplexeur statistique de haute performance doublé d'un compresseur de données permettant de réduire considérablement les coûts des communications informatiques tout en augmentant les performances du réseau de communications de l'utilisateur, est en grande partie responsable des succès de Datagram.

Selon M. Pharand, il faut de trois à six mois avant de rentabiliser un nouveau bureau de ventes et il prévoit que ceux ouverts depuis le début de 1985 contribueront aux bénéfices de l'entreprise avant le deuxième semestre.

Les ventes de l'entreprise spécialisée dans le domaine des communications informatiques étaient jusqu'à maintenant distribuées également entre le secteur des multiplexeurs statistiques et celui des systèmes de communication par ordinateurs Burroughs.

Mais avec la gamme des STEAMER, les multiplexeurs statistiques sont appelés à prendre plus d'importance et M. Pharand s'attend à ce que les ventes de ces nouveaux produits comptent pour environ 60 % à la fin du présent exercice.

Datagram vend actuellement de ces STEAMER sous étiquette privée pour la société canadienne Develcon et négocie des ententes semblables avec trois grandes firmes américaines. De nouveaux contrats importants du type OEM (Original Equipment Manufactured) pourraient bien être signés au cours des prochains mois.

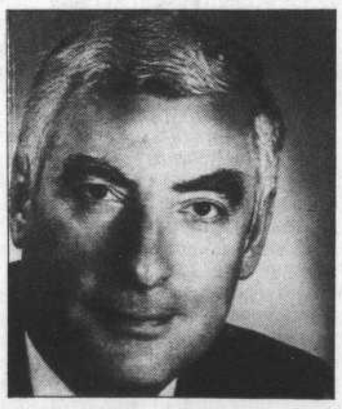
Par ailleurs, Datagram est en train de développer un nouveau multiplexeur doublé d'un compresseur de données encore plus puissant, le DM-1000. Le produit qui pourra relier huit grappes de terminaux comporte deux liens téléphoniques assurant une plus grande fiabilité d'utilisation. M. Pharand prévoit présenter cette innovation en avril prochain dans le cadre de l'exposition « Interface », la plus importante tenue aux États-Unis dans le domaine des communications.

Il note à cet égard que Datagram se trouve en très bonne position sur le marché du multiplexeur statistique pour profiter de sa croissance prévue au cours des prochaines années.

« Depuis cinq ans, il n'y a pratiquement pas eu d'innovation dans ce domaine, souligne-t-il, si ce n'est par la compression de données, une tech-

Voir page 11: Datagram

Pierre Des Marais II devient le président et chef de la direction de Canadair



M. Pierre Des Marais II a été nommé président et chef de la direction par intérim de Canadair.

M. Des Marais est président du conseil d'administration de la société montréalaise depuis octobre 1985. Il a été maire d'Outremont pendant 13 ans et jusqu'à tout récemment, il était le président du conseil d'administration du Comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal.

En annonçant cette nomination, le ministre de l'Expansion industrielle régionale Sinclair Stevens a indiqué que « les liens étroits de M. Des Marais à la ville de Montréal et son implication dans le développement industriel de cette dernière reflètent bien l'engagement du gouvernement à assurer un avenir prospère pour Canadair à Montréal ».

« Dans son nouveau rôle, M. Des Marais guidera par ses conseils la société et appuiera les efforts du gouvernement dans le domaine de la privatisation », a déclaré M. Stevens.

M. Des Marais remplacera à la présidence de Canadair M. Gilbert S. Bennett.

Canadair, une société de la Couronne détenue par la Corporation de développement des investissements du Canada, emploie 4,500 personnes dans quatre usines à Saint-Laurent et Dorval.

Les États-Unis imposent une taxe sur les importations de poisson canadien

OTTAWA (PC) — Le département américain du Commerce a annoncé hier l'imposition de droits de douane de 6.85 % sur l'importation de poisson de fond canadien frais, pour compenser les avantages indus dont bénéficieraient, selon les pêcheurs américains, leurs homologues canadiens.

Le ministre canadien du Commerce extérieur, M. James Kelleher a réagi à la nouvelle en affirmant qu'il était « déterminé, en collaboration avec les provinces et l'industrie canadienne, à faire renverser cette menace à une des exportations canadiennes les plus vitales ».

La recommandation du département américain du Commerce n'est pas définitive. Une décision finale sera prise par la Commission américaine du Commerce international au mois de mai prochain.

Cependant, tant que cette décision finale n'aura pas été rendue, le poisson canadien sera soumis aux droits d'entrée de 6.85 %, droits qui seront remboursés advenant le rejet du nouveau tarif.

Le département du Commerce des Etats-Unis base sa décision sur une étude de 58 programmes canadiens qui, selon une coalition de pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre, représentent une forme de subvention et confèrent aux pêcheurs canadiens des avantages injustes par rapport à leurs homologues américains.

Les pêcheurs américains prétendent notamment que le régime d'assurance-chômage canadien représente une subvention pour les pêcheurs du Canada.

Le département du Commerce ne s'est pas prononcé sur le régime de l'assurance-chômage, mais a jugé que 31 programmes, dont 12 fédéraux et 19 au Québec et dans les provinces maritimes, constituaient une forme de subvention. Parmi ceux-ci, le département inclut les subventions à la construction de bateaux de pêche, l'aide financière préférentielle du gouvernement, l'aide au développement régional.

Réactions

La décision annoncée hier aura pour effet de raviver la bataille entre les pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre, qui réclament des tarifs douaniers plus élevés encore, et les pêcheurs canadiens des Maritimes, qui veulent voir renverser la décision.

Le président de National Sea Products, le plus gros exportateur de poisson de fond, a exprimé sa déception devant la recommandation américaine, tout en s'estimant soulagé que le département du Commerce n'ait pas accordé aux pêcheurs américains le tarif de 10 ou 20 % qu'ils réclamaient.

Selon M. Gordon Cummings, la décision américaine signifie qu'une partie de la hausse des prix du poisson devra être absorbée par les consommateurs, tant canadiens qu'américains. C'est aussi ce que prédit un des dirigeants de l'association des producteurs de poisson de Nouvelle-Ecosse.

Pour le directeur de l'Association des pêcheurs de l'Est du pays, ce sont les pêcheurs qui vont souffrir d'une hausse des prix au détail. Devant l'augmentation, les consommateurs pourraient réduire leurs achats, craint-il.

Quant au président du Conseil canadien des pêcheries, M. Ron Bulmer, il affirme que les exportations canadiennes ne nuisent pas aux pêcheurs ou aux producteurs américains et se dit confiant que les nouveaux droits douaniers seront retirés.

Le Canada a exporté en 1984 pour environ $1 milliard de poisson aux Etats-Unis, dont une valeur de $60 millions en poissons de fond comme la morue et l'aiglefin.

RÉNOVATIONS L'ACADIE VOUS PROPOSE SA VASTE GAMME DE CUISINES
■ CHÊNE ■ PIN ■ ÉRABLE ■ MERISIER ■ MELAMINE ■ STRATIFIÉ
À PRIX RÉDUIT
23 ANS D'EXPÉRIENCE...
NOS SPÉCIALITÉS
• SALLE DE BAINS • SALLE DE JEUX • RAJOUTS • TOUT GENRE DE RÉNOVATIONS
HEURES D'OUVERTURE
SAMEDI ET DIMANCHE 10 h à 17 h
LUNDI À MERCREDI 9 h à 18 h
JEUDI ET VENDREDI 9 h à 20 h
RÉNOVATIONS L'ACADIE
VISITEZ NOTRE VASTE SALLE DE MONTRE 9725 BOUL. L'ACADIE OU
ESTIMATION GRATUITE 337-0702

GRANDE MANOEUVRES INDUSTRIELLES AUX ÉTATS-UNIS

L'achat de RCA par la General Electric est le prototype même de la stratégie de consolidation à l'américaine

CLAIRE BLANDIN et JEAN-FRANÇOIS LACAN
Journalistes au *Monde*

L'activité boursière des Américains paraît, vue de France, saisie par le démon de la démesure. Chaque mois apporte son lot d'OPA, de rachats et de fusions, tous plus fabuleux les uns que les autres. Décembre n'a pas fait exception avec l'annonce de la plus grosse opération réalisée aux États-Unis par des compagnies non pétrolières : $ 6.28 milliards pour le rachat de RCA par General Electric (GE). Un rachat qui sera qui plus est payé au comptant. Quelque 50 milliards de francs. Il est vrai que General Electric, avec ses $ 5 milliards de liquidités, pouvait s'offrir bon nombre d'entreprises. Les occasions ne lui avaient guère manqué ces derniers mois d'Allen Bradley à Hughes Aircraft, mais GE n'était visiblement pas prêt à mettre n'importe quel prix.

Figurant tous deux parmi les premiers fabricants américains de produits grand public et les principaux fournisseurs du Pentagone, General Electric et RCA vont donner naissance — sous réserve que leur fusion soit approuvée, notamment par la commission fédérale des communications — à un « poids lourd » dans ces deux secteurs. GE passera de son rang de neuvième groupe industriel américain à celui de septième, avec un chiffre d'affaires cumulé de près, de $ 40 milliards (sur la base de 1984). Une évolution qui cadre avec la stratégie définie au début des années 80 par General Electric, déterminé à devenir le leader sur ses principaux marchés. Ce qui n'est pas une mince affaire quand on sait que les principaux marchés en question — sans compter une multitude d'activités périphériques — ne recouvrent pas moins d'une quinzaine d'activités chez GE, un conglomérat capable de faire des lave-vaisselle comme des moteurs d'avion, des turbines à gaz comme des scanners, des automates programmables comme du crédit à la consommation.

Ce bric-à-brac apparent s'ordonne en fait autour des trois axes que le groupe a choisi de développer : le noyau dur des activités traditionnelles (électro-ménager, lampes, turbines...); les nouvelles technologies (moteurs d'avion, équipement médical, productique, composants...) et, enfin, les services (crédits, services informatiques, services liés au nucléaire...). Si le premier secteur continue à croître en volume, ce sont, bien sûr, les deux derniers qui dégagent la majorité des bénéfices ($ 2.28 milliards en 1984) : environ 70 % en 1985, quelque 80 % à l'issue de la fusion avec RCA.

Malgré son poids ($ 27.9 milliards de CA en 1984, 330,000 personnes dans le monde), GE fait preuve d'une étonnante souplesse d'adaptation. procédant par accords de coopération pour être présent sur tous les segments de marchés, en Europe et en Asie, comme aux États-Unis, et par prises de participation minoritaires plus que par rachats massifs (RCA sera l'exception qui confirme la règle), GE se fraye ainsi peu à peu son chemin vers le *leadership* qu'il s'est fixé. Une démarche très nette dans la productique, un domaine relativement neuf que GE a choisi de privilégier au début de la décennie 80.

Élément de la stratégie de consolidation, le rachat de RCA va ainsi doter GE d'une position solide dans la télévision où il ne disposait jusque-là que d'une chaîne.

Un heureux hasard plus qu'une volonté déterminée, car si l'on en croit une analyse faite par le magazine *Forbes* en mars 1984, GE était prêt à céder ses activités de diffusion. Mais RCA était une trop belle occasion.

Selon les experts financiers américains, RCA est en effet une bonne affaire. Sensiblement sous-cotées en Bourse, ses actions étaient devenues, depuis un an, une proie rêvée pour les *raiders*, ces spécialistes de l'OPA sauvage. De plus, le président de RCA, Thornton Bradshaw, avait entrepris depuis deux ans un spectaculaire redressement de son groupe, en réduisant son endettement et en concentrant ses activités sur les secteurs les plus rentables : électronique et télévision.

RCA est le premier fabricant américain de téléviseurs et de magnétoscopes avec environ 20 % du marché. Il s'est rapidement imposé dans le secteur des satellites de télécommunications. Mais le coeur du groupe reste la chaîne de télévision NBC. Avec un chiffre d'affaires publicitaires de $ 2 milliards, le *network* a retrouvé depuis cette année la première place dans les sondages, fort d'une clientèle plus jeune et moins populaire que ses deux concurrents.

NBC, qui a été la première chaîne à passer entièrement à la couleur, la première encore à utiliser un satellite pour interconnecter ses 200 stations locales affiliées, vient de se lancer dans la télévision stéréophonique. Développements effectués en synergie parfaite avec RCA, qui fabrique les équipements de réception domestique correspondants. Prudent jusqu'à présent dans sa diversification, NBC a annoncé récemment le lancement d'une chaîne d'informations permanentes pour les réseaux câblés, en concurrence directe avec le Cable News Network de M. Ted Turner. Il est vrai que NBC a obtenu l'exclusivité de la retransmission des Jeux olympiques de Séoul en 1988, qui constituent un programme de choix pour les futurs abonnés.

La chaîne a tenté également d'investir du côté de la production. La fusion de RCA et de MCA (studios Universal), quasiment bouclée il y a un mois, a échoué à la dernière minute devant l'hostilité de la Commission fédérale des communications. En regard de cette activité florissante dans le domaine des médias, c'est, en fin de compte, le secteur électronique grand public de RCA qui reste le plus fragile, à la merci des menaces de *dumping* des industriels japonais ou sud-coréens. C'est sans doute dans ce domaine que réside la complémentarité la plus immédiate entr le groupe de M. Bradshaw et General Electric.

Allant à l'encontre des désirs des socialistes

Robert Hersant achète cinq autres quotidiens

PARIS (AFP) — Le magnat de la presse française Robert Hersant a considérablement étendu vendredi son empire en rachetant cinq quotidiens de la région Rhône-Alpes (centre-est de la France), qui appartenaient au même groupe privé, au mépris de la loi anti-trusts instaurée par le gouvernement socialiste en 1984.

Avec *Le Progrès* de Lyon, *L'Espoir* et *La Tribune* de Saint-Etienne, *Les Dépêches* de Dijon et *L'Indépendant* de Louhans et leurs quatre hebdomadaires dominicaux, M. Hersant détient désormais le monopole de la presse à Lyon et dans ses environs.

Le groupe Hersant se retrouve désormais à la tête de deux grands quotidiens nationaux d'opposition, *Le Figaro* et *France Soir* avec leur suppléments hebdomadaires, d'une quinzaine de quotidiens régionaux, de magazines spécialisés, d'une agence de presse, d'une société de publicité et d'une dizaine d'imprimeries.

Déjà, avant cette dernière opération sur le groupe du Progrès, un lecteur français sur cinq lisait la presse de M. Hersant qui représentait plus de 38 pour cent de la diffusion des quotidiens nationaux et près de 20 pour cent des régionaux.

En continuant d'acheter régulièrement des titres en difficultés, Robert Hersant défie ouvertement le gouvernement socialiste qui, en 1984, avait voulu limiter les concentrations de presse par une loi anti-trusts violemment dénoncée par la droite.

Bien que, pour calmer les esprits, un amendement de dernière minute ait renvoyé les principales dispositions aux lendemains des élections législatives de 1986, des articles applicables immédiatement entendent empêcher toutes nouvelles concentrations abusives.

Dès vendredi soir, le secrétariat d'Etat aux techniques de la Communication indiquait d'ailleurs, dans un communiqué, que le rachat du *Progrès* par le groupe Hersant contrevient à la loi .

D'autant que, depuis 1984, Robert Hersant a continué d'étendre son empire en France et jusqu'en Belgique ou, depuis quelques mois, il détient trois titres rérgionaux et est administrateur minoritaire du quotidien national *Le Soir* de Bruxelles.

Audiovisuel

Il est également entré dans le domaine de l'audiovisuel en créant l'Agence française de Communication (AFC) qui fournit la totalité de l'information à environ 70 radios locales privées, dont un grand nombre sont contrôlées directement ou indirectement par son groupe de presse.

On lui prête aussi l'intention de racheter la chaîne de télévision Antenne-2, qui appartient aujourd'hui au service public, mais que la droite entend privatiser si elle revient au gouvernement à l'issue des élections législatives de mars prochain.

Toutefois le gouvernement socialiste pourra difficilement faire aboutir un probable recours en justice avant les élections qui, en cas de victoire de la droite, pourraient mettre fin aux poursuites contre M. Hersant. En effet, dans leur actuelle campagne électorale, néo-gaullistes du RPR et libéro-centristes de l'UDF se sont engagés à abroger cette loi anti-trusts.

Robert Hersant est lui-meme de plein pied dans la bataille électorale. Élu député européen sur la liste unique de l'opposition aux rlections de 1984, il est aujourd'hui en deuxième position sur une liste RPR-UDF en banlieue parisienne derrière le grand patron de l'Aéronautique Marcel Dassault.

Une quinzaine de personnalités du groupe Hersant, administratifs et journalistes, sont également en position d'éligibles sur des listes de l'opposition et devraient ainsi faire leur entrée, aux côtés du magnat de la presse, dans la nouvelle Assemblée Nationale de mars.

L'industrie française du téléphone risque de revivre l'aventure que l'informatique

ÉRIC LE BOUCHER
du *Monde*

Le gouvernement a donné son aval sous certaines conditions techniques, financières et sociales à l'accord dans la téléphonie entre le groupe nationalisé CGE et le géant américain ATT. Hésitant, il aimerait repousser la décision finale après les élections, mais M. Pebereau, PDG de la CGE, est pressé. L'enjeu est considérable pour toutes les télécommunications dans une affaire qui ressemble à celle vécue dans l'informatique il y a 10 ans.

1975 : l'Élysée casse l'accord européen de l'informatique et, pour « sauver » la CII française (Compagnie internationale pour l'informatique), la marie avec le groupe américain Honeywell. Cinq ans plus tard, l'échec est patent.

1985 : le projet d'accord entre Alcatel-Thomson, du groupe nationalisé CGE, et le géant américain ATT risque, s'il est signé, de reproduire la même erreur, cette fois dans les télécommunications.

La similitude est frappante. Au centre, le même groupe, la CGE, actionnaire en 1975 de la CII, et aujourd'hui d'Alcatel. Le même décor, fait de pressions diplomatiques américaines, de méfiance généralisée et d'hésitations gouvernementales devant des accords dont l'intérêt n'apparaît évident à personne.

Sur le fond, le débat se répète entre les « atlantistes », qui martèlent que « décidément, on ne peut jamais passer d'alliance avec les Européens », et ceux qui osent encore croire à l'Europe. Comme M. Alain Peyrefitte en 1975, qui seul rompait le silence gêné des ministres opposés à l'accord CII Honeywell et déclarait dans *le Monde* refuser « les sirènes américaines ».

Comme M. Jean-Pierre Chevènement aujourd'hui, qui vient d'émettre « de grandes réserves sur la perspective d'un accord qui mettrait forcément Alcatel-Thomson à la remorque d'un groupe d'une taille 10 fois supérieure ». Et qui dénonce « le mirage du marché américain » (*le Monde* du 14 décembre).

L'opération dans l'informatique s'est soldée par des dépenses en milliards de francs, par des pertes de marchés et d'indépendance technologique.

Dix ans après, l'unanimité s'est faite sur ce constat d'échec. En sera-t-il de même dans les télécommunications ? Tout porte à le croire : le contenu de l'accord comme la motivation réelle des signataires sont sujets à caution.

L'objectif visé est la pénétration du marché américain des télécommunications par Alcatel-Thomson. Les conversations engagées depuis un an avec ATT ont abouti en juin dernier à un projet très complexe, résumé dans deux mémorandums; l'un sur les faisceaux hertziens; l'autre sur les centraux téléphoniques. Or ce projet, jugé « déséquilibré » par un conseil interministériel le 10 septembre dernier, l'est en effet à plus d'un titre.

■ Sur les faisceaux hertziens, ATT achètera pour $ 200 millions sur quatre ans des équipements, fabriqués en France par une nouvelle société créée par Alcatel-Thomson et une filiale française de Philips. Cette nouvelle société ne sera contrôlée qu'à 50 % par les Français, qui nommeront le président-directeur général. Le reste (50 %) reviendra à APT (elle-même filiale à 50-50 d'ATT et de Philips). Contrairement à ce qui a été dit, ATT n'abandonnera pas ce secteur. Il y poursuivra notamment ses recherches. La filiale française travaillera d'ailleurs pour ses livraisons aux États-Unis sous licence d'ATT, avec des droits de licence très élevés, que la CGE garde secrets (on parle de 4 % à 5 %). Les livraisons à ATT constitueront l'essentiel du chiffre d'affaires. Autrement dit, le seul aspect positif de l'accord — les ventes aux États-Unis — soulève des questions : on peut même y voir une mise sous dépendance technologique et commerciale. Être licencié de son trop important client n'est jamais « bon » dans l'industrie.

■ C'est toutefois sur la partie commutation que l'accord est le plus inquiétant. En effet, ATT ne s'est engagé qu'à « aider » Alcatel-Thomson à mettre son central E10S aux normes américaines. Le marché de ce produit est si limité qu'ATT a refusé de promettre d'en vendre pour plus de $ 100 millions en trois ans. Or l'objectif minimum que visait Alcatel-Thomson aux États-Unis était de $ 200 millions par an à partir de 1988.

L'accord avec le géant américain ne servira donc, si tout va bien, qu'à réaliser 15 % de cet objectif, jugé pourtant essentiel pour la survie même d'Alcatel.

Un quitte ou double

■ En échange, ATT (ou plus exactement APT), obtient les 16 % du marché français des centraux (soit environ 1 milliard de francs) jusqu'ici détenus par l'autre entreprise nationalisée CGCT. Le groupe américain réalise, ce faisant, sa première vraie pénétration en Europe, aux dépends de la CGCT qui travaillerait désormais sous licence.

La CGE estime qu'elle joue dans sa percée du marché américain des centraux un véritable « quitte ou double » (*le Monde* du 30 mars).

Malheureusement, son projet avec ATT l'aide bien peu. En revanche, le matériel américain bénéficierait de la référence des PTT françaises, ce qui risque d'être dévastateur sur les autres marchés étrangers où Alcatel est en concurrence avec lui. Le label des PTT françaises est en effet excellent, et ATT ne manquera pas de faire savoir que, si on l'a appelé en France même, c'est bien la preuve que les matériels d'Alcatel sont dépassés...

Pour très peu gagner aux États-Unis, on a de très fortes chances de beaucoup perdre ailleurs.

Au total, cet accord est si déséquilibré, si risqué, que l'on peut se demander pourquoi M. Pebereau, PDG de la CGE, s'acharne tant à vouloir le signer. Tous les protagonistes de cette affaire se posent depuis six mois cette question à laquelle certains commencent à trouver des réponses.

Avant ATT, M. Pebereau avait pris contact avec les groupes européens Plessey, GEC, Siemens, Italtel, et les américains ITT et GTE. À chaque fois, ce fut l'échec pour des raisons diverses.

Le PDG de la CGE est pressé. La fusion qui a créé Alcatel-Thomson en 1983, mal préparée, a été ensuite mal gérée.

Ayant fait des promesses excessives sur l'emploi, M. Pebereau a dû conserver des sureffectifs d'au moins 2,000 personnes. Par ailleurs, les exportations n'ont pas compensé la stagnation des commandes des PTT françaises. La fusion semble si difficile que la CGE a dû se tourner vers les PTT à plusieurs reprises, pour obtenir des rallonges financières. Les prix payés pour chaque ligne téléphonique livrée par Alcatel ont été relevés de 5 % cette année, alors qu'ils baissaient tous les ans de 4 %, comme il est normal dans l'électronique. Les subventions d'étude versées par l'administration ont été portées à 1.23 milliard de francs cette année.

M. Pebereau peut-il tenir encore longtemps dans ces conditions ? Beaucoup dans le milieu des télécommunications n'y croient guère. Ils voient alors dans l'accord avec ATT le début d'une sortie discrète du secteur des centraux téléphoniques. « Vous verrez, peu à peu, insensiblement, la CGE et ATT vont resserrer leurs liens technologiques, prévoit un haut fonctionnaire. M. Pebereau y mettra les formes. Mais c'est la seule explication plausible de cet accord insensé. »

En 1983, pour convaincre M. Fabius d'accepter la fusion d'Alcatel et de Thomson-Télécommunications, le PDG de la CGE déclarait qu'il n'y avait d'autre choix que « la cage dorée d'un accord avec ATT ». Aujourd'hui, après avoir obtenu la fusion, il propose un tel accord. Comment, par la suite, pourra-t-il, comme il l'affirme, négocier d'autres accords avec les Européens ? Sa seule monnaie d'échange était les 16 % du marché français. Il l'a cédée sciemment aux Américains. Désormais liée à ATT aux yeux des éventuels partenaires, Alcatel aura beaucoup de mal à négocier en Europe même si quelques accords partiels pourront être signés dans un premier temps. La méfiance née des échecs précédents ne peut que se renforcer.

M. Pebereau évoque aujourd'hui son intérêt pour les « réseaux à valeur ajoutée » (la connection des ordinateurs). Il y voit une diversification pour son groupe dans le cadre d'une déréglementation général des télécommunications. Pour les liaisons transatlantiques, mais aussi en France, puisqu'il a proposé de racheter tout ou partie de France-Câbles et Radio, filiale spécialisée des PTT dans ce secteur (Transpac, Télésystèmes...).

Là est le fond du débat : faut-il abandonner le secteur des centraux, très difficile, aux marges serrées, au profit du marché des services d'exploitation des réseaux à valeur ajoutée, en apparence très rentable, et en plein développement ? On comprend qu'un chef d'entreprise soit tenté, d'autant que certains le poussent dans cette voie.

Mais n'est-ce pas se laisser prendre au leurre de la déréglementation ? En apparence, la déréglementation ouvre deux marchés — celui des États-Unis, et celui des réseaux à valeur ajourée — et l'on croit pouvoir les pénétrer en s'alliant avec des groupes américains, et en ouvrant ses propres frontières par compensation. Mais cela ne peut se traduire que par une inéluctable perte d'indépendance technologique dans les centraux téléphoniques, qui sont le coeur stratégique de l'ensemble.

Le salaire moyen passe à $ 425.12 par semaine

OTTAWA (PC) — Les travailleurs canadiens ont gagné en octobre un salaire moyen de $425.12 par semaine. Cette moyenne hebdomadaire avait été de $424.31 en septembre et de $408.25 en octobre 1984.

Ces données sur les revenus des Canadiens, publiées hier par Statistique Canada, englobent tous les travailleurs industriels, sauf ceux des exploitations agricoles, des compagnies de pêche, des organisations religieuses, des maisons privées et des corps militaires, ainsi que ceux se livrant à l'exploitation de la faune.

En octobre, le salaire hebdomadaire moyen a augmenté dans les secteurs de la fabrication et des forêts, mais a peu varié ou n'a pas bougé du tout dans les autres industries.

Considérée par province, la moyenne hebdomadaire a diminué en Nouvelle-Ecosse durant la période étudiée, mais n'a guère connu de modification dans les autres provinces. C'est à l'Ile-du-Prince-Edouard à $338.94 que le revenu hebdomadaire moyen a été au plus bas niveau, et en Colombie-Britannique à $451.80 qu'il a été le plus élevé.

Statistique Canada a aussi rapporté que les prix au niveau industriel avaient augmenté de 0.2 % d'octobre à novembre et de 2.4 % au regard du mois de novembre 1984.

Entre-temps, les prix des matières premières ont progressé de 0.5 % en novembre, ce qui représente une diminution de 2 % par rapport à novembre 1984. Ce recul des prix des matières premières d'une année à l'autre semble être une anomalie quand on songe à la hausse marquée de 8 % des prix du pétrole brut en novembre 1984.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
842-9645

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC, POUR VOIR!
PARTICIPACTION

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272,
Télex: 05-268656, Cable: MARION

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel-commercial-résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont, Montréal

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486
OUVERT LE SOIR ET LE SAMEDI

Samson Bélair
Comptables agréés
75 1909-1984
Montréal — Bureau 3100, Tour de la Bourse, H4Z 1H8, (871-1515)
Laval — Bureau 510, 2 Place Laval, H7N 5N6, (668-8910)
Longueuil — Bureau 200, 125, Boul. Ste-Foy, J4J 1W7, (670-4270)
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Personne d'expérience en levée de fonds

Un organisme important à but non lucratif recherche une personne expérimentée dans la levée de fonds pour travailler durant la prochaine année au sein d'une équipe. Le candidat ou la candidate aura à organiser et à diriger la sollicitation dans divers secteurs. *Prière d'envoyer son curriculum vitae avec références. Confidentialité assurée. Écrire à:*

DOSSIER 1296
LE DEVOIR
C.P. 6033 Succ. Place d'Armes
Montréal, Qué. H2Y 3S6

QUÉBEC LIVRES
REPRÉSENTANT(E)
Région de Montréal, Ottawa et Laurentides.
Expérience de la vente ou en librairie.
S.V.P. envoyer curriculum vitae à:
Monsieur Jacques Simard
Directeur des Ventes
4435 boul. des Grandes Prairies
St-Léonard, Qué.
H1R 3N4

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Importateurs et producteurs se préparent à un autre choc pétrolier

JEAN LEON VANDOORME
de l'Agence France-Presse



Photo PC

Le souvenir des longues files d'attente aux postes d'essence s'est peut-être estompé. Il n'en reste pas moins qu'une autre crise pétrolière, à rebours cette fois, est possible.

PARIS — Pays exportateurs et importateurs de pétrole se préparent actuellement aux risques d'un choc pétrolier à l'envers, qui s'annonce grave pour les économies des Etats producteurs, surtout les plus endettés d'entre eux (Mexique, Nigéria..), mais bénéfique à court terme pour les pays consommateurs (Japon, Europe continentale, Etats-Unis..).

Du côté des pays producteurs, de nouvelles politiques de prix pour aguicher le client sont mises en place et les plus endettés renforcent leurs plans d'austérité pour faire face à la baisse de leurs ressources. Dans les pays industrialisés, en revanche, on multiplie les études sur les aspects positifs d'un repli des prix du pétrole, renforcé, hors des Etats-Unis, par la chute du dollar.

Les premiers jours de 1986 ont connu sur les marchés pétroliers de Londres et New York, encore peu animés cependant, une poursuite de la baisse des cours qui s'était accélérée en décembre. La chute, continue depuis quatre ans, a déjà ramené le prix du baril de $ 37 en 1981 à environ $ 26 aujourd'hui.

Virage

Le virage pris en décembre à Genève par l'OPEP, qui a décidé de défendre ses parts de marché, quitte à déclencher une guerre des prix, a accru les risques d'une chute des cours au printemps, quand la consommation baissera, selon les milieux pétroliers.

La baisse des prix enregistrée en décembre et qui semble devoir reprendre (...) est le point de départ d'une vaste redistribution des cartes, dans laquelle les pays de l'OPEP sont les principaux, sinon les seuls perdants, a averti Nicolas Sarkis, directeur du bimensuel Pétrole et Gaz Arabes, publié à Paris.

Attirant l'attention sur les risques politiques et sociaux de cette réorientation des marchés, l'ancien Secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger a souligné que la vengeance ne faisait pas une politique et appelé à une concertation entre pays producteurs et consommateurs.

En ce qui concerne les mesures prises par les producteurs, le Mexique (non membre de l'OPEP) a, au début de la semaine, annoncé que les prix de vente de son pétrole seraient dorénavant fixés rétroactivement pour être toujours compétitifs. Une première baisse de 90 cents a ainsi été accordée pour décembre. L'objectif a été clairement affirmé: maintenir le rythme des exportations du pays à 1,5 million de barils-jour.

L'Arabie saoudite a, ces derniers jours, conclu de nouveaux contrats sur la base de prix «netback» (qui varient au jour le jour pour assurer une marge bénéficiaire au client raffineur).

Cette nouvelle politique de prix, qui élimine tout frein à la baisse des cours, fait tâche d'huile dans les autres pays de l'OPEP (Nigéria, Irak, Iran, Libye...), selon les milieux pétroliers.

Face à cette concurrence avivée, certains pays producteurs, notamment ceux qui sont fortement endettés, ont durci leurs politiques budgétaires en augmentant notamment les prix intérieurs de l'essence (souvent fortement subventionnés): au début de la semaine, le Nigéria les a doublés, le Mexique les a augmentés de 50 pour cent.

Prudent, le régime de Lagos n'a prévu dans son budget 1986 que $ 8 milliards de recettes pétrolières, contre $ 11,3 milliards environ en 1985.

Pays industrialisés

Dans les pays industrialisés au contraire, on étudie déjà les aspects positifs d'une éventuelle chute des prix du pétrole d'environ 20 pour cent d'ici au printemps. Selon un rapport de la CEE, la croissance en Europe serait stimulée, l'inflation réduite d'un point et l'emploi croîtrait deux fois plus vite.

Une chute trop importante des prix du brut pourrait néanmoins comporter des effets pervers, soulignent de nombreux responsables politiques et dirigeants de compagnies pétrolières.

Les investissements pour économiser l'énergie ou pour développer les énergies de substitution (nucléaire, charbon) pourraient ne plus être rentables, tandis que l'exploration de pétrole serait fortement ralentie dans le monde, ouvrant la voie à un nouveau choc pétrolier similaire à ceux de 1973-74 et 1979-80.

Les pays consommateurs pourraient, indique-t-on, limiter ces inconvénients en taxant le pétrole importé devenu trop bon marché, mais cette mesure nécessiterait une certaine concertation entre les Etats-Unis, le Japon et la CEE, afin d'éviter des distorsions dans les coûts de revient des industriels. Aucune concertation n'a cependant été engagée à ce sujet, indique-t-on à l'Agence Internationale de l'Energie.

Les pays en développement exportateurs de pétrole seraient en revanche désarmés, alors que nombre d'entre eux ont déjà dû différer le remboursement de leurs dettes (Mexique, Venezuela, Nigéria, Irak). L'Arabie saoudite, l'un des pays les plus riches de l'OPEP, accuse actuellement un déficit annuel de $ 20 à 25 milliards, qui, s'il se maintient au rythme actuel, aura dans quatre ans épuisé ses réserves financières, selon une étude de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Que faire quand Revenu Canada est à vos trousses?

PC—Depuis quelques semaines, vous guettez le facteur en attendant l'arrivée de l'enveloppe brune qui contiendra, croyez-vous, votre remboursement d'impôt.

Désagréable surprise: en ouvrant fébrilement l'enveloppe de Revenu Canada, vous y trouvez non pas le chèque tant attendu, mais une lettre vous avertissant que vous faites l'objet d'un contrôle fiscal.

Même si ce conseil peut paraître banal, Wayne Tunney, associé à la firme Peat Marwick, estime que la première chose à faire dans un tel cas, c'est... tâcher de ne pas paniquer.

La panique pourrait vous coûter cher, indique M. Marwick, et votre confrontation avec les inspecteurs d'impôt pourrait s'avérer vaine simplement parce que, dans votre emportement, vous n'avez pas présenté les faits avec suffisamment de clarté.

Revenu Canada achemine des avis de vérification pour une foule de raisons: il se peut que vous soyiez soupçonné de fraude, mais il est également possible que vous fassiez simplement partie des contribuables choisis au hasard pour une enquête plus approfondie.

Certains types de revenus, les pourboires par exemple, sont plus faciles à camoufler aux yeux des percepteurs d'impôt, et ne vous étonnez pas d'être soumis au contrôle si vous exercez un « métier à risque », tels que garçon de table ou camionneur indépendant.

Autre élément susceptible d'attiser la curiosité des inspecteurs: vous avez réclamé des déductions exceptionnellement élevées pour vos dépenses d'emploi ou encore pour vos dons de charité. En matière d'impôt, il vaut mieux ne pas trop se distinguer de la moyenne des contribuables, mentionne Wayne Tunney.

Quoi faire ?

Vous avez reçu un avis de contrôle fiscal et vous avez réussi à garder votre sang froid. Bien. Voici maintenant la règle numéro 2, selon le *modus operandi* de M. Tunney: répondez à la note dans les délais exigés.

Si l'avis demande une réponse à l'intérieur de 30 jours, assurez-vous que votre lettre sera envoyée à temps.

Le premier avis de contrôle, explique Wayne Tunney, peut consister en une série de questions, et si vos réponses paraissent satisfaisantes, il se peut que les choses s'arrêtent là.

Si toutefois l'enquête poursuit son cours, Revenu Canada pourrait souhaiter vous rencontrer pour une conversation en tête-à-tête. Pour Wayne Tunney, il est alors préférable de ne pas jouer au héros solitaire. « C'est votre droit de bénéficier des conseils d'un professionnel au moment de la rencontre », rappelle-t-il.

Aucun chantier n'est encore assuré de la construction du brise-glace *Polar 8*

LEVIS (PC) — L'étude des propositions de Versatile Davie et de ses deux concurrents pour la construction du plus puissant brise-glace au monde, le Polar 8, prendra un mois de plus que prévu. Et il est loin d'être acquis que la proposition qui sera jugée la meilleure vaudra au chantier qui l'aura soumis le contrat de construction de ce bateau qui aurait notamment pour rôle d'assurer le respect de la souveraineté canadienne sur l'Arctique.

Sans reculer sur l'engagement pris en septembre par le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, de faire construire un tel navire, Ottawa pourrait cependant arrêter son choix sur un brise-glace plus modeste.

Une décision à ce sujet devrait être prise dans environ un mois, c'est-à-dire au moment où l'évaluation des projets de Davie, Saint John Shipbuilding et Versatile Pacific sera terminée et où le conseil des ministres prendra connaissance du rapport d'un groupe de travail composé d'experts du secteur privé, rapport qui affirme que le Canada pourrait se doter d'un brise-glace de classe huit qui réponde à ses besoins à un coût sensiblement moindre que les $450 à $500 millions dont on parlé pour le projet Polar 8.

Ce groupe de travail a été formé par le ministre des Transports, M. Don Mazankowski, après qu'Ottawa eut reçu trois nouvelles propositions du secteur privé à la suite de l'annonce de M. Clark. Présidé par M. Angus Bruneau, le comité compte une dizaine de membres et a récemment remis ses recommandations au ministre qui les a rendues publiques il y a une semaine.

La préparation des projets a pris environ neuf mois dans chacun des trois chantiers et l'un d'eux a déjà affirmé y avoir consacré $1 million. Expédiées à Ottawa en février 1985 (celle de Davie a fait le voyage de Lauzon jusqu'à la capitale fédérale à bord d'une fourgonnette), les trois propositions en question représentent une tonne et quart de documents.

L'étude de ces trois projets doit être terminée au début de février par les specialistes de la Garde côtière. Chaque chantier devait, dans son projet, répondre aux normes fixées par la Garde côtière pour le Polar 8. Quand M. Clark a annoncé qu'Ottawa ferait construire un brise-glace de classe 8, on a estimé que celui des trois chantiers dont la proposition serait jugée la meilleure quant aux coûts, aux qualités techniques et au contenu canadien hériterait du contrat.

C'est alors que trois autres firmes sont entrées en jeu, soit Artic Transportation Limited (ATL), Canadian Marine Drilling Ltd (Canmar) et Martsila Arctic Inc., de Vancouver. Toutes trois ont affirmé aux autorités fédérales être en mesure d'assurer la maîtrise d'oeuvre de la construction d'un brise-glace de classe huit répondant aux besoins canadiens mais qui soit plus modeste que celui qu'a esquissé la Garde côtière.

◆ Datagram

nologie dans laquelle Datagram a une longueur d'avance ».

L'entreprise de Boucherville qui compte quelque 65 employés est en fait la seule dans ce domaine au Canada avec pour unique concurrent à l'échelle nord-américaine la firme Simplex de Chicago, laquelle a sensiblement la même taille que Datagram.

« Pour demeurer dans le marché, il faut cependant effectuer beaucoup de recherche et développement ». L'an dernier, Datagram a consacré près de 8 % de ses ventes aux programmes de R&D, un niveau que M. Pharand désire faire passer à 10 % ou 12 %.

Plusieurs études prévoient que le marché américain du multiplexeur statistique connaîtra une croissance annuelle de l'ordre de 35 % d'ici 1990. La firme Frost & Sullivan estime par exemple que les ventes de $ US 490 millions réalisées en 1984 atteindront plus de $ US 3.7 milliards en 1990. Le magazine Electronics Week destiné aux fabricants de composantes électroniques estime pour sa part que le marché particulier de ses abonnés passera de $ US 209 millions en 1983 à quelque $ US 919 millions en 1988.

Afin de maintenir son avance sur ce marché, Datagram prévoit dépenser quelque $ 2.5 millions au cours des trois prochaines années en recherche sur la compression de données et créer 35 emplois spécialisés requérant des ingénieurs et des techniciens.

Dans le domaine des systèmes de communication pour ordinateurs Burroughs, on a prévu un budget de l'ordre de $ 1 million tandis qu'une étude de pré-faisabilité d'un système de contrôle de réseau exigera un autre million. Si Datagram reçoit l'aide prévue du gouvernement fédéral, c'est donc un montant total atteignant $ 4.5 millions que Datagram compte allouer à ses programmes de R&D au cours des trois prochaines années.

« Ces sommes peuvent paraître importantes pour une petite entreprise comme Datagram mais c'est essentiel pour assurer sa croissance à long terme, quitte à ce que la rentabilité à court terme ne soit pas aussi impressionnante », de dire M. Pharand.

L'approche ne semble néanmoins pas avoir encore totalement convaincu les investisseurs boursiers qui sont habituellement plus sensibles aux résultats de court terme. Les actions de Datagram émises à $ 3 dans le cadre du régime d'épargne-actions il y a un an n'ont jamais dépassé les $ 3.95. Elles se transigeaient hier à $ 3.25, un prix d'aubaine de l'avis de certains analystes financiers, qui comporte ses risques mais qui peut rapporter beaucoup à qui sait attendre.

Cinq gouverneurs américains sont en faveur du ban des forages dans les Grands-Lacs

GRAND RAPIDS (AFP) — Cinq gouverneurs d'Etats américains ont décidé de soutenir l'interdiction des forages pétroliers dans les Grands Lacs, à la frontière canadienne, a annoncé M. Tom Martin, directeur du bureau du Michigan pour les Grands Lacs.

Les cinq gouverneurs estiment que les responsables canadiens feront de même, a précisé M. Martin.

Le gouverneur du Michigan, M.James Blanchard, avait lancé un appel en ce sens à l'automne dernier. Les gouverneurs Mario Cuomo (Etat de New York), James Thompson (Illinois), Robert Orr (Indiana) et Richard Celeste (Ohio) lui ont d'ores et déjà apporté leur soutien.

D'autres Etats américains riverains et celui de la province canadienne d'Ontario pourraient suivre. Personne n'a exprimé son opposition jusqu'à présent, a ajouté M. Martin. « Nous espérons pouvoir faire une annonce dans les quatre à cinq semaines à venir. »

« Dans certains Etats américains, les gouverneurs vont interdire les forages offshore de leur propre autorité. Dans d'autres, les assemblées législatives locales devront approuver l'interdiction », a indiqué de son côté M. Dave Dempsey, spécialiste de l'environnement au Michigan.

Les adversaires des forages prtroliers font valoir que ceux-ci peuvent nuire à l'environnement et au tourisme. Plusieurs compagnies pétrolières sont intéressées par la région. Le Michigan avait refusé en 1984 à une compagnie de Denver, la CGG American Services, l'autorisation de faire de la prospection dans les lacs Huron et Michigan. En revanche la compagnie Grant Norpac, de Houston, a pu effectuer quelques forages en vue de prospecter cet été malgré l'opposition du Michigan.

La Mercantile recommande d'accepter l'offre de la Banque Nationale

MONTREAL (PC) — La Mercantile Bank a recommandé à ses actionnaires d'accepter le projet d'union avec la Banque nationale, à défaut de quoi la Mercantile pourrait être mise en liquidation.

Les actionnaires ont été convoqués à une assemblée extraordinaire le 31 janvier, aux fins d'approuver la fusion qui a été mise au point durant les négociations de ces deux derniers mois.

En vue d'éviter qu'une autre société ne fasse une proposition pour fusionner avec la Mercantile Bank, la direction est d'avis que, si le projet d'union était rejeté, l'issue la plus probable serait la liquidation de la Mercantile, déclare la Banque dans une circulaire aux actionnaires.

Le plus gros actionnaire de la Mercantile est la Citibank N.A. de New York, qui détient 24.1 % du capital. Ed Lyssan, vice-président à la direction de la Nationale, compte bien que la Citibank acceptera les conditions de la fusion.

Cette dernière exige l'approbation des deux tiers des actionnaires de la Nationale et de la Mercantile. Les actionnaires de la Banque nationale se réuniront le 30 janvier.

Aux termes de l'entente définitive, 1.2 action ordinaire de la banque fusionnée sera émise contre quatre actions ordinaires Mercantile. La nouvelle banque portera le nom de Banque nationale dont le siège se trouve également à Montréal.

La Banque Mercantile du Canada

États financiers consolidés 1985

État consolidé de l'actif et du passif
Au 31 octobre (en milliers de dollars)

Actif	1985	1984 Redressé
Liquidités		
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	$ 51,699	$ 100.470
Dépôts à d'autres banques	63,495	366.005
Chèques et autres effets en transit, valeur nette	19,893	—
	135,087	466.475
Valeurs mobilières		
Émises ou garanties par le Canada	73,550	196.651
Autres valeurs mobilières	57,966	171.872
	131,516	368.523
Prêts		
Prêts à des banques	121,368	112.461
Prêts sur hypothèques	70,897	98.017
Autres prêts	3,271,064	3.537.694
	3,463,329	3.748.172
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	29,922	114.677
Terrains, locaux, matériel et mobilier	16,456	44.348
Autres éléments d'actif	135,307	144.207
	181,685	303.232
	$3,911,617	$4.886.402

Passif	1985	1984 Redressé
Dépôts		
Payables à vue	$ 125,304	$ 136.257
Payables à préavis	1,653,973	9.243
Payables à terme fixe	1,802,439	4.219.253
	3,581,716	4.364.753
Autres		
Chèques et autres effets en transit, valeur nette	—	52.627
Acceptations	29,922	114.677
Autres engagements	77,073	108.948
	106,995	276.252
Dettes subordonnées		
Débentures bancaires	45,000	45.000
	45,000	45.000
Capital et reserves		
Provisions pour éventualités	8,320	15.950
Avoir des actionnaires		
Capital social		
Actions privilégiées catégorie A	78,025	76.432
Actions ordinaires	40,000	40.000
Surplus d'apport	11,950	11.950
Bénéfices non répartis	39,611	56.065
	177,906	200.397
	$3,911,617	$4.886.402

État consolidé des revenus
Exercice terminé le 31 octobre (en milliers de dollars)

	1985	1984 Redressé
Revenu d'intérêts		
Revenu de prêts	$ 431,032	$ 433.373
Revenu de valeurs mobilières	45,976	46.127
Revenu de dépôts à d'autres banques	12,927	18.277
Total du revenu d'intérêts, dividendes compris	489,935	497.777
Frais d'intérêts		
Intérêts sur les dépôts	392,555	409.561
Intérêts sur les débentures bancaires	4,356	4.448
Intérêts sur les engagements autres que les dépôts	17,527	15.851
Total des frais d'intérêts	414,438	429.860
Revenu net d'intérêts	75,497	67.917
Provision pour pertes sur prêts	34,240	23.495
Revenu net d'intérêts après provision pour pertes sur prêts	41,257	44.422
Autres revenus	25,086	27.567
Revenu net d'intérêts et autres revenus	66,343	71.989
Frais autres que d'intérêts		
Salaires	24,867	24.649
Contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	3,830	3.427
Frais de locaux, matériel et mobilier, amortissement compris	10,138	11.821
Autres frais	18,739	17.974
Total des frais autres que d'intérêts	57,574	57.871
Revenu avant provision pour impôts sur le revenu et poste extraordinaire	8,769	14.118
Provision (crédit) pour impôts sur le revenu	(1,405)	4.242
Revenu avant poste extraordinaire	10,174	9.876
Poste extraordinaire:		
Profit réalisé sur la vente de l'immeuble (incluant un recouvrement d'impôt sur le revenu reporté de $1,738)	5,716	—
Revenu net	$ 15,890	$ 9.876
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	8,000,000	8.000.000
Revenu net par action		
— Avant poste extraordinaire	$ 0.32	$ 0.61
— Après poste extraordinaire	$ 1.04	$ 0.61
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	$ 2,400	$ 7.280
Dividendes par action ordinaire	$ 0.30	$ 0.91

État consolidé des provisions pour éventualités
Exercice terminé le 31 octobre (en milliers de dollars)

	1985	1984
Solde en début d'exercice (entièrement libéré d'impôts)	$ 15,950	$ 15.833
Changements durant l'exercice		
Perte nette sur prêts	(63,870)	(31.378)
Provision pour pertes sur prêts comprise dans l'état consolidé des revenus	34,240	23.495
Virement provenant des bénéfices non répartis	22,000	8.000
Solde en fin d'exercice (entièrement libéré d'impôts)	$ 8,320	$ 15.950

État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires
Exercice terminé le 31 octobre (en milliers de dollars)

	1985	1984 Redressé
Capital social		
Solde en début d'exercice		
Actions ordinaires	$ 40,000	$ 40.000
Actions privilégiées	78,025	39.432
Augmentation durant l'exercice		
Actions privilégiées	—	37.000
Solde en fin d'exercice	$118,025	$116.432
Surplus d'apport		
Solde en début et en fin d'exercice	$ 11,950	$ 11.950
Bénéfices non répartis		
Solde en début d'exercice		
Tel qu'indiqué précédemment	67,900	75.979
Redressement — Périodes précédentes	(11,835)	(9.069)
Redressé	56,065	66.910
Revenu net pour l'exercice	15,890	9.876
Dividendes — actions ordinaires	(2,400)	(7.280)
— actions privilégiées	(7,585)	(4.970)
Frais d'émission des actions (déduction faite des impôts sur le revenu: 1985-$123; 1984-$572)	(139)	(652)
Gains (pertes) nets non réalisés sur conversion de devises étrangères (déduction faite des impôts sur le revenu: 1985-($201); 1984-$144)	(220)	181
Virement aux provisions pour éventualités	(22,000)	(8.000)
Solde en fin d'exercice	$ 39,611	$ 56.065

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTREAL

Diminution des échanges

MONTREAL (PC) — La tendance à la baisse s'est atténuée hier à la Bourse de Montréal. L'indice général (XXM) a cédé 0.21 point, à 140.60. (Vendredi dernier, il avait clôturé à 141.29.)

Les échanges ont porté sur 2,478,131 actions contre 2,907,722 le jour précédent.

Le compartiment des bancaires a cédé du terrain pour la deuxième séance de suite, perdant cette fois 1.35 à 152.97 comparativement à 157.21 il y a une semaine. Par contre, les forestières ont monté de 0.83 pour finir à 154.63, à peu près le même niveau que vendredi dernier. Les autres compartiments ont enregistré des gains ou des pertes légers.

Le titre Banque nationale, en baisse de 1-8 à $24 1-8 a été traité à 194,693 exemplaires. Belmoral Mines a cédé 10 cents à $2.95 et 28,300 actions ont changé de main.

D'autre part, Alcan a gagné 5-8 à $40 5-8, Bell Canada Enterprises 1-4 à $41 3-4, Dominion Textile 1-4 à $14 3-4.

Banque royale a perdu 5-8 à $33 3-8, Banque de Montréal 3-8 à $35 5-8 et Scurain Bay 5 cents à $3.85.

Gaz Métropolitain était inchangé à $11 5-8.

Finalement, les gains ont été plus nombreux que les pertes (160 contre 115) et 105 titres étaient stables.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

AB

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AberthrWt	4400	85	85	85	—15
ACSI	9100	215	195	205	+5
Agnico E	7500	$31¾	31¼	31¼	
Aiguebelle	3230	340	325	330	+5
Alta energy	14100	$17¾	17¼	17¼	
Alcan Alu	33864	$40¼	40	40¾	+ ¼
Alcan Wt	7950	$4¾	4¼	4¾	+ ¼
Algoma St	145	520	20	20	—1¼
Algoro	4700	$11¾	11½	11½	
AMCA Int	1396	516	15¾	15¾	+ ¼
AMCAraz	1000	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Am.Borric	100	9¾	9¾	9¾	—¼
Amer r	36600	375	375	375	+10
Amusecor	4250	110	96	110	
Artsoex	3900	410	405	410	+5
Asamera.B	1000	$27¼	27¼	27¼	— ¼
Atco I	3400	$13¾	13½	13½	
Atco 11.5	4120	530	29½	30	+ ½
ATCO Pf	3900	410	410	410	
BCE 1.80p	400	$28¾	28¾	28¾	+ ¼
BCE 2.90p	1000	$39¾	39¾	39¾	+ ¼
BCE Fpr w	6970	$24¾	24¼	24¼	— ¼
BGRdMI.a	400	57	57	57	
BGRwt	25	5	5	5	
BC Phone	5000	$26¼	26¼	26¼	
BC Phd.84	1300	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Bank NS	10300	$14¼	14	14¼	+ ¼
Base Corn	1000	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Ba Mercn	1900	97¼	7¼	7¼	— ¼
Bque MtI	12928	$33¾	33½	33¾	+ ¼
BMO 2.85	100	$37¼	37¼	37¼	+ ¼
BMO Wt	7700	$5¼	5¼	5¼	
Be Exorg	8664	922¼	22¼	22¼	+ ¼
Boue Nat	194693	$24¾	24	24¼	+ ¼
Be Nat s4	238	$27¼	27¼	27¼	
Be Royal	23736	$35¾	35½	35¾	+ ¼
Be Rv Wt	7650	375	375	375	—10
BeRy r 1.40	600	$18¾	18¾	18¾	
BeRy 2.75	1301	$33¾	33¾	33¾	— ¼
Belmoral	28300	295	295	295	—10
Belmi.u	28300	305	295	295	—10
Bitrite.W	11545	98	70	71	+ 16
Biltrite.Wt	7225	71	57	71	+ 16
Biotech	1000	$1¾	1¾	1¾	
fBomb A	1202	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
fBomb B	1000	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Bow Vlly	4952	$13¾	13¾	13¾	
Brascan A	1500	$35¾	35¾	35¾	
Brascan B	3100	36¼	35¾	36¼	+ ¼
Brcan prF	400	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
Brincs.Cl1	1000	62	62	62	+2
Brl Cm Cl1	1000	62	62	62	+2
Bruncor	3112	$18¼	18¼	18¼	
Brunswick	100	$12¾	12¾	12¾	— ¼

CD

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	24175	$17¾	17½	17¾	
CDC Life	200	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
CB Pak	700	$21¼	21¼	21¼	
CB Pak.wt	950	9¾	9¼	9¼	— ¼
Pancda Pr	1000	$30¼	30¼	30¼	
CMP Sa u	400	544	43	44	+2
Cad Fcrve	4000	$5¼	5¼	5¼	
Cmbdg	1300	521	21	21	— ½
Canamin	1700	$33¾	33½	33¾	+ ¼
fCanmeav	400	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Canpro	330	3¾	3¾	3¾	
CDC Pr B	30	$106½	106½	106½	—2½
CDC Pr C	2200	$15¾	15½	15¾	— ¼
CDC.Rcpts	500	435	435	435	—5
Cmp Bio	1000	425	410	425	+15
CiBa 2.05	5000	$22¼	22¼	22¼	— ¼
CiBa 3.60	1000	$34¾	34¾	34¾	— ¼
CiBC w	2150	510	9¾	10	
CiBC w.o	1000	9¾	9¾	9¾	
CP Line	34149	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
CP Ltd 3.50	1000	$31¾	31¾	31¾	
CP Ltd Pf	5000	$19¼	19¼	19¼	
CP Ltd Wt	1000	$5¾	5¾	5¾	
CPR Inv	1000	$17¾	17¾	17¾	
CPR Inv Pf	1000	$15¾	15¾	15¾	— ¼
C Util prL	250	$28¾	28¼	28¾	
C Util prM	100	$23¾	23¾	23¾	—2¾
C Util wtg	1½	410	400	400	—20
C Util wtn	1½	410	400	400	—20
fCnmac.A	1775	$19¼	18¾	19	— ¼
fCnmac.B	8425	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Carl Ok	2450	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Cascades	1100	$11¾	11¾	11¾	
Cent Dyn	1000	68	68	68	+8
Cent Cd Lrl	1000	400	400	400	+35
fCFCF.Inc	3400	$27¾	27¼	27¾	+ ¼
Charan	1000	37	37	37	
Charan.wt	250	5¾	5¾	5¾	
Chibeau	3779	$20½	19¾	19¾	— ¼
Chrysler	120	$64½	64½	64½	
Cineplex Crl	1400	8¾	8¾	8¾	
Cimi. Pr E	560	$12	12	12	+ ¼
Cimi Cap	2200	220	220	220	+10
COGECO	5035	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Cominco	4400	$11½	11½	11½	+ ¼
Cmrd.a	3700	480	455	480	+20
Comtech	9480	5¾	5¾	6¾	— ¼
Comdev	14236	$19½	19½	19½	
DuPont A	1000	$27¾	27¾	27¾	
Dupf pr B	227	$38	38	38	+ ½
DVtex Ltd	1000	5¾	5¾	5¾	
Dynamar	4600	80	75	80	+5

EF

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EchoBay	2200	$18¼	18¼	18¼	
Epitex Int	3000	29	28	28	+2
Exito Gold	1000	5¾	5¾	5¾	
FCA Inter	2105	$21½	21½	21½	
Falcn Cop	4000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
FalLtee	200	290	290	290	
Fcstl.I	2200	165	165	165	—10
Forex	4001	90	86	90	+2

GH

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Gaz Metr	35600	$11¾	11½	11¾	
Gaz Mtr.A	1700	$34¾	33½	33½	+ ¼
Genstar c	1200	$34¾	34¾	34¾	+ ¼
Gentra Lee	1000	5¾	5¾	5¾	
GLfdJan	4558	510	9¾	9¾	—¼
GJauW	6550	290	275	275	—5
GrmoLee	14200	45	42	45	—1
GJaub	4558	$10	9¾	9¾	— ¼
GJauW	6550	290	275	275	—5
Gr.T.GTC	1988	$13¾	13¼	13¾	+ ¼
Guardcor	1000	75	75	75	+10
Guard pf	1100	80	80	80	+10
Guard wt	29172	$21	20½	21	+ ¼
Harco	2425	395	395	395	—5
Hees.Int	2000	$34¾	34¼	34¾	— ¼
Hees.wt	2475	34	34	34	
Hlr Walkr	22771	632	31¾	32	— ¼
H.Wkr D	23000	$38¾	38¼	38¾	— ¼
H.Wkr E	800	$29¼	29¼	29¼	— ¼
H.Wtrwt88	100	405	405	405	—20
H.Bay Co	611	$24	24	24	— ¼
H.Bay Cri	1400	$21¼	21	21	— ¼
Husky Oil	7000	$18¼	18¼	18¾	
Hydro Qc	2100	230	220	230	+10

IJ

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ideal Mtl	6001	435	420	430	+15
IPL Inc	1100	$7¾	7½	7¾	+ ¼
Imasco Ltd	18500	$37¾	37¼	37¾	+ ¼
Imp Oil A	3173	$34¾	34¾	34¾	
Imp Oil B	3700	$35¾	35¾	35¾	
Inco Ltd	3000	$14¾	14¾	14¾	
Incocdc	2000	$15¾	15¾	15¾	
Indal	1000	$42¾	42¾	42¾	
Infer Pipe	450	$42¼	42¼	42¼	— ¼
Intercdn A	1000	$13¾	13¾	13¾	
Ivaco B	3000	$7¾	7¾	7¾	
Ivaco Inc	1000	$27¾	27¼	27¾	+ ¼
Ivaco.sr2	400	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Ivaco.sr3	2000	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Janck Wts	300	$13¾	13¾	13¾	

KL

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kautel	3900	54	5¼	5¼	+ ¼
Kelsey	100	$23	23	23	
Labatt	864	$36¾	36¾	36¾	
Labrador	1200	$34¾	34¾	34¾	+ ¼
LabrgeCo	297	$12	12	12	
LabrgeCp	1000	$13¾	13¾	13¾	
LamSo	2900	240	235	240	+15
Lamsor T.	400	360	355	360	+10
Laur.Mutl	1500	$27¼	27	27¼	+ ¼

MN

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M Corp	4792	222	213	222	+2
MICC Inv	200	350	350	350	
MPA vtd	1600	350	340	350	+15
McM Bldg	422	$40½	39½	40½	— ¼
C Marconi	1100	$31½	31¾	31¾	
Magnt Tel	1240	$34¼	33¾	34¼	
Mark Seen	4100	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Mass Fer	1000	205	205	205	—10
Matca	500	180	180	180	+ 20
McNeil M	2783	$37¼	37¼	37¼	
Memotec	1400	6¾		6¾	+ ¼
Mercan.In	8538	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Merland	7500	315	315	315	—5
Merland a	500	518	5	518	
Min Loc	199	$36¾	36¾	36¾	
Mitchell B	1400	430	430	430	
Molel Corp	4100	99¾	9¾	9¾	— ¼
Molson A	1000	$29¾	29¾	29¾	
M Trusco	300	$35½	35½	35½	— ¼
Multibl	1000	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Multidev	1800	300	300	300	
Multi.wt	1000	54	54	54	—6
Multi.A	1745	425	425	425	
Murphy Oil	1000	$55¾	55¾	55¾	—1¼
Muscocho	3400	340	340	340	
Musco pr	300	13	13	13	—1
Nabisco L	1050	$29¾	29¾	29¾	+ ¼
NB Tel p	100	518	518	518	
NfldLiht A	538	$17¾	17¼	17¾	+ ¼
Nfldls. fx	600	10	10	10	
Nfld.1414	100	511		11	
NewTel	1400	$17¾	17¼	17¼	— ¼
Nfld.T 7.25	434	518		18	+ ¼
Noranda	1000	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Noran pA	100	$98¾	98¾	98¾	
Nocan.En	1000	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
fNorenv	156	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Normick	2101	8½	8½	8½	
Nor Tel	14647	$48¾	46½	46¾	—1¾
Northgate	1400	485	485	485	+5
fNovo Alf	5211	$7¾	7¼	7¾	
Novo 10	1000	$27¼	27¼	27¼	
Novo 15	1700	$29¼	29¼	29½	—1¼

OP

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OE INC	10118	$9½	9¼	9½	—1¼
fOsha a	1100	$33¼	33¼	33¼	— ¼
Pacific Pr	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Perkins.P	2050	430	415	430	+35
Pet-Issue	4000	$4¾	4¾	4¾	
Pl.Sun.sr1	1250	240	240	240	
Placer Dv	2900	$13¾	13¾	13¾	— ¼
PlacerDwt	2000	75	75	75	—2
Placer wa	3400	325	325	325	—5
Placer R	8000	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Polys Sq	1000	$13¾	13¾	13¾	
fPower Cr	11007	522	21¾	21¾	+ ¼
Power Fin	1000	$21¾	21¾	21¾	
Pr.Choix.a	5970	455	420	455	+30
Promotic	1000	$3¾	3¾	3¾	— ¼
Provelic	10750	210	203	210	+5
Provelic	20000	$16¾	16¾	16¾	

QR

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Tel	1046	542	47½	48	
Quebecor	1000	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Reed Cl1	5000	$46¾	46¾	46¾	—1¾
Reitmans	1000	14¾	14¾	14¾	
RogersC.A	200	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Rolland A	1300	13¾	13¾	13¾	
Rothman	330	522	22	22	+1
Ry Fin A	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Rytrc.Wt	1100	$8¼	8¼	8¼	

ST

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
San Fran.	22010	$8¼	7¾	8	
Sanivan	5200	40	40	40	+5
Sanivn.Wt	400	6¼	6¼	6¼	
Scarfe A	1000	$16¾	16¾	16¾	
Scarfe B	1000	$16¾	16¾	16¾	
fSelkirk A	5400	$10¾	10¾	10¾	
Selkirk B	1000	$10¾	10¾	10¾	
Sensormat	700	345	345	345	
Shell Can	1000	$37¾	37¾	37¾	
SherW 7	100	$25	25	25	
Sico	1000	$16¾	16¾	16¾	
Southam	4000	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Spar Aero	1000	$16¾	16¾	16¾	
fSparCan	34462	410	375	385	—30
Spectrum	1000	345	345	345	
Spectsn.W	700	27	27	27	+2
Sds.Mdnr	1000	$18¾	18¾	18¾	
fSteinb A	1800	$36¾	36½	36½	
Steinc A	1000	$36¾	36¾	36¾	
Stel 1.94	1000	25¾	25¾	25¾	— ¼
SulvnMin	1000	$8¾	8¾	8¾	
Sumabas	3000	57¾	6¼	6¼	+ ¼
Suncor	1000	$18¾	18¾	18¾	
fTeck .B	12300	$17¾	17¼	17¾	+ ¼
Teck.Sub	1000	$17¾	17¾	17¾	
Technmic	200	290	290	290	
fTelMCpB	3400	$39¾	39¼	39¾	— ¼
fTel Mt B	400	$33	33	33	
Tembec A	1000	$13¾	13¾	13¾	
TdecWt	1900	57	57	57	
Tesco	1000	$13¾	13¾	13¾	
Texaco Rc	3100	$13¾	13¾	13¾	
Thomas A	1000	$22¾	22¾	22¾	
Thomp Ind	1000	$13¾	13¾	13¾	
Tor Dm Bk	10804	$32¾	32¾	32¾	
TrDm 2.37	500	$36¾	36¾	36¾	+ ¼
Total Pete	2575	522	21¼	22	+ ½
Total.P.wt	2800	160	155	160	—5

OPTIONS

AB

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. en Trans.	Op. en cir.
Agnic E Fb	15	$6¼	$6¼	$6½	20	
Agnic E Fb	15	7	20	25	20	
Agnic E Fb	17½pP	1	25	25	20	
Agnic E Fb	17½pP	2	25	50	83	
Agnic E Fb	20	35	60	80	64	
Agnic E Fb	20	35	60	80	64	
Agnic E Fb	22½pP	165	190	75	5	
Agnic E Fb	25	5	10	10	637	
Agnic E My	17½pP	15	40	50	20	
Agnic E My	20	80	105	140	128	
Agnic E My	22½pP	205	230	100	75	
Agnic E Ag	20	205	230	400		
Agnic E Ag	22½pP	210	235	215	3	
Agnic E Ag	25	10	35	335	360	335
Agnic E Ag	30	335	360		38	
Agnic E Ag	22½pP	210	235	215	3	
Agnic E Ag	25	10	35	335	360	
Alcan	Fb	30	$½	$1	115	
Alcan	Fb	30	$½	$11	$9¾	63
Alcan	Fb	30	1	10	35	115
Alcan	Fb	35	$¼	$¼	$3¾	2473

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. en Trans.	Op. en cir.
Alcan	Fb	35	1	1½	14	
Alcan	Fb	45pP	$2¼	355	230	37
Alcan	Fb	45pP	230	255	230	
Alcan	Mr	35	$¼	$½	220	141
Alcan	Mr	35	1	2	30	
Alcan	Mr	35pP	$8¾	$9¼	53	
Alcan	Mr	35pP	200	245	245	4
Alcan	Mr	40	$¼	$¼	$¾	754
Alcan	Mr	40	115	140	115	5
Alcan	Mr	45pP	265	290	305	
Alcan	Ag	30	$9¼	$9¾	$8½	
Alcan	Ag	35	80	105	140	128
Alcan	Ag	40	330	355	310	450
Alcan	Ag	45	P 205	230	215	58
Alcan	Ag	45pP	320	355		
Alcan	Ag	50	$¼	$½	$¾	53
Alt Enr	Mr	15	P		30	
Alt Enr	Mr	20	P		30	
Alt Enr	Mr	25	P	25	50	129
Alt Enr	Mr	30	P	50	75	105
Alt Enr	Mr	35	P	75	100	105
Alt Enr	Mr	20	P	255	280	$3¾
Alt Enr	Mr	25	P	30	55	80
Alt Enr	Mr	22½pP	$3¾	$4¼		
Alt Enr	Ag	20	P	5	30	
Alt Enr	Ag	25	P	30	55	40
Alt Enr	Ag	30	P	55	80	
Alt Enr	Ag	22½pP	$¾	$1		
Asamera	Jn	10		165	190	52
Asamera	Jn	10		190	215	438
Asamera	Jn	10		215	240	1495
Asamera	Jn	10		240	265	637
Asamera	Jn	15	P	315	365	
Asamera	Jn	15	P	365	415	17
Asamera	Ag	9	P	15	25	
Asamera	Ag	10	P	15	25	735
Asamera	Ag	10	P	15	30	90
Asamera	Ag	15	P	30	55	154
Asamera	Ag	15	P	$2¼	$3¾	54
Asamera	Jy	10	P	5	30	
Asamera	Jy	10	P	30	55	
Asamera	Jy	15	P	30	55	
Asamera	Jy	15	P	55	80	
Asamera	Jy	10	P	$3¾	$4¼	
Asamera	Jy	15	P	$3¾	$4¼	
BC Tel	Jn	20	P	5	$¼	54
BC Tel	Jn	20	P	$¼	$½	
BC Tel	Jn	25	P	15	35	38
BC Tel	Jn	25	P	35	55	110
BC Tel	Jn	30	P	30	55	110
BC Tel	Jn	35	P	55	80	
BC Tel	Jn	20	P	$¼	$½	38
BC Tel	Jn	25	P	15	35	25
BC Tel	Jn	30	P	35	55	25
BC Tel	Jn	35	P	55	80	
BC Tel	Jn	25	P	$¼	$½	
BC Tel	Jn	30	P	$½	$¾	
BC Tel	Jy	25	P	15	35	24
BC Tel	Jy	30	P	35	55	24
BC Tel	Jy	35	P	55	80	
BC Tel	Jy	25	P	$¼	$½	
BC Tel	Jy	30	P	$½	$¾	
BC Tel	Ag	25	P	35	55	24
BC Tel	Ag	30	P	55	80	
BC Tel	Ag	25	P	$¾	$1	
BC Tel	Ag	30	P	$1	$1¼	
BC Tel	Jy	30	P	35	55	
BC Tel	Jy	35	P	55	80	
BC Tel	Jy	30	P	$¾	$1	
BC Tel	Jy	35	P	$1	$1¼	
BC Tel	Ag	30	P	35	55	
BC Tel	Ag	35	P	55	80	
BC Tel	Ag	30	P	$1	$1¼	
BC Tel	Ag	35	P	$1¼	$1½	
B-C Fo	Fb	5		20	45	20
B-C Fo	Fb	10		45	70	20
B-C Fo	Fb	15		70	95	20
B-C Fo	Fb	20		95	120	20
B-C Fo	Fb	25		120	145	20
B-C Fo	Fb	30		145	170	20
B-C Fo	Fb	35		170	195	20
B-C Fo	Fb	40		195	220	20
B-C Fo	Fb	45		220	245	20
B-C Fo	Fb	50		245	270	20
B-C Fo	Fb	55		270	295	20
B-C Fo	Fb	60		295	320	20
B-C Fo	Fb	65		320	345	20
B-C Fo	Fb	70		345	370	20
B-C Fo	Fb	75		370	395	20
B-C Fo	Fb	80		395	420	20
B-C Fo	Fb	85		420	445	20
B-C Fo	Fb	90		445	470	20
B-C Fo	Fb	95		470	495	20
B-C Fo	Fb	100		495	520	20
B-C Fo	Mr	5		20	45	20
B-C Fo	Mr	10		45	70	20
B-C Fo	Mr	15		70	95	20
B-C Fo	Mr	20		95	120	20
B-C Fo	Mr	25		120	145	20
B-C Fo	Mr	30		145	170	20
B-C Fo	Mr	35		170	195	20
B-C Fo	Mr	40		195	220	20
B-C Fo	Mr	45		220	245	20
B-C Fo	Mr	50		245	270	20
B-C Fo	Mr	55		270	295	20
B-C Fo	Mr	60		295	320	20
B-C Fo	Mr	65		320	345	20
B-C Fo	Mr	70		345	370	20
B-C Fo	Mr	75		370	395	20
B-C Fo	Mr	80		395	420	20
B-C Fo	Mr	85		420	445	20
B-C Fo	Mr	90		445	470	20
B-C Fo	Mr	95		470	495	20
B-C Fo	Mr	100		495	520	20
B-C Fo	Jn	5		20	45	20
B-C Fo	Jn	10		45	70	20
B-C Fo	Jn	15		70	95	20
B-C Fo	Jn	20		95	120	20
B-C Fo	Jn	25		120	145	20
B-C Fo	Jn	30		145	170	20
B-C Fo	Jn	35		170	195	20
B-C Fo	Jn	40		195	220	20
B-C Fo	Jn	45		220	245	20
B-C Fo	Jn	50		245	270	20
B-C Fo	Jn	55		270	295	20
B-C Fo	Jn	60		295	320	20
B-C Fo	Jn	65		320	345	20
B-C Fo	Jn	70		345	370	20
B-C Fo	Jn	75		370	395	20
B-C Fo	Jn	80		395	420	20
B-C Fo	Jn	85		420	445	20
B-C Fo	Jn	90		445	470	20
B-C Fo	Jn	95		470	495	20
B-C Fo	Jn	100		495	520	20
B-C Fo	Jn	105		520	545	20
B-C Fo	Jn	110		545	570	20
B-C Fo	Jn	115		570	595	20
B-C Fo	Jn	120		595	620	20
B-C Fo	Jn	125		620	645	20
B-C Fo	Jn	130		645	670	20
B-C Fo	Jn	135		670	695	20
B-C Fo	Jn	140		695	720	20
B-C Fo	Jn	145		720	745	20
B-C Fo	Jn	150		745	770	20
B-C Fo	Jn	155		770	795	20
B-C Fo	Jn	160		795	820	20
B-C Fo	Jn	165		820	845	20
B-C Fo	Jn	170		845	870	20
B-C Fo	Jn	175		870	895	20
B-C Fo	Jn	180		895	920	20
B-C Fo	Jn	185		920	945	20
B-C Fo	Jn	190		945	970	20
B-C Fo	Jn	195		970	995	20
B-C Fo	Jn	200		995	1020	20
B-C Fo	Jn	205		1020	1045	20
B-C Fo	Jn	210		1045	1070	20
B-C Fo	Jn	215		1070	1095	20
B-C Fo	Jn	220		1095	1120	20
B-C Fo	Jn	225		1120	1145	20
B-C Fo	Jn	230		1145	1170	20
B-C Fo	Jn	235		1170	1195	20
B-C Fo	Jn	240		1195	1220	20
B-C Fo	Jn	245		1220	1245	20
B-C Fo	Jn	250		1245	1270	20
B-C Fo	Jn	255		1270	1295	20
B-C Fo	Jn	260		1295	1320	20
B-C Fo	Jn	265		1320	1345	20
B-C Fo	Jn	270		1345	1370	20
B-C Fo	Jn	275		1370	1395	20
B-C Fo	Jn	280		1395	1420	20
B-C Fo	Jn	285		1420	1445	20
B-C Fo	Jn	290		1445	1470	20
B-C Fo	Jn	295		1470

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Rythme lent des échanges

TORONTO (PC) — Les échanges se sont effectués à un rythme lent hier à la Bourse de Toronto et l'indice composé a terminé la séance en retrait de 0.12 point, à 2881.40.

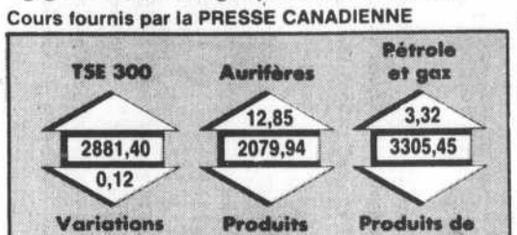
Quelque 9.94 millions d'actions ont circulé, comparativement à 8.87 millions le jour précédent.

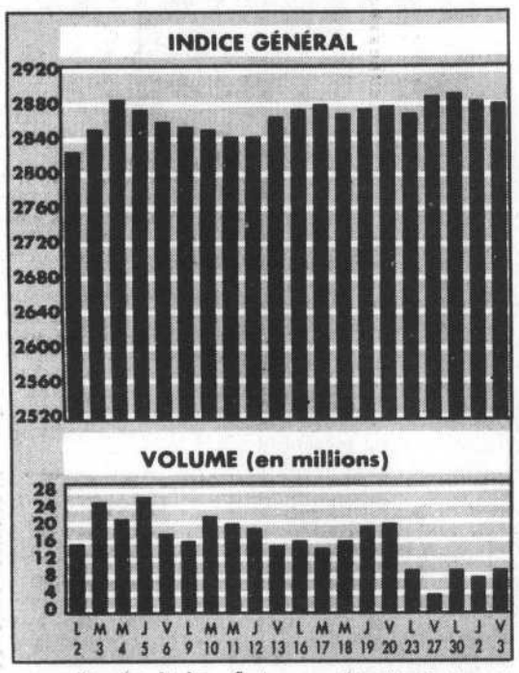
Dans les industrielles, Northern Telecom a perdu 1 1-2 à $46 3-4; Chateau Stores A 1 1-2 à $19 1-2; Royal Bank 1-4 à $33 5-8; Canadian Imperial Bank of Commerce 1-4 à $42 1-4 et Evergreen International quatre cents à 21 cents. Ford Motor Canada a gagné à $173; Power Corp. 7-8 à $22; Genstar 1-8 à $33 1-2; Gulf Canada 1-8 à $20 7-8 et Alcan 5-8 à $40 5-8.

Dans les mines, Pine Point Mine a cédé 1-2 à $18 1-2; Galactic Resources 3-8 à $9 1-4 et Sherritt Gordon 1-4 à $7 3-4. Golden Knight monte de 1 1-4 à $7 1-8 et Teck Corp. B de 3-8 à $17 7-8.

Dans les pétroles, Westmin Resources abandonne 1-4 à $11 1-2; Asamera Inc. 1-4 à $11 3-4 et Aberford Resources 1-4 à $7 1-4. Total Petroleum North America gagne 3-4 à $22 et Omega Hydrocarbons 1-4 à $7 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	25000	$23¼	23¼	23¼	
AHA Auto o	25100	$7	6½	6⅞	+ 3/8
AMCA Int	4924	15¼	14¾	16	+ 1/4
AMCA p	1300	$25¾	25⅝	25⅝	— 1/8
AMCA 2 p	2000	$28¼	28	28	— 1/4
AMCA 3 p	2300	$25¾	25½	25¾	
Abatero o	1000	78	76	76	— 2
Aberford	10600	$7⅜	7	7¼	— 1/4
Aberford w	9500	86	85	85	
Abermin o	25200	185	161	185	+ 20
Abti Prce	950	$16⅛	16	16	— 1/8
Aces ATM o	1100	310	300	300	—10
Acklands	100	19⅛	19⅛	19⅛	— 1/8
Agassiz	2600	340	335	340	+ 5
Agnico E	3350	$21½	21¼	21½	+ 1/8
Agra Ind A	300	$9⅜	9⅜	9⅜	
Agra B f	2592	$9⅜	9⅜	9⅜	+ 1/8
Aiguebel o	1000	330	330	330	+ 5
Ait Energy	3370	$17⅜	17¼	17¼	— 1/8
Ait Enr A	300	$28⅜	28⅜	28⅜	
Al Enr 775	2550	$27½	27⅜	27½	
Alta Nat	5450	$16	15½	15⅝	
Alcan	88261	$40⅛	40	40⅛	+ ⅜
Alcan w	22000	$6½	6⅛	6½	+ 1/2
Alga Cent	300	$20½	20½	20½	
Algoma St	1148	$20⅛	20	20⅛	
ASte l p	700	$25¾	25¼	25¾	+ 1/2
Algma St B	3200	$23⅜	23½	23½	
Altex	1500	100	100	100	
Alum A	1200	$27	27	27	— 1/8
Alum 1st p	200	$25½	25½	25½	
Alum B	see below				
Alum c p	500	$26	26	26	+ 1/4
A Barick o	6800	$9¼	9⅛	9⅛	+ 1/8
A Barik w	13000	60	59	59	— 1
Am Eagle o	600	156	156	156	
Andrs WA f	200	$15¾	15¾	15¾	— 1/4
Androk A f	100	185	185	185	+ 5
Androck B	z50	180	180	180	
Ang dGld o	2000	150	150	150	+ 20
Anthes	500	57	57	57	+ 1
Argvll A f	50000	185	185	189	+ 19
Asamera	3000	$11¾	11⅝	11¾	— 1/4
Asamera 8	4000	$27¼	27⅛	27⅛	— 1/8
Asbestos	z10	375	375	375	
Astral A f	500	10	10	10	
Astral B f	650	10	10	10	
Atco I f	18648	$10⅝	10½	10⅝	+ 1/8
Atco 11½	13037	$30½	29⅞	30	+ 1/8
Atco w	3100	255	255	255	
Atlas Yk o	16833	32	30	30	— 2
Augmitto o	4060	130	130	130	
Aur Res o	8025	162	159	160	— 5
Avindo o	2000	35	30	30	— 5
BC Rail p	200	$27¾	27¾	27¾	+ 1/4
BC Sugar A	1400	$23⅞	23¾	23¾	— 1/8
BGR w	1000	25	25	25	
BMB Comp	5400	240	240	240	
BP Canada	867	$30⅜	30¼	30⅜	— 1/4
BRISA o f	z10	$13⅜	13⅜	13⅜	
Bachelor	6000	280	265	280	+ 10
Bk Alberta	100	$8½	8½	8½	
Bank BC	16100	$5¾	5⅝	5¾	— 1/8
Bk BC 228	2400	$24	24	24	
Bk BC 222	1400	$25¼	25¼	25¼	+ 1/4
Bank Mtl	68796	$34	33⅜	33⅝	— 3/8
Bk Mtl 285	8770	$37½	37	37½	+ 1/2
Bk Mtl 250	2508	$27¾	27½	27½	— 1/4
Bk Mtl 3p	30000	$26⅞	26¾	26⅞	
Bk Mtl w	33680	$5¼	5⅛	5⅛	
Bank N S	82158	$14⅛	14	14⅛	
Bk N S 1p	800	$26¾	26¼	26¾	— 1/4
Bankeno o	500	265	265	265	+ 5
Barons Oil	2600	495	485	490	
Baringtn o	1000	150	150	150	
Baton A f	200	$24¼	24¼	24¼	+ 1
Baton B	300	$24¾	24	24¾	+ 1½
Battle MA f	5000	$17½	17½	17½	+ 1/4
Bay Mills	500	$20¾	20½	20¾	+ 1/4
Beau CA o	11000	66	64	65	— 1
BCE	75048	$41¾	41⅜	41⅝	+ 1/4
BCE 1.80 p	850	$28⅝	28½	28⅝	— 1/8
BCE 2.05 p	500	$41½	41⅜	41½	— 1/4
BCE 2.70 p	10495	$43⅜	43⅛	43¼	+ 1/4
Belmoral o	11700	272	265	270	+ 5
Belmoral u	700	305	300	300	— 5
Bentall 1 p	100	$26¾	26¾	26¾	
Biltrite Ngt	950	58	7¾	8	+ 1/8
Biltrite w	3747	70	65	70	+ 40
Biotech	z25	$5⅛	5⅛	5⅛	
Bikdom o	1000	495	495	495	+ 5
Bluesky	5380	340	335	335	
Bombdr B f	1600	$14¼	14¼	14¼	
Bonanza R	46379	365	355	355	— 5
Bonza R w	3225	6	6	6	+ 1
Bonar	200	$19¼	19¼	19¼	+ 1/4
Bonar w	500	$9	9	9	
Bow Valy	41460	$13⅜	13⅜	13¾	— 1/8
Bow Valy 4	893	$13⅞	13⅞	13⅞	
Bow Vly 205	1500	$25¼	25⅛	25¼	+ 1/8
Bow Valy w	747	125	120	125	+ 5
Bow Vly R	2550	350	340	350	
Bow VR p	150	$22¾	22⅜	22⅜	
Brcknl dr f	1000	53	53	53	— 2
Bralor 8.75	z20	$18½	18½	18½	
Bralorn w	1200	30	30	30	
Bramaleo	2500	$18½	18¼	18½	
Brmlea B p	400	$27	26¾	27	+ 3/8
Brscade p	2639	$39¼	39⅛	39⅛	
Brascan A	21668	$36	35¾	36	+ 1/4
Brscn 1981	200	$26½	26½	26½	— 1/8
Brkwater o	12500	$6¼	6⅛	6¼	+ 1/8
Brlnco 1 o	5000	59	59	59	— 1
BCFP	34440	$11½	11⅛	11½	+ 3/8
BC Res	10880	215	210	210	— 5
BC Res p	1400	$30⅛	30⅛	30⅜	
BC Phone	10785	$26⅜	26	26½	— 1/4
BCPh 5.15	z20	$61¾	61¾	61¾	
BCPh 6.80	600	$21½	21⅜	21½	+ 1/8
BCP 7.04 p	900	$22⅞	22⅝	22⅝	+ 1/8
Bruncor	2948	$18⅜	18¼	18¼	— 1/8
Brunswk	12608	$13⅛	13	13	— 1/4
Budd Can	2000	$30⅛	30½	30⅜	+ 1/4

C D

CAE	18400	$17¾	17½	17¾	+ 1/4
CB Pak	710	$23¼	23¼	23¼	— 1/4
CB Pak w	300	$9¼	9¼	9¼	
CCL B f	25800	$17¼	17	17	— 1/8
CDC Life	21443	$25⅛	25½	25⅞	+ 1/4
CFCF f	2000	$15⅞	15½	15¾	+ 1/8
CIL	6143	$30¼	30	30	— 1/4
CSA A f	3700	$7	6½	6½	
Cableshar	1800	$8⅜	8½	8⅜	
Cabre	12000	370	365	365	+ 5
Cad Frv	4835	$15¾	15⅛	15⅛	— 1/4
Cad Frv A	800	$10	9⅞	9⅞	— 1/8
Cad Frv 2	2575	$11	10⅞	10⅞	— 1/8
Calgary 1 p	200	$26¾	26¾	26¾	
Cambrido	15276	$21	20¾	21	+ 1/8
Camb 1	13030	$27⅜	27⅛	27½	+ 1/8
Cmbridg w	2150	$5½	5½	5½	+ 1/4
Camco Inc	2250	$15¼	15⅛	15¼	+ 1/8
Camndx o	4400	83	80	83	+ 3
Camp RL	11622	$30⅛	29⅝	30⅛	+ 3/8
Camp Res	2504	310	310	310	—10
Camp R w	4830	27	26	26	— 4
Camp Soup	1083	$26½	26	26	— 1/2
Campeau f	23600	$25¾	25⅜	25¾	— 1/8
Camreco o	6500	65	65	65	— 2
CCem ex p	745	$12	11⅞	12	+ 1/8
CCem 2 p	800	$15⅜	15¼	15⅜	+ 1/8
CDC f	2972	$9⅜	9¼	9¼	
CDC I R	see below				
CDC pr B	940	$106½	106	106	— 1
CDC 1980	8855	$17⅜	17¼	17¼	— 1/8
CDC 1983	8600	$27½	27¼	27¼	
C Nor West	561	$23⅜	23⅜	23⅜	
CNor Wst B	33887	$26⅜	26¼	26¼	
CNor Wst w	2261	360	360	360	
C Packrs	597	$36	36	36	— 1/4
Can Trust	100	$42½	42½	42½	— 1/4
C Trsco G	200	$24	24	24	+ 1/2
C Tung	705	$8½	8⅜	8⅜	+ 1/8
Canadex o	z100	32	32	32	
CCMan X f	1100	$26½	26½	26½	
CForms A f	1000	420	415	420	
C Formst B	500	410	410	410	
Cl Bk Com	59597	$42¾	42¼	42¼	— 1/4
CIBC 250 p	200	$26	26	26	
CIBC 2.05 p	43105	$32¼	32⅛	32⅛	— 1/8
CIBC 3562	8200	$28¾	28¼	28¼	
CIBC w	16200	$10	9¾	9¾	— 1/4
CIBC w A	21825	$9⅞	9½	9½	— 1/2
Cdn Jorex	11300	275	261	275	+ 10
C Lncort o	5000	13	13	13	+ 1
C Manoir	1500	$12½	12	12	— 1/2
C Marconi	19832	$21½	21⅜	21½	
C Marconi	see below				
CMot R	100	17	17	17	
C Occdental	629	$25¾	25½	25½	
CP Ltd.	365824	$18⅞	18⅝	18⅞	+ 1/8
Cdn Roxy	87149	$6⅜	6⅛	6⅜	+ 1/4
Cancom	2800	$6¾	6⅝	6⅝	— 1/4
Cdn Tire	1520	$15¼	15	15⅛	
CTire A f	65544	$11⅞	11⅝	11⅝	— 1/8
CUtil A f	19483	$19¼	19	19⅛	— 1/8
C Util B	z25	$18⅞	18⅞	18⅞	
CUtil 2nd F	500	$27⅛	27⅛	27⅛	
CUtil 2nd G	2250	$28⅞	28⅞	28⅞	— 1/8
CUtil 2nd H	1000	$23½	23½	23½	
CUtil 2nd I	400	$27¼	27¼	27¼	— 1/4
CUtil 2nd K	z50	$26	26	26	
CUtil A w	3823	410	405	405	—20
CUtil B w	6857	420	395	395	—25
CWN G 4 pr	z50	$9½	9½	9½	
C Wrld	1078	380	375	375	— 5
CWorld 1 p	510	$10⅝	10½	10⅝	+ 1/4
Cnamax o	21200	480	480	480	+ 10
Canarchan	z6	320	320	320	
Canbra	1025	$8¼	8	8¼	+ 1/4
Canfor	57801	$11	10½	10½	— 3/8
Canfor pr	1600	$19¼	19⅛	19⅛	— 1/8
Canron A	30420	$18¼	18⅛	18¼	+ 1/4
Canterra	1950	$9⅛	9⅛	9⅛	
Cara	1100	$19½	19½	19½	
Cara A f	2200	$19⅛	19	19	— 1/4
Carena	z30	$32¼	32¼	32¼	
Carl OK	12680	$13⅜	13½	13½	— 1/4
Carl A p	z25	$24⅞	24⅞	24⅞	
Carma A	9084	32	30	31	— 1
Carolian o	7000	90	89	89	+ 1
Carolian w	15500	29	28	28	+ 2
Carolin o	11400	165	155	160	— 4
Cascades	600	$11⅛	11	11	
Cassiar	1020	116	116	116	
Casior I w	1800	55	55	55	— 5
Casidy A p	100	$6⅜	6⅜	6⅜	— 1/4
CFund A f	750	6	6	6	
Centri Tr	1150	$14½	14⅜	14⅜	— 1/8
Charan	700	$9½	9¼	9¼	+ 1/4
Charan w	1600	$5⅞	5¾	5¾	— 1/4
Chateau A f	800	$20½	19½	19½	—1½
Chvco A	2500	485	480	480	—20
Chieftan	16329	$13¼	13	13	— 1/8
Chrysler	391	565	65	65	
Chrysler	see below				
CHUM	110	$41	41	41	
CHUM B f	4100	$42	42	42	
Cineplex	1000	$11¼	11	11¼	+ 1/4
Cineplex p	62100	$11¾	11	11¾	+ 1/2
Circo Craft	1900	$8½	8⅜	8⅜	
Coho A	100	235	235	235	+ 5
Coin Lake o	1000	134	134	134	+ 4
Cmplx	600	255	250	255	+ 5
Cominco	34544	$11⅛	11½	11⅜	
Cominco A	700	$24⅜	24½	24½	— 1/8
Cominco D	400	$27⅜	27½	27½	
Cmrci OG	1100	205	205	205	
Compu H o	1000	210	210	210	—10
Cmp Inv o	18484	297	292	295	+ 3
Comterm	400	203	200	200	—10
Coniagas o	1000	425	425	425	+ 15
Con Bath A	8086	$18¾	18½	18½	— 1/4
Con Bath p	600	$18¾	18⅝	18⅝	+ 1/8
C Bath 525	see below				
C Norex	6325	325	300	325	+ 20
Con Prof o	1000	101	101	101	
Consolitex	1000	$7⅜	7½	7½	+ 1/8
C Distb A	500	$6¼	6¼	6¼	+ 1/8
CDistb B f	5750	$6	5⅞	6	
Cons Gas	3252	$26¼	25⅞	26¼	+ 3/8
Con Gas B	z10	$67¾	67¾	67¾	
C Gas 13½	1000	$31	30¾	31	+ 1/8
C Gas 9¼	900	$27¼	27¼	27¼	
Con Glass	800	$18¼	18¼	18¼	— 1/8
CTL Bank	1000	$10⅝	10⅝	10⅝	
CTL A p	500	$21⅞	21⅞	21⅞	— 1/4
Contrans A	3200	$6¾	6⅝	6¾	+ 1/4
Conwst B f	149	$7¾	7¾	7¾	— 1/8
Cooper C	300	$5¼	5	5¼	+ 1/2
Co enerco A	900	470	470	470	
Cor Mark f	4050	490	475	485	+ 5
C Falcon C	1450	$15½	15¼	15½	+ 1/4
Coseka R	2600	253	250	250	
Coseka 7 p	200	$6¾	6⅜	6⅜	
Costain w	1000	360	360	360	— 5
Courvan o	1000	35	35	35	+ 3
Crain RL f	600	$24	23¾	24	+ 1/8
Crestbrk	z1	$8⅞	8⅞	8⅞	
Cr Life Ap	2600	$27	26¾	26¾	
Crownx	1229	$22¾	22¾	22¾	+ 1/8
Crownx A f	7684	$22⅜	22¼	22⅜	+ 1/8
Crownx 1 p	8850	$32⅞	32½	32½	
Crownx 2 p	8800	$27	26⅞	26⅞	— 1/8
Crnx w	300	$7	7	7	
Cuvier o	50000	24	22	22	+ 2
Czar Res	8000	215	206	215	+ 1
Dor Val o	1000	225	225	225	— 5
DRG A f	1100	$12¾	12½	12¾	+ 3/8
Daon Dev	19546	495	490	495	— 5
Daon 8¾ p	600	$6⅝	6⅝	6⅝	
Davidson o	1500	415	405	410	
Delaur o	5000	31	31	31	— 1
D Eldona o	2000	66	66	66	— 4
Delhi Pbc o	z500	9	9	9	
Denison A p	15038	$15½	15¼	15½	+ 1/4
Denison B f	9540	$14⅜	14¼	14⅜	+ 1/8
Denison p	4341	$26	25⅞	25⅞	
Denison B p	9150	$25⅞	25¾	25⅞	
Denison w	25800	240	236	239	— 3
Derlan	5400	$12⅛	11¾	11¾	— 3/8
Develcon	8200	$5	5	5	— 1/8
Dexleigh o	10020	355	350	355	
Dexligh w	19790	165	163	165	+ 1
Dicknsn A f	5671	$7⅞	7⅝	7⅞	+ 1/8
Dicknsn B	171	$7⅝	7⅝	7⅝	— 3/8
Dicon Sys	2100	$7⅞	7¾	7⅞	
Dofasco	4600	$27⅜	27¼	27⅜	
Dfs 235	1400	$25⅛	25	25⅛	
Dfs 260	10875	$37⅛	36⅞	37	
Doman A	52492	350	330	350	+ 25
Doman B f	17184	255	250	255	+ 5
Dome Cda	6406	$8	7⅞	7⅞	— 1/8
Dome Mine	15285	$12¾	12½	12¾	+ 1/8
Dome M gw	750	220	220	220	—10
Dome M sw	13000	420	410	420	+ 10
D Pete	160220	310	298	310	+ 13
DPete A p	2800	$17	16¾	16⅞	+ 3/8
D Pete w	42500	44	40	42	+ 2
D Expl fo	2222	31	31	31	— 2
D Textie	3443	$14⅞	14¾	14¾	+ 1/8
Domtar	33098	$23	22⅝	22⅞	+ 1/4
Domtar pr	100	$14⅛	14⅛	14⅛	— 1/8
Domtar 225	400	$27⅜	27⅜	27⅜	+ 1/8
Donohue	4202	$19½	19¼	19¼	
Dorset A o	17500	43	42	43	
Dover Ind	1440	$25¾	25⅜	25¾	
Drm Pete o	25000	17	16	16½	+ 1
Dmag	300	400	400	400	+ 10
Dunde	2500	40	34	34	— 2
Dunoil A o	3000	110	105	110	+ 10
Dunraine o	z17	32	32	32	
Du Pont A	360	$29	29	29	
Durham f	3088	190	185	190	+ 5
Durham w	3000	42	42	42	
Dylex A	33060	$16½	16	16	
Dynamar	211	72	72	72	
Dynmr 105	2000	$8¼	7⅞	8¼	+ 3/8
Dynex A	30000	41	41	41	

E F

E-L Fin	2000	$39½	39½	39½	+ 3/4
Echo Bay	8540	$18⅞	18⅝	18¾	
Echo 1986 w	650	$7⅛	7⅛	7⅛	
Echo 1987 w	100	$6½	6½	6½	— 1/8
Echo 1988 w	3700	$6¾	6½	6¾	+ 1/8
Echo 1989 w	3000	$6½	6⅜	6½	+ 1/8
Ega Res o	2000	20	20	20	
Elcthom X	2100	$7½	7⅜	7½	+ 1/4
Empire A f	5800	$27⅞	27¾	27¾	+ 3/4
Enertec	1000	16	16	16	+ 1
Epitek	z200	41	41	41	
Equity Svr	950	$6¾	6¾	6¾	
Equity p	600	$20½	20⅜	20⅜	
Erickson	1900	360	350	360	
Euro o	1400	229	225	225	—10
Evergren o	25500	24	20	21	— 4
FCA Intl	970	$21¾	21½	21¾	+ 1/4
Fibrdg	8226	$20⅜	20⅛	20⅛	— 1/4
Flcnbrdg w	7300	$39⅛	38½	39	— 3/8
Fardy Res	200	275	275	275	—10
Fathm Ocn	2300	$5¾	5¾	5¾	+ 1/4
Fed Ind A	14700	$13⅞	13⅝	13⅞	+ 1/8
Fin Truco	8449	$8⅜	8¼	8¼	— 1/8
F Trsco Ip	328	$9⅛	9⅛	9⅛	— 1/8
Fin Trsco w	33541	80	80	80	
Finning A	100	$15½	15½	15½	+ 1/8
Firan	1000	115	115	115	
FClgry A o	46000	75	74	75	+ 5
F City Fin	2600	$11	10⅞	11	+ 1/8
F Cty Tr B	100	$9⅜	9⅜	9⅜	
F Marth A f	500	$5½	5½	5½	
F Marthn B	500	$5½	5½	5½	
F Mar	1900	230	230	230	+ 10
F Mrcn A	700	$7	7	7	— 1/8
F Mrcn w	1600	182	180	180	
Flanagan o	2605	165	161	163	— 2
Fleet Aero f	100	$17	17	17	
Fleet Aro w	15400	$7	7	7	
Ford Cnda	875	$173	172¾	173	+ 1
F Knox o	5000	35	35	35	+ 3
F Sea A pr	200	$8⅞	8⅞	8⅞	
Fruehauf	300	$22	22	22	
Futurtek o	11000	40	36	36	— 4

G H

GB Auto	100	455	455	455	—20
GTC TrCon	1000	$13⅜	12⅞	12⅞	— 3/8
GSW B f	1000	$12¼	12¼	12¼	— 1/4
Galctic o	8975	$9¾	9¼	9¼	— 3/8
Galctic L	13850	$7¼	6¾	6⅞	— 1/8
Galveston	100	200	200	200	
Gandalf	8436	$10⅜	10¼	10¼	
Garbell p	100	$5¼	5¼	5¼	— 1/4
Gaz Metr	5410	$11¾	11½	11¾	
Gaz 5½ p	20519	$98¼	98¼	98¼	— 3/4
Geac Comp	10290	$7⅞	7⅜	7¾	+ 1/4
Gendis A	4633	$35½	35	35	
G Lease r	z472	65	62	62	
GMC	388	$100½	100½	100½	+ 1½
Gnst f	134771	$33¾	33¼	33½	+ 1/8
Gnstar 2.35	1275	$34¾	34½	34⅝	+ 1/8
Gstr D	112750	$31	30½	31	+ 1/2
Genstr E p	6840	$25⅝	25⅜	25⅝	+ 1/8
Gnstr Fin p	1200	$26¼	26¼	26¼	— 1/4
Giant Bay o	500	275	275	275	+ 15
Giant Yk	100	$20	20	20	— 1
Gibraltar	700	$9½	9⅛	9⅛	— 1/4
Glamis	3500	$8⅝	8⅜	8⅝	+ 1/8
Glamis w	9450	200	195	200	+ 5
Glenayre	2800	$7⅜	7½	7½	— 1/8
Goldale A f	3100	325	320	320	+ 5
Goldcorp f	15110	$6⅞	6¾	6¾	— 1/4
Goldcrp w	25000	16	15	15	
Gld Kn	457467	$7⅛	6	7	+ 1¼
Gldn Rul o	23900	227	219	220	— 3
G Sceptr o	9500	$7¾	7⅜	7¾	+ 1/4
Gldn Ter o	11000	45	41	45	+ 3
Gldn Ter w	2600	3	3	3	
Goldnbel o	6200	330	325	330	+ 5
Goliath G o	6650	$8⅜	8½	8¼	
Goodyear	100	$36¼	36¼	36¼	—1¾
Grafton A f	200	$14¼	14¼	14¼	— 1/4
Grandma	8500	42	42	42	— 2
Granduc	7000	90	89	90	
Granges o	22501	$7	6⅞	6⅞	+ 1/4
GL Forest	12875	$19⅝	19⅜	19½	+ 1/8
Gt Pacific	1440	$36	36	36	
GW 770	2600	$26¼	26¼	26¼	
Greyhnd C	100	400	400	400	—20
Greyhnd	640	$24¾	24¾	24¾	+ 1/8
Growth I	3200	$12⅞	12¾	12⅞	
Growth p	2400	$27	26¾	27	+ 1/2
Growth w	1600	320	315	315	— 5
Guar Tr p	z12	$19⅝	19⅝	19⅝	
Guard Cap	100	18	18	18	— 1/4
Gardn MS f	16700	$7⅝	7½	7½	
Gard MS w	31500	40	38	38	+ 1
Gard PA f	24290	$12¼	12	12¼	+ 1/8
Gardn P w	56450	170	160	170	+ 10
Gulf C	176098	$21	20¾	20⅞	+ 1/8
Gulfstrm o	16000	105	101	101	— 3
Haley	4642	$16½	16	16½	+ 3/8
H Can B	300	$26⅞	26½	26⅞	+ 1/4
Hardee	2200	160	153	160	
Hrding A f	2200	340	320	340	+ 5
Hard Crp C	1200	325	325	325	+ 5
Harris A f	15300	$10¼	10	10¼	
Harris B	300	$10	10	10	— 1/4
Hartco	300	390	390	390	— 5
Hawker	100	$22½	22½	22½	— 1/8
Hawker pr	z50	$65½	65½	65½	
Hawker D	885	$12¼	12⅛	12⅛	
Hees Intl	1100	$24⅜	24¼	24¼	
Hees D p	19300	$25⅞	25⅝	25⅝	— 1/4
Hees E p	1700	$24¾	24⅝	24¾	+ 1/4
Hees Intl w	3000	$7	6⅞	7	
Helix	2600	$6¾	6⅝	6⅝	— 1/8
Heritag A f	200	$19¾	19¾	19¾	
Highrdg A o	3900	125	125	125	

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

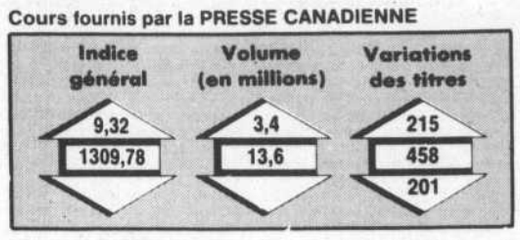
Tendance irrégulière

VANCOUVER (PC) — La tendance était irrégulière hier à la Bourse de Vancouver et 13,639,099 actions ont été négociées.

On a dénombré 215 titres gagnants, 201 perdants et 458 stables.

L'indice général a fini la journée à 1309.78, une hausse de 9.32 points par rapport à la clôture de la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE



	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aby inv a i	4500	9	9	9	
Abitibi res	1000	40	40	40	
Abo oil corp	5500	66	65	66	
Acacia min i	8500	19	17	17	
Accgrph i	7950	120	115	117	—3
Achats i	13000	80	75	76	—4
Acheron	7000	24	24	24	
Achilles i	25633	140	125	139	
Achilles w i	13500	60	56	60	—10
Acorn res i	56500	42	40	40	
Acquesti i	6000	20	20	20	
Adams i	39000	35	27	35	+ 10
Adanc Mn	3000	25	25	25	
Adaptve tc	1500	50	50	50	
Adnarn i	10000	19	18	19	
Adola i	144000	97	81	86	—7
Adola w i	59500	45	35	36	—4
Adore r s i	3000	86	86	86	
Adriatc i	12000	20	20	20	
Adv aero i	3000	64	64	64	
Aerolift inc	19510	80	70	75	—12
Agio i	1000	25	20	25	+ 7
Aiax res i	700	68	68	68	
Alamo dev i	750	37	37	37	
Alban exp	2200	32	32	32	
Alina intl i	2000	15	15	15	
Allure r s i	15000	38	38	38	+ 3
Alotta res	4500	115	110	111	+ 2
Alpha i	34000	34	30	34	—1
Altar gold i	53000	40	32	37	—2
Amark expl	4000	20	20	20	
Amazn pete	1000	31	31	31	
Ambasadr	825	93	93	93	
Amble i	140400	115	104	108	—7
Amco res	1900	63	61	61	—4
Am aquatc i	4000	19	19	19	
Amr bdgt i	3500	4	4	4	
Amer micr i	500	10	10	10	
Amer tec i	16800	144	141	144	—1
Amer telc i	100	360	360	360	—10
Ameritex	7500	20	20	20	
Amhawk	1000	10	10	10	
Amstar i	11500	78	71	78	+ 13
Anchor i	33800	85	80	85	+ 5
Anchor w i	22000	13	13	13	—2
Andaurex	10000	32	31	32	
Anglo Bom	5800	90	87	90	+ 3
Angus res	17000	17	17	17	
Ansco bc i	10000	40	38	40	+ 5
Applied en i	7400	112	110	112	+ 8
Arbor res	14050	260	255	255	+ 5
Arctic Red	1000	29	29	29	
Argentex i	53850	270	245	265	—9
Argonaut i	13000	16	16	16	
Aricana i	16700	140	135	140	+ 5
Ark la tex i	2500	110	100	100	
Armeno i	1000	170	170	170	
Arthurian i	6500	28	26	26	—4
Ashburton i	2000	20	20	20	—1
Asitka res i	16900	110	100	107	+ 7
Aspen grv i	1000	55	55	55	
Athena gld	3000	60	60	60	+ 5
AU res i	9000	25	25	25	
Aurex res i	2285	50	50	50	+ 10
Avalanche i	500	30	30	30	
Avalon res i	1000	17	17	17	
Avino mns	800	230	229	229	—1
Avino w a	4500	40	40	40	
Aviva i	500	46	46	46	—4
Award res	2508	15	15	15	+ 3
Axiom int i	3100	410	405	405	
Ayerok	5200	3	2	2	—2
BCFP	400	$11½	11½	11½	
BC res	3850	210	210	210	—1
BC Tel	790	$26¼	26½	26¼	— ½
Baden ex i	9000	35	35	35	
Baha res i	9400	82	80	80	
Bahama r s i	1000	38	38	38	
Balco ind	1000	$9	9	9	+ ½
Banbury	8500	37	35	35	—5
Banco res i	500	$6¼	6	6¼	+ ¼
Bank BC	2124	$5¾	5⅝	5⅝	
Banner i	2500	48	48	48	—1
Barsand i	7000	35	32	35	
Bathurst N	z200	39	39	39	
BDC ind i	373750	48	46	48	
Beautield i	4000	220	210	220	
Beaver res	11500	160	155	155	—4
Belkin	500	$8¾	8¼	8¼	
Bellabon i	500	25	25	25	
Belmont	6000	85	85	85	
Belmoral	300	275	275	275	+ 10
Bentley r s i	2800	63	63	63	
Benjy i	2000	44	44	44	
Berle res i	20000	25	23	24	+ 1
Bermd r s i	5000	34	34	34	+ 3
Beverly i	1000	310	310	310	
Big m i	45700	62	59	60	+ 2
Bighrn i	86000	105	97	104	+ 6
Billikin res i	2000	30	30	30	—2
Bishop mn	1700	120	120	120	+ 5
Bitec dev i	9500	90	85	90	+ 10
Blk diamnd	6000	20	20	20	
Blac pearl i	2500	120	120	120	
Blizzard i	5000	12	12	12	+ 1
Blue ridge i	2000	27	27	27	
BMP tech i	1500	21	21	21	
Bois cr i	25000	50	48	48	+ 3
Bondell r s i	2000	24	24	24	
Borkn ind i	5200	15	11	11	
Bouldr i	306600	132	112	127	—4
Brace res	910	30	30	30	—1
Bradsue i	1500	40	40	40	
Brahma r s i	5000	25	25	25	
Brent res	11020	52	45	52	+ 7
Brentwd i	4500	25	25	25	
Brewmstr i	4500	100	95	100	+ 5
Brican w a	4000	9	9	9	
Britcol i	5000	8	8	8	
Brt pac i	1200	220	220	220	
BRO res i	26200	55	53	55	
Brohm r s i	9000	35	35	35	
Brower i	3000	31	31	31	
Brower w i	11000	4	3	4	
Brt slbk b q	4000	27	27	27	
Buena ex i	23000	35	33	33	
Bunyoro i	19400	170	160	170	
Burlingtn i	500	8	8	8	—1
Burndale i	5000	15	15	15	
Butec intl i	1600	18	18	18	—2
Butler mtn i	3000	45	45	45	—2
C D					
CIS tech	1300	$5¾	5⅜	5⅜	
CT explnda	5000	30	25	30	+ 5
Caara vent i	1000	65	60	60	
Cache i	12000	65	60	60	
Cachet i	6500	40	40	40	
Cal denver i	100	195	195	195	
Caliente i	12800	140	120	120	—16
Calif silver	1400	495	490	490	
Callex ent i	400	220	220	220	+ 10
Calnor res	7000	65	58	65	
Cam net i	2800	230	230	230	
Cam nt w i	8000	40	34	40	+ 7
Can Ex res	1000	15	15	15	
Canamera i	2000	54	54	54	+ 4
Canamex i	1000	10	10	10	
Canbec res	64000	36	30	35	+ 1
Candol dv i	1500	46	46	46	
Candrado i	9000	62	60	62	+ 2
Caneco res	2125	230	225	230	
Canguard i	1000	165	165	165	
Canova res i	8834	40	34	34	
Canreas i	40000	60	54	54	+ 1
Canstat i	6000	60	60	60	+ 5
Canuck r s i	18500	254	246	250	—2
Cape res i	10000	26	26	26	—4
Capella r s i	1000	15	15	15	
Capilano i	3500	40	38	38	—2
Cap cons i	6000	20	20	20	
Care pnt i	6000	97	97	97	—1
Carina i	1000	60	60	60	
Carlson i	37700	77	73	73	—4
Carmac i	5000	20	20	20	
Carrera i	3500	51	50	51	+ 4
Cascdia i	6000	30	27	30	
Casino svr	1000	13	13	13	
Cassidy i	9500	88	80	80	—8
Cassidy w i	4000	29	27	27	+ 2
Catear a i	3500	18	18	18	+ 3
Cater eng	500	26	26	26	—4
Caulfield	15000	25	23	25	
Cdn eagl i	15000	73	65	70	+ 5
Cdn ferrite	21050	$5⅝	5⅛	5⅜	+ ⅛
Cdn futrty	638	72	72	72	
Cdn ovrsea i	500	15	15	15	
Cdn pawne i	4500	24	24	24	
Cdn prem i	9000	305	300	305	
Cdn prm wi	38700	82	77	82	+ 2
Cdn united	4500	100	90	100	+ 10
Cntrl crude	1500	26	26	26	+ 1
Centurion i	4100	250	240	240	
Channel	7000	40	40	40	
Chapel res i	5000	22	22	22	—3
Charlestn	3000	9	9	9	—1
Checkmat i	27000	16	15	16	+ 1
Chop cmp i	25187	$19⅝	19¼	19⅝	+ ½
Churchill i	8000	36	36	36	
Citco pr a	1000	40	40	40	
Claymore	5000	42	38	38	—7
Clearport	1000	80	80	80	
Coastoro i	10000	45	45	45	
Cobra w i	5800	15	12	15	+ 2
Cobra ent i	3300	125	125	125	
Cold lake i	92500	59	52	58	+ 6
Colfax engy	3000	44	43	43	—2
Colony pac	1500	144	132	144	
Compu sft i	1100	120	117	120	+ 10
Concert r s i	4600	235	235	235	
Condaka i	32500	65	60	65	
Cons bel i	z50	45	45	45	
Cons bndry	1000	15	15	15	—4
Cons brx i	3625	30	28	28	—2
Cons calin i	2333	15	15	15	—1
Cons cima	1250	41	41	41	
Cons cinola	7900	185	165	180	
Cons fredn i	9500	72	64	65	—5
Cons intl pt	4206	260	240	240	—20
Cons knobv	4000	45	41	41	—7
Cons Rio	2000	18	15	15	
Cons sea i	500	32	32	32	
Cons svr std	500	66	66	66	+ 1
Conscot i	10000	15	15	15	
Consort i	11000	44	43	43	—1
Contact ven	2000	22	20	20	
Contour	13300	160	155	155	—10
Contour w	11500	70	65	65	—5
Conversn	23000	335	310	320	—15
Copcon yrk	8955	13	12	13	
Copr stac i	17500	65	62	63	—2
Coral eng i	600	120	110	120	
Core energy	1000	45	45	45	+ 4
Corncpia i	35950	385	350	370	+ 35
Corolla res i	3500	65	65	65	
Coronado i	9500	46	46	46	—2
Coronet r s i	50500	130	100	130	+ 10
Corrie res i	7500	12	12	12	
Cosmos res	22000	43	40	43	+ 1
Cous creek i	2000	41	40	41	
Cove engy	5500	55	54	55	
Crack res i	1000	14	14	14	
Craven res i	500	43	43	43	
Cream svr	7000	85	83	85	+ 4
Crossland	6000	51	45	51	
Crowder i	1200	105	100	105	+ 2
Cruisr mnrl	9000	60	53	60	+ 14
Crystl mtn i	1000	13	13	13	—5
CSA mnrl i	2300	75	75	75	+ 5
Cumbrind i	6500	60	60	60	
Currie i	500	80	80	80	—2
Cusac Ind	2600	144	135	144	+ 9
CV sports i	900	50	50	50	
Cymric i	13500	95	90	90	
DK platm i	3000	30	30	30	
Dor Val	8190	230	220	230	
Dakota i	1000	10	10	10	
Danstar r s i	3000	43	42	43	+ 1
Danstar w i	2000	8	8	8	
Dasher res	30000	105	100	100	
Dassen gld	2500	40	40	40	
David Mnrl	9000	50	48	48	+ 2
Dawson i	2000	70	70	70	—3
Decker i	12000	45	42	43	—2
Deex res i	24000	15	13	13	
Del norte i	1800	24	24	24	
Dentonia i	1000	25	25	25	+ 2
Diana res i	13500	63	58	58	—2
Discv gld i	4700	220	210	220	+ 10
Divrsf wi	114000	33	26	31	+ 6
Diversifd i	33150	165	145	160	+ 14
Domega i	35500	43	41	41	—1
Dorado Res	500	7	7	7	
Draw intl i	9000	110	105	105	—20
Du well i	3500	50	50	50	—2
Dual Res	2300	200	200	200	+ 5
E F					
ELE egy i	5027	25	25	25	+ 2
ESI ind w i	61800	140	80	135	+ 65
ESI ind i	61624	405	300	375	+ 70
East west i	16300	190	170	190	+ 7
Eastn mn i	22000	36	35	36	+ 5
Eden res i	10000	100	97	98	—3
Edgewatr i	1000	125	125	125	—3
El dordo	13000	42	40	40	—4
El paraiso i	500	11	11	11	
ELE eg w i	16000	5	5	5	
Electra i	29500	73	65	65	—12
Electra i	44500	34	30	30	—3
Elektra pw	4428	27	25	27	+ 2
Emrald isl i	2000	41	41	41	
Emrld lk i	1850	220	210	210	—5
Emir oils	1000	25	25	25	
Energex	18000	70	68	70	
Enexco intl	1000	140	140	140	
Enfield res i	2000	80	80	80	
Epic res i	3000	165	155	165	—4
Epoch cap	1550	50	50	50	
Equine res i	3200	20	20	20	
Equinox i	3000	110	110	110	
Equivest i	1700	330	330	330	
Erickson	1000	360	360	360	
Esperanza	3000	52	52	52	
Eureka res i	5000	50	50	50	—10
Europete	100	210	210	210	
Eurocn vnt	13000	35	35	35	+ 3
Expo oil	10000	8	8	8	
Extotal i	1000	47	47	47	—8
E5 Res i	7000	145	135	145	
Fairlady i	23000	97	90	90	
Falcon res i	1000	13	13	13	
Ferber i	1000	50	50	50	
Fibergest i	2000	330	325	330	
First allied	15715	55	52	53	
First cdn i	600	90	90	90	
First china	6000	37	37	37	
First dy a i	5000	42	41	42	
First gnrtn i	3000	225	220	225	+ 10
First wstr i	3000	45	45	45	
Fleck res	7500	255	250	251	+ 1
Fleetwood i	17000	90	85	90	+ 5
Flow res i	7000	42	39	39	—6
Folkeston i	3000	25	25	25	
Fontana i	1000	28	28	28	—4
Force res i	1000	40	40	40	
Forester i	2000	60	60	60	
Fort knx wi	57000	13	12	13	—1
Frt knx i	108000	56	50	50	—5
Forum Res	10000	17	14	17	
Freedom i	20000	10	10	10	
Freeway	3500	71	71	71	
Frontnd i	5500	40	36	40	
G H					
Galactic	575	$9½	9½	9½	— ½
Galactic i	15400	$7	7	7	— ½
Gallant i	7200	92	92	92	—8
Gamin i	11000	78	71	78	+ 3
GBM expl i	1000	65	65	65	
Gemini tc i	1000	205	205	205	
Gen wstrn i	749	25	25	25	
Genesis i	4000	31	26	31	
Geodome	2000	125	120	125	—5
Geostar i	5000	25	24	24	—1
Gerle gold i	500	40	40	40	
Giant Piper	z33	70	70	70	
Gigi oil i	3000	24	24	24	
Gilenora i	4500	35	31	35	
Glitter gld i	2500	36	36	36	+ 3
Glory exp i	3000	13	13	13	
Glow res i	1500	90	85	85	
Gld bridge i	3000	15	15	15	+ 5
Gold reef i	2000	22	22	22	
Gld seekr i	3500	16	15	15	—2
Gold std	2500	31	31	31	—4
Gld texas i	17000	130	125	130	+ 5
Gld medal i	10000	25	25	25	
Goldbelt	3300	103	100	103	
Gldn br i	10200	80	70	80	+ 10
Gldn cn i	437500	45	27	42	+ 13
Gldn crwn i	1000	33	33	33	
G dawn i	4000	28	26	26	
Gldn grp i	29274	405	380	380	—30
Gldn gr wi	118800	205	176	190	—15
Gldn hope i	62400	$6½	5½	5⅞	— ⅜
Gldn hrzn i	7000	25	21	25	
Gldn ky i	43500	72	61	65	—4
G knight	129300	$7½	6	7¼	+ ⅜
Gldn lake i	8000	85	71	85	+ 5
Gldn lion i	61000	345	330	345	+ 15
Gldn news i	8000	50	45	49	—8
Gldn pond i	14000	95	90	90	
Gldn rim i	150700	154	130	135	—10
Gldn rule	2500	225	220	220	—5
Gldn scept	900	$7½	7½	7½	
Gldn shld i	43900	175	150	160	—19
Gldn shl wi	34100	52	45	47	—7
Gldn star i	73000	52	47	51	—2
Gldn tag i	5000	43	40	40	
Gldn vale i	28250	43	37	41	—4
Gldnbel res	19600	330	320	330	+ 10
Goldera i	9400	95	90	95	—5
Goldpc inv i	2000	14	14	14	
Goldrich	11700	23	21	21	—1
Goldsil i	42895	400	385	390	+ 5
Goldstm i	15600	240	220	220	—10
Goldwest i	10000	22	20	22	
Goldwinn	4700	35	35	35	—2
Goliath gld	400	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Gordon i	z100	10	10	10	
Gossan i	135000	19	15	17	+ 3
Grancmp i	2500	24	24	24	—4
Grandvw i	274716	$9⅜	7⅞	8⅞	+ ⅛
G I brew i	5000	20	20	20	—2
Granvill rs i	9350	50	45	50	+ 4
Gt central i	1500	20	20	20	
Green rvr i	6000	42	31	42	
Greyhawk i	13000	30	30	30	+ 2
Grom res i	500	90	90	90	
Groton i	17750	20	20	20	
Groundstr	500	55	55	55	
Guardian i	2000	33	33	33	
Gulf titan i	2600	180	160	180	+ 10
Gunflint i	4000	75	75	75	
Gyro egy i	1000	30	30	30	
Hallmark	10350	82	80	82	+ 6
Hambr i	89600	33	30	33	
Happy res i	48400	140	116	136	+ 30
Hargor i	1000	25	25	25	
Harlin res	500	45	45	45	
Haultain i	25500	52	49	52	
Heaston i	1000	34	34	34	—1
Hector res i	1000	95	95	95	—5
Helix systm	2000	185	180	180	
Hemlo exp i	3500	20	16	16	
Hennessy i	2000	35	35	35	
Herdis intl i	6350	77	75	75	
Heritage	z41	30	30	30	
Hi tech i	4000	32	32	32	
Hi Cor	9500	12	10	10	—2
High rise i	43900	114	110	110	+ 2
Hiland Crw	15500	295	285	290	—10
Hollycroft i	2000	65	61	65	
Homestd i	3750	25	25	25	
Hudson rs i	4000	8	8	8	
Huntngtn i	1000	52	52	52	—8
Hur rescue	7500	81	80	80	
Hycroft r s i	400	285	285	285	
I J					
IBS tech i	5217	125	110	110	—15
Ican res i	2000	95	95	95	
Ice Station	5500	19	19	19	
Imco res i	z200	44	44	44	
Impala res i	2000	63	63	63	—2
Indepnd pet	18500	63	63	63	—2
Indian rivr i	500	75	75	75	+ 12
Indigo tech	3000	45	45	45	—5
Inind recov	1300	110	110	110	—5
Iniet res i	10000	55	45	48	—7
Inter globe	6160	122	120	120	—2
Intraction	14000	35	32	32	+ 1
Intercn i	15000	13	10	10	—2
Interlake	6010	100	94	99	+ 4
Interstrat i	1500	75	71	71	—6
Intl belvu i	12833	42	40	40	
Itl Brnmac	500	39	39	39	
Intl corona	38700	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Intl curator	2000	60	60	60	
Intl flyer i	500	50	50	50	
Intl focus i	5600	125	119	125	+ 5
Intl focus wi	5500	15	15	15	
Intl gold i	5700	100	95	100	+ 5
Intl mai i	1760	28	26	28	
Intl mrch w	1000	6	6	6	
Intl megaln	2220	48	48	48	—2
Intl north	6100	199	195	199	+ 4
Intl pac cvp	875	30	30	30	
Intl pharm	500	60	60	60	+ 20
Intl phasor i	3000	16	15	15	+ 1
Intl phnx en	9600	43	40	40	
Intl prim	19500	33	31	31	
Intl rex i	3000	55	55	55	
Intl rhodes	9000	25	24	25	
Intl royaln i	4000	15	14	14	—1
Int santana	500	48	48	48	—2
Int shasta	32000	20	19	20	+ 2
Intl sigma i	2075	100	98	98	—7
Intl string	7000	370	350	370	
Intl tipool i	300	215	210	210	
I thundrwd	500	20	20	20	
Intl fillex i	1100	$11½	11¼	11½	
Intl wildct i	2000	30	29	30	
Iona ind	1100	60	60	60	
Iris res i	55000	104	95	101	—1
Iron horse i	29500	28	26	26	—1
Islnd cnyn i	8500	70	65	65	—15
JC intl ai	2003M	165	150	160	—5
Jackfish i	5000	45	43	43	—2
Jacob gold i	9000	10	10	10	
Jaina res i	10000	15	15	15	+ 3
Jantar i	5400	80	75	80	
Jantar o i	1000	40	40	40	
Javelin int	2000	355	350	355	+ 10
Jetta res i	1000	65	65	65	
June res i	11000	46	44	46	+ 2
Jupitor i	5000	30	30	30	
Justice mn i	1000	20	20	20	
K L					
Kaaba res i	18000	75	65	75	+ 15
Kala explor	500	11	11	11	+ 1
Kamlode i	2000	16	16	16	+ 1
Kangeld i	14250	90	85	90	+ 5
Kelly kerr i	5000	23	23	23	
Kenor res i	16000	40	36	40	+ 3
Kenpate i	8000	17	16	16	
Kerrisdal i	5800	54	54	54	+ 4
Kerry mng i	8700	49	46	46	+ 2
Kettle river	1500	60	60	60	
Kidd res i	10000	13	13	13	
Kilembe i	16000	65	55	61	+ 6
Killick gld i	17000	27	25	25	
Klondex	500	40	40	40	
Knie res i	911	31	31	31	
Kwik prod i	500	$5	5	5	
La Teko	11500	140	130	138	+ 8
Lana gold i	2700	140	130	130	
Laurel ex i	14000	129	127	127	
Lawrnce i	20000	23	21	21	—2
Leadrs eq i	1000	45	45	45	
Lear oil gs i	4500	41	41	41	
Lev scntfc i	9875	$10⅜	10⅜	10½	+ ½
Levon res	1000	430	420	425	
Levon w	5000	53	53	53	
Librt bl i	16000	54	50	50	
Lifetrnd i	8170	$5⅝	5¼	5½	
Lightng i	500	50	50	50	—2
Limoges i	5000	65	65	65	—6
Link res i	1000	76	76	76	
Link res wi	2000	21	21	21	—2
Lionheart i	3500	380	360	380	+ 15
Little bear i	1000	46	46	46	
Loadmstr i	13200	360	345	360	+ 15
Lockwood	3200	75	70	72	+ 4
Lode res i	5700	144	135	144	+ 9
Lodi mtls i	1000	13	13	13	
Logo res	19000	40	36	40	+ 5
Lohs sinfl i	25800	130	128	128	—12
Lone iac i	54300	135	115	135	+ 15
Ln iac wi	100500	38	30	38	+ 6
Lone star	10000	6	6	6	
Longboat i	4000	22	22	22	
Longrch i	10500	37	35	37	
Loredi res i	4000	10	10	10	
M N					
Mac am res	500	57	57	57	
Macmilln e	13000	62	60	62	+ 6
Magic 3 i	13600	205	205	205	
Magnus r s i	3000	35	30	35	
Mahogany i	14600	420	410	415	+ 5
Mairtic hyg	100	$14⅜	14⅜	14⅜	
Mammoth i	13000	11	10	11	+ 2
Mandarin	2000	165	160	160	—5
Manduso i	41025	470	430	470	+ 35
Manitou r i	8350	118	114	118	+ 3
Maple lf i	11000	20	20	20	—4
Maple tec i	1500	100	100	100	
Maralgo i	5000	48	48	48	
Marco r s i	1400	50	50	50	+ 2
Marge Entr	2000	20	20	20	—4
Mariah res i	5000	170	160	163	—2
Marietta	13000	43	40	43	+ 3
Marilyn res	7040	54	50	53	—2
Marpsa r s i	2000	135	130	130	
Marshall i	7000	40	40	40	+ 3
Mary ellen i	9100	78	75	78	—2
Massive en i	300	420	420	420	
Maymac pt	65500	175	160	175	
Mconi Peel	3500	15	15	15	+ 2
Mcnellen	6500	100	90	96	+ 11
MDC fncl i	12000	35	34	34	
Media a i	9000	12	12	12	—2

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 15

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal. No: 500-02-036849-854. B.C.I.C. -vs- HENRI LAVALLÉE ET AL.. Le 16-01-86 à 14:00 heures, au 8809-A, Viau, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de COLETTE BÉLANGER, savoir: un système de son, lave-vaiselle Westinghouse, T.V. 12" Toshiba, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: REJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 30/12/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-036932-850. G.U.S. CANADA INC. -/DIV. WOODHOUSE -vs- MARJORIE BOWEN. Le 15-01-86 à 10:30 heures, au 2265, Madison, apt. 201, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de MARJORIE BOWEN, savoir: un set de chambre colonial, T.V. couleur 20" R.C.A., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: REJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 30/12/85.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500 02-045110-850. RIVA FEINSTEIN, demanderesse, — VS — ANNIE SHEPPARD, défenderesse. Le 14 janvier 1986 à 10:00 hres. au domicile de la défenderesse. Au No. 265 rue Authier apt. 212, en la ville St-Laurent district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur Quasar 26 pouces, système de son Lloyds, 1 pouf cuir noir, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 4 janvier 1986.

QC, District de Montréal. No: 500-02-030396-852. C.D.N.T. -vs- 111648 CANADA INC. Le 16-01-86 à 12:00 heures au 7101, Avenue du Parc à Montréal dit district, seront vendus les biens et effets de REST. ASTRA PLAZA 1981 ENR., 1 comptoir à salade 2 portes & acc., etc, savoir: . Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 27/12/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-021693-853. PETROLES MOTOCO INC. -vs- ANDRE ST-PIERRE. Le 15-01-86 à 11:00 heures, au 372, D'Avignon, apt. 2, St-Jean, district d'Iberville, seront vendus les biens et effets de ANDRÉ ST-PIERRE, savoir: véhicule automobile Pontiac Leman 1978 N/S 2D19V81527925, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: MICHEL MAILLET, huissier, 286-7175. Montréal, le 30/12/85.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500 02-038858-853. STOEL-TECK INC., demanderesse, — VS — DUTCHFRITES FOOD SYSTEMS INC., défenderesse. Le 14 janvier 1986, à 10:00 hres. à la place d'affaires de la défenderesse, au No. 9200, rue l'Acadie apt. 109, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM, photocopieur Pitney Bowes P. B 2 et acc., ameublement de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 4 janvier 1986.

QC, District de Montréal. No: 500-02-034367-859. LES INDUSTRIES GAMACO INC -vs- TAMARA LUBIMIV. Le 14-01-86 à 10:00 heures au 3489, Stanley #302 à Montréal dit district, seront vendus les biens et effets de TAMARA LUBIMIV, savoir: 1 Radio-cassette Sony, 1 Guitare classique, 1 Radio-Cassette + speakers détachables, Effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LUC VALADE, huissier, 879-1007. Montréal, le 27/12/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-028129-851. LE BOTTIN LOCAL ORANGE INC. -vs- SAVERIO BOCCHICCHIO. Le 14-01-86 à 10:00 heures, au 3850, Paquette à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de SAVERIO BOCCHICCHIO, savoir: 1 mobilier de salon 2 mcx en bois, 1 table tournante Avrex, 1 tape cassette Avrex, effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, le 27/12/85.

QC, District de Montréal . No: 11801. VILLE DE MONTRÉAL-NORD -vs- BERNADETTE MOISE. Le 14-01-86 à 11:30 heures au 12355, Matte #7 à Montréal-Nord district de Montréal, seront vendus les biens et effets de BERNADETTE MOISE, savoir: 1 T.V. couleur consol Solid Sieth en boi brun & acc., 1 Stéréo Hitachi SR-6010 & acc., 1 Foyer décoratif & acc., Effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 27/12/85.

QC, District de Montréal, . No: 10850. VILLE DE MONTRÉAL-NORD -vs- ODETTE LAROCHE. Le 15-01-86 à 10:00 heures au 10510, Leblanc #6 à Montréal-Nord district de Montréal, seront vendus les biens et effets de ODETTE LAROCHE, savoir: 1 T.V. couleur XL-100 consol RCA & acc., 1 appareil Philipps Colon Voice 1000 & acc., 1 Rouet antique, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 27/12/85.

QC, District de Montréal. No: 500-05-006916-835. RAOUL M. BEAUDOIN -vs- CLAUDE DUBOIS & ALS. Le 15-01-86 à 10:00 heures au 2785, Grand Boulevard à St-Hubert district de Montréal, seront vendus les biens et effets de CLAUDE DUBOIS, savoir: 1 T.V. meuble Admiral, 1 Humidificateur Housemaster, 1 congélateur Supreme Effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, le 27/12/85.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500 02-019534-853. RADIO DIFFUSION MUTUELLE CANADA LTÉE., demanderesse, — VS — MARSEIL FRENEL, DANIEL RODNE, défendeurs. Le 14 janvier 1986, à 11:30 hres. au domicile des défendeurs. Au No. 4050 est, rue Jean Talon, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv 12" Panasonic, 20 tabourets de bar, 50 chaises, 15 tables, caisse enregistreuse, compresseur chambre froide, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 4 janvier 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500 02-025799-854. SANYO CANADA INC., demanderesse, — VS — SIP TOY et NOVELTY LTÉE, GEORGES DELANAUZE, défenderesse. Le 14 janvier 1986 à 11:00 hres. Au No 8191 rue Montview, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: jouets et meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 4 janvier 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500 02-025799-854. SANYO CANADA INC., demanderesse, — VS — SIP TOY ET NOVELTY LTÉE, GEORGES DELANAUZE, défendeurs. Le 14 janvier 1986 à 13:00 hres. Au 1010 ouest, rue Lagauchetière, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets desu défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: jouets, meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 4 janvier 1986

QC District de Montréal, COUR MUNICPALE. No.: 445366810. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, — VS — IRLENE CHARLES, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 16 janvier 1986 à 10 hres. Au: 4951, St-Barnabas, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARLES IRLENE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 20" noir et blanc RCA, 1 unité murale en bois et deux portes de vitre, 1 fauteuil style modulaire 5 mcx beige, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC PERRON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 décembre 1985.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 852144930. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, — VS — YVON DESLAURIERS, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 janvier 1986 à 11 hres. Au: 4680, James D'Arc #1, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DESLAURIERS YVON, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Gremlin, 2 portes hatchback, de couleur gris et noir et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 décembre 1985.

QC District de Montréal, COUR MUNICPALE. No.: 852336704. MONTRÉAL C. MUNICIPALE, p. requérante, — VS — BERNARD CLAPPERTON, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 janvier 1986 à 13 hres. Au: 2808, Place Bruyere, Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAPPERTON BERNARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque AMX, imm CHA-011 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 décembre 1985

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 429379370. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, — VS — AGLAIA ANGELOPOULOS, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 16 janvier 1986 à 11 hres. Au: 150, Victoria, L'Épiphanie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANGELOPOULOS AGLAIA, saisis en cette cause, consistant en: 1 vaisselier en bois naturel 5 portes et 4 tirroirs, 1 table en bois rectangulaire avec 6 chaises et cousins, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 décembre 1985.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE., No.: 442663981. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, — VS — ANDRÉ FONTAINE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 16 janvier 1986 à 12:30 hres. Au: 8512, St-Dominique, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FONTAINE ANDRÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif de marque Westinghouse, 1 ensemble de salon de couleur bleu foncé, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 30 décembre 1985.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE., No.: 838200941. MONTRÉAL C. MUNICIPALE, p. requérante, — VS — PAUL BOUTIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 14 janvier 1986 à 13:00 hres., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL BOUTIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 télé couleur 20" RCA, 1 système de son, amplificateur, récepteur AM-FM et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 30 décembre 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-036843-857. B.C.I.C. -vs- PIERRE DESCHATELETS. Le 16-01-86 à 10:00 heures, au 986, rue Omer, Repentigny, district de Joliette, seront vendus les biens et effets de PIERRE DESCHATELETS, savoir: véhicule automobile de marque Honda Civic, lave-vaiselle Beaumark, set de chambre, système de son, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: REJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 30/12/85.

QC, District de Québec. No: 200-02-004522-852. B.C.I.C. -vs- CHARLES HAWEY. Le 15-01-86 à 10:00 heures, au 1925, Ch. St-François, Dorval, district de Motnréal, seront vendus les biens et effets de CHARLES HAWEY, savoir: véhicule automobile de marque Honda Accord 1985 N/S JHMAC532BFCB01075. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LUC ST-GERMAIN, huissier, 286-7175. Montréal, le 30/12/85.

QC, District de Montréal. No: 000-00-000000-000. VILLE DE ST-PIERRE -vs- CARROSSERIE D'AUTO A & G EDNA INC.. Le 17-01-86 à 10:30 heures, au 95, Mont-Vernon, Ville St-Pierre, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de CARROSSERIE D'AUTO A & G EDNA INC., savoir: bureaux, filières, chaises, compresseur, soudeuse, coffrets d'outils, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: REJENA CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 30/12/85.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-30990-834. MONIQUE DION, AGISSANT POUR ET AU NOM DU PROCUREUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ ROUTIÈRE), demanderesse, — VS — RODOLPHE MARCOTTE, défendeur. Le 15 janvier 1986 à 12:00hres. au domicile du défendeur. Au No 6702 rue Clark #4, dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Couleur Portative, 1 stéréo, table tournante et 2 haut-parleurs Lloyd's. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT, huissier, 845-1147. Montréal, le 4 janvier 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019695-852. SOCIÉTÉ DE COURTAGE MELOCHE LTÉE, demanderesse, — VS — HARRY SCHICK ET ASSOCIÉS, ET HARRY SCHICK ET ELEANOR WEINMAN SCHICK, défendeurs. Le 15 janvier 1986 à 12:00 hres. au domicile et bureau d'affaires des défendeurs. Au No. 6836 rue Holland Road, en la cité de Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse G.E., 1 bureau antique noyer et acc., Effets mobiliers, et équipement variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS/FB, huissier, 845-1147. Montréal, le 30 décembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-008554-854. VILLE DE LAVAL, demanderesse, — VS — LES GESTIONS EXPERCO LTÉE, défenderesse. Le 15 janvier 1986, à 12:00 hres. à la place d'affaires de la défenderesse. Au No. 3131 Boul. De La Concorde Est, en la cité de Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo de marque IBM électrique, 4 filières, 4 tiroirs marque Bonnex, effets et équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOIT PUSKAS/fb, huissier, 845-1147. Montréal, le 30 décembre 1985

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-034629-852. GIOVANNI FUNDARO «Garage Lori», demanderesse, — VS — OTTAVIO VALIANTE, défendeur. Le 14 janvier 1986, à 10 hres. au domicile du défendeur. Au No. 12292, 6ème avenue en la cité Rivières-des-Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Delta 1976, immatriculé 862L288, numéro série: 3N57R6M340038 & acc. effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 845-1147. Montréal, le 19 décembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-029780-850. CREDIT MONADA INC., demanderesse, — VS — CHRISTIAN YACCARINI, défendeur. Le 14 janvier 1986, à 13:00 hres. au domicile du défendeur, Au No. 678 rue de l'Épée, en la cité Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: système de son, table tournante, preamplificateur, écouteur, amplificateur, 2 boites de son et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 4 janvier 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-27-1762-857. CLAUDE MEUNIER, AGISSANT POUR ET AU NOM DU PROCUREUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ ROUTIÈRE), demanderesse, — VS — ANDRZEJ. BILINSKI, défendeur. Le 15 janvier 1986 à 11:00 hres. Au domicile du défendeur, au No. 2990, rue Edouard Montpetit #1, dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places, 1 tapis de salon, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT, huissier, 845-1147. Montréal, le 4 janvier 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-008291-807. LUMIBEC INC., demanderesse, — VS — JEAN GUY BRISSETTE, défenderesse. Le 16 janvier 1986 à 10:00 hres. Au 550 Des Muguets, St-Théodore de Chertsey, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: JEAN GUY BRISSETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 cuisinière de marque Westinghouse, 1 refrigérateur de marque Westinghouse, 1 mobilier de cuisine, 1 laveuse de vaiselle, 1 camion Chevrolet 4X4 Blazer, 1 système de son Sony, 1 vidéo VHS de marque RCA et de nombreux autres articles de ménages. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. MICHEL GAUCHER, huissier, (514) 461-3340. Montréal, le 30 décembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-004005-858. MONIQUE DION, AGISSANT POUR ET AU NOM DU PROCUREUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ ROUTIÈRE), demanderesse, — VS — GOMEZ DE LA SARNA JORGE, défendeur. Le 15 janvier 1986 à 11:30 hres. au domicile du défendeur. Au No 5821 Cote St-Luc #11, dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Lloyd's, 1 amplificateur Pionner, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-1147. Montréal, le 4 janvier 1986.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-026284-856. QUEBECAIR, p. requérante, — VS — POIRIER EMILE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 16 janvier 1986 à 10:30 hres. Au: 560, B1, Perrot #5, Ile de Perrot, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EMILE POIRIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon comprenant un sofa, 2 chaises, et un banc en tissu de couleur brun, beige et blanc carroté et acc. 1 chaise berçante en bois vernie, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 08 novembre 1985.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 64--41-87. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, — VS — HECTOR SUZETTE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 janvier 1986 à 12:30 hres. Au: 4161, 47E rue #2, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SUZETTE HECTOR, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 26" meuble R.C.A. modèle XL-100, 1 vidéo cassette R.C.A. et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 22 novembre 1985.

QC District de Québec, COUR PROVINCIALE. No.: 200-02-002615-849. LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, p. requérante, — VS — SINCERNY MARCEL, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 janvier 1986 à 10:30 hres. Au: 1845, Alfred #4, Brossard, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL SINCERNY, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 26" de marque Phiips, 2 causeuses de couleur blanc cassé en bois, 1 table de salon en bois couleur naturel, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 30 septembre 1985

QC District de Québec, COUR MUNICIPALE. No.: 200-02-005987-815. LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, p. requérante, — VS — FRANCINE TREMPE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 janvier 1986 à 10 hres. Au: 4437, Drapper, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANCINE TREMPE, saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur Adam comprenant: 1 imprimante modèle 72559, 1 clavier modèle 2410KB et acc, 1 télécouleur Télé-funken 14" et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 décembre 1985.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 500-02-008150-851. NUTRICHEF LTÉE, p. requérante, — VS — 106339 CANADA INC. (BIMBO), p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 janvier 1986 à 10:30 hres. Au: 58, Fairmount Ouest, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 106339 CANADA INC. (BIMBO), saisis en cette cause, consistant en: 4 tables avec base en métal noir avec dessus en marbre de couleur blanc et gris, 18 chaises de restaurant avec base en métal chromé, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 décembre 1985.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 500-05-010663-845. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, p. requérante, — VS — CHARLES L. SMILEY, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 16 janvier 1986 à 11:30 hres. Au: 3445, Du Musée, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARLES L. SMILEY, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro onde de marque Sharp et acc. 1 appareil de marque Simac et acc, 1 appareil de marque SEB et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 décembre 1985.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 500-02-012785-858. RADIO VALLEYFIELD LTÉE, p. requérante, — VS — LINDA PELLERIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 16 janvier 1986 à 14 hres. Au: 122, DesSaules #6, Coteau Landing, district de Valleyfield, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LINDA PELLERIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile type Pick Up, de marque Ford modèle Ranger de couleur gris et acc, imm ADG 929 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 décembre 1985.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE., No.: 446863115. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, — VS — LILIAN HERSCOVITCH, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 16 janvier 1986 à 11 hres. Au: 12210, Pierrefonds #114, Pierrefonds, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HERSCOVITCH LILIAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Plymouth modèle Horizon, 1979, imm APR 536 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC PERRON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 décembre 1985.

QC, District de Montréal. No: 11765. VILLE DE MONTRÉAL-NORD -vs- CLAUDETTE MICHAUD. Le 14-01-86 à 10:00 heures, au 12364, Elie Beauregard à Rivière-des-Prairies, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de CLAUDETTE MICHAUD, savoir: 1 vidéo Magnavax VHS & acc., 1 T.V. couleur consolZénith & Ass., 1 appareil Jerrold & Ass., effets mobiliers divers... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 27/12/85.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 5ω-32-005813-847. GABY CHARBONNEAU, p. requérante, — VS — RICHARD GOSSELIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 janvier 1986 à 11 hres. Au: 4955, Belleville, Pierrefonds, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD GOSSELIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 26" de marque Zenigh, 1 congélateur de marque Golden et acc, 1 table à café en bois de couleur brune, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC PERRON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 décembre 1985.

QC District de Mointréal, COUR MUNICIPALE. No.: 65-2901. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, — VS — GEORGES ZERVOGIANNIS, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 16 janvier 1986 à 11 hres. Au: 6958, De L'Épie, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GEORGE ZERVAGIANNIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" console Hitachi model TS-801 et acc, 1 magnétoscope VHS Fisher et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 décembre 1985.

QC District de Montréal, COUR MUNICIAPLE. No.: 445780193, 153273890. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, — VS — JEAN ABRAHAM GERARD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 16 janvier 1986 à 10 hres. Au 4951, St-Barnabas, Pierrefonds, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion International Loadstar avec tank septique 75, 1 camion Sicard 1965 avec tank septique, 1 camion Ford 1975 avec système hydrolique. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES PHILIPPE, huissier, 472-4762. St-Eustache, le 27 décembre 1985.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 852984370, 444799891, 444372320, 444155176. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, — VS — SERGE JOSEPH, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 janvier 1986 à 11 hres. Au: 5420, Walkley #8, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH SERGE, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette V.H.S. Toshiba et acc, 1 télécouleur 26" meuble R.C.A., 1 paire de haut parleur, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 décembre 1985.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 435253210, 135054625, 434350630, 435349666, 135610370, 434351050, 135451315. /VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, — VS — JOANN CHIARALUNA, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 janvier 1986 à 10 hres. Au: 35, White Oak, Dolalrd des Ormeaux, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHIARALUNA JOANN, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque Sanyo, 1 vidéo de marque J.V.C., 2 tables de coin de couleur noir lacqué, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC PERRON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 décembre 1985.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 837156261, 443515041, 835839244, 151387670, 138820500, 137933902, 442602090. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, — VS — ALAIN DUBOIS, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 janvier 1986 à 11:30 hres. Au: 5960, Eadie #4, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DUBOIS ALAIN O., saisis en cette cause, consistant en: 2 boites de haut parleurs de grande dimension fait de bois et acc, 1 téléviseur couleur de marque Panasonic, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 décembre 1985.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 435566736. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, — VS — DENISE BOUCHARD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 janvier 1986 à 10:30 hres. Au: 4483, Plinguet, St-Léonard, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BOUCHARD DENISE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Panasonic 26" meuble et acc, 1 télécouleur 26" meuble RCA et acc, 1 fauteuil de salon 3 places tissus fleuris, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 décembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-029716-821. LES LOCATIOINS UNI VIDEO INC., demanderesse, — VS — OPTION VIDEO SINDION INC., défenderesse. Le 15 janvier 1986 à 11 hres. au lieu d'entreposage de la défenderesse. Au No. 3572 rue Wellington, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caméra vidéo de marque Long DXCM3 avec valise et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 395-8593. Montréal, le 31 décembre 1985

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500 02-030735-851. O.M. CENTRE DE CAMION INC., demanderesse, — VS — GUY PAYNE, défendeur. Le 15 janvier 1986 à 11:30 hres. Au domicile du défendeur au No. 237 Cercle Elizabeth, en la cité de Rosemere, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: mobilier de salle à dîner, (buffet, 6 chaises, table et vaisselier en acajou), table tournante, amplificateur, table cassette, Sanyo, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 4 janvier 1986.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR MUNICIPALE DE ST-EUSTACHE. No.: 11021. VILLE DE ST-EUSTACHE, demanderesse, — VS — LUCIEN GIONET, défendeur. Le 14 janvier 1986 à 14 hres. au domicile du défendeur. Au No 17, rue Vieux Chemin Oka, en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Ford Econoline 1973 model 300. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES PHILIPPE, huissier, 472-4762. St-Eustache, le 27 décembre 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-1646-851. MATERIAUX J.C. BRUNET INC., demanderesse, — VS — LACROIX FOSSES SEPTIQUES LTÉE, défendeur. Le 14 janvier 1986, à 14 hres. au domicile du défendeur. Au coin du Chemin Oka et de la 19e Avenue, en la cité de Ste-Marthe, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion International Loadstar avec tank septique 75, 1 camion Sicard 1965 avec tank septique, 1 camion Ford 1975 avec système hydrolique. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES PHILIPPE, huissier, 472-4762. St-Eustache, le 27 décembre 1985.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE., No.: 705-02-002332-849. HYDRO QUÉBEC, demanderesse, — VS — PIERRE GAUTHIER, défenderesse. Le 22 janvier 1986 à 10 hres. au domicile du défendeur. Au No. 704, rue Paul VI, en la cité de Terrebonne, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur R.C.A. meuble d'environ 26 pouces. Conditions:

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 4 janvier 1986

RAOUL HUNTER

■ Trente ans d'«amour parfait»



Photo Louise Bilodeau

Raoul Hunter et ses « créatures » : de haut en bas, Pierre Elliott Trudeau, René Lévesque et Brian Mulroney.

CLÉMENT TRUDEL

«À MES toutes premières armes comme caricaturiste, alors que j'enseignais à l'école des Beaux-Arts de Québec, on m'a appris la prudence, peut-être un petit peu trop», car « la caricature ne souffre pas de grandes restrictions ». Il y aura bientôt trente ans que Raoul Hunter signe, dans le quotidien *Le Soleil* des dessins-commentaires; c'est au jour le jour qu'il dit avoir grignoté les restrictions qu'on peut retrouver sur le sentier de la liberté. « Je n'ai jamais fait de caricature blessante. » Le climat au *Soleil*, durant ces trente ans d'« aventure », était la plupart du temps à la confiance, surtout avec Raymond Dubé qui fut rédacteur en chef de 1956 à 1974. M. Dubé signe un avant-propos louangeur à l'album de 180 caricatures de son ancien collègue — *Hunter caricaturiste* — qui vient de paraître aux éditions de l'Empreinte.

Lorsque *Le Soleil* voulut biffer le nom de Daniel Johnson des « caricaturables », Hunter tint tête. Heureusement, car l'un des deux prix de journalisme obtenus par l'auteur (en 1967) le fut grâce à un dessin de Johnson portant la croix de Lorraine — allusion au poids de De Gaulle dans l'orientation de son « ami Johnson », avant et après son cri de « Vive le Québec libre ! ». Churchill avait, à sa manière, servi un camouflet à de Gaulle dans ses mémoires, estimant que le plus lourd fardeau qu'il eut à porter durant la Deuxième Guerre fut la croix de Lorraine devenue le symbole des gaullistes, ou gaulliens, au choix.

Les propriétaires de journaux évoluent, tout comme les lecteurs, confie Hunter en entrevue. Au tout début des années 60, les lecteurs étaient prompts à se désabonner si une caricature les offusquait, « même si, à moi, elles apparaissaient douces », et la direction faisait savoir qu'elle comptait bien conserver ses abonnés. Le caricaturiste a amassé un *sottisier* ou collection de propos virulents de Québécois qui se disent outrés de ses dessins : comme lorsque, en novembre 1976, parut sur une pleine colonne un (Robert) Bourassa efflanqué, portant un baril en guise de pagne et flanqué de la légende : « Le dépouillement ». C'est de l'intérieur du journal toutefois, durant la crise d'Octobre, en 1970, que vint le plus dur coup pour Hunter : « Sous prétexte que les éditoriaux de Gilles Boyer et mes dessins étaient des "incitations à la violence", des confrères syndiqués ont pratiquement exigé notre expulsion du journal. »

Suite à la page 19



Les dix meilleurs films de l'année 1985

Voici la liste-type des dix meilleurs films de l'année 1985, liste déterminée à partir de celles de dix critiques de cinéma (ces listes sont publiées en détail à l'intérieur). Une seule règle était à respecter, c'était de ne sélectionner que des films vus au Québec pour la première fois cette année.

Pour jouer avec nous à ce jeu, nous invitons nos lecteurs à nous envoyer (avant le 8 janvier) leur classement. Nous publierons ensuite leur palmarès.

— Marcel Jean

1- *The Purple Rose of Cairo* (Woody Allen)
2- *La Vie de famille* (Jacques Doillon)
3- *After Hours* (Martin Scorsese)
4- *Sans toit, ni loi* (Agnès Varda)
5- *Détective* (Jean-Luc Godard)
6- Péril en la demeure (Michel Deville)
7- *Mémoires de prison* (Nelson Pereira dos Santos)
L'Histoire officielle (Luis Puenzo)
Je vous salue, Marie (Jean-Luc Godard)
10-*Colonel Redl* (Istvan Szabo)
Empty Quarter (Raymond Depardon)
Ran (Akira Kurosawa)

Que reste-t-il derrière français et américains ?

MARCEL JEAN

L'ANNÉE 1985 fut celle de deux dominations. D'abord, celle, commerciale, des Américains qui, avec *Rambo*, *Rocky IV* et *Back to the Future*, n'ont laissé que des miettes aux autres. C'est une domination que se répète d'année en année, mais qui prend des proportions plus importantes cette année vu la crise aiguë de la plupart des cinémas nationaux. Et c'est d'ailleurs cette crise qui a permis à la France, la seule épargnée, d'exercer la seconde domination de l'année : j'ai nommé celle du cinéma d'auteur.

Avec Doillon (*La Vie de famille*, *La Tentation d'Isabelle*), Godard (*Détective*, *Je vous salue, Marie*), Varda (*Sans toit ni loi*), Deville (*Péril en la demeure*), Pialat (*Police*), Duras (*Les Enfants*), Téchiné (*Rendez-Vous*), Depardon (*Empty Quarter*) et quelques autres, les Français ont fait montre d'une vitalité qui a quelque peu comblé le vide laissé par l'absence des Allemands et des Italiens. Aucun film allemand important cette année, comme si l'héritage laissé par la génération de Fassbinder était trop lourd à porter et que les jeunes cinéastes soient tous obnubilés par les errances wendersiennes. En Italie, la situation est encore plus grave et le cruel échec de *Macaroni* d'Ettore Scola est à l'image de cette cinématographie moribonde.

En Europe occidentale, mis à part les Français, seuls les Suisses, grâce à deux auteurs (Tanner avec *No Man's Land* et Mührer avec *Höhefeuer*) ont réussi à faire une percée.

Ce fut une année difficile pour les gros noms américains. Penn (*Target*), Pollack (*Out of Africa*), Spielberg (*The Color Purple*), Bogdanovitch (*Mask*) et Schrader (*Mishima*) ont tous déçu à divers degrés. Même Scorsese, avec son amusant *After Hours*, s'est attaqué à quelque chose de beaucoup plus modeste que *Taxi Driver* ou *Raging Bull*. Peut-être est-ce l'épuisement causé par l'échec du financement de *La Dernière Tentation du Christ*, qu'il veut adapter de Kazantzakis depuis plusieurs années. Seul Woody Allen est demeuré égal à lui-même, et on attend anxieu-

Suite à la page 20

RENAUD

■ Le mistral d'un soixante-huitard

NATHALIE PETROWSKI

PARIS — L'appartement est niché au quatrième étage, au bout d'un escalier qui n'en finit plus de monter et au fond d'un recoin qui laisse supposer que c'est ici que le concierge range ses balais. Il n'y a pas de nom sous la sonnette.

Rien qui indique que Renaud, le *rocker*-musette de France, crèche derrière la porte qu'un coup d'épaule pourrait défoncer.

Ce n'est d'ailleurs pas Renaud qui vient répondre, mais la mère de sa môme, comme il l'appelle si bien — une jolie môme, tout ce qu'il y a de plus parisien, maquillée dès les premières heures du matin, avec des collants jaunes assortis à la chemise qui dépasse de son blouson.

L'appartement est en enfilade comme une allée de *bowling*. Il y a des poutres, des plantes qui pendent du plafond mansardé. Par les fenêtres, on aperçoit la perspective rectiligne des toits parisiens qui fuient à perte de vue. C'est un appartement chaleureux sans aucun objet de luxe si ce n'est du lecteur à disques *compact* déjà plein de poussière, qui tient en équilibre sur une caisse. L'appartement sympa et brouillon d'un musicien qui gagne bien sa vie, mais qui ne vit pas au-dessus de ses moyens, même si ses moyens sont sans doute plus élevés qu'il n'y paraît.

En effet, pas moins de 200,000 jeunes et moins jeunes spectateurs sont attendus pour le retour de Renaud au Zénith en février. 200,000 entrées en trois semaines, de quoi faire vivre un chanteur pendant quelques hivers en dépit des crises et des creux de la chanson française.

Le chanteur se matérialise enfin et arrive avec les effluves du café noir matinal. Il ne porte pas son traditionnel accoutrement de cuir patiné laissant dépasser ses maigres bras musclés comme un flan aux pruneaux, mais un survêtement de *jogging* et un *pull* de laine, tout ce qu'il y de plus écolo. Il en a perdu son air de petit dur et campe un personnage timide, qui parle à voix basse et à mots couverts.

Serait-il en train de changer ? Pas vraiment. À 33 ans et demi, il est encore et toujours un chanteur de gauche même si la gauche est démodée. Un chanteur de gauche qui promet de s'installer au Québec si la droite revient au pouvoir en France (en attendant, il reviendra chanter au Québec cet été). Un chanteur engagé, c'est-à-dire un produit de mai 68. « Avant cela, dit-il, je n'existais pas, je n'avais pas de vie. » C'est loin, tout cela. Renaud le reconnaît. C'est loin, mais c'est aussi tatoué à jamais sur son coeur. « Je suis un peu vieux jeu, un peu ancien combattant, je ne renie pas mai 68, je ne suis pas un déçu du socialisme et si j'ai pris un coup de vieux dernièrement, c'est que je regarde ma fille grandir. Plus elle grandit, plus je rapetisse. »

Il n'y a pas que sa fille qui le pousse à rapetisser. Il y a aussi certaines causes détournées d'elles-mêmes par des appareils politiques. Renaud s'est buté à un tel appareil, à Moscou cet été. Il est arrivé dans la capitale soviétique pour chanter au festival international de la Jeunesse, avec la caution du Parti communiste français. Et c'est à Moscou qu'il s'est écrasé, perdant du coup sa virginité politique et ses idéaux sur les pavés de la place Rouge. À la fin de la chanson *Le Déserteur*, 3,000 jeunes communistes qui ne comprenaient rien aux paroles se sont levés tous en même temps et ont déserté les lieux dans un même mouvement magnifiquement réglé et... prévu.

Suite à la page 22



CATHERINE HERMARY-VIEILLE

□ Peut-on échapper à sa solitude?

JEAN ROYER

LA VIE est une tragédie en trois actes : la solitude, l'amour, la mort. C'est à l'intérieur de son propre destin que chaque individu la traverse.

La quête éperdue des êtres vers le bonheur se retrouve au coeur de l'univers romanesque de Catherine Hermary-Vieille. Pourtant, aucun de ses quatre romans ne se situe dans le même monde ou la même époque.

L'Infidèle, le roman d'amour qu'elle vient de faire paraître chez Gallimard, se situe au coeur de la guerre du Liban. Sa première oeuvre, *Le Grand Vizir de la nuit* (prix Fémina 1981), nous vaut, d'autre part, le cruel récit de la vie politique et religieuse du monde arabo-islamique au IXe siècle. Puis, dans *L'Épiphanie des dieux*, la romancière nous fait découvrir Haïti, la sensualité des nuits poivrées, mais aussi la violence des « Tontons Macoutes » et la présence permanente du vaudou dans le quotidien. Par contre, dans son grand roman historique devenu *best-seller*, *La Marquise des ombres* (1983), Catherine Hermary-Vieille nous montre l'univers des passions selon Marie-Madeleine de Brinvilliers, empoisonneuse sous Louis XIV et prête à tout pour sauver les apparences qui lui tiennent lieu de bonheur.

Avec *L'Infidèle*, nous voici en pleine violence contemporaine. L'action du roman se situe de nos jours à Beyrouth et New York, avec pour toile de fond l'atroce guerre du Liban. Ayant quitté son pays pour vivre à New York en citoyen américain, Samir Khoury est devenu un riche négociateur entre banques américaines et arabes. Il rencontre un jour, lors d'un court passage à Beyrouth, Joumana, jeune Libanaise, infirmière à la Croix-Rouge, adorée du docteur Sélim Kassem. C'est le coup de foudre entre ces deux êtres dont la romancière décrit le destin dans un style à l'image de leur passion.

Peut-on échapper à sa solitude ? C'est cette question que pose l'oeuvre de Catherine Hermary-Vieille. Même à travers les histoires d'amour les plus passionnées, chacun de ses héros vit tout à fait seul.

« Au fond, chacun vit sa propre histoire à côté de l'autre, acquiesce Catherine Hermary-Vieille. On est tous enfermé dans une certaine solitude. Ce qui n'empêche pas l'espoir, puisque le côté pathétique des choses, c'est la main qu'on tend à l'autre. Même conscient de sa solitude, l'effort qu'on fait pour rejoindre l'autre, c'est déjà très beau. Même si la fusion désirée n'est qu'une illusion ou qu'un très bref instant, cette démarche de la main tendue, il vaut la peine de la faire, de la refaire et de la refaire encore.

« On aime parce qu'on a envie d'aimer à un moment donné, parce qu'on croit que l'amour va extraire de soi des forces prêtes à jaillir et auxquelles un être qui se présente au bon moment va correspondre. »

Ce qu'on cherche dans l'amour, c'est, bien sûr, la communication. On cherche justement la fin provisoire de sa solitude.

« On veut aimer mais on veut aussi être aimé en retour, constate la romancière. Un amour vécu d'une façon complètement solitaire est très vite voué à l'échec. On veut être aimé, avoir le regard de quelqu'un d'autre sur soi. L'autre va peut-être nous donner la mesure de nous-même. Car c'est difficile de savoir qui on est. Le regard de l'autre, surtout dans un contexte de tendresse et d'une communion même provisoire que donne l'amour, vous permet de vous situer par rapport à vous-même, de vous donner peut-être aussi une image un peu flatteuse de vous-même qui est très agréable.

« Bien sûr, aimer, c'est donner. Dans le sens d'une générosité du coeur et de l'imagination. Quelqu'un qui n'est pas généreux ne peut pas aimer. Car aimer, c'est déjà faire cet élan vers l'autre. »

Il ne faut cependant pas confondre l'amour et la passion. Si « l'amour, c'est long », selon la boutade d'un de mes amis, la passion, c'est l'éclair du coup de foudre entre deux êtres.

« La passion, c'est une sorte de fièvre, pour Catherine Hermary-Vieille. Une violence dans l'amour qui vous prend tout d'un coup, dira-t-elle. L'amour est peut-être un vent doux et régulier mais la passion,

Suite à la page 18



Photo Jacques Grenier

Catherine Hermary-Vieille.

LE DEVOIR CULTUREL

La téléromancière et la parnassienne

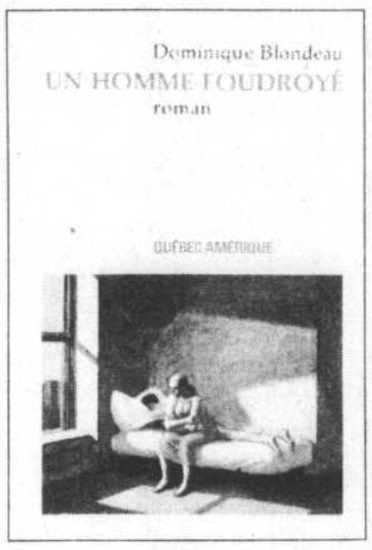
LETTRES QUÉBÉCOISES

STÉPHANE LÉPINE

★ Suzanne Paradis, **La Ligne bleue**, éditions Leméac, collection « Roman québécois », no 94, 1985, 281 pages.
★ Dominique Blondeau, **Un homme foudroyé**, Québec/Amérique, collection « Littérature d'Amérique », 1985, 324 pages.

APRÈS *Les Berger* et *Le Clan Beaulieu*, voici *Les Ferdinand*. Une bien belle histoire. Dans le premier volume de cette saga familiale (*Les Ferdinand*, Leméac, 1984), nous faisions connaissance avec cette famille de demi-dieux et de « rois boîteux » habitant la ruelle Bigaouette (*sic*) : Samuel, l'aïeul, l'oracle, le chef du clan; son fils, Ferdinand 1er et sa femme Célimène; Nandeu (contraction de Ferdinand II), fils illégitime de Léona, la tante des États, élevé par Le Premier et Célimène et amoureux de la belle Janice. Une bien belle histoire, simple comme toutes les histoires de famille mais emberlificotée comme peut l'être l'intrigue de *Dallas* ou de *Dynasty*.

Aujourd'hui, comme nous avions beaucoup aimé ces gens si sympathiques et si-près-de-nous-au-fond, Suzanne Paradis nous invite à lire la suite. Chanceux que nous sommes ! 281 pages de péripéties, de détails croquants, d'amours tiraillées, de mortalités subites, de révélations sur le passé des personnages, de joies et de déchéances. Digne héritière d'Henri Troyat et de Robert Choquette, elle tisse un chassé-croisé tragi-comique avec la vie des uns et des autres, se déplace de Saint-Gabriel à Yorktown et à San Diego pour suivre les fortunes — les joies et les peines, les succès et les échecs — de



chaque membre de la famille.

Si Suzanne Paradis avait le talent de Jean d'Ormesson (dans le style académico-pompiériste, *Au plaisir de Dieu* est un *must*) ou de Joyce Carol Oates (qui, dans *La Légende de Bloodsmoor*, use du genre avec brio, maîtrise la forme pour mieux la subvertir et critiquer les idées qui y sont habituellement véhiculées), *La Ligne bleue* serait sans doute agréable à lire. (Qui n'a pas déjà pris plaisir à lire *Les Gens de Mogador*, les fresques picaresques à la Maurice Denuzière ou autres interminables *soaps* en plusieurs tomes accompagnés de tableaux généalogiques qui se déplient en annexe ? ...)

Mais tel n'est pas le cas. Histoire embrouillée, dépourvue d'humour et de cette efficacité qu'ont au moins les *best-sellers* américains, *La Ligne bleue* ressemble à un téléroman de Marcel Cabay. Avec son réalisme plat et ennuyeux, ses personnages sans épaisseur psychologique, trop abondants et mal approfondis, sa trame qui va dans tous les sens, son ton mélodramatique, sa morale réactionnaire et petite-bourgeoise, son style fleuri, outremontais et « poétisant », ce roman aurait toutes les qualités pour être adapté pour la télévision et diffusé en début de soirée.

Mais tout n'est quand même pas mauvais dans ce roman. Et quoiqu'enfermés dans une entreprise faiblarde de « mythologisation » qui ne leur permet pas de vivre vraiment, d'affirmer des émotions, d'éprouver de réelles passions humaines, deux personnages d'adolescents retiennent l'attention. Unis par le sang maternel, ils se nomment Nandeu et Nathan et, peintre débutant ou hockeyeur en herbe, partagent une même soif de liberté, un même désir de franchir *la ligne bleue*, ligne symbolique, prophétique, ligne de partage entre le monde de la famille, de l'acceptation et des pâles destinées et celui, idéalisé et sans doute utopique, situé au-delà des frontières géographiques ou psychologiques.

La description sensible de leurs *grandes espérances* et de leurs *illusions perdues* est attachante mais n'a finalement d'autre effet que celui d'une pièce d'étoffe neuve cousue à un vêtement élimé...

★★★

Après la téléromancière, voici maintenant la parnassienne. Dominique Blondeau, qui avait pourtant ému et marqué plus d'un lecteur avec la belle et troublante *Agonie d'une salamandre*, est engagée aujourd'hui dans la voie de la redondance, de la préciosité, dans la voie auto-contemplatrice d'une écriture consciente et contente de ses effets. Empêtrée dans des thèmes qu'elle n'arrive pas à renouveler (le pouvoir de l'artiste, amours sublimées ou désespérément recherchées, amours mystiques ou profanes, le réel et ses apparences, etc.) et des formes qu'elle ne maîtrise qu'à moitié (les doubles et les miroirs, les mises en abîme, les jeux sur les embrayeurs de la narration, sur la nature du narrateur et le rôle qu'il occupe dans la mécanique du récit, etc.), elle écrit comme Leconte de Lisle ou Théophile Gauthier au XIXe siècle.

Chez Blondeau, l'essentiel réside dans la perfection formelle, dans une beauté chimérique entretenue par désenchantement ou par dégoût du monde. Les personnages (écrivains chargés d'une mission, amoureux désireux de percer le mur des apparences, héros alimentant de grands idéaux humanitaires et luttant contre le processus généralisé de pourrissement des valeurs) cherchent donc toujours refuge et réconfort dans un patient travail d'édification d'un monde harmonieux et ne trouvent de réelle consolation qu'en l'amour du beau.

Dans *Un homme foudroyé* (ou le méchant macho), où Blondeau interroge la figure mythique du séducteur, l'inclination à la majesté et à la beauté donne lieu à une écriture sentimentale, plus guindée que distinguée, plus maniérée que pure. Là où chez les parnassiens, il pouvait y avoir finesse, clarté et précision, il n'y a ici que métaphores outrancières, lieux communs et embrouillamini dans la composition et la structuration.

De plus, Dominique Blondeau n'est pas Shoshana Felman (qui a consacré un ouvrage à *Don Juan*). Aussi, les motivations psychologiques sont d'une extrême convention et jamais la réflexion ne conduit à une analyse vraiment approfondie des rapports que peuvent entretenir le séducteur et sa « proie ». Enfin, comme John Irving et Gilbert Larocque, Dominique Blondeau s'amuse ici à prévenir, par la voix de sa narratrice, les jugements des « méchants chroniqueurs », à intégrer au roman sa propre critique.

Mais, comme elle n'a ni le brio d'Irving, ni la férocité de Larocque, ses interventions, indéfendables et mal intégrées au texte, tombent à plat. Comme tout le roman d'ailleurs qui, prétentieux, affecté et superficiel, donne l'impression de questionner le mythe de Don Juan alors qu'il ne fait que s'y cogner le nez.

Catherine Hermary-Vieille : inéluctable solitude

Suite de la page 17

c'est tout à coup la tornade. Elle vous rend généralement très malheureux. Dans la passion, vous êtes démuni, contrairement à l'amour qui est valorisant. Quand on vit ce sentiment de passion démesurée pour un autre, on est misérable. On se sent rien. On a l'impression de ne pas plaire. On attend tout de l'autre : un coup de fil, sa présence. L'autre vous manque. Il y a aussi dans la passion un besoin très physique de l'autre. C'est très dur. On est rejeté dans sa solitude et son misérabilisme le plus complet. Qui a vécu une grande passion sait à quel point c'est douloureux et, à la limite, diminuant. Tandis que l'amour, au contraire, si on est bien aimé, valorise.

« C'est comme une grande souffrance, la passion. Mais il faut ressentir cela au moins une fois dans sa vie. En vivant une grande passion, on est confronté d'une façon inexorable à soi-même. On voit ce qu'on veut le plus au monde. Il y a un instinct de possession dans la passion qui est très vif. On veut prendre, on veut s'octroyer l'autre. On oublie un peu cette générosité qui est la base de l'amour. Mais on ne peut pas posséder un être et l'on voit que c'est sans espoir.

« À côté de l'illusion de posséder l'autre, il y a, dans la passion, une recherche d'absolu. Cependant, l'individu sur lequel est tombé le poids de la passion est dépassé par les événements. Il ne peut pas supporter la force de cette demande d'absolu.

« Dans *L'Infidèle*, précise la romancière, j'ai essayé de montrer les rapports entre les êtres à différents niveaux, allant de la passion la plus absolue jusqu'à la tendresse — celle de ce médecin palestinien pour Joumana et d'elle pour lui — en passant par un amour où l'on tente de ménager les choses, un amour contrôlé et civilisé — celui de Carol et de Christopher. J'ai voulu montrer que chaque individu essaie de trouver sa propre solution pour sortir de sa solitude. Cela va de la tempête jusqu'à la brise légère — chacun trouvant sa voie selon sa sensibilité et ses possibilités. »

L'amour serait donc le choc des solitudes. Mais, encore là, la passion est différente de l'amour durable. La passion se nourrit d'obstacles et même de l'absence tandis que l'amour se réalise dans la présence.

« Pendant l'absence de l'être aimé, on peut rêver passionnément. L'être aimé vous appartient beaucoup plus, puisqu'on se l'octroye. Il est là, selon vos rêves et vos espérances, constate la romancière. Au contraire, l'amour est quelque chose qu'on vit ensemble : des souvenirs, des moments vécus à deux, des projets qu'on fait, des êtres qu'on aime ensemble. La passion, c'est trop douloureux pour être vécu trop longtemps. Et l'amour durable, lui, doit apporter une certaine paix. »

Dans le dernier roman de Catherine Hermary-Vieille, l'amour naît aussi d'une sorte de choc culturel. Déraciné à New York où il a décidé de ne plus jamais parler de son passé et même d'abolir sa langue, Samir voit sa culture originelle qui lui est rendue dans sa passion pour Joumana. La Libanaise est pour lui plus qu'une femme : elle est l'incarnation de sa culture et de sa race. Joumana, plus que l'amour, incarne pour Samir son origine et son destin. Il réalise qu'on ne peut pas tirer un trait définitif sur son passé : l'individu n'est pas seulement une somme de volontés et de désirs. D'autres forces l'habitent. Et le jour où Samir réalise qu'il a coupé la chaîne, il en souffre beaucoup. Puis, quand on remonte vers son passé, vers son enfance, c'est un peu le mythe d'Orphée : on se retourne et on meurt. Samir, en remontant son passé, va arriver à la naissance, donc à la mort. Il ne peut pas avoir un autre destin.

« Le destin, au Proche-Orient, fait partie de la vie quotidienne des gens, dit la romancière. Les Orientaux croient profondément au destin. Pour ma part, je crois que des forces nous dirigent. Je pense que la vie a un sens et qu'on va vers quelque chose. Ce chemin n'est pas une fatalité écrasante et les choix de la vie courante restent tout à fait libres. Mais je crois qu'il y a quand même un sens à toute cette multitude de gestes et d'actions, à toutes ces petites choses qui tissent la trame de la vie.

« Dans une vie, il y a à peu près une dizaine de moments très importants, pas beaucoup plus. Quand on essaie de voir comment on est arrivé à ces moments importants, on voit qu'il aurait suffi, en fait, d'un événement en moins pour que tout s'écroule et pour que ce moment important ne se soit jamais produit. Notre destin est un assemblage de petits événements logiques et cohérents.

« Je pense que le destin est plus fort que tout, conclut Catherine Hermary-Vieille. Beaucoup de gens font des efforts pour échapper à ce qui les dérange. Ils s'expatrient, ils coupent les ponts ou essaient de se changer eux-mêmes, puis inexorablement reviennent au point de départ. Ils aiment souvent le même genre de personnes. Ils sont remis sans arrêt dans une sorte de répétition des choses auxquelles on ne peut pas échapper. Je crois qu'on ne peut pas échapper à son destin. »

LA LANGUE AU CHAT

MARC MORIN

Lendemains de fêtes

VOUS AVEZ traversé, de gré ou de force, à gué ou dans les dettes jusqu'au cou, la période des Fêtes. Les négociants de tous acabits ont sollicité votre visite, aiguisé votre curiosité, fait appel aux grands sentiments pour vous convaincre de vous départir de vos fonds. Vous avez donc essuyé le feu de la réclame bien orchestrée, subi le raz-de-marée de l'invitation à la valse des gros sous. Même la publicité du plus mauvais goût n'est pas arrivée à vous retenir chez vous. Même la foule agressive des grands magasins ne vous a pas convaincus de vous enfouir sous la moquette et d'attendre que ça passe. On a produit, vous avez demandé; on a annoncé, vous avez réagi positivement; on vous a offert, vous avez acheté, et parce que vous avez acheté, on va continuer de produire et d'annoncer pour que vous continuiez d'être alléchés et d'acheter. Et tourne la roue capitaliste !

Avant Noël, ce sont les pères Noël joufflus qui vous ont convaincus de la qualité supérieure de ce qui n'était souvent, en définitive, que camelote de troisième classe. On vous attend au tournant des jours; on sait que Noël et le jour de l'An ont des lendemains qui déchantent.

On a prévu que vous reviendriez échanger contre un article plus utile le machin-truc que vous a donné votre belle-mère. On vous voyait venir, ou plutôt revenir, avec vos chaussettes trop grandes, avec vos bas culottes qui avaient filé avant même d'être déballés, avec vos cravates versicolores qui ne s'agencent pas à votre costume neuf.

Vous rapportez au grand magasin à rayons la robe du soir qui ne fait pas, dites-vous : la poussière des planchers, les taches de vin et l'accroc fait par votre pendentif en nickel sont pourtant témoins des dix jours de réveillons et de cocktails où la robe « qui ne fait pas » a tout de même été portée. On vous la reprendra sans même exiger des frais de louage. Vous vous penserez bien astucieuse mais, là aussi, on vous attend au tournant. Pour défrayer pareille extravagance de marchandises rapportées, de remboursements et de satisfactions « garanties », toute la clientèle devra payer quelques dollars de plus au prochain Noël, sans compter une majoration de la marge de profit, la valeur amoindrie de votre dollar et la hausse du prix de la soie chimique.

Chaque année, c'est la même chose : au lendemain des Fêtes, vous retournez dans les magasins pour échanger ceci ou rapporter cela. Les marchands vous attendent avec des ventes à rabais, des escomptes inespérés, des primes. On vous offre à moitié prix les décorations d'arbre de Noël, les jouets, les rasoirs électriques, toutes choses qu'on achète surtout en pensant aux étrennes. Vous vous mordez les pouces jusqu'aux coudes de n'avoir pu obtenir à si bon compte toute cette marchandise ruineuse acquise à la course et dans la mêlée des derniers jours avant Noël. Mais comme on vous offre encore, vous achetez encore, moins c'est entendu, car vous vous êtes déjà endettés pour l'année qui vient.

Vous vous dites, comme les années passées aux même ventes à rabais du lendemain des Fêtes : « Je devrais faire tout de suite mes achats pour Noël dans onze mois. » Vous n'en faites rien, parce que vous n'avez plus le sou. Et il en sera de même l'année prochaine.

La seule façon de vous prévaloir de ces escomptes, ce sera de dire à toute la famille, avant le prochain Noël, que vous prenez congé d'étrennes cette fois-ci, pour être en mesure d'acheter le 6 janvier celles de l'an prochain. Mais les négociants n'en auront cure : leur publicité redoublera d'ardeur, surtout à l'intention des enfants et de la clientèle de gadgets, du plus nouveau-plus beau-plus cher. Vous savez bien que le Père Noël n'est pas homme à courir les soldes.

— Asmodée

Les amis de Robert Desnos

Pour marquer le 40e anniversaire de la mort du poète, l'Association des amis de Robert Desnos a organisé un colloque de trois jours, à Paris en 1985. Desnos est mort au camp de Terezina, en Tchécoslovaquie, le 8 juin 1945, le lendemain même de la libération du camp par l'armée américaine. Un poème de Desnos, « Le veilleur du pont au Change », passe pour le plus beau poème inspiré par la Deuxième Guerre mondiale.

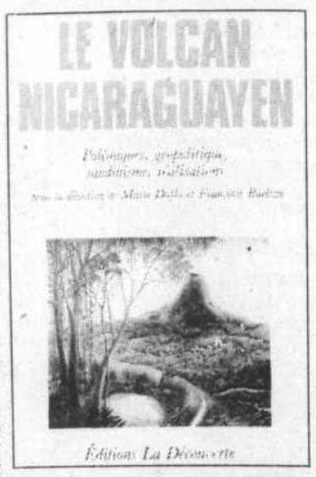
LA VITRINE DU LIVRE

GUY FERLAND

POLITIQUE

Yves Lacoste, **Contre les anti-tiers-mondistes**, éditions La Découverte, 144 pages. Le tiers monde existe-t-il vraiment ? N'est-ce pas seulement une invention abstraite de l'intelligentsia parisienne en mal de cause à défendre ? Depuis la parution du livre de Pascal Bruckner, *Le Sanglot de l'homme blanc*, en 1983, un débat passionné et violent a lieu autour de ces questions. Yves Lacoste tente à la fois de détruire les dangereux arguments des anti-tiers-mondistes et les représentations parfois idéologiques de certains tiers-mondistes.

Mohamed-L. Bouguerra, **Les Poisons du tiers monde,** éditions La Découverte, coll. « Sciences et société », 225 pages. Saviez-vous que les pesticides tuent chaque année de 10,000 à 20,000 personnes dans le tiers monde ? Depuis la catastrophe de la Union Carbide à Bhopal, les Occidentaux ont été sensibilisés aux dangers de la politique du « double standard » des multinationales qui développent dans les pays du tiers-monde les produits dangereux ou interdits. Mais connaît-on assez bien les effets à long terme du développement des produits agro-chimiques dans ces mêmes pays ? L'auteur de cet ouvrage veut « démystifier dans le tiers monde les bienfaits de certains emprunts technologiques . . . »



Le Volcan nicaraguyagen, collectif sous la direction de Marie Duflo et Françoise Ruellan, éditions La Découverte, 281 pages. Six ans après la chute de Somoza, le régime sandiniste est couramment vu comme un nouveau totalitarisme tropical. Les auteurs de cet ouvrage répondent à cet *a priori* par des témoignages vivants de ce qu'ils ont vu au Nicaragua. Lucides face aux insuffisances de la révolution nicaraguayenne, ils trouvent inacceptable l'attitude du gouvernement américain qui veut détruire le régime.

ESSAI

Georges Sorel en son temps, collectif sous la direction de Jacques Julliard et Shlomo Sand, éditions du Seuil, 478 pages. Lénine l'a qualifié d'esprit brouillon, Sartre de fasciste, Mussolini a déclaré avoir été plus influencé par lui que par Nietzsche et Jaurès, Gramsci s'en est beaucoup inspiré, Benedetto Croce fut l'un de ses correspondants; malgré tout cela, Georges Sorel reste très mal connu du public français. C'est pour pallier cette ignorance qu'on a rassemblé dans cet ouvrage les actes du colloque « Georges Sorel en son temps ». Une bonne introduction à l'une des grandes oeuvres de notre temps.

ORIENT

Tchouang-tseu, **Oeuvres complètes**; Bibhouti Bhoushan Banerji, **La Complainte du sentier**; Zeami, **La Tradition secrète du nô**, suivi de **Une journée de nô**; **Contes du vampire**; Sei Shônagon, **Notes de chevet**; **Hymnes spéculatifs du Véda**, Gallimard/Unesco, coll. « Connaissance de l'Orient ». Les éditions Gallimard, en collaboration avec la collection Unesco d'oeuvres représentatives, nous offrent la réédition de grands textes de l'Orient dans une nouvelle collection, « Connaissance de l'Orient ». Cette heureuse initiative nous permettra de nous familiariser avec les oeuvres majeures d'une tradition littéraire méconnue. Dans les six premiers titres parus, nous avons un des textes fondateurs du taoisme, un récit autobiographique de la jeunesse d'un Bengalien, les traités essentiels de Zeami pour la pratique et l'esthétique du théâtre *nô*, un conte imprégné de la spiritualité indienne, des *sôshi* (écrits intimes) d'un des plus grands écrivains japonais, et, finalement, un choix d'hymnes qui accompagnaient les sacrifices et soutenaient la prière.

Pour nous redonner le goût de la lecture

DOMINIQUE DEMERS

★ Yves Beauchesne, **Animer la lecture pour faire lire**, Asted, 1985, 305 pages.

YVES BEAUCHESNE a donné le goût de lire à des milliers de Québécois de trois à 93 ans en promenant son sac à malice bourré d'idées aux quatre coins de la province : bibliothèques, écoles, garderies, groupes communautaires. Avec la publication du guide pratique *Animer la lecture pour faire lire*, il espère contribuer à la formation d'un bataillon d'animateurs qui, comme lui, aideront des non-lecteurs de tout âge à redécouvrir le plaisir de déguster un livre.

Comment se fait-il que 44 % des adultes québécois ne s'asseoient à peu près jamais avec un livre alors que les enfants d'âge préscolaire, comme les lecteurs débutants, dévorent des quantités phénoménales d'albums ? Selon M. Beauchesne, le beau tableau perd ses couleurs lorsqu'on se met à « enseigner » les livres aux enfants en misant sur le décodage et la compréhension. Ils apprennent alors à lire un texte littéraire de la même façon qu'un manuel d'histoire, c'est-à-dire en cherchant à déchiffrer, à apprendre, à connaître.

Animer la lecture pour faire lire propose une philosophie et une méthode pour aborder le texte littéraire d'une tout autre manière en visant une lecture source de plaisir plutôt qu'une lecture utilitaire. Une lecture sensuelle, personnelle, active, interprétative, créative. Une lecture que l'auteur appelle « expérientielle », un terme beaucoup moins séduisant que la réalité qu'il veut désigner.

Yves Beauchesne a écrit son guide à l'intention des animateurs en herbe, en devenir ou en action, mais la première partie du livre risque d'intéresser tous ceux qui s'inquiètent du phénomène de la non-lecture. Le deuxième volet propose une approche pensée en fonction de l'animation en bibliothèque mais convenant aussi bien à une intervention en garderie, dans une salle de classe, un club de lecture, une base de plein air ou un centre d'accueil. L'auteur y démystifie l'animation du livre en présentant l'activité comme un jeu en même temps qu'une technique spécifique que tous peuvent apprendre à maîtriser.

La discussion s'alimente d'une foule de stratégies, de techniques, d'activités et de suggestions aussi simples qu'alléchantes et bien présentées. On y propose aussi des interventions spécifiques en fonction de groupes d'âges clairement identifiés, à partir d'extraits de textes puisés dans un corpus très diversifié.

Dommage qu'une méthode si séduisante soit présentée sous les couvertures d'un livre si peu invitant avec une reliure en spirale qui, justement, rappelle les manuels d'école.

LE DEVOIR CULTUREL
est dirigé par
Robert Lévesque

CARON LIBRAIRE
LIVRES RÉCENTS ET ANCIENS
Achat et vente
la plus grande librairie
251 Ste-Catherine E.

LEMAÎTRE-AUGER LIBRAIRES
livres anciens et d'occasion
* CATALOGUE *
"CANADIANA • EUROPÉEN"
maintenant disponible
1387, Ste-Catherine est, 526-4115
* la librairie ancienne de Montréal accessible au public *

LIBRAIRIE HERMÈS
1120, av. laurier ouest,
outremont, montréal • 274-3669
de 9 à 9
362 jours par année

Librairie de Sévigné
VENTE D'INVENTAIRE
25%
sur tous nos livres en librairie
Complexe Guy Favreau
200, boul. Dorchester ouest
Montréal, Qué. H2Z 1X4
Métro Place d'Armes
844-6655

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE
Alice
Mon
The Washington Post
"Le Monde" et le "Washington Post". Par Jean-G. Padioleau
Les hauts faits, les beaux coups, mais aussi les ratés, voire même les folies de ces deux grands journaux. Une enquête délibérément originale qui bouscule nombre des idées reçues.
Collection "Sociologies" dirigée par Raymond Boudon et François Bourricaud. 384 pages - 42,40$
puf
Presses Universitaires de France
Distributeur exclusif: Les Editions Françaises inc.,
1411, rue Ampere, Boucherville (Québec) J4B 6C5
Tel.: (514) 641-0514 — 871-0111

ENTRE LE *BIG BANG* ET LE *BIG CRUNCH*

MARIE DÉCARY
photos de LOUISE LEMIEUX

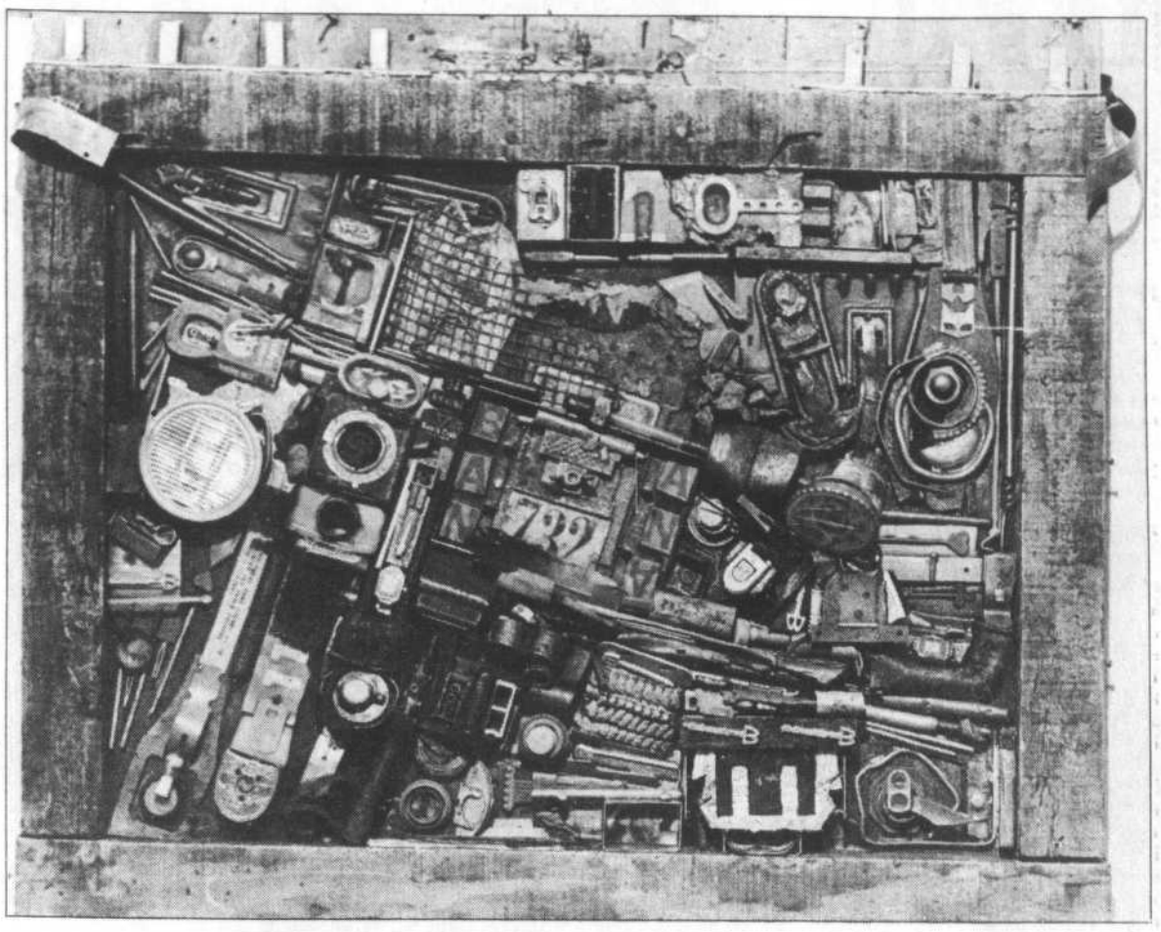
À la galerie Pink, rue Notre-Dame ouest, les amateurs et les passants auront pu voir une série de tableaux signés Roch Plante. Marie Décary y est allée, elle aussi. Elle rend compte ici des travaux picturaux de celui qui signe Roch Plante, et qui est nul autre que le romancier Réjean Ducharme.

— R.L.

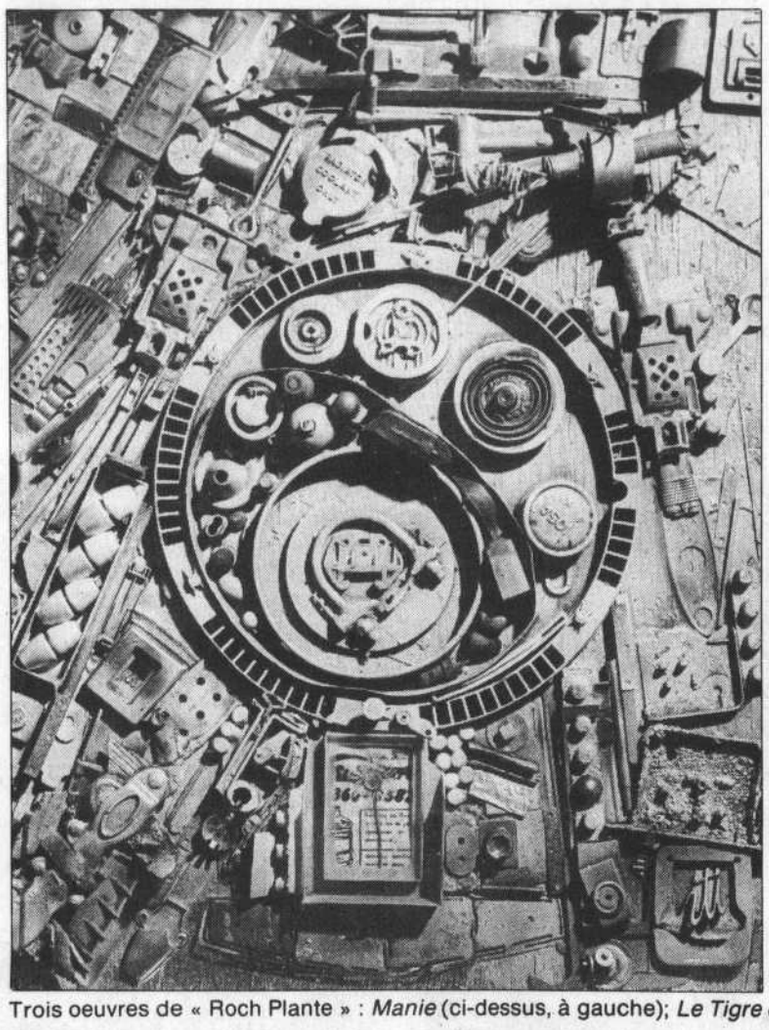
À CHEVAL sur le solstice d'hiver, Roch Plante nous a offert ses « Trophoux des années 80 ». C'était à la jeune galerie Pink jusqu'au 29 décembre dernier. « Trophoux » pour trophées. Ça s'entend aussi comme une ironie. Au propre comme à l'allégorique, il s'agit d'un « signe, témoignage d'une victoire, d'un triomphe ». Souligné par l'artiste à la page 2029 du dictionnaire, comme d'autres mots choisis, sur la carte d'invitation. « Sorte de panoplie » transmutante, ces tableaux numérotés et titrés se présentaient à nos yeux comme les plans en relief d'un monde que Roch Plante a recomposé à partir de centaines de riens qui ne servent qu'à joncher la rue. Périssables ou périmés, ces objets reprennent un sens, une direction, comme s'ils étaient irrésistiblement magnétisés. Paquets d'allumettes, montres démontées, « *marshmallows* » redorés, boucle d'oreille orpheline et dépareillée, pièces mécaniques sans mémoire, ressorts et noyaux de pêche : tous, ils gravitent autour d'un astre métallique usiné ou se forment en emblèmes curieusement colorés. Rassemblés, collés, réordonnés avec suspense et émotion, beaucoup d'émotions, les objets trouvés racontent une histoire entre la farce et la tragédie où le mot réapparaît tout nu, comme une énigme : 53 tableaux, 53 tranches d'univers, 53 chapitres picturaux que la galériste Patricia Pink a découverts par un faste concours de circonstances.

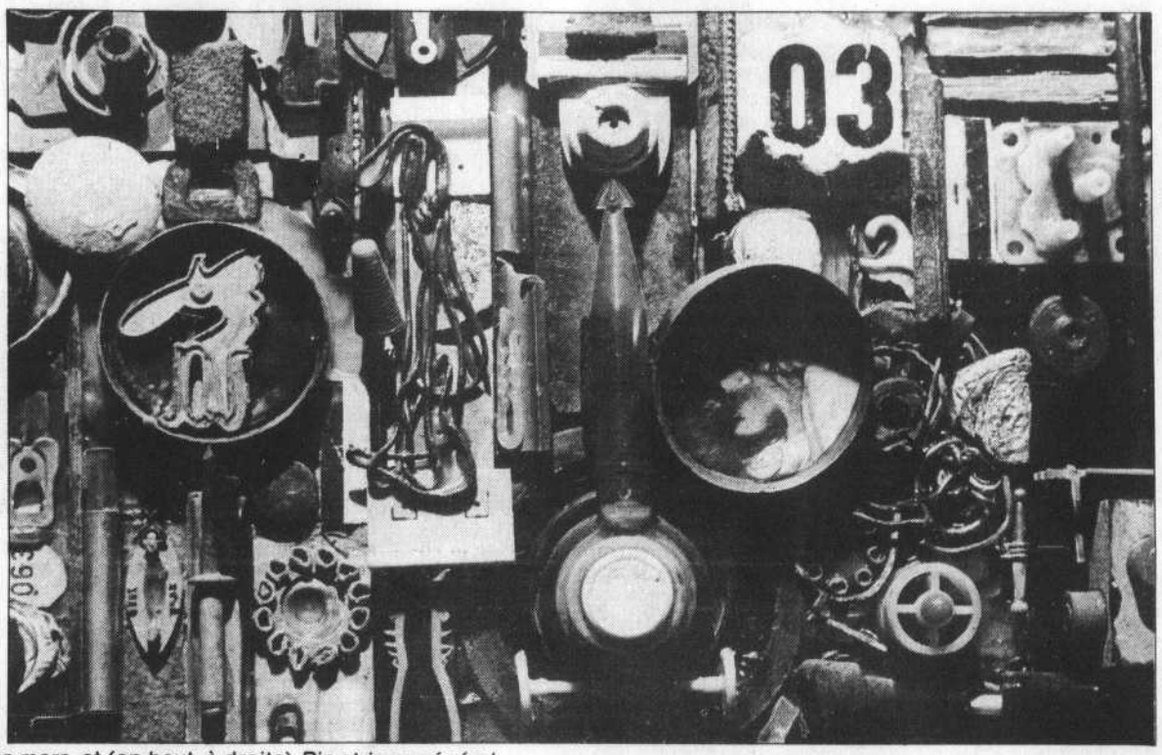
Cette oeuvre, qui s'est développée comme une manie, résulte d'au moins quatre années de travail — dans ce cas-ci, on dirait plutôt des soins dévoués prodigués à ces objets laissés pourcompte. Ce n'est pas pour rien que les visiteurs se sont reconnus, et même vus dans ces compositions pourtant abstraites. Dans « *Petite Bourgogne tango, Impasse Kinkora dead-end, Bum balloune* », il y a de la rue jusque dans le cadre crochi des maisons d'avant l'opération 20,000 taudis. Dans « *Emily "nobody too", Déjeuner sous l'herbe, Eros hibernacos, Le Crépuscule des gueux, Règne petite messe dégradante* », il y a aussi du ciel, de l'espoir, en passant par la mort jusqu'à la réincarnation et les grands voyages de l'âme. « *Mujanji, mukishim'vidi* » qui, du côté du dictionnaire des symboles, représentent les « trois véhicules subtils associés à la personne humaine ».

Où situer l'oeuvre de Roch Plante, sinon dans l'histoire cosmologique, entre le *big bang* et le *big crunch* à venir dans quelques milliards d'années ? Pour le détail très contemporain, des filiations terrestres possibles avec l'Allemand Kurt Schwitters, pionnier reconnu de l'art moderne du collage et de l'assemblage, ou avec les vues surréalistes de l'Anglais Eduardo Paolozzi. Certains ont évoqué Louise Nevelson à cause des constructions en boîtes monochromes, d'autres Max Ernst ou même Jérôme Bosch que Roch Plante rencontre au niveau d'une certaine narrativité . . . Bref, de quoi occuper un ou deux historiens de l'art et quelques renifleurs d'émotions fortes qui, primeur médiatique oblige, n'ont reconnu en Roch Plante que l'ombre de l'*alter ego*, écrivain.



« Trophoux des années 80 », de Roch Plante, galerie Pink (1456, rue Notre-Dame ouest).





Trois oeuvres de « Roch Plante » : *Manie* (ci-dessus, à gauche); *Le Tigre des mers*, et (en haut, à droite) *Pin stripes général*.

RAOUL HUNTER

Suite de la page 17

Hunter a parfois senti un courant visant à épargner les puissants de l'heure, mais c'est avec bonhomie qu'il est porté à réagir. « L'histoire ne fonctionne pas toujours avec justice », fait-il avec un sérieux feint, « prenez ma première caricature — sur la crise qui a suivi la nationalisation par Nasser du canal de Suez — elle a beaucoup contribué au règlement du conflit mais c'est Pearson qui a obtenu le prix Nobel de la paix, pas moi ». Face à l'Histoire, cependant, le caricaturiste juge que seuls les acteurs changent, l'humanité rejouant sans cesse la même pièce. Personnellement, il se sent « heureux comme un pape » lorsqu'un changement de gouvernement intervient : cela procure un nouveau défi. « Dans quelques années, ceux qui ont succédé aux péquistes partiront de la même manière . . . et ce qui me frappe, c'est qu'au bout de plusieurs années, tout finit par se ressembler. »

Un jour, Max Gros-Louis, chef des Hurons, déclara en substance sur les ondes : « Il n'est pas vrai que les Français nous aient découverts en 1534 . . . nous étions déjà découverts. » Impulsivement, Hunter pond alors une caricature d'Amérindiens « découverts ». Une plainte s'ensuit auprès du Conseil de presse, qui rend une décision favorable au caricaturiste. Hunter, avec le recul des ans, juge cette caricature « idiote » et se dit même surpris qu'elle ait été retenue ! L'album contient d'ailleurs un dessin refusé par la direction du *Soleil* en octobre 1984 : René Lévesque y apparaît, semblable à un Yasser Arafat portant la *kéfiah* et dissimulant sous son veston des rondeurs qui pourraient être des bombes . . .

Le Soleil avait, au départ, signifié à Hunter certaines balises : pas de caricature sur la reine et rien de trop méchant sur Duplessis, personnage qu'à la même époque (1956) les Hudon et LaPalme ne ménageaient aucunement ! Hunter réagit avec souplesse, pensant qu'il avait tout intérêt à se ranger à ces règles, mais « peut-être que je fus alors un peu trop obéissant » vis-à-vis de ceux qui désiraient le tenir en laisse.

Le tirage initial de *Hunter caricaturiste* a presque été épuisé en deux mois : 2,000 exemplaires. Il reste des coffrets de sérigraphies offerts aux collectionneurs . . . Hunter est un peu déçu du produit final (« il y a trop de trous . . . par exemple, sur l'importance de la querelle autour du *bill 60* » à l'origine du ministère de l'Éducation) mais nourrit un projet de résumer à sa manière les années de la politique québécoise dont il fut un témoin privilégié.

« Il s'en est passé de toutes les couleurs » dans la vie de cet artiste qu relate avec ferveur la bohème (*des vacances à l'année longue, en faisant des choses agréables*) qui fut la sienne dans la vieille institution, disparue, de l'école des Beaux-Arts de Québec, rue Saint-Joachim. C'est là, près de la place d'Youville (avant les ravages que devait causer l'autoroute Dufferin) que professèrent Marius Plamondon, Jean-Paul Lemieux et de nombreux autres. Hunter y tint une éphémère chaire de caricature : « Les garçons et les filles de 22, 23 ans qui y venaient ne s'intéressaient pas à la politique, ils lisaient peu les journaux et cela tourna au genre *dessin du mois* sans plus . . . Je savais à l'avance que la caricature ne s'enseignait pas. »

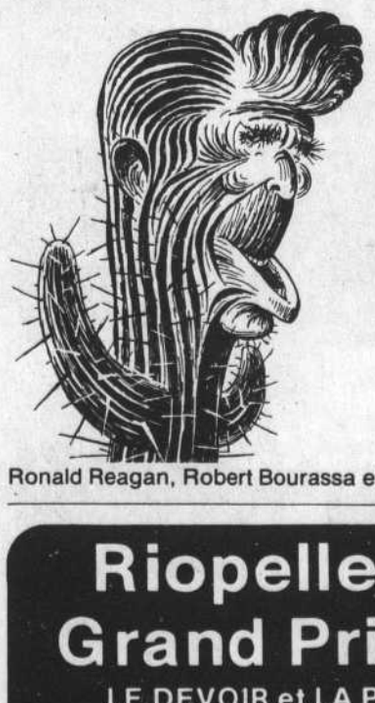
Hunter n'est pas que rivé à sa table à dessin pour dépeindre (et morigéner ?) les ténors de l'actualité, ou pour faire ressortir les faits cocasses de la vie quotidienne. On lui a commandé des sculptures — celle de Mackenzie King, par exemple, devant le Parlement d'Ottawa, et de nombreuses statues à thèmes religieux. Il se fait presque une spécialité de créer des médailles et c'est à ce titre de médailliste qu'il a participé, ces dernières années, à des expositions tenues à Florence et à Stockholm.

Qui l'a marqué, parmi les caricaturistes ? LaPalme surtout, celui qui a fondé et dirige toujours le Salon international de la caricature de Montréal. Tim (de *L'Express*) qu'il eut le bonheur de coudoyer une journée durant à Radio-Québec (on y filmait un hommage à LaPalme). Hunter réserve une appréciation chaleureuse à Berthio dans cet aréopage parfois redouté : « Parmi les caricatures les plus drôles que j'ai vues, il y a celles de Berthio, surtout du temps qu'il était au DEVOIR . . . simplicité du dessin, humour, ça résume tout. »

Il évoque, bien sûr, Aldéric Bourgeois, Henri Julien (au collège, on lui avait offert un album de Julien, il l'avait égaré mais un ami vient de combler ce trou dans sa bibliothèque) mais très peu les *cartoonists*. Son univers tourne prioritairement autour de l'Assemblée nationale, il dévore les chroniques des journaux, se met à l'écoute des radios et des chaînes de télévision, à l'affût de ce qui lui semble être le fait du jour qui intéresse le plus de monde possible. Une fois décantée l'actualité, il ne produit qu'un seul dessin « pour apporter un sourire dans la page éditoriale, pour m'amuser, pour distraire le lecteur, pas pour influencer qui que ce soit ».

Hunter, bien qu'il les envie parfois, ne cherche pas à concurrencer les caricaturistes qui s'adressent à un public d'intellectuels. Son trait de plume, ses bulles, il les destine à un public très hétérogène. Il croit que les mécontents sont portés à s'exprimer davantage que les gens satisfaits mais lorsque du « monde ordinaire » lui dit : « Vous faites ce qu'on aimerait faire des fois si on en avait le talent », alors il se rassure sur ses 30 années passées dans le feu roulant de l'actualité. Il laisse le dernier mot à LaPalme, selon lequel les caricaturistes sont « les seuls capables d'un acte d'amour parfait », sans rien attendre en retour puisqu'il est rarissime qu'on les porte sur la main.

Dans une décision de tribunal datant de quelques décennies, le juge Panelo (Argentine) déboutait un plaignant dans une cause où l'intimée était une revue satirique : « La susceptibilité maladive et l'aversion envers le rire sont typiques . . . de mentalités dépassées. On ne rencontre le rire ni chez les dictateurs, ni chez les esclaves. Nous devons tous contribuer à conserver (le rire) par notre compréhension et par notre tolérance. » Hunter, je suppose, souscrirait à cette ouverture d'esprit face à ce métier, miroir des courants d'opinion et des événements.





Ronald Reagan, Robert Bourassa et Pauline Julien vus par Hunter.



Riopelle reçoit le Grand Prix de Paris
LE DEVOIR et LA PRESSE, 14 déc. 1985
La Galerie Rodrigue Le May
168, rue Waller, Ottawa 232-3290
Riopelle mur à mur
Jusqu'au 1er février

Show vingt
Du 5 au 20 janvier 86
Exposants:
Zbigniew Krygier
Françoise Fournelle
Francine Lalonde
Christiane Cheyney
Lucie Duval
Yolande Taillon
Vernissage, le mercredi, 8 janvier de 17h à 20h
galerie a malvas
3859 st-denis montréal qué h2w 2m4 843-3585
merc. au ven. 13 h à 18 h sam. et dim. 13 h à 17 h et sur rendez-vous.

Association des étudiants Arméniens de l'Université Concordia
EXPOSITION COLLECTIVE
PREMIÈRE FOIS À MONTRÉAL
présente les oeuvres de
ARMAND TATOSSIAN
ARTO TCHAKMAKDJIAN
BERG MISSAKIAN
ELO BUDAKIAN
ELIE BAKMAZJIAN
GARO MARGOSSIAN
HAROUT BEKEREDJIAN
JOSEPH MANDALIAN
KRIKOR AGOPIAN
MANOUG
MARIE DERDERIAN
MIRELLA APRAHAMIAN
SERGE SARKIS
SOUREN YERETSIAN
YEVKINÉ DE GREEF YEPREMIAN
du 9 au 15 janvier 85
VA Gallery
(Fine Arts Building)
Université Concordia
1395 ouest, Boul. Dorchester
tous les jours de 10h à 22h samedi de 10h à 16h

L'art est vivant
La photographie du Bauhaus
Jusqu'au 5 janvier 1986.
L'exposition, présentée avec la collaboration de l'Institut Goethe de Montréal, est organisée par l'Institut pour les relations culturelles avec l'étranger de Stuttgart.
Écrans politiques
Laurie Anderson, John Brown, Victor Burgin, Mike Glier, Nancy Johnson, Robert Longo, Carol Wainio, Dominique Blain, Serge Bruneau, Marc De Guerre, Jenny Holzer, Barbara Kruger, Joanne Tod
Jusqu'au 12 janvier 1986.
Pomme si Euclide avait croqué...
Jusqu'au 12 janvier 1986. Une installation de Pierre Granche avec la participation de Janos Baracs.
Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h
Cité du Havre
873-2878
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Les dix meilleurs films de 1985

Suite de la page 17

sement son *Hannah and her Sisters* prévu pour février.

La résurgence du cinéma anglais s'est aussi fait sentir. *Dance with a Stranger* de Mike Newell, *The Innocent* de John Mackenzie, *Wetherby* de David Hare et *The Emerald Forest* de John Boorman laissent croire que cette cinématographie se réorganise. La détermination du producteur David Puttnam (*The Killing Fields, Chariots of Fire*), qui fut seul pendant de longues années, aura donc fini par porter fruit.

Toujours du côté des AngloSaxons, on peut maintenant avancer que la cinématographie australienne n'aura été qu'un feu de paille dont on aura trop vite surestimé l'ampleur. Le seul film australien intéressant de l'année (*Coca-Cola Kid*) est l'oeuvre d'un Yougoslave (Makavejev) et la plupart des cinéastes du pays des kangourous ont fait un bond jusqu'à Hollywood. C'est ainsi qu'on a pu voir *Witness* de Peter Weir et *Plenty* de Fred Schepisi.

L'Amérique latine nous aura fourni de fort bons moments. Avec *Mémoires de prison* (dos Santos), *L'Histoire officielle* (Puenzo), *Cabra Mercado parra Morrer* (Coutinho), *La Ville et les chiens* (Lombardi), *Tangos : l'exil de Gardel* (Solanas) et plusieurs autres, les cinématographies de ce continent se sont replacées au premier plan, comme au bon temps du *« cinéma novo »*.

La présence des pays de l'Est s'est aussi fait sentir, surtout grâce au Hongrois Istvan Szabo (*Colonel Redl*) et au Yougoslave Emir Kusturica (*Papa est en voyage d'affaires*) qui ont dominé à Cannes.

Au Québec, malgré le mot d'ordre général des institutions contre le documentaire, cette forme de cinéma aura fait deux percées avec *Caffè Italia, Montréal* de Paul Tana et *Quel numéro, what number ?* de Sophie Bissonnette. Si 1984 avait vu la fiction prendre un nouvel essor, 1985 aura été une année de répit à ce chapitre, les tentatives originales revenant à Diane Létourneau (*Une heure dans mon jardin*) et Pierre Goupil (*Celui qui voit les heures*). Il faudra y revenir plus longuement lors des Rendez-vous du cinéma québécois, à la fin du mois.

1985 fut aussi une bonne année pour les femmes cinéastes. Le Lion d'or remporté par Varda à Venise a bien terminé cette année qui a vu Coline Serreau (*Trois hommes et un couffin*) et Susan Seidelman (*Desperately Seeking Susan*) remporter de gros et largement mérités succès publics. Il y a eu aussi *Scrubbers* (Maï Zetterling), *Les Enfants* (Duras), *Camila* (Maria Luisa Bemberg), *La Digue* (Jeanne Labrune), *Le Sommeil de la raison* (Ula Stöckl) et, surtout, *Simone* (Christine Ehm).

Enfin, chez les acteurs, on se souviendra de Depardieu dans *Police*, de Michael Lonsdale dans *L'Éveillé du pont de l'Alma*, de William Hurt dans *Kiss of the Spider Woman* et de Samy Frey dans *La Vie de famille*.



Sami Frey et Mara Goyet dans *La Vie de famille*, de Jacques Doillon.



Photo Brian Hamill/ Orion Pictures Corp.

Mia Farrow et sa soeur Stephanie dans *The Purple Rose of Cairo*, de Woody Allen.

Du côté des actrices, on retiendra Cher dans *Mask*, Sandrine Bonnaire dans *Sans toit ni loi*, Miranda Richardson dans *Dance with a Stranger*, Sophie Marceau dans *Police* et Norma Alexandro dans *L'Histoire officielle*. Les révélations de l'année : Rosanna Arquette qui, avec trois films (*After Hours, Desperately ...* et *Silverado*), a fait ce qu'il fallait pour qu'on ne l'oublie pas, ainsi que Charlotte Gainsbourg et sa remarquable *Effrontée*.

Un voeu pour 1986 : que *Ran*, de même que les films de la liste-type qui n'ont pas encore trouvé de distributeur, sortent en salle.

★ ★ ★

Voici maintenant les listes des 10 critiques, listes utilisées pour déterminer la liste-type :

Martin Delisle (Radio-Canada AM à Ottawa et Vancouver, *Le Droit* d'Ottawa) : 1- *The Purple Rose of Cairo* (Allen); 2- *Prizzi's Honor* (Huston); 3- *La Vie de famille* (Doillon); 4- *Wetherby (Hare)*; 5- *After Hours* (Scorsese); 6- *Le Thé au harem d'Archimède* (Charef); 7- *Détective* (Godard); 8- *Ninety Days* (Walker); 9- *Péril en la demeure* (Deville); 10- *Papa est en voyage d'affaires* (Kusturica).

Michel Euvrard (*Format-cinéma*, LE DEVOIR) : 1er groupe : *L'Heure exquise* (Allio), *Mémoires de prison* (dos Santos) et *L'Histoire officielle* (Puenzo). 2e groupe : *The Purple Rose of Cairo* (Allen), *Cabra Mercado parra Morrer* (Coutinho), *Soft and Hard* (Godard et Miéville), *Zucher Baby* (Adlon), *No Man's Land* (Tanner) et *Fleurs de chimère* (Lugossy). 3e groupe : *Jusqu'à un certain point* (Aléa), *Empty Quarter* (Depardon), *Frida* (Leduc), *Patriamada* (Yamasaki) et *Les Destins de Manoël* (Ruiz).

Marcel Jean (LE DEVOIR) : 1- *Ran* (Kurosawa), 2- *La Vie de famille* (Doillon); 3- *The Purple Rose of Cairo* (Allen); 4- *Höhenfeuer (Mührer)*; 5- *Sans toit ni loi* (Varda); 6- *Dance with a Stranger* (Newell); 7- *Simone* (Ehm); 8- *Empty Quarter* (Depardon); 9- *Police* (Pialat), *Détective* (Godard) et *After Hours* (Scorsese).

Francine Laurendeau (LE DEVOIR) : D'abord : *No Man's Land* (Tanner); *Colonel Redl* (Szabo); *The Purple Rose of Cairo* (Allen); *Papa est en voyage d'affaires* (Kusturica); et *L'Effrontée* (Miller). Ensuite : *After Hours* (Scorsese); *Tokyo Trial* (Kobayashi); *Caffè Italia, Montréal* (Tana); *Péril en la demeure* (Deville) et *Le Tablier brodé de ma mère s'étale dans ma vie* (Ovanessian).

Louis-Guy Lemieux (*Le Soleil*) : 1- *The Purple Rose of Cairo* (Allen); 2- *Police* (Pialat); 3- *Visage pâle* (Gagnon); 4- *Subway* (Besson); 5- *La Vie de famille* (Doillon); 6- *Babel Opera* (Delvaux); 7- *Opération beurre de pinottes* (Rubbo); 8- *Trois hommes et un couffin* (Serreau) et *Escalier C* (Tacchella); 10- *Ran* (Kurosawa).

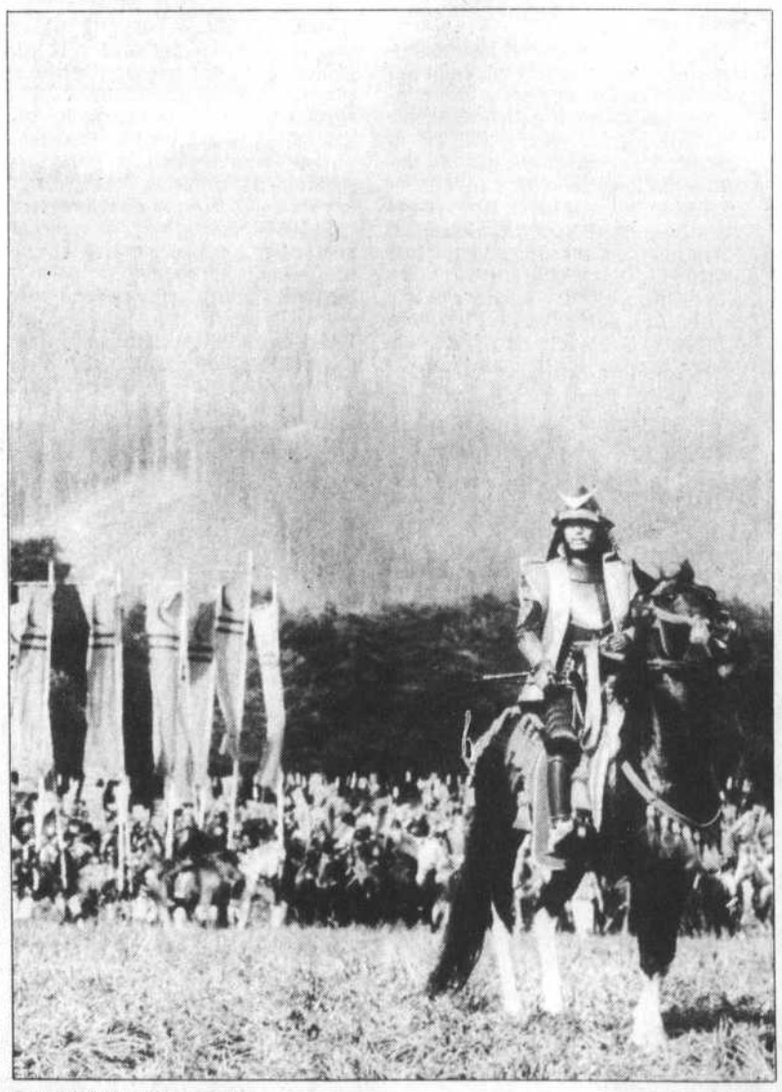
Gilles Marsolais (*Vie des arts*) : dans le désordre : *Tangos : l'exil de Gardel* (Solanas); *The Purple Rose of Cairo* (Allen); *Péril en la demeure* (Deville); *The Innocent* (Mackenzie); *Les Baliseurs du désert* (Khémir); *A.K.* (Marker); *Colonel Redl* (Szabo); *Cabra Mercado parra Morrer (Coutinho); L'Histoire officielle* (Puenzo); *Les Favoris de la lune (Iosseliani); Mémoires de prison* (dos Santos); *Empty Quarter* (Depardon).

Minou Petrowski (Radio-Canada AM, Montréal) : dans le désordre : *The Purple Rose of Cairo* (Allen); *Je vous salue, Marie* (Godard); *L'Éveillé du pont de l'Alma* (Ruiz); *Birdy* (Parker); *Sans toit ni loi* (Varda); *Une guerre dans mon jardin* (Létourneau); *L'Histoire officielle* (Puenzo); *Ran* (Kurosawa); *After Hours* (Scorsese); *Les Enfants* (Duras).

Jean-Marie Poupart (écrivain, ancien critique à *L'Actualité*) : 1- *After Hours* (Scorsese); 2- *Maria's Lovers* (Konchalowski); 3- *Colonel Redl* (Szabo); 4- *La Vie de famille* (Doillon); 5- *Witness* (Weir); 6- *The Emerald Forest* (Boorman); 7- *Rendez-Vous* (Téchiné); 8- *Péril en la demeure* (Deville); 9- *Padre nuestro* (Regueiro); 10- *L'Année du soleil tranquille* (Zanussi).

André Roy (*Spirale*) : 1- *Détective* et *Je vous salue, Marie* (Godard); 3- *Mémoire de prison* (dos Santos); 4- *Les Enfants* (Duras); 5- *Sans toit ni loi* (Varda); 6- *Maria's Lovers* (Konchalovsky); 7- *L'Éveillé du pont de l'Alma* (Ruiz); 8- *Höhenfeuer* (Mührer); 9- *After Hours* (Scorsese) et *Rendez-Vous* (Téchiné); 9 bis- *Celui qui voit les heures* (Goupil).

Patrick Straram le bison ravi (écrivain, homme de radio, dans le cinéma depuis 25 ans) : 1- *Soft and Hard* (Godard et Miéville); *Scénario de passion (Godard); 3- Le Livre de Marie/ Je vous salue, Marie*, (Godard et Miéville); 4- *Sans toit ni loi* (Varda); 5- *La Vie de famille* (Doillon); 6- *Queen Kelly* (von Stroheim); 7- *6 X 2* (Godard et Miéville); 8- *Détective* (Godard); 9- *Docu-menteur* (Varda); 10- *The Purple Rose of Cairo* (Allen), *L'Amour par terre* (Rivette) et *Volley for a Black Buffalo) (I. Szabo).*



Ran, d'Akira Kurosawa.

POUR OBTENIR
DES CANDIDAT(E)S
DE QUALITÉ UTILISEZ
LES CARRIÈRES ET
PROFESSIONS DU
DEVOIR
842-9645

PALME D'OR
CANNES 1985
14 ANS (INDICATIF)
PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE
CANNES 85
DIMA FILMS présente
Un film de
EMIR KUSTURICA
PAPA
EST EN VOYAGE D'AFFAIRES
MORENO D'E BARTOLLI, MIKI MANOJLOVIĆ, MIRJANA KARANOVIĆ
CINÉMAS UNIS
Le PARISIEN 480 ST CATHERINE O 866 3856 McGILL
1:45–4:15–6:45–9:20

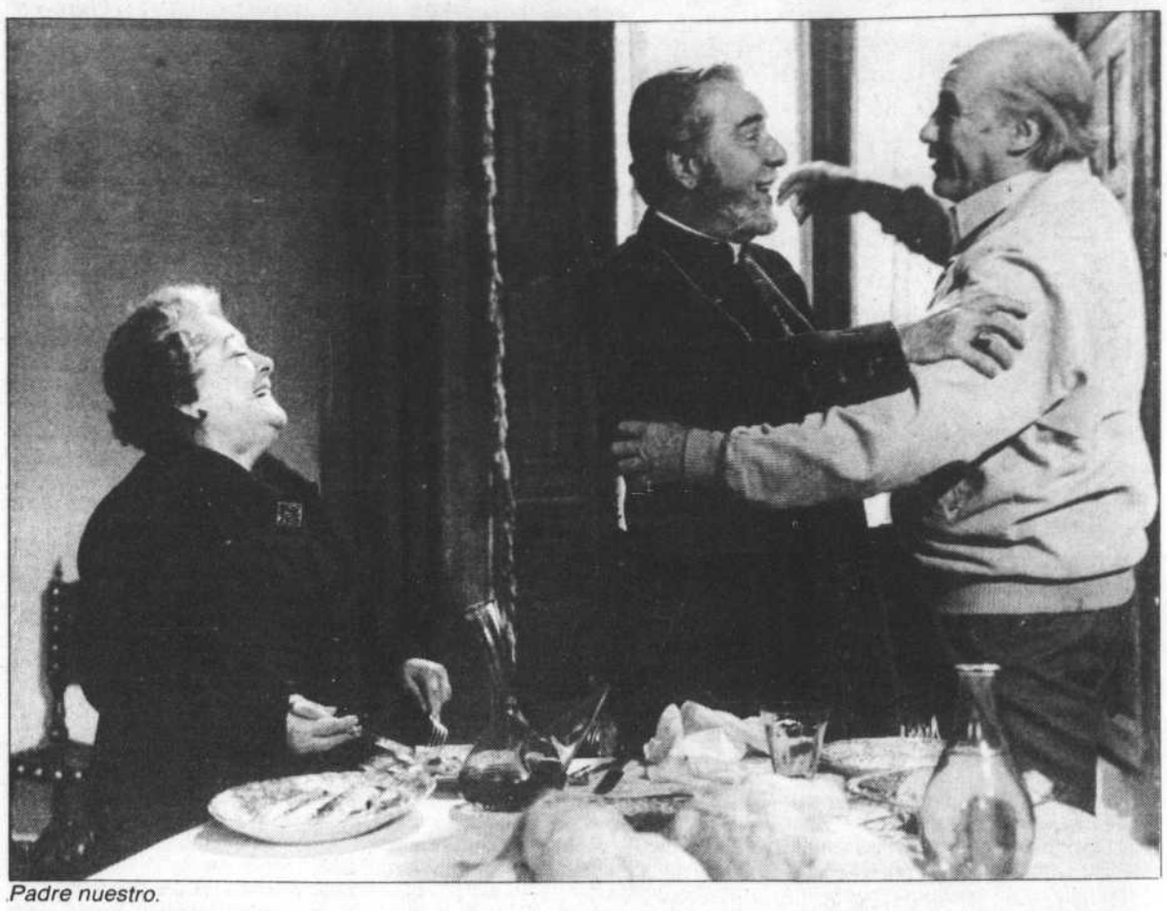
«Si Mona frappe à votre porte, laissez-la entrer.
Je donne 9 sur 10 au film d'Agnes Varda.»
— Minou Petrowski, Les Belles Heures
SANDRINE BONNAIRE
G VISA GÉNÉRAL
dans un film de
AGNES VARDA
SANS TOIT NI LOI
LION D'OR VENISE 85
MACHA MERIL STEPHANE FREISS / YOLANDE MOREAU / PATRICK LEPCZYNSKI
LAURENCE CORTADELLAS MARTHE JARNIAS JOEL FOSSE YAHIAOUI ASSOUNA CHRISTIAN CHESSA
CINE TAMARIS FILMS A2 MINISTERE DE LA CULTURE
VIVAFILM
Le PARISIEN 480 ST CATHERINE O 866 3856 McGILL
1:25–3:30–5:30–7:35–9:40 SamDernier Spect 11:40

ANÉMONE • LAURA ANTONELLI
MICHEL BOUJENAH • MICHEL GALABRU
14 ANS (INDICATIF)
TRANCHES DE VIE
UN FILM DE FRANÇOIS LETERRIER SCÉNARIO ET DIALOGUE GÉRARD LAUZIER
Le PARISIEN 480 ST CATHERINE O 866 3856 McGILL
12:40–2:30–4:20–6:10–8:00–9:50 Sam Dernier Spect 11:40

PHILIPPE NOIRET À MONTRÉAL
ALAIN SARDE PRÉSENTE
G VISA GÉNÉRAL
PHILIPPE NOIRET • CLAUDIA CARDINALE
FANNY ARDANT • JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
l'été prochain
UN FILM DE NADINE TRINTIGNANT
MARIE TRINTIGNANT
MUSIQUE PHILIPPE SARDE
AVEC JÉRÔME ANGÉ • PIERRE-LOUP RAJOT • RITON LIEBMAN
DOMINIQUE ROUSSEAU • BENOIT RÉGENT ET CHRISTIAN MARQUAND
ÉCRIT PAR NADINE TRINTIGNANT • DIRECTEUR DE PRODUCTION CHRISTINE GOZLAN • IMAGES WILLIAM LUBTCHANSKY
SON PIERRE GAMET • MONTAGE MARIE-JOSÉPHE YOYOTTE • COSTUMES LILIAN MARQUAND • DÉCORS MICHÈLE ABBÉ-VANNIER
ÉLYSÉE 35 MILTON 842-6053
Ven-Sam-Dim 1:15–3:15–5:15–7:15–9:15 Sem 7:15–9:15

PASSIONNANT — LUC PERREAULT / LA PRESSE
INTRIGUE PRENANTE...
TROUBLANT DE RÉALISME...
À VOIR. — FRANCO NUOVO / JOURNAL DE MONTRÉAL
EFFICACEMENT RÉALISÉ... — RICHARD GUAY / BON DIMANCHE
CAPTIVANT — LOUISE FAURE / TÉLÉ-SERVICE
BON DIVERTISSEMENT...
RÉALISTE...
INTELLIGENT. — MICHEL TOUSIGNANT / BONJOUR MATIN
À VOIR ABSOLUMENT. — MICHELINE RICARD / CIEL-MF
LE 4e POUVOIR
G VISA GÉNÉRAL
PHILIPPE NOIRET
Un film de SERGE LEROY
JEAN-CLAUDE BRIALY FRANÇOISE GIROUD
NICOLE GARCIA
PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE au Festival des Films du Monde 85
ÉLYSÉE 35 MILTON 842-7053
Ven Sam-Dim 1:00–3:00–5:00–7:00–9:00 Sem 7:00–9:00

LE DEVOIR CULTUREL



Padre nuestro.

Padre nuestro, agréablement irrévérencieux

FRANCINE LAURENDEAU

UN VIEUX cardinal espagnol qui vit depuis 30 ans au Vatican apprend qu'une grave maladie le terrassera très certainement dans quelques mois. Avant de mourir, il veut réparer un peu du mal qu'il a fait dans sa jeunesse et demande pour cela au pape la permission de retourner dans son village natal.

C'est qu'il a tout un passé, le prince de l'Église. Coureur impénitent, il avait mise enceinte une des bonnes de sa mère. Il a non seulement une fille, mais une petite-fille. Pour que sa fille porte son nom, il a conçu le projet de la marier avec son frère...

Raconter cette histoire serait en désamorcer les effets. Cela commence par un dialogue subtil et feutré entre le cardinal et le pape où l'on oppose l'imprécision conceptuelle de la théologie espagnole à l'imagination conceptuelle des théologiens polonais...

Nous nous retrouvons ensuite sur le plateau castillan, dans un paysage de vignes et de vieilles pierres. Tout le monde attend le retour du cardinal. Sa mère, qui lui en veut de s'être fait supplanter par un Polonais au dernier conclave. Son ancienne maîtresse, aimante et soumise. Le mari de cette femme, fier et désespéré. Sa fille, putain notoire qui se fait appeler « la Cardinale »...

Et son frère, vieux médecin athée dont les bravades dissimulent un désolant problème sexuel que le cardinal résoudra sans peine. Bien que le réalisateur de *Padre nuestro*, Francisco Regueiro, ait une douzaine de longs métrages à son actif, nous le connaissons encore bien mal. Mais nous ne sommes pas surpris d'apprendre, en lisant sa biographie, qu'il est écrivain, peintre, architecte de formation.

Car son film — qui remportait le grand prix au dernier Festival des films du monde — est visuellement très soigné. Certaines images sont composées comme des tableaux. Le sujet, qui aurait pu être scabreux, est traité avec finesse et les comédiens — Fernando Rey, Francisco Rabal, Victoria Abril, pour ne nommer que ceux-là — sont sobrement dirigés.

On sourit, c'est agréablement irrévérencieux, pour ne pas dire sacrilège. Mais il manque à cette mise en scène sage l'étincelle du génie d'un Buñuel, son pouvoir explosif, corrosif. C'est doublé en français. (Au **Dauphin**.)

L'émission la plus regardée à Radio-Québec

Le 10e téléthon de la paralysie cérébrale

LA 10e ÉDITION du téléthon de la paralysie cérébrale aura lieu les samedi et dimanche 1er et 2 février 1986, sur les ondes de Radio-Québec.

Ce spectacle de charité annuel demeure l'émission la plus regardée à la télévision d'État. En 1985, plus de deux millions de personnes l'avaient vue à un moment ou l'autre durant les 24 heures que dure l'événement.

Un montant de $ 3.2 millions avait alors été recueilli au profit de l'Association de la paralysie cérébrale du Québec. Comme les précédents, le téléthon de 1986 sera animé par Serge Laprade.

Au Québec, a précisé Michel Laroche, président de l'association, 12,000 personnes souffrent de paralysie cérébrale, un mal qui empêche la coordination des mouvements et de la parole et affecte environ deux naissances sur 1,000.

L'association, qui regroupe des gens eux-mêmes atteints, des parents d'enfants malades et des professionnels, s'emploie à sensibiliser le public et à défendre les droits de la personne handicapée. Elle publie aussi le *Guide d'activités en stimulation précoce*, pour aider les parents d'enfants atteints.

L'organisme est également maître d'oeuvre du Centre de communication non-orale, à Québec, et du Centre de stimulation précoce Bliss (du nom d'un inventeur anglais), à Montréal, où les malades disposent d'appareils comme un clavier commandé par les mouvements de la tête.

Radio-Québec se félicite de ce que la moyenne des parts d'auditoire (pourcentage des téléviseurs allumés) obtenue par le téléthon soit passée de 36 % (février 1984) à 45 %, pour les 24 heures de l'événement. En nombre, cela représente 539,000 auditeurs, soit 100,000 de plus qu'en 1984.

Out of Africa

Le temps béni des colonies

MARCEL JEAN

DANS *Out of Africa*, l'écrivain danois Karen Blixen (d'abord connue sous le nom d'Isak Dinesen puis sous celui de Pierre Andrézel) faisait le récit émouvant et romantique des années qu'elle passa au Kenya entre 1914 et 1931. Il y avait probablement, dans ce livre, matière à faire un film, mais il n'y avait sûrement pas matière à en faire un de près de trois heures. C'est pourtant ce que Sydney Pollack, se prenant pour David Lean, a fait.

Et on a beau se dire que ce n'est pas tous les jours que l'on voit un film avec des lions, des zèbres et des girafes, on a beau trouver le Kilimandjaro majestueux, on ne peut s'empêcher de s'ennuyer devant la petite vie de madame Blixen (Meryl Streep) telle que nous la raconte un Pollack qui a depuis longtemps oublié la fraîcheur de *Tootsie* et la ferveur d'*On achève bien les chevaux*.

On pense à *A Passage to India* en voyant ce film, mais c'est surtout pour se dire que David Lean est un sacré monteur et un foutu cadreur, ce que Pollack n'est pas. On compare ces deux films parce que, dans les deux cas, il est question d'une jeune femme confrontée à un monde autre, à une culture autre, au temps des colonies.

Mais si son personnage accepte de voir l'Afrique en face, Pollack, pour sa part, ne prend jamais ce risque. L'Afrique ne l'intéresse qu'en tant qu'immense studio de cinéma; c'est une Afrique de pacotille qui tient lieu de gros jardin zoologique. Pollack filme les moustiquaires mais ne prend pas la peine de mettre les moustiques. Il insère un peu partout des plans de gros animaux, mais jamais il ne parvient à imprégner l'écran de cette nature sauvage et inhospitalière qui est supposée envelopper les personnages. Après John Boorman et Werner Herzog, une telle conception de la mise en scène remonte à l'antiquité du cinéma.

Les aventures africaines de Karen Blixen n'ont alors pas suffisamment de force pour retenir l'attention. On se fiche de la voir attraper la syphilis de son mari, de la voir s'habituer au pays et, surtout, on se fiche de sa rencontre avec l'aventurier incarné par Robert Redford. Arrivé après une heure et demie de projection, Redford joue avec mollesse un rôle qu'il aurait peut-être pu tenir il y a 10 ans. Sa mort, que l'on apprend lors d'une scène absolument dénuée d'émotion (comme tous les moments clés du films, d'ailleurs), nous apparaît donc comme une véritable libération : elle annonce la fin du film.

Avec *Out of Africa*, Sydney Pollack nous donne un bon exemple de ce qu'est le « cinéma de colons », une sorte de cinéma qui se donne des allures fastueuses pour ne pas périr d'ennui face au vide de son existence. (**Plaza Alexis-Nihon**.)

Buffalo Bill vit toujours

EVANSVILLE, Indiana (AP) — Wild Bill Cody, roi du rodéo et star du *western* qui a copié son personnage sur Buffalo Bill, coule des jours paisibles dans une maison de retraite, à l'âge de 72 ans.

Quand il a des visiteurs qui viennent lui parler de sa carrière, il se déguise. Il met ses lourdes bottes de cuir, enfile ses bras décharnés dans sa veste de cuir faite main ornée de coquillages et de clous, puis il dispose autour de son cou plumes et verroterie.

À ses doigts, de grosses bagues en argent décorées de turquoises. Il se fait amener un des trois chapeaux de *cow-boy* qui sont suspendus à son porte-manteau et s'en coiffe le chef solennellement.

Avant de commencer à parler, Wild Bill Cody sort d'un tiroir de vieilles coupures de journaux toutes fripées. Son vrai nom était Frederick Garfield Penniman mais il l'a fait changer en l'honneur de son idole, Buffalo Bill Cody.

Il prétend avoir trois quarts de sang indien dans les veines. Cela le rend très fier aujourd'hui. Pourtant il a quitté l'école à neuf ans à cause de cela, car ses petits camarades n'arrêtaient pas de se moquer de lui.

À 15 ans, il part de chez lui. Quelque temps plus tard, il s'inscrit à un rodéo : c'est le début de sa légende. « Je suis devenu champion de fouet et de tir. J'avais mis ma femme sur une planche qui tournait, je l'avais couverte de journaux, moi j'avais les yeux bandés et je lui lançais des poignards. Mais je savais ce que je faisais.

« J'ai fait des petits rôles dans des films et puis des rôles un peu plus importants et puis, finalement, je suis devenu une star. » Cody a fait plus de 40 *westerns*. Dans les années 50, il est parti pour un tour du monde avec d'autres acteurs de *westerns* dans le « Grand rodéo du Far West », une sorte d'attracton itinérante. « Je suis allé à des endroits comme les Philippines et j'ai même rencontré le roi du Siam ». En juillet dernier, il figurait dans un film : *The Alien Outlaw*.

Bien sûr, il n'a pas connu que des bons moments. En 1956, il est opéré d'un cancer des cordes vocales. Les médecins pensaient qu'il ne pourrait plus jamais parler mais Wild Bill Cody en a enterré de plus résistants. La troisième femme du héro, Alice Collins Penniman, fut blessée, lors d'une tournée, par son propre pistolet qu'un gosse de neuf ans tripotait d'un peu trop près.

« J'ai eu trois femmes, mais je n'en ai jamais aimé qu'une, dit-il. Après que ma femme a été tuée, il a fallu que je trouve quelqu'un pour s'occuper de ma fille âgée de sept ans. Alors je me suis remarié. Mais après avoir essayé de m'occuper de cette femme pendant huit ans, j'ai abandonné et demandé le divorce. »

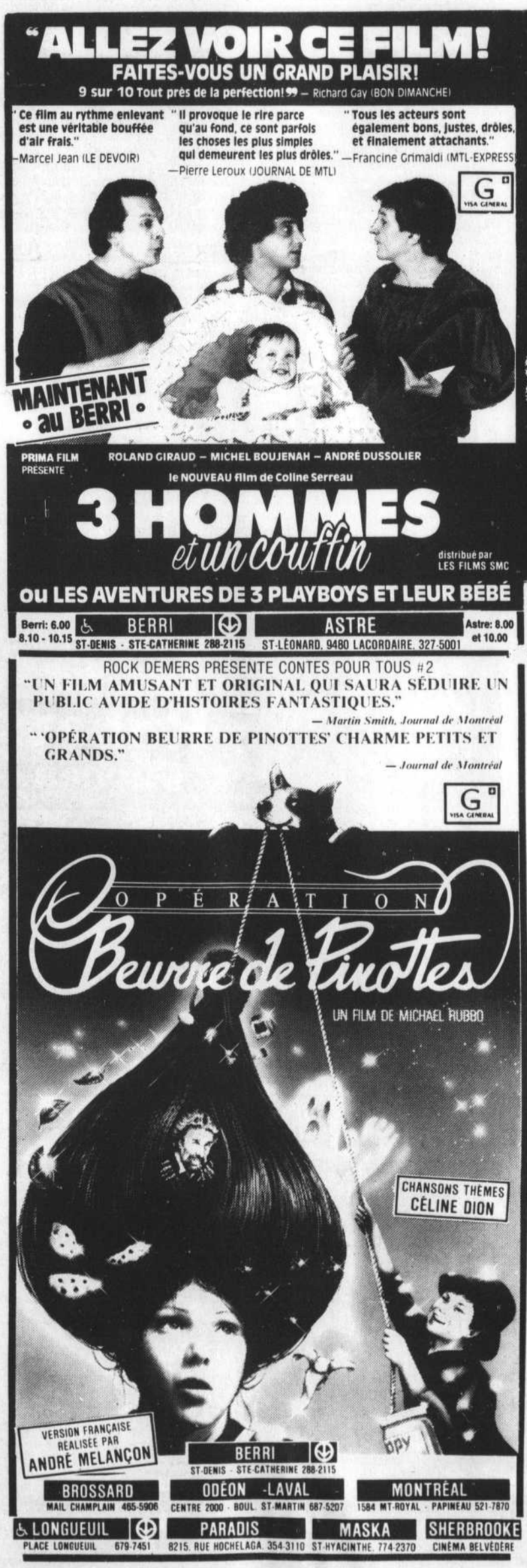


Photo AP

Wild Bill Cody remue ses souvenirs.

Wild Bill Cody est arrivé dans cette maison de retraite au début de l'année après une attaque d'apoplexie mineure. Mais il préférerait être dans sa caravane, au Kentucky. « Ça, c'est une maison pour les vieux », dit-il.

Et, comme sa mère qui à 94 ans vit toujours à New York, Wild Bill Cody ne voit pas pourquoi il n'en ferait pas autant jusqu'à ce qu'il soit aussi vieux. « Elle se débrouille meux que moi, dit-il avec une grimace. J'ai toujours dit qu'elle était trop têtue pour mourir. »



LE DEVOIR CULTUREL

Bien commencer l'année en riant

LES BÉDÉS

PAUL CAUCHON

★ Binet, **Les Bidochon, assujettis sociaux**, Fluide glacial, 1985.
★ Pétillon, **Le Prince de la bd** (une aventure de Jack Palmer), Dargaud, 1985.
★ Franquin, **Gaffes et gadgets**, Dupuis, 1985.
★ Morris/Vidal, **La Fiancée de Lucky Luke**, Dargaud, 1985.

LES COMÉDIENS affirment qu'il est toujours plus difficile de faire rire que de faire pleurer. Nous ne les contredirons pas, sinon pour ajouter que si l'humour n'est pas facile au théâtre et au cinéma, il est encore plus rare en littérature !

La bande dessinée, elle, s'est toujours bien prêtée à tous les types d'humour, grâce à certains dessinateurs au trait caricatural ou à l'esprit parodique, délirant, sinon anarchisant.

Voici donc quelques albums récents qui se veulent drôles, pour oublier la froidure et la « sloche ».

D'abord, un bien joyeux couple : les Bidochon. Majorité silencieuse ? Monsieur et madame tout-le-monde ? Ces expressions ne veulent rien dire; nous sommes toujours désespérément banals et uniques à la fois. Mais disons que les Bidochon incarnent le « Français moyen » tel qu'on veut bien imaginer le détester...

Lui est du genre gueulard, sûr de lui, prétentieux, attaché à des valeurs qu'il estime fondamentales; elle est timorée, inquiète, méticuleuse, avec une forte propension à rêver. Tous deux s'aiment et se détestent, vieux couple ordinaire qui ne peut plus se séparer, piégé dans la normalité à respecter.

C'est une des seules bédés qui me fasse hurler de rire. Probablement à cause du gros bon sens et du catalogue de clichés charriés par les Bidochon, des dialogues savoureux, et d'un sens du *punch* effrayant chez l'auteur. Binet fait de l'observation sociale, avec une profonde tendresse pour ces deux personnages qui jamais ne sont complètement imbéciles.

Dans *Assujettis sociaux*, Robert Bidochon souffre d'angine de poitrine, il faut l'opérer. L'histoire raconte la préparation de l'opération et la convalescence à l'hôpital, les patients qui comparent leurs cicatrices, le discours tarabiscoté du médecin, les réceptionnistes débordées et hargneuses, etc. Rien de très nouveau, mais un humour efficace et assez cynique pour nous réjouir. C'est le septième album de la série : le précédent racontait un voyage touristique organisé, et c'était à se rouler par terre !

★

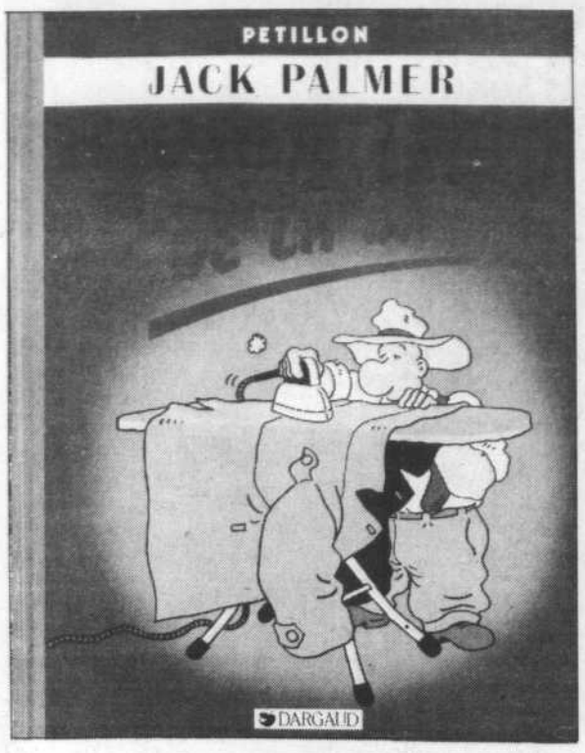
Jack Palmer, lui, est le détective le plus nul que vous puissiez rencontrer. Ses enquêtes ratent invariablement, il provoque sur son passage toutes les catastrophes possibles, il ne supporte pas l'alcool et préfère sortir sa vieille planche à repasser pour conserver sa gabardine en état.

Pétillon, l'auteur, fait dans le délire. Délire graphique, avec plein de détails dans les coins de cases, délire des situations abracadabrantes qui, par le passé, étaient souvent proches du *nonsense* anglo-saxon. Depuis deux ou trois ans, il semble s'assagir, livrant des récits plus linéaires. C'est dommage.

Mais on appréciera peut-être dans son dernier livre, *Le Prince de la bd*, un portrait critique du milieu de la bédé et du discours qu'elle suscite. Jack Palmer doit retrouver Moldo, un dessinateur en exil, opposant monarchiste du régime de la Bovnie-Hermétique qui a lancé les tueurs de la Zappa à ses trousses. Un producteur américain minable, spécialisé dans la porno, veut adapter au cinéma la dernière bédé de Moldo. Mais celui-ci ne veut rien savoir : la bédé, c'est de l'art et il exige que Wim Wenders signe la réalisation...

★

Gaston Lagaffe, lui, on ne le présente plus. *Gaffes et gadgets* est une curiosité pour amateurs : les toutes premières apparitions du personnage dans les pages du journal *Spirou*, il y a plus de 20 ans, ainsi que la réédition d'un petit album imprimé à l'époque sur des rebuts de papier. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'ensemble n'a pas tellement vieilli et garde une belle fraîcheur. Car tous les dérivés commerciaux du personnage de Gaston (du porte-clé à la poupée géante) ne devraient pas nous faire oublier que, sous des dehors légers, Gaston demeure un personnage plutôt subversif qui menace l'organisation du travail, incarnation d'un sain désordre dans un monde trop codifié et hyper-normalisé, sorte de doux anarchiste qui ne se laisse enfermer dans aucun système.



★

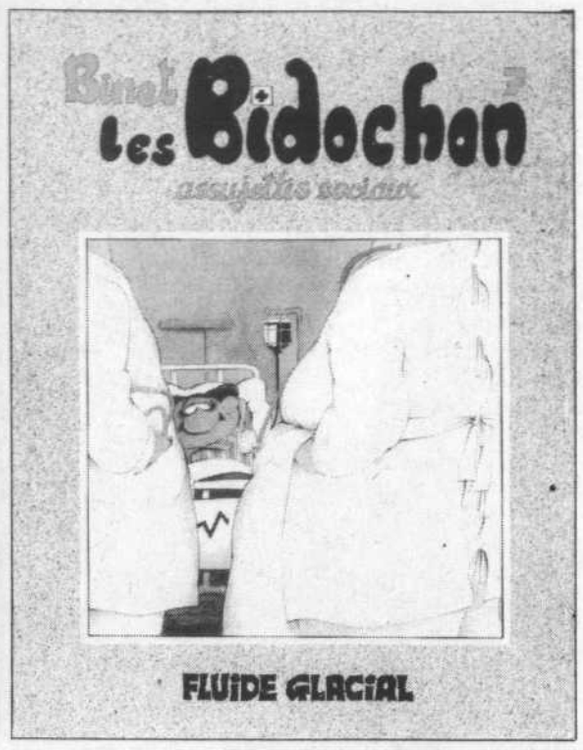
Autre vedette : Lucky Luke. Quand j'étais plus jeune, j'aimais bien son *Far-West* de pacotille. Hélas ! la série vieillit mal (quoique, en 1984, *The Daily Star* explorait avec succès la naissance du journalisme dans l'Ouest américain).

Dans *La Fiancée*, Lucky Luke escorte un convoi de femmes destinées aux valeureux pionniers d'une nouvelle ville. Le sujet était audacieux et prometteur : Morris et le scénariste Vidal se sont plantés, avec des gags éculés qu'on voit venir à des kilomètres d'avance, tout en nous ressortant les stéréotypes sexistes les plus stupides. Vous voilà prévenus.

★

Dans le désert de la bande dessinée québécoise, qui manque de supports éditoriaux et d'éditeurs, il vaut la peine de souligner la parution de deux recueils de deux dessinateurs journalistiques bien connus : un recueil de caricatures de Girerd consacré à René Lévesque (éditions de *La Presse*) et un gros livre qui retrace la carrière de Raoul Hunter, caricaturiste au *Soleil* depuis 1956 (éditions de l'Empreinte, diffusion Prologue).

Aussi, un album de Al + Flag (curieux pseudonyme d'Alain Gosselin), *Story Board*, album d'une remarquable facture malgré qu'il soit publié à compte d'auteur. De courtes histoires d'une planche, un dessin caricatural réussi, un humour très noir à la limite du supportable mais un propos qui manque souvent la cible : trop de déjà-vu ou de gags maladroitement amenés.



Renaud : le mistral d'un soixante-huitard

Suite de la page 17

Renaud ne l'a pas digéré, d'autant plus qu'il a toujours été sympathique à la cause communiste. Ses parents étaient deux farouches militants qui ont tenu à élever leurs enfants dans le droit chemin de l'évangile communiste. Renaud ne s'est jamais enrôlé dans les Jeunesses communistes mais il lui est arrivé, entre deux prises de bec avec ses potes communistes, de leur donner un coup de main et de chanter dans leurs rassemblements.

Aujourd'hui, Renaud appartient à la grande famille de la gauche, « une grande famille désunie », ajoute-t-il avec ironie. Mais il se réserve à l'occasion le droit de critiquer ceux-là mêmes qu'il a encensés. « Je revendique le droit de défendre un jour les anars quand Radio libertaire se fait saisir, un jour les socialistes, le lendemain les communistes qui défendent le droit au travail dans une usine occupée. De la même façon, je revendique le droit de critiquer tous ces groupes quand je les trouve nuls. Je sais que c'est contradictoire, mais c'est comme ça. »

C'est peut-être cela que les Jeunesses communistes n'ont pas apprécié. À son retour sur le sol français, Renaud leur a rendu la pareille. *Mistral gagnant*, son dernier disque (qui doit sortir en janvier au Québec), a été écrit sous le coup de la colère. On y retrouve une quantité considérable de références à cette « putain d'humanité, peuplée de rats et de blaireaux où tous les assassins sont des frères ». « La liste est bien trop longue, écrit-il, de tout ce qui m'écoeure, depuis l'horreur banale du moindre fait divers, il n'y a pas assez de place dans mon coeur pour loger la révolte, le dégoût, la colère. »

Que de sombres pensées, que de noirs désespoirs. Et pourtant, celui qui a écrit tout cela est présentement en train de rigoler ou plutôt d'ironiser sur son triste sort. Après le temps de la critique, vient celui de l'auto-critique. Non pas que Renaud pousse la modestie jusqu'à renier ses écrits, mais il n'est jamais complètement satisfait de lui-même, ni de ses écrits. Jamais satisfait et conscient, avant même qu'ils aient été portés, des coups qui l'attendent.

Il cite en exemple un extrait de la chanson *Fatigué*. Il y a une ligne qui le gêne. Celle qui dit « fatigué du mensonge et fatigué de la vérité que je croyais si belle, que je voulais aimer et qui est si cruelle que je m'y suis brûlé ». Ces mots-là sonnent creux dans sa caboche. « Bon, ils sont là, je peux rien y faire. J'ai pas trouvé rien d'autre à mettre à leur place, mais admettons que ce n'est pas de la grande littérature. »

C'est ainsi qu'il est Renaud, toujours prêt à porter les premiers coups, toujours prêt à s'incliner devant ceux qu'il admire. Lorsque son idole, Bruce Springsteen, est passé à Paris, il n'a pas osé demander une audience. Quelqu'un dans son entourage lui a suggéré de lui envoyer une caisse de vin ou de champagne. « Je trouvais ça un peu banal, alors j'ai été chercher ma plus vieille guitare, une *Stratocaster* toute blanche, et je l'ai fait porter à Springsteen. Il m'a envoyé un mot le lendemain et m'a invité à aller le voir en coulisses. Je crois que je n'ai jamais été aussi ému, aussi nerveux. J'étais comme un vrai môme. On s'est parlé pendant 30 secondes, mais je m'en rappellerai toute ma vie. »

Malgré l'admiration qu'il a pour Bruce Springsteen, Renaud est tout le contraire de son idole. Sur scène du moins. Sur disque aussi. Avec *Mistral gagnant*, le nom du bonbon préféré de son enfance, Renaud glisse lentement vers une production moins musette et plus américaine. « Il faut évoluer avec son temps, dit-il, évoluer, mais pas au point de faire disparaître les textes. À chacun son goût. Il y a des gens qui veulent vendre et c'est précisément ce qu'ils font. Il y a des gens qui ont quelque chose à dire et ils sont écoutés. »

Renaud est de ceux qui veulent être écoutés. D'abord, il parle tout le temps. En spectacle du moins. Dans ses chansons, les mots se bousculent comme s'il n'y avait pas suffisamment de sillons pour les contenir. Ces mots commencent pourtant à lui peser lourd. Ce n'est pas une question de vocabulaire mais une question de carburant existentiel.

« Au début, quand j'ai commencé à chanter, j'avais 20 ans de souvenirs à raconter. Maintenant, je suis un peu moins un témoin des choses, je ne vis pas la vie de tout le monde, je suis moins au courant même si j'essaie de me tenir au courant avec les journaux. »

Son dernier disque est un résumé de ses lectures journalières. On y voit défiler les titres du téléjournal, les matches de soccer et les enfants morts de Bophal, les grenades et les chiffons imbibés d'essence. On y voit aussi Renaud à la pêche à la ligne pendant que sa gamine fait damner le *baby-sitter* avant de foutre le feu à l'appartement. Et puis, on ferme le livre d'images sur la réconciliation du papa et de sa petite fille, assis sur le banc d'un parc où ils n'iront jamais, se raconter qu'il faut aimer la vie « même si le temps est assassin et emporte avec lui le rire des enfants et les mistrals gagnants ».

Un don de Bruce Cockburn

VANCOUVER (PC) — Le chanteur et auteur torontois Bruce Cockburn a laissé savoir, jeudi, qu'il ferait un important don aux indiens Haidas qui habitent l'île de la Reine-Charlotte afin de les aider dans la cause qu'ils défendent.

Il donnera au conseil de la nation haida environ $ 15,000 de la recette de $ 40,000 qu'il prévoit recevoir lors de son spectacle du 22 février au *Vancouver's Queen Elizabeth Theatre*, en plus d'une somme personnelle de $ 5,000.

Cockburn a ajouté qu'il est prêt à se joindre aux indiens Haidas pour lutter contre l'abattage des arbres dans l'île Lyell et les autres secteurs de l'île de la Reine-Charlotte. La nation Haida revendique des droits ancestraux à cet endroit.

Connie Francis hospitalisée

MIAMI (AFP) — La chanteuse américaine Connie Francis a été récemment admise à l'hôpital psychiatrique de Miami, à la suite d'un incident dans un hôtel, a-t-on appris de source officielle.

Connie Francis a été conduite cette semaine au *Miami Mental Health Center* par la brigade des pompiers, à la demande de la police, a indiqué une porte-parole des pompiers. C'est tout ce que nous sommes autorisés à dire, a-t-elle ajouté.

La chanteuse avait déjà séjourné à deux reprises dans un hôpital psychiatrique de Floride en 1983 pour être soignée d'une dépression.

Connie Francis a enregistré plusieurs disques à succès dans les années 1960 et avait été, en 1960, la vedette du film *Where the Boys Are*.

CHOISISSEZ LES 10 MEILLEURS FILMS DE 1985 !

LE DEVOIR, en collaboration avec les Cinémas Outremont et l'Autre Cinéma, le Cartier de Québec, le Vendôme de Hull et la Maison du Cinéma de Sherbrooke, organise un concours visant à choisir les 10 meilleurs films présentés pour la première fois au Québec en 1985.

À GAGNER:
48 ciné-cartes pour l'une des 5 salles concernées et 8 abonnements de 13 semaines au Devoir. Les gagnants seront choisis au hasard parmi les participants.

COMMENT PARTICIPER:
Vous pouvez voter dès maintenant en faisant parvenir vos noms et adresses ainsi que votre liste de 10 films à l'adresse suivante:

Concours: "Les 10 meilleurs films de 1985" Le Devoir 211 St-Sacrement Montréal, Québec H2Y 1X1

Il est possible aussi de voter à partir de jeudi le 26 décembre sur les bulletins préparés à cet effet et remis dans les salles concernées.

Vous pourrez aussi lire dans l'édition du 4 janvier du Devoir Culturel la liste des dix meilleurs films tels que sélectionnés par dix critiques de cinéma reconnus.

Le concours se termine le 8 janvier 1986

LISTE DES PRINCIPAUX FILMS SORTIS AU QUÉBEC EN 1985

Note préliminaire: Cette liste partielle, qui comprend une soixantaine de titres de films, n'est donnée qu'à titre indicatif pour nos lecteurs cinéphiles. Ceux-ci pourront bien sûr sélectionner dans leur liste finale d'autres films, à la condition qu'ils soient sortis au Québec en 1985, en salles commerciales ou lors de festivals.

Du Québec: LE MATOU; CAFFÈ ITALIA; MONTREAL; VISAGE PALE; QUEL NUMÉRO?; O PICASSO; LE CHOIX D'UN PEUPLE; UNE GUERRE DANS MON JARDIN; OPÉRATION BEURRE DE PINOTTE; LA GUERRE SALE; ELVIS GRATTON, LE KING DES KINGS... De France: JE VOUS SALUE MARIE; RENDEZ-VOUS; POLICE; PÉRIL EN LA DEMEURE; SANS TOIT NI LOI; LE QUATRIÈME POUVOIR; ON NE MEURT QUE DEUX FOIS; LA VIE DE FAMILLE; MARCHE À L'OMBRE; L'AMOUR BRAQUE; SUBWAY; ESCALIER C; LES ENFANTS; LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE; PARTIR, REVENIR; 3 HOMMES ET UN COUFFIN; LE POUVOIR DU MAL; VIVE LES FEMMES; LA TENTATION D'ISABELLE; HOLD-UP; LA NUIT PORTE JARRETELLES... Des États-Unis: MASK; THE GOONIES; RAMBO II; PALE RIDER; BIRDY; BACK TO THE FUTURE; THE PURPLE ROSE OF CAIRO; MARIA'S LOVERS; WITNESS; YEAR OF THE DRAGON; AGNES OF GOD; ROCKY IV; FROM MAO TO MOZART; DESPERATELY SEEKING SUSAN; COCOON; YOUNG SHERLOCK HOLMES... De Grande-Bretagne: A PASSAGE TO INDIA; DANCE WITH A STRANGER; A VIEW TO A KILL; WETHERBY; THE EMERALD FOREST... D'Amérique du Sud: LE BAISER DE LA FEMME-ARAIGNÉE; CAMILA; MÉMOIRES DE PRISON; LA VILLE ET LES CHIENS... D'Europe de l'Ouest: CARMEN; ROCKING SILVER; NO MAN'S LAND; L'ILLUSIONNISTE; PADRE NUESTRO; TOKYO-GA; LES SAINTS INNOCENTS; WHERE THE GREEN ANTS DREAM.. D'Europe de l'Est: COLONEL REDL; PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES; L'ANNÉE DU SOLEIL TRANQUILLE... D'Australie: COCA COLA KID; MAD MAX III.

LE DEVOIR ESSENTIEL!

ORCHESTRE DES JEUNES DU QUÉBEC
SÉRIE MONTRÉALAISE
24-25 JANVIER à 20h00
URI MAYER
chef d'orchestre
ROSS EDWARDS, clarinette
Tchaikovsky, Suite no 4 «Mozartiana»
Copland, Concerto pour clarinette
Beethoven, Symphonie no 2
Salle Redpath, 3459 McTavish métro Peel
Billets: 5,75$ en vente aux guichets de la Place des Arts 842-2112; sièges non réservés.
Commandité conjointement par la Banque Nationale du Canada et Bell Canada.

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction yvette brind'amour mercedes palomino
En collaboration avec le théâtre français du Centre national des Arts
Le Ruban de Feydeau
Dès le 14 janvier
Mise en scène: André Brassard
• Luc Durand
• Françoise Faucher
• Louise Naubert
• André Montmorency
• René Gagnon
• Sylvie Ferlatte
• Alain Zouvi
• Elise Guilbault
Décor: François Séguin
Costumes: François Barbeau
Éclairages: Louis Sarraillon
4664, rue St-Denis
Métro Laurier, sortie Gilford
Réservations de 12h à 19h
844-1793

À LA VEILLÉE: UNE SONATE THÉÂTRALE EN DÉCHAÎNEMENT

« Dans le Petit Manoir »

d'Ignacy Witkiewicz

mise en scène de **Teo Spychalski.**

Dans le Petit Manoir, il y a un drame juste bourgeois, qui paie de mots, tous les maux du désir. Le cadre est réaliste, mais les actions ne le sont pas, les personnages sont vrais jusqu'à l'hyperréalisme mais tiennent des propos obsessionnels ou si métaphysiques qu'ils détonnent dans le contexte des désirs qui se jouent. Le magnétisme de leurs passions les fait se jeter les uns vers les autres, ils se cannibalisent par le sexe. Ils sont cela les personnages de Witkiewicz: une odeur de foutre et de souille, de souffre et de fiole.

Aucun acte de trivialité dans la direction de jeu, qui demeure souverainement pudique et triomphe par la suggestion et non la description. La mise en scène et le dispositif scénique se sont-ils tricotés ensemble. On sent les traces palpitantes de l'improvisé des comédiens, les germes de leurs propres trouvailles, les impulsions chaudes de leurs inventions, la complicité des contacts. Ce respect du chemin créatif donne au spectacle un rythme vital tissé de micro-notes de vie, dans le désir et le plaisir de la chair, filtré toujours par une conscience de la forme, une mesure de la représentativité des effets.

C'est de ce décalage entre l'application minutieuse d'un rituel scénique et l'aberration pathético-grotesque des contenus que naît le rire libérateur du spectateur. Et l'on rit avec bonheur et discrétion. Ce spectacle brille par son caractère musique de chambre — petite sonate en forme de fiole.

Serge Ouaknine



Photo: Pierre Zalloni

Jean Thompson, François Bruneau, Johanne-Marie Tremblay, Claude Lemieux, Danielle Lepage, Elza Warren, Paule Ducharme.

Le dramaturge

Stanislaw Ignacy Witkiewicz, philosophe, peintre et romancier polonais, est né en 1885, Son art unit le modernisme et le catastrophisme du début du siècle avec les courants les plus radicaux et innovateurs des années 20.

L'esprit créatif de Witkiewicz oscille entre le rire et la frayeur. Ce rire naît de la collision des stéréotypes, des traditions et conventions qui se croisent et s'écrasent réciproquement. Il mélange les genres, il déforme les personnages traditionnels, il n'y a pas de formes qu'il ne veuille secouer.

Witkiewicz affirmait que l'imagination ne devait reculer devant rien, pas même la folie. "Le théâtre alors, un asile de déments? Non, croyait-il, plutôt le cerveau d'un fou sur la scène."

Du 7 au 26 janvier

Tél.: 526-6582

Publi-Reportage

LE DEVOIR CULTUREL

Glenn Gould, paroles et musiques

DISQUES

CAROL BERGERON

The Glenn Gould Legacy : Haydn, *Sonate* no 59, Hob. XVI/49 (enregistrée en 1959); Mozart, *Sonate* no 10, K.330 et *Fantaisie et fugue* K.394 (1958); Beethoven, *Concerto* no 1, op.15 avec le Columbia Symphony Orchestra, dir. Vladimir Golschmann (1958); *Concerto* no 2, op.19 avec l'Orchestre symphonique de Leningrad, dir. Vladislav Slovak (1957); *Sonates* op.109, 110 et 111 (1956). CBS M3 39036, texte de présentation en français. **Glenn Gould, contrepoint à la ligne :** deuxième volume des écrits de Glenn Gould, réunis, traduits et présentés par Bruno Monsaingeon. Fayard, 490 pages.

« GLENN GOULD est, à mon avis, la personnalité la plus importante du monde musical actuel, non seulement en tant que pianiste, mais en tant que penseur du phénomène musical : compositeur, écrivain, sociologue, théoricien et prophète de nouveaux modes de communication, moraliste enfin. » Paradoxalement, Bruno Monsaingeon nous trace le portrait d'un artiste « universel », comme ceux que la Renaissance a su engendrer. Et que cet incontestable génie ait vu le jour dans une terre (le Canada anglais) où l'art n'a pas encore de racines profondes, il y a presque lieu de s'en étonner.

Grâce à la diligence de Bruno Monsaingeon, il ne nous aura pas fallu beaucoup de temps pour obtenir une traduction française de la majeure partie des écrits de Glenn Gould qui mourait le 4 octobre 1982. Contrairement à l'édition américaine de Tim Page, *The Glenn Gould Reader* (édité chez Alfred A. Knopf, à New York), qui rassemble ce corpus littéraire en un volume de 476 pages, Monsaingeon l'a partagé en deux volumes. Le premier, *Glenn Gould, le dernier des puritains* (Fayard, 1983), et maintenant le second, *Glenn Gould, contrepoint à la ligne*, représentent, pour le lecteur francophone, un travail de traduction d'une exceptionnelle valeur. Un troisième volume viendra bientôt s'ajouter qui rassemblera les interviews.

En passant de l'anglais au français, Monsaingeon met de l'ordre dans des textes que Gould, à un moment ou à un autre, avait écrits pour des pochettes de disques, des journaux ou des périodiques, ou encore pour des conférences. On y trouve aussi quelques textes de scénarios radiophoniques, de films ou de télévision. Regroupés par sujets (Bach, Schönberg, analyses, critiques, réflexions, etc.), il devient ainsi plus facile de découvrir et de suivre la pensée gouldienne. Jusqu'à ce jour, personne n'a, semble-t-il, jugé bon de reproduire l'intégralité des écrits de Glenn Gould. Dans la préface du second volume, Monsaingeon précise qu'il n'a pas cru utile, pour le lecteur français auquel il s'adresse, de traduire « certains essais qui concernent presque exclusivement la scène musicale locale (Canada anglais) ou américaine ». Des sept titres mentionnés, cinq figurent dans l'ouvrage de Tim Page. Ce dernier a, de plus, retrouvé un texte de présentation pour la célèbre fugue de Gould intitulée *So you want to write a fugue*. Ce texte semble avoir échappé à l'attention de Monsaingeon qui a cependant tenu a publier la partition dans sa version pour quatre voix mixtes et piano. Ajoutons encore que l'éditeur aurait dû exiger que les deux volumes soient accompagnés d'un indispensable index des noms et des oeuvres cités.

Il va sans dire que Gould n'est jamais si grand, si génial qu'au piano. C'est surtout par la musique qu'il a confiée au microphone qu'il continue de vivre pour nous. Bien que la plupart de ses disques aient été largement diffusés, ils n'ont pas tous eu la fabuleuse carrière de son premier enregistrement des *Variations Goldberg* de Bach (1955). Aussi est-il intéressant de reprendre, de dépoussiérer certains joyaux comme les trois dernières *Sonates* de Beethoven ou la *Fantaisie et fugue* K.394 de Mozart, depuis longtemps disparus du marché; de ressortir les premières versions de la *Sonate* K.330 de Mozart ou de la *Sonate* Hob.XVI/49 de Haydn, car Gould n'avait pas l'habitude d'enregistrer deux fois la même oeuvre; de dénicher une captation russe de l'exécution en concert du deuxième *Concerto* op.19 de Beethoven, permettant ainsi de placer cette interprétation à côté de celle que Gould avait confiée au magnétophone quelques mois auparavant, en 1957.

Pour établir une comparaison immédiatement accessible, il est bon de mettre côte à côte la version 1958 (CBS 39036) et celle que Gould réalisa 12 ans plus tard (Columbia M 31073) de la *Sonate* K.330 de Mozart. Il négocie la première en 16.11 minutes et la seconde en 11.15 minutes. Il joue les mêmes notes et fait les mêmes reprises (dans le deuxième mouvement) mais les vitesses de déroulement donnent, de l'oeuvre, des perspectives complètement différentes. Disons que, dans le premier cas, la *Sonate* se dresse en chair et en os et, dans le second cas, qu'il n'en reste plus que le squelette. Plus que d'un mûrissement de l'interprétation, il vaut mieux parler d'un point de vue différent, d'une autre perspective.

Le cas de la *Sonate* Hob.XVI/49 de Haydn est, à mon avis, différent en ce qu'il indique assez clairement une évolution dans la pensée de Gould. Sauf pour le dernier mouvement, les *tempi* sont semblables. Dans l'enregistrement de 1958 (CBS 39036), il y a un lien précis entre les *tempi* des deux premiers mouvements (la blanche pointée dans le premier devient la noire dans le second). Dans celui de 1980, les trois mouvements sont unifiés dans leurs *tempi* (blanche pointée = noire = blanche pointée).

À part le fait que, dans la version studio du *Concerto* op.19 de Beethoven (Columbia/Odyssey Y4 34640), Gould travaillait dans de meilleures conditions (meilleur chef et meilleur orchestre) qu'à Leningrad quelques mois plus tard, les différences entre les deux interprétations sont plus subtiles que dans les deux cas précédents. Enfin, pour mieux comprendre l'originalité de l'approche de Gould dans les trois dernières *Sonates* de Beethoven, il sera bon d'en faire précéder l'audition du texte qu'il a écrit sur le sujet : dans la traduction de Bruno Monsaingeon, supérieure à celle du traducteur de CBS.

LE FEUILLETON

Un Russe spectateur international

LISETTE MORIN

★ Henri Troyat, **Tourgueniev, biographie**, Flammarion, 254 pages.

« RUSSE jusqu'aux fibres les plus profondes de son être, il ne se plaisait qu'à l'étranger; amoureux de la même femme depuis 20 ans, il vivait auprès d'elle sans rien espérer d'autre que de bonnes paroles. À cheval sur deux idées, sur deux pays, sur deux destins, il souffrait de ce déchirement continuel et en éprouvait dans le même temps une délectation morose. »

C'est ainsi que, dans un dixième ouvrage biographique, Henri Troyat, devenu orfèvre en la matière, résume le personnage d'Ivan Tourgueniev, né le 4 novembre 1816 à Orel, mort le 3 septembre 1883 à Bougival, près de Paris. Celui qu'il qualifie également de « spectateur international », parce qu'il s'est tenu toute sa vie à l'écart des passions partisanes, cet éternel indécis qui parcourut l'Europe en dilettante. Troyat rapporte qu'il déclarait un jour à une dame l'accusant de délaisser sa patrie : « Il n'est nullement indispensable pour un écrivain de vivre obligatoirement dans sa patrie et d'essayer de capter les transformations qui s'y manifestent. En tout cas, il n'est pas indispensable de le faire constamment . . . »

L'oeuvre entière de Tourgueniev plaide en faveur de cet argument. Depuis *Un nid de gentilhommes*, qu'il écrivit en presque totalité à Rome, « évoquant les paysages russes, les visages russes, la vie russe, au milieu de nobles pierres romaines », jusqu'à son tout dernier récit, *Clara Militch*, rédigé dans son chalet de Bougival, près de la villa de son égérie Pauline Viardot, elle porte la marque d'une « âme russe ». Bien plus, Tourgueniev qui, de son propre aveu, « ne possédait pas une très forte dose de libre faculté d'invention », n'a jamais essayé de créer un type sans avoir pour s'en inspirer, non pas une idée, « mais une personne vivante, dans laquelle les éléments divers étaient harmonieusement mêlés . . . »

Henri Troyat, qui s'est déjà « occupé » de Dostoïevski, de Pouchkine, de Lermontov, de Tolstoï, de Gogol, et plus récemment de Tchekhov, n'a évidemment pas négligé pour Tourgueniev de se documenter de la même façon, c'est-à-dire fort sérieusement. Mais, avec l'auteur de *Premier Amour* et d'*Un mois à la campagne*, c'est la correspondance de ce grand voyageur, de cet Européen cultivé (il parlait au moins cinq langues), influencé par toutes les cultures des pays qu'il traversa ou qu'il adopta (en particulier l'Allemagne et la France) qui sert de fil conducteur au biographe comme au lecteur. On reste une fois de plus confondu, considérant l'époque (le milieu du XIXe siècle), devant la facilité — sans doute plus apparente que réelle dans un récit où les voyages sont, pour ainsi dire, télescopés — avec laquelle se déplaçait, d'un bout à l'autre de l'Europe, ce Russe sans doute fortuné mais qui ne pouvait compter que sur les modes de transport du temps : c'est-à-dire le train, le navire (pour les traversées en Angleterre — Tourgueniev reçut, à la fin de sa vie, un doctorat *honoris causa* d'Oxford) — et, bien entendu, la voiture hippomobile.

Plus que la vie quotidienne de ce Russe, qui ne cessa jamais de l'être, même éloigné pour de longues périodes de son domaine de Spasskoïé, ce sont, pour les lecteurs d'aujourd'hui, bien davantage intéressés par l'oeuvre des « grands Russes » — Dostoïevski et Tolstoï — les relations que Tourgueniev entretint avec ses émules, ou plutôt ses rivaux contemporains, qui suscitent le plus d'intérêt dans la biographie de Troyat. Tout un monde et même, à certains moments, toute l'Europe « des Lumières » séparaient ce citoyen de nulle part des Russes « enracinés », au destin messianique, que furent les romanciers de *Guerre et paix* et de *Crime et châtiment*.

Ami de Flaubert, de Maupassant, de George Sand, d'Alphonse Daudet, Tourgueniev se sentait tout à fait chez lui aux « dîners Magny » ou dans d'autres restaurants. Il y rencontrait Sainte-Beuve, Edmond de Goncourt, Théophile Gautier, Taine, Renan . . . Il n'est pas étonnant que, se tenant malgré tout au courant de tout ce qui se publiait en Russie, ayant lu, notamment, *L'Année 1805*, première partie de *Guerre et paix*, il eût ce jugement sévère : « Je trouve ce roman vraiment mauvais, ennuyeux et raté. » De même ne prit-il aucun plaisir à la lecture de *Crime et châtiment*, de Dostoïevski, écrivant dans une lettre à son ami Borissov, à la date du 12 octobre 1866 : « C'est quelque chose dans le genre d'une colique prolongée pendant une épidémie de choléra. Dieu nous en préserve ! »

Troyat rapporte néanmoins que, « malgré son manque d'argent, Tourgueniev envoya 50 *thalers* au même Dostoïevski qui s'était ruiné au jeu à Wiesbaden et appelait à l'aide ». Somme qui ne lui fut d'ailleurs jamais remboursée. Pour ce qui est de Léon Tolstoï, les relations entre les deux redevinrent, sinon cordiales, au moins très civilisées, Tourgueniev faisant plus d'une fois le « pèlerinage » à Iasnaïa Poliana.

Esprit fin, homme tourmenté, doutant toute sa vie de lui-même et de son oeuvre; chevalier servant pendant plus de 40 années de la cantatrice Pauline Viardot (soeur de la Malibran); grand seigneur magnanime, qui libéra ses paysans bien avant que le servage fût aboli, Tourgueniev, selon Troyat, n'eut, d'un bout à l'autre de son existence, que deux préoccupations essentielles : la compassion envers le peuple opprimé et la vénération éperdue de la femme. L'idée qu'il entretenait sur la pérennité de l'oeuvre littéraire, il l'exprima un jour, dans une lettre à Barteniev (le 3 janvier 1868) : « Il est probable qu'en 1890 ni M. Dostoïevski ni moi n'attirerons l'attention de nos compatriotes. Et, si nous ne sommes pas totalement oubliés, on nous jugera non sur des informations tendancieuses, mais sur le résultat de toute une vie et de toute une oeuvre. »

Ce en quoi il ne s'était trompé, comme autrefois Stendhal sur « la mémoire » des lecteurs de l'avenir. Qui se souviendront de Tourgueniev grâce au talent, tant de fois confirmé, du biographe Henri Troyat.

Renaissance des Ballets de Monte-Carlo

PARIS (AFP) — La princesse Grace de Monaco en avait eu le projet, sa fille la princesse Caroline l'a mené à bien : les Ballets de Monte-Carlo sont revenus officiellement le 21 décembre, sous la direction artistique de deux anciens danseurs de l'Opéra de Paris : l'étoile Ghilaine Thesmar et son mari Pierre Lacotte.

Si renaissance il y a, c'est que Monte-Carlo est entré dans l'histoire de la danse avec Serge de Diaghilev qui, dès 1911 et jusqu'en 1929, associa le nom de la principauté monégasque à ses Ballets russes. Ensuite, avec des interruptions de 1932 à 1950, il y eut diverses compagnies qui furent de Monte-Carlo et que dirigèrent successivement René Blum et le colonel de Basil, Marcel Sablon, Serge Lifar et le marquis de Cuevas. Les Ballets de Monte-Carlo viennent s'ajouter à l'école de danse Princesse-Grace, à l'Opéra et à l'Orchestre de Monte-Carlo.

Le tandem Thesmar-Lacotte a recruté 16 danseurs et 18 danseuses entre 16 et 25 ans, après en avoir auditionné près de 300 en France et à New York. « Il fallait trouver le style physique désiré, des gens plutôt grands, en moyenne de 1 m 65. Une grande importance a été accordée aux pieds et aux mains. Autant de critères pour assurer une certaine homogénéité à l'ensemble », explique Ghilaine Thesmar qui cumule en outre le titre de directrice artistique et de danseuse invitée permanente.

C'est la troisième compagnie qu'a constituée Pierre Lacotte qui précise : « Nous nous sommes d'abord fixés sur notre répertoire qui sera classique, romantique et pratiquera le style de Balanchine pour le vocabulaire. »

D'entrée, les Ballets de Monte-Carlo, qui travaillent depuis le mois de juillet avec comme maître de ballet le Suisse Peter Stamm, ont monté quatre programmes, car leur vocation, après leur saison dans la principauté, sera de rayonner grâce à leur effectif léger. La première tournée est prévue pour février 1986, mais la compagnie n'affrontera pas Paris avant la saison 1986-87.

La soirée d'inauguration comprenait deux chorégraphies de Pierre Lacotte en création, *Te Deum*, musique de Bizet, et *L'Apprenti sorcier* sur la partition de Dukas, ainsi que *Thème et variations* de Balanchine, *Hommage au Bolchoï* de John Cranko, complété par le pas de deux du *Manon* de Kenneth MacMillan. Le deuxième programme faisait place à de jeunes chorégraphes : Bertrand d'At, Kevin Haigen et Dieter Amman; le troisième était entièrement consacré à la création de Pierre Lacotte : *24 heures de la vie d'une femme*, et le quatrième comportait *Giselle* dans l'adaptation de Pierre Lacotte et le *Pas de six de la vivandière*, d'après Saint-Léon.

L'Eskabel présente à compter du 21 janvier
LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT
de R.W. Fassbinder
à partir du 21 janvier
avec ANGÈLE COUTU dans la version des femmes
mise en scène: Jacques Crête
avec JACQUES CRÊTE dans la version des hommes
mise en scène: Serge Le Maire
Réservations: 849-7164

DANS LE PETIT MANOIR de WITKIEWICZ
MISE EN SCÈNE: THÉO SPYCHALSKI
THÉÂTRE DE LA VEILLÉE
1371, rue ONTARIO EST
526-6582
DÈS LE 7 JANVIER
photo: Pierre Zalloni

CHANDELEUR
TEXTE / FRANCINE NOËL ● MISE EN SCÈNE / FRANÇOIS BARBEAU ● AVEC / AMULETTE GARNEAU, SERGE L'ITALIEN, HUBERT LOISELLE, PASCALE MONTPETIT, MARIE TIFO, BRIGITTE PORTELANCE ● COSTUMES / SYLVAIN LABELLE ● DÉCOR ET ACCESSOIRES / ANDRÉ HÉNAULT ● ÉCLAIRAGES / JOCELYN PROULX ● SON / MICHEL ROBIDOUX ● DÈS LE 9 JANVIER ● MARDI AU SAMEDI / 20H30 ● DIMANCHE / 15H00 ● RÉSERVATIONS / 523-1211 ● PREMIÈRE SEMAINE / 8,00$ ● 1297, RUE PAPINEAU, MONTRÉAL.
théâtre d'aujourd'hui
DÈS LE 9 JANVIER.

CONCERT GALA
ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
KAREN KAIN ballerine
FRANK AUGUSTYN danseur
Lundi 13 janvier, 20h30
Tchaikowsky, Ibert, Prokofiev, Kodaly, Borodin
CONCERT Hydro-Québec
et du MAURIER
Billets: $20 - $16 - $14 - $12
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Réservations téléphoniques 514 842 2112 Frais de service Redevance de 1$ sur tout billet de plus de 7$

"Vous me reconnaissez? J'ai vu le monde et je l'ai peint"
JAMES W. MORRICE • AVEC VUE SUR LE PAYSAGE
"On a dit que j'étais l'un des plus grands paysagistes de mon époque. Je suis né à Montréal, j'ai vécu partout.
Si ma tête ne vous dit rien, mes tableaux sauront vous rejoindre. Venez voir la rétrospective de mes huiles, aquarelles, pochades et carnets de dessins."
AVEC VUE SUR LE PAYSAGE, au Musée des beaux-arts de Montréal, du 6 décembre 1985 au 2 février 1986.
"Dorénavant, vous me reconnaîtrez."
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1379, rue Sherbrooke ouest
Cette exposition est subventionnée par les Musées nationaux du Canada, le ministère des Affaires culturelles du Québec, le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal et est commanditée par Petro-Canada.
À ne pas manquer!
■ Le film J.W. Morrice produit par l'Office national du film du Canada. Projections dans la salle Morrice durant toute la durée de l'exposition.

La danse, une affaire de femmes ?

SUZANNE ASSELIN

« MON PROPRE père s'écria, quand il apprit que j'étudiais le ballet : "J'aimerais mieux te voir malade toute ta vie que de te voir faire un danseur de ballet !" Et toute la nation canadienne-française, l'eût-elle entendu, aurait approuvé ce père menacé de la plus humiliante épreuve. » Bien sûr, vous me direz que ces phrases de Roland Lorrain, tirées de l'avant-propos de son livre sur l'histoire des Grands Ballets canadiens, publié en 1973, datent de l'époque de la grande noirceur. Et que tous ces vieux préjugés sont affaire du passé. Alors, pourquoi y a-t-il encore si peu de garçons qui choisissent de faire carrière en danse ?

« Y va devenir un fifi, tu vas faire un homosexuel de ton fils », chantaient sur tous les tons la parenté et les amis de madame Lavoie, la mère de Serge Lavoie, maintenant danseur professionnel à la compagnie du Ballet national du Canada. « Depuis lors, ils ont changé d'idée. À l'âge de cinq ans, Serge m'a demandé de suivre un cours de ballet, claquettes et acrobatie. Puis, à sept ans, il a lui-même choisi uniquement le ballet. Et, dès l'âge de neuf ans, il a été accepté à temps plein à l'École nationale de ballet de Toronto. Depuis trois ans, il vit avec une danseuse et il ne mange pas de ballet et c'est tout juste », explique-t-elle fièrement.

Serge Lavoie a choisi d'être danseur un peu comme les petits gars de son âge rêvent de devenir pilote d'avion. « Mais il a réussi à se tailler une place enviable et, à 23 ans, il dansera le rôle convoité du prince Siegfried dans *Le Lac des cygnes*, au printemps prochain », raconte Yvette Pauzé, du studio La Volière, où sont aussi passés d'autres garçons qui n'ont pas seulement mis un pied dans la danse mais aussi fait carrière. Connaissez-vous John Alleyne, originaire de Léry, maintenant soliste au Ballet national ?, me lance-t-elle.

Un autre de ses élèves qui a fait carrière un peu plus de cinq ans, son neveu Alain Pauzé, 33 ans, est maintenant responsable du cours d'enseignement et des cours du soir à l'École supérieure de ballet à Montréal. « J'ai vu mon premier cours de danse à l'âge de 10 ans et je me suis alors dit que ça n'était pas pour moi, puisque je suis un garçon. Mais, après quelques classes, j'ai attrapé la piqûre de la danse. »

Pourquoi les garçons sont-ils si réticents ? Il risque une explication : « Peut-être que les pointes, les tutus et les classes débordantes de filles » éloignent certains garçons plus timides, en plus des préjugés familiaux, même si les mentalités ont évolué depuis la sortie de nombreux films sur la danse et la série télévisée *Fame*. « Bien sûr, tous ceux et celles qui s'inscrivent à des cours de danse classique surtout ne deviennent pas du même coup des danseurs professionnels. Ils doivent satisfaire à certaines exigences physiques et psychologiques. Mais les garçons ont beaucoup plus de chance que les filles puisqu'il ne sont pas encore légion », précisent Yvette Pauzé et son associée, Carmen Renaud, qui fut jadis une de ses élèves . . . indisciplinées. « La danse constitue aussi un merveilleux apprentissage d'expression personnelle et de discipline qui ne font de mal à personne. Au contraire ! ».

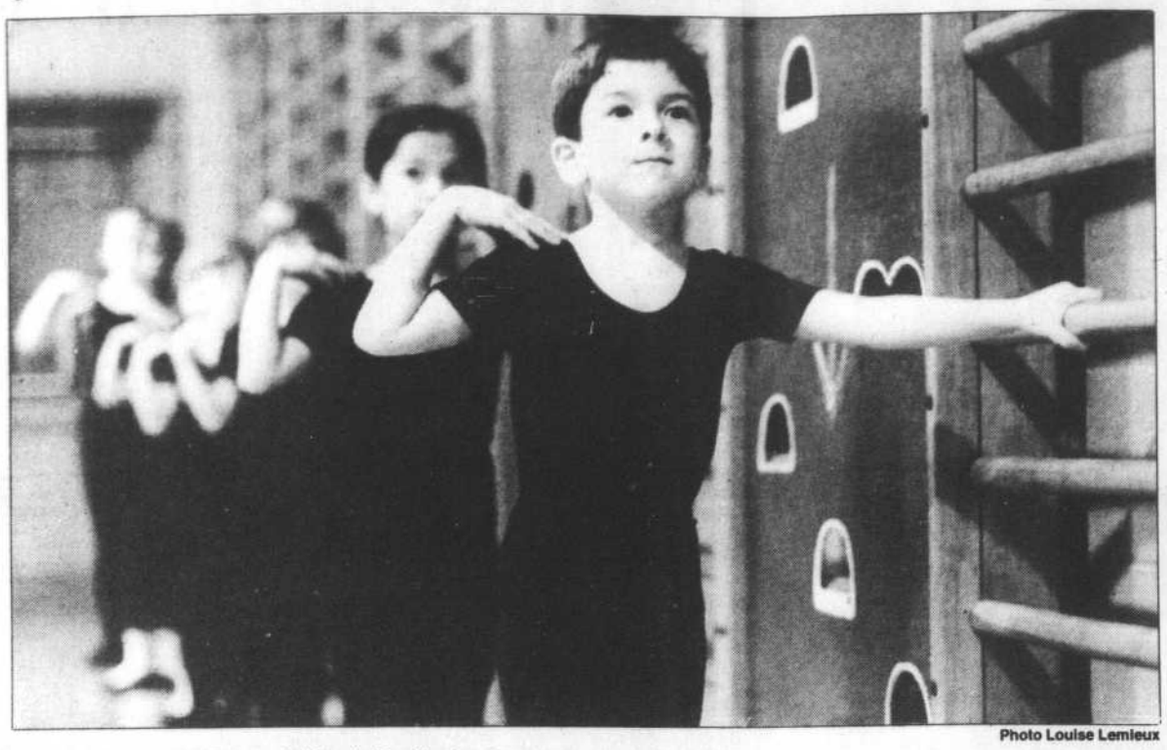


Photo Louise Lemieux

Le petit Alexandre Bigras à l'école Bedford.

Daniel Seillier, professeur attitré aux Grands Ballets, a fait tous les métiers dans le domaine de la danse et « gagne très honorablement sa vie ». Il parle sans détours : « Même si les mentalités ont évolué, ça reste encore péjoratif pour des jeunes garçons de faire de la danse. Leurs semblables se moquent encore d'eux. On les traite encore de "fifis," de "tapettes" ou d'homosexuels. Comme dans tous les métiers, il y a des homo sexuels qui viennent à la danse, mais ça n'est pas vrai que la danse forme des homosexuels. Ceux qui le sont déjà sont peut-être attirés par le raffinement de la danse. »

Cet homme petit de taille en ferait sûrement voir de toutes les couleurs à plus bâti que lui : « C'est sûrement l'étouffement religieux et la rudesse du climat qui sont en partie responsables de la fermeture de certains esprits. En Russie, c'est presque une gloire nationale d'être danseur. Saviez-vous que la forme d'un danseur est parfois supérieure à celle d'un joueur de soccer, pour ne citer que ce sport ? Ce qui manque, c'est une école nationale de danse, comme il y en a dans les grandes villes du monde. Il y a bien l'école Pierre Laporte où, depuis bientôt dix ans, des jeunes se préparent à une carrière en danse. Mais ils ne sont pas acceptés par plusieurs élèves qui rient de la discipline que s'imposent ces jeunes faisant leurs classes scolaires en plus de la danse. »

Marc Lalonde a 22 ans. Il a commencé à 18 ans, presque trop tard. Après les arts martiaux et le ski alpin de compétition, il a décidé de suivre des cours de danse, « pour le *fun* ». « La première année, je suis resté par orgueuil, pour me mettre en forme tout en poursuivant des études en économie et en philosophie à l'UQAM. Je ne sais pas encore si je ferai carrière mais je m'y donne à plein temps. C'est toute une discipline qui a l'avantage de faire le lien entre le corps et l'esprit. Avec la danse, je sens maintenant que je peux m'attaquer à n'importe quoi tant je suis en forme. »

Luc Vanier, 21 ans, poursuit sur la même lancée : « J'ai fait des études en sciences pures pour faire plaisir à mes parents. Mais j'ai toujours été attiré vers les arts. J'ai suivi mon premier cours de danse à Victoriaville à l'âge de 18 ans, puis je suis venu à Montréal aux Grands Ballets. J'avais beaucoup de préjugés en entrant ici. Je pensais même que si je n'étais pas homosexuel, je serais un raté. Mais j'ai vite compris que ça n'avait rien à voir. Ici, on travaille dur et on n'a pas le choix. Nos muscles se développent, mais d'une manière harmonieuse, surtout avec les pas de deux. » Luc vise une carrière et rien de moins que le palier international.

À l'école Bedford, dans le quartier Côte-des-Neiges, madame Pauzé réunit quelques classes de jeunes avant les Fêtes. Parmi les quelque trois douzaines de filles, quatre garçons brillent par leur présence. Étienne Bramble, neuf ans et demi, a choisi de suivre des cours de danse depuis deux ans et il veut devenir un danseur professionnel comme il en voit souvent dans la série *Dance in America* au réseau de télévision américain PBS.

Le jeune Alexandre Bigras, six ans, suit assidûment ses cours depuis septembre et il s'y plaît beaucoup. « Mon mari ne voulait pas que je l'inscrive à des cours de ballet. Mais je trouve que mon fils a beaucoup de rythme et il aime danser jusqu'aux petites heures dans les réunions de famille. » Entre leur mère et moi, se tortillent deux frères jumeaux, Sébastien et Louis-Philippe Berrouard. Ils jouent au base-ball et au hockey et même si certains garçons de leur classe rient d'eux, ils continuent à suivre leurs cours de danse. « Ils sont niaiseux, parce que moi je me fais des muscles et j'apprends à faire des sauts difficiles », laisse-t-il tomber avant de se refaufiler dans la classe.

Cette année, madame Pauzé enseigne sans trop de difficultés dans plusieurs écoles de la CÉCM et de la CÉPGM. « Mais il a fallu une bonne vingtaine d'années avant de débloquer les vieilles mentalités. La danse faisait peur à plusieurs principaux d'écoles. » De son côté, à l'exemple du danseur new-yorkais Jacques d'Amboise, l'École supérieure vient de tenter une expérience nouvelle qui a suscité beaucoup d'enthousiasme à l'école primaire Saint-Jean-Baptiste de Montréal : « Nous avons formé un atelier de danse auquel ont participé 40 jeunes, dont près de dix garçons. » Ils ont l'âge idéal pour commencer à suivre des cours de danse, soit une dizaine d'années. « Nous donnerons des cours du soir gratuitement à tous les jeunes de neuf à 13 ans que nous invitons d'abord à venir passer une audition en janvier. Les parents ne pourront plus se plaindre que ça coûte trop cher ! », conclut Alain Pauzé.

Intéressé par le sujet de cet article, un collègue du DEVOIR vient se plaindre que ses deux fils, l'un de 11 ans et l'autre de 14 ans, ne montrent pas d'intérêt, pour l'instant du moins, à suivre des cours de danse. Qui sait . . . la nouvelle race des pères ouverts à l'art de la danse comme discipline du corps est peut-être en voie de naître . . . et, avec elle, une nouvelle génération de Guy Lafleur de la danse ? !

Nouvelle station FM dans la région de Montréal

Les candidats ont jusqu'au 3 février pour faire connaître au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) leur intention de briguer la licence d'une nouvelle radio FM dans la région de Montréal.

Une porte-parole du CRTC a indiqué jeudi qu'on s'attendait à recevoir au moins une dizaine de demandes. Des audiences publiques devraient avoir lieu au début de l'été.

Les candidats, stipule le CRTC, devront alors démontrer la viabilité de la future station et le besoin qu'elle remplirait dans ce marché. L'organisme de réglementation ne s'engage nullement à attribuer la licence en question.

On compte déjà, dans l'agglomération montréalaise, 10 radios FM françaises et quatre anglaises, en plus de la station communautaire multilingue CINQ (Radio Centre-Ville).

Par ailleurs, les audiences où le CRTC doit examiner l'achat de Télé-Métropole par Power Corporation n'auront pas lieu avant la fin de l'hiver.

Billy Joel papa

NEW YORK (AP) — Le chanteur de *rock* Billy Joel est le papa, depuis une semaine, d'une petite fille de trois kilos.

Billy Joel et son épouse, le mannequin Christie Brinkley — ils se sont mariés en mars dernier — ont décidé d'appeler le bébé Alexa Ray.

Après l'accouchement, la mère a qualifié son enfant du « plus merveilleux bébé du monde ».

« Joel était tout à fait effrayé », a encore expliqué la mère et épouse.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
842-9645

LES GRANDS CONCERTS
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT

Mardi - Mercredi
7 -8 janvier, 20h
ERICH KUNZEL
NORBERT KRAFT, guitare
SOIRÉE ESPAGNOLE
RODRIGO Concierto de Aranjuez
Oeuvres de Sousa, Jobim, Rimsky-Korsakov, etc...
Prix des billets: 24$, 18$, 13$, 10$
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
842 2112
LES CONCERTS ESSO
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT

Mardi - Mercredi
14 - 15 janvier, 20h
ZDENEK KOSLER
SIR YEHUDI MENUHIN, violon
MARTINU Sérénade
BEETHOVEN Concerto pour violon
SMETANA Ma Vlast
Prix des billets: 24$, 18$, 13$, 10$
Commanditaires:
le 14, Via Rail Canada Inc.
le 15, Gulf Canada Ltée
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, une heure avant le concert.
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
842 2112

1986
Une bonne résolution:
Radio-Québec

Lundi 6 janvier, 19h30
QUESTIONS D'ARGENT «Quelles sont les prévisions budgétaires pour 1986? Comment préparer son budget? Où investir son argent? Telles sont les questions auxquelles répondent, cette semaine, les journalistes Claude Picher et Alain Dubuc.
Animation: Lise LeBel
Réalisation: Marshall Johnson

Mardi 7 janvier, 20h30
LES GRANDS DU CINÉMA Qui est **Claudia Cardinale?** Elle se raconte dans cette première d'une série de 13 entrevues avec les plus grandes personnalités du cinéma.
Réalisation: Suzanne Girard

Jeudi 9 janvier, 21h
CITÉ DES JEUNES «Quels sont les préjugés qui limitent l'accès des jeunes au marché du travail?» Cette émission-débat animée par Gilbert Sicotte fait le point sur la question.
Réalisation: André Poirier

Vendredi 10 janvier, 22h
PARLER POUR PARLER «Le sida change-t-il la vie des homosexuels?» C'est la question dont discutent, cette semaine, Janette Bertrand et ses invité(e)s.
Réalisation: Gaétan Lavoie
Voyez les choses... autrement!
L'autre télévision Radio Québec

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 4 janvier 1986

CHASSE ET SKI EN BULGARIE

Un pays d'Europe de l'Est qui s'ouvre aux touristes

ANGÈLE DAGENAIS

SI vous êtes un skieur ou un chasseur émérite, friand d'expériences inédites et singulières, connaissant les Rocheuses, les Andes ou les Alpes par coeur, vous vous laisserez peut-être séduire par les Balkans. Pourquoi pas? La Bulgarie dont le climat et l'enneigement hivernal ressemblent à ceux du Canada a des sommets aménagés depuis longtemps pour le ski, hauts de 2,000 à 3,000 mètres, des forêts magnifiques et une infrastructure hôtellière de 80,000 lits.

Pays d'Europe de l'Est bordé au nord par le Danube et la Roumanie, au sud par la Grèce, à l'ouest par la Yougoslavie et à l'est par la Mer Noire, la Bulgarie est un pays très montagneux qui a ouvert, en 1983, ses réserves de chasse de grand et petit gibier aux chasseurs étrangers et convoite ardemment les XVIe Jeux Olympiques d'hiver de 1992.

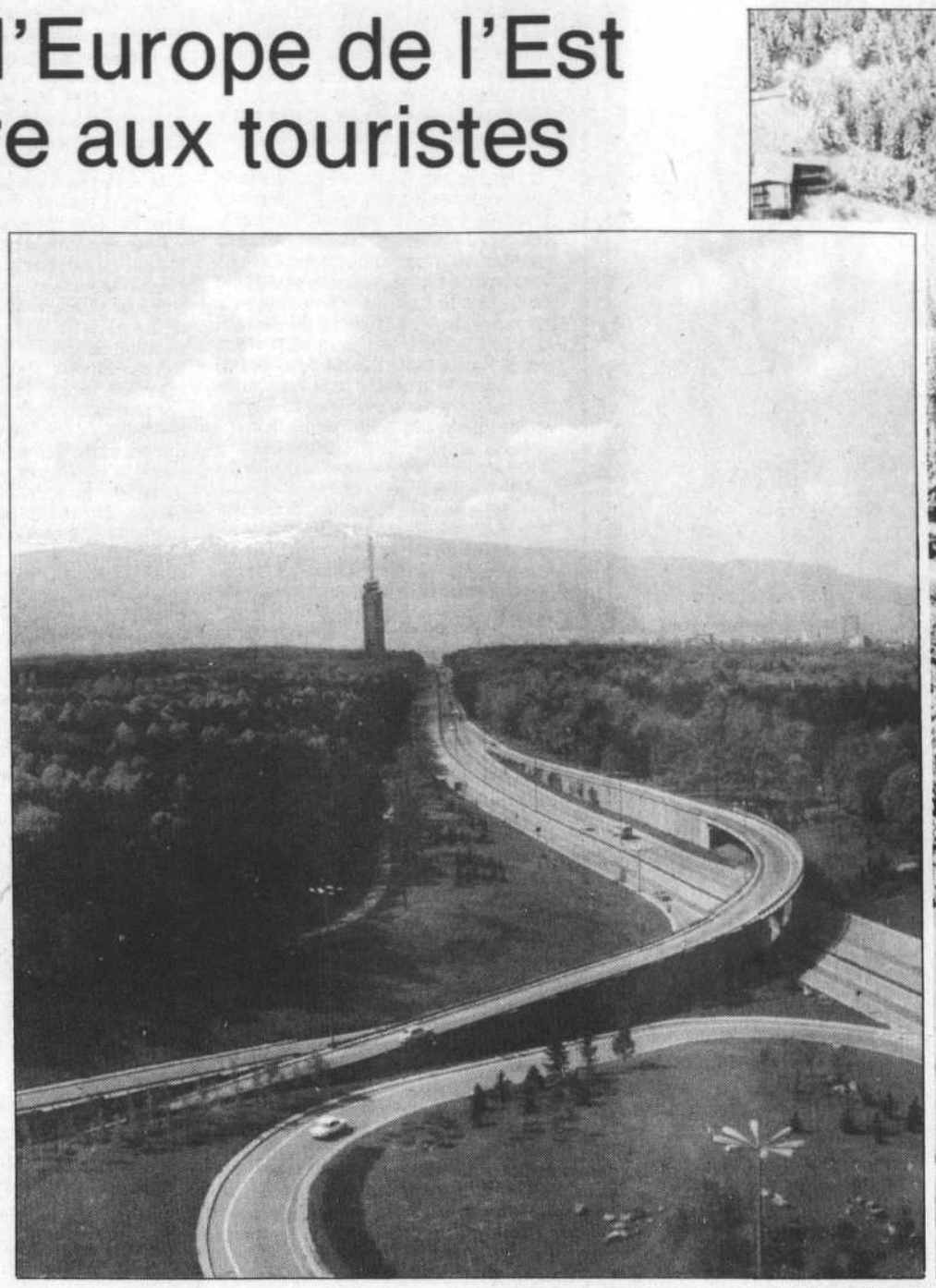
L'un des massifs montagneux les plus intéressants de Bulgarie — le Vitocha — surplombe la capitale, Sofia, de ses versants abrupts. En fait, Sofia est située dans une cuvette bordée de montagnes de tous côtés. C'est la capitale la plus élevée d'Europe, après Madrid, à plus de 600m d'altitude. Le plus haut sommet du Vitocha, le Tcherni Vrâkh (le Pic Noir) a 2290 mètres.

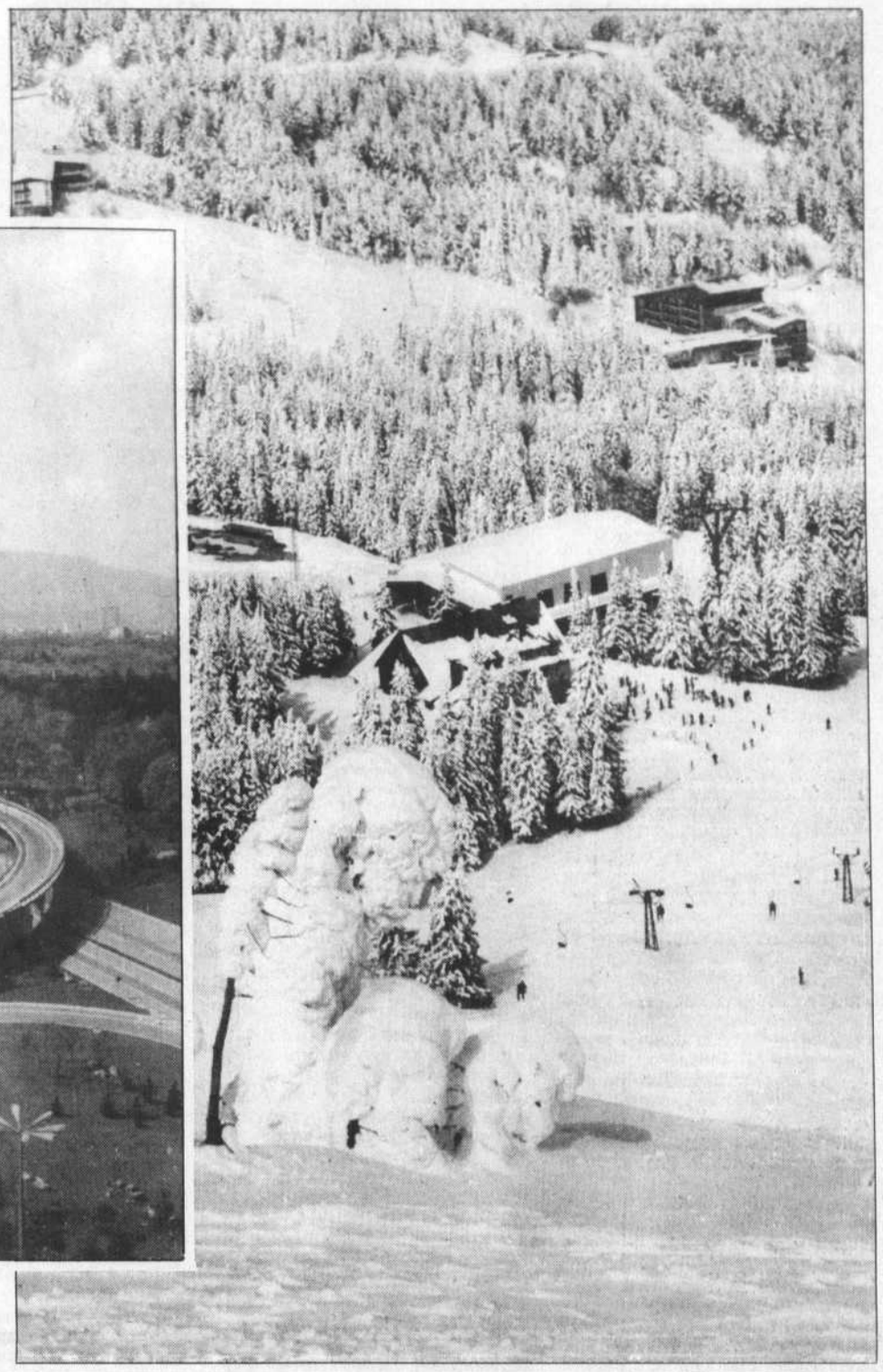
Les Bulgares sont de grands amateurs de ski de descente et de ski de fond depuis le début du siècle. Ils ont participé pour la première fois aux Olympiques d'hiver en 1936 et gagné leur première médaille de bronze à Lake Placid — Ivan Lebanov dans le 30 km de ski de fond — en 1980. En ski alpin, le sport d'hiver le plus populaire de Bulgarie, l'étoile nationale est Pétar Popanghélov qui s'est gagné deux fois la sixième place aux Jeux de 1980 et 1984.

Si vous êtes un amateur de chasse au sanglier, à l'ours brun, au mouflon, au cerf élaphe, au chevreuil, chamois, daim, ou au grand tétras, la Bulgarie offre de très gros et vieux spécimens sur sept immenses réserves disséminées aux quatre coins du pays. Chasseurs débutants s'abstenir! Il semble en effet que cette chasse soit très sportive et ne s'adresse qu'aux candidats particulièrement entraînés disposant en outre d'un budget substantiel. Jet Tours (Air France) offre des forfaits de trois ou quatre jours, partant de Paris, de $875 à $1200.

La Bulgarie essaie depuis quelques années d'intéresser les skieurs européens à ses sommets couverts de neiges éternelles du Vitosha et

Suite à la page 32





Ci-haut, le parc la de Liberté de Sofia qui regroupe 360 hectares en plein centre. Mais Sofia, c'est aussi Le Vitocha à proximité, le plus haut sommet de Bulgarie dont se délectent les touristes skieurs.

JEUX SOUS L'EAU

Le hockey sous-marin

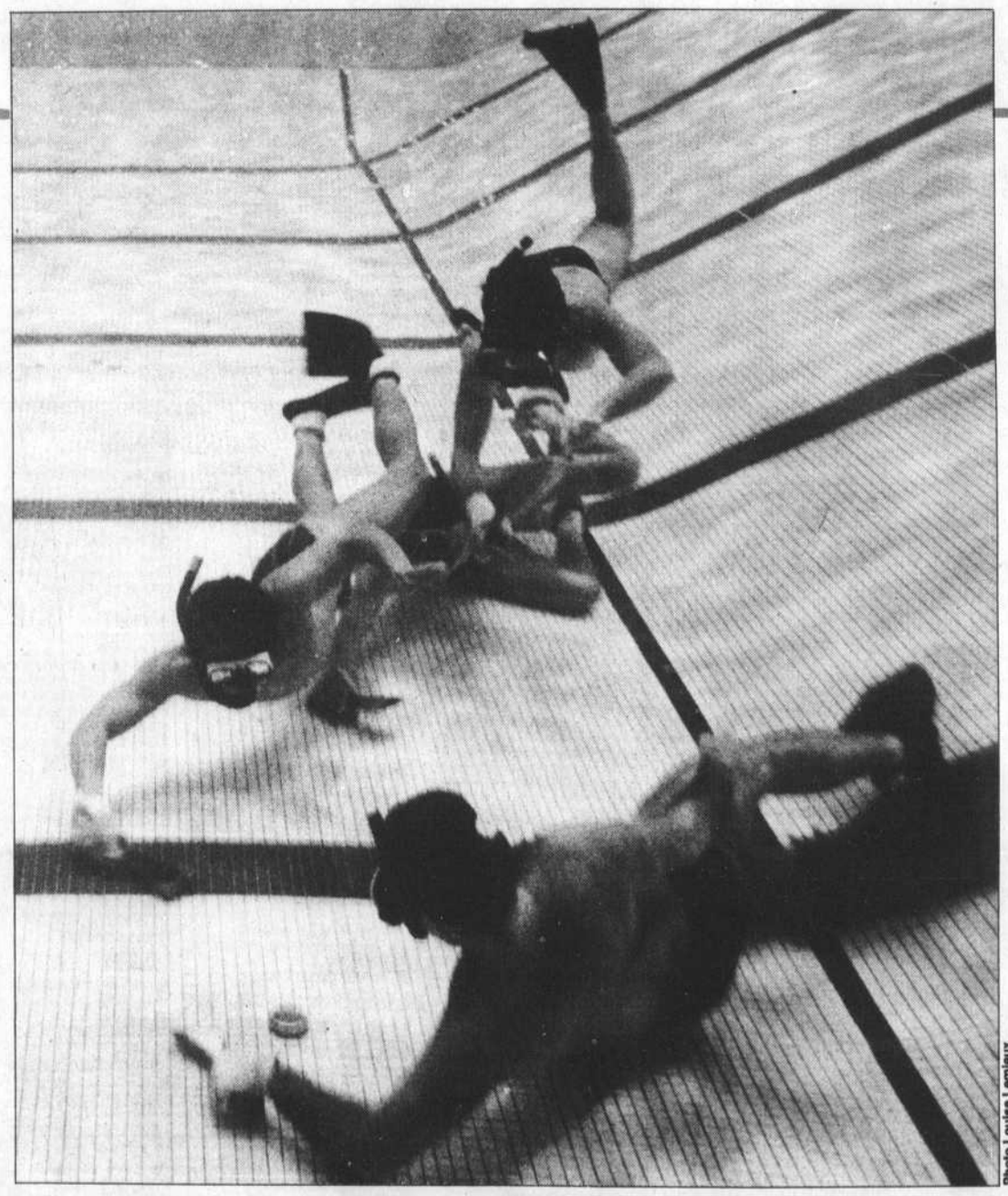


Photo Louise Lemieux

JEAN-PIERRE RICHARD

DÈS le premier coup de gong, on a l'impression que les palmes des joueurs sont des ailerons de grands poissons, requins, dauphins, espadons. Les équipes de hockey sous-marin portent d'ailleurs les noms de ces espèces qui font rêver ou frémir. Mais on dépasse vite cette impression surtout si on descend dans la piscine pour observer les joueurs et les joueuses s'affronter pour la maîtrise de la rondelle.

Dans un pays comme le nôtre, il est bien difficile de décrire les autres formes de hockey (sur gazon, sous l'eau) sans les comparer à celui qui se joue sur la glace. Au hockey sur glace, les joueurs se déplacent *rapidement* sur leurs lames dans un espace borné par une palissade. Au hockey sous-marin, les joueurs se déplacent à deux niveaux et à deux vitesses dans une piscine : lentement et rapidement à la surface de l'eau et généralement avec lenteur sous l'eau. La rondelle se trouve toujours au fond pour la bonne raison qu'elle est en laiton et d'un poids réglementaire de 1,500 grammes. Il n'empêche que la partie du jeu qui se joue à la surface est tout aussi importante que ce qui se passe au fond.

La tentation du joueur débutant est d'ailleurs d'aller au fond tout de suite, c'est le premier défaut qu'il doit corriger. Défaut parce que la précipitation est la mort du joueur de hockey sous l'eau. Ménager son souffle, tout est là. C'est ce que m'explique Paul Fook-Chong, âgé de 27 ans, originaire de l'Ile Maurice. Il est bon nageur car il faut être bon nageur pour jouer à ce jeu. Il faut aussi avoir une forme au-dessus de la moyenne, ce n'est vraiment pas un sport à la portée des masses. Paul est étudiant en mathématiques à l'Université Concordia et fréquente le centre des sports de l'U de M. C'est d'ailleurs à l'Université de Montréal qu'il a reçu son initiation à ce jeu nouveau avec Yves Lebeau, président de la Ligue de hockey sous-marin, cadre de jeu soutenu par le club de natation CAMO et la municipalité de Montréal. Paul est un vrai Mauricien, né de père chinois et de mère indienne, il parle le créole, le français et l'anglais. Et, comme tout vrai Mauricien, c'est dans la mer qu'il a appris à nager.

Fait remarquable, tant les joueurs de l'Équipe nationale que les joueurs amateurs ont un lien profond avec l'eau, ils ont excellé dans la natation, ont fait du water-polo, de la plongée. Certains en ont même fait l'orientation de leur vie. Yves Morrissette, par exemple, qui est étudiant au cégep Saint-Laurent en techniques d'assainissement des eaux. Il est gardien de piscine pour gagner sa vie. Il a 28 ans et a commencé à faire du hockey sous-marin il y a 10 ans, ce qui fait de lui l'un des pionniers de cette discipline au Québec.

Cette discipline est née il y a une trentaine d'années en Grande-Bretagne et est l'invention d'un instructeur de plongée qui avait besoin d'un jeu pour faire travailler ses plongeurs. De là l'idée de leur faire manoeuvrer une rondelle sur le fond de la piscine car il s'agissait de les faire plonger. Le hockey sous-marin s'est lentement répandu dans le monde depuis et si l'on observe la carte de son expansion, on se rend compte qu'elle se confond avec celle de l'excellence dans la natation : nord de l'Europe, Amérique du Nord et Australie. C'est donc un haut de gamme dans les disciplines de la piscine.

Le jeu est ainsi décrit par la Ligue : « Le hockey sous-marin est un sport qui se joue sur le fond d'une piscine. Deux équipes de six joueurs s'y affrontent et chaque joueur porte l'équipement subaquatique de base, à savoir des palmes, un masque et un tuba. L'objet du jeu est de marquer (des points) en poussant et en passant une rondelle de laiton sur le fond de la piscine, en utilisant un hockey spécialement conçu à cet effet ». Un certain nombre de précisions doivent être apportées : le hockey est en bois mais n'a qu'un pied de long; à la mise au jeu, les joueurs sont en position de chaque côté de la piscine, c'est-à-dire loin de la rondelle qui a été déposée au centre par l'arbitre dit mouillé. L'autre arbitre est au bord de la piscine et marque les temps du jeu à l'aide d'un gong à moitié immergé. Ainsi, les coups de gong sont entendus à la surface et sous l'eau. Lorsqu'on descend dans la piscine, le silence subaquatique n'est troublé que par le glissement de la rondelle sur le carrelage et le gong.

En plus des deux niveaux de jeu, l'une des distinctions fondamentales entre les deux jeux de hockey est le rôle des mains. Sous l'eau,

Suite à la page 26

Les Voyages Treasure Tours INC Les Voyages Treasure Tours INC Les Voyages Treasure Tours INC Les Voyages Treasure Tours INC

AVEC DES VOLS QUOTIDIENS DEPUIS DORVAL

ON SAIT MAINTENANT QUI CHOISIR POUR LA...

FLORIDE

AGENCE DE VOYAGES VIAU

VOUS LES OFFRE À PARTIR DE 189$

* Réservez à l'une de nos 11 succursales *

TOUT À LOISIR

LA PASSION INSOLITE DE...

Claude Miller, flambeur

MARIE-CHRISTINE ABEL

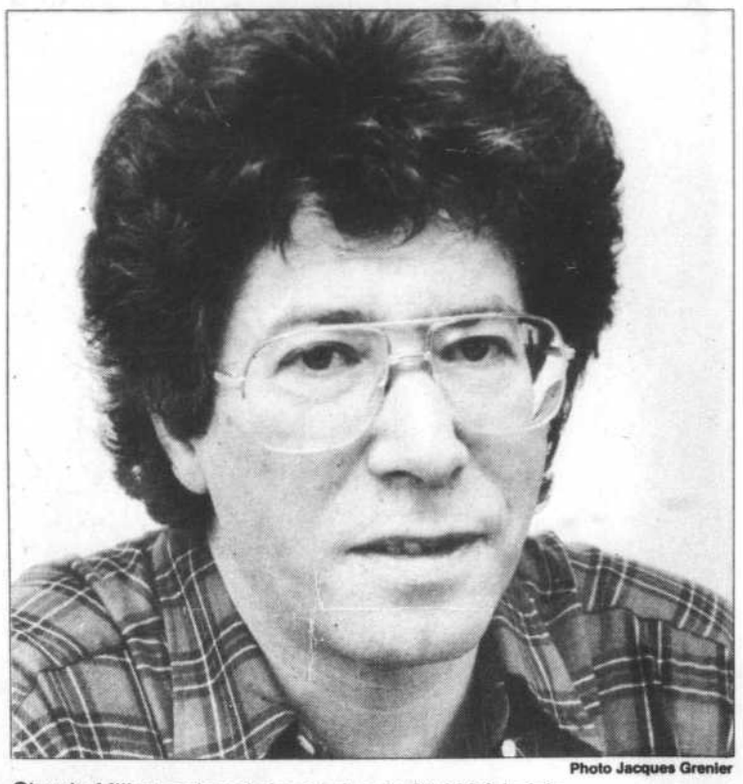


Photo Jacques Grenier

Claude Miller: ne jamais jouer plus de $1,000 à la fois.

De toutes les manies humaines, la passion du jeu est sans doute celle qui stupéfie le plus. On s'accordera pour trouver les ivrognes tragiques ou romantiques; les meurtriers intéressants; les gourmands et les aficionados du sexe défendables — au moins dans le sens où leur appétit s'assouvit d'une manière tangible. Mais les habitués des casinos, eux, rencontrent l'incompréhension. Car ils contredisent la motivation numéro uno de l'arrangement social occidental : ils ne touchent riên contre leur argent. « En fait, on perd beaucoup plus qu'on ne gagne, affirme le cinéaste français Claude Miller, de passage à Montréal à l'occasion de la sortie de son cinquième film, *L'effrontée*. Et tous les joueurs sont conscients de ça en poussant la porte du casino. »

Miller, qui est né à Paris, ne douta plus de sa vocation cinématographique à partir du moment où il comprit que les gens trop timides pour êtres acteurs avaient toujours la ressource de se cacher derrière la caméra. Dès lors, il orienta ses études en conséquence, assista d'autres réalisateurs (François Truffault, notamment) pendant 10 ans, puis inaugura une oeuvre sous sa propre signature : *La meilleure façon de marcher* avec Patrick Dewaere, *Dites-lui que je l'aime* avec Gérard Depardieu, *Garde-à-vue* avec Lino Ventura et *Mortelle Randonnée* avec Isabelle Adjani et Michel Serreault. Enfin, parallèlement à cette piqûtre du cinéma, Claude Miller est un mordu du jeu.

« Je crois que je suis malheureusement un vrai joueur — en France, on appelle ça un flambeur — puisque ça m'est égal de perdre. J'aime risquer. C'est le temps qui s'écoule entre le moment où j'ai misé beaucoup d'argent sur un numéro, qu'on fait tourner la roulette, qu'on y lance la bille d'ivoire, puis le moment où la bille s'arrête sur l'une des 37 cases que je trouve grisant. Et cette sensation de danger transcende le fait de gagner ou de perdre. »

Le réalisateur réserve son goût du risque à deux disciplines : la roulette et le blackjack « qu'on nomme aussi le 21. Le blackjack me plaît particulièrement parce qu'il ne relève pas uniquement du hasard. Il faut user de son jugement personnel d'après les deux cartes qu'on a déjà en mains et délibérément prendre la chance de demander ou non une troisième carte afin de totaliser ou d'approcher la somme de 21. On joue contre le casino et c'est donc quitte ou double, comparativement à la roulette où l'on remporte 36 fois sa mise mais où l'on jouit seulement d'une chance sur 36 de gagner. »

Un joueur est nécessairement un perdant puisque ses chances de gagner contre le casino varient de 2 à 14 % au maximum selon le type de jeu. Mais Claude Miller ne présente pas l'épaule affaissée du ruiné récent; non plus que le ventre neuf du nouveau riche d'ailleurs.

« C'est que je ne joue jamais des sommes qui vont faire que j'aurai envie de me pendre si je perds, réplique-t-il candidement. Ainsi, je n'ai jamais perdu plus de $ 1,000 en une soirée. Pour moi, c'est déjà pas mal ! Par ailleurs, je me suis donné une sorte de discipline : je ne vais au casino que quand je me trouve dans une ville où il y en a un. »

On ne trouve guère autre chose à Montréal que des kiosques de loterie. En France par contre, le jeu est permis. Comme l'explique le cinéaste, « il y a des casinos publics dans les stations balnéaires, les villes de vacances comme Deauville ou Cannes. Dans les grandes villes, il existe des « cercles privés » dont on peut devenir membre à condition d'être garanti par un compte en banque à la mesure de sa passion du jeu. L'État exerce un contrôle extrêmement sévère via ce qu'on appelle la police des jeux. Et je sais qu'au moins 50 % des profits des maisons de jeux s'en vont dans les coffres du trésor public — ce que je trouve très moral d'ailleurs. Après tout, il y a des émirs qui arrivent avec des valises pleines de fric et je trouve très bien que cet argent finisse par servir à construire des routes et des ponts. »

Parce que ces histoires mélodramatiques de tricheurs ou de malchanceux qui perdent l'argent du ménage, et plus encore, ne se produisent pas qu'au cinéma, les listes noires ne sont pas un mythe.

« Mais plus intéressant encore, continue Miller qui n'a, personnellement, jamais figuré au noir générique des casinos, il y a des gens qui se font interdire eux-mêmes. Par exemple, un joueur qui aurait soudain des remords peut, de son propre chef, demander à la police des jeux de diffuser son nom dans les casinos français afin qu'on lui en barre l'entrée advenant une rechute. Bien sûr, ça n'est pas forcément pour toute la vie; mais le repenti doit savoir que la police des jeux n'accepte aucune requête d'une durée inférieure à un an. »

Il est à noter que les conjoints bien intentionnés ne peuvent pas exercer de pressions sur cet organisme gouvernemental afin qu'un tel ou une telle en soient interdits de jeu.

Mais qui fréquente les casinos ? À peu près toutes les classes sociales. Des deux sexes ? « En réalité, il y a davantage de femmes ou des vieilles dames à la retraite en particulier, qui jouent un quart d'heure, s'arrêtent pour aller prendre un thé; bref, qui s'y désennuient. »

Le réalisateur français, quant à lui, se rend au casino en moyenne une fois par mois. Il ira certes en compagnie d'amis, mais il évite de créer des liens sur place. Il a séjourné à deux reprises, et « par hasard », dans la Mecque du jeu qu'est Las Vegas. Enfin un jeu, le sort l'a servi admirablement et lui a fait gagner $ 3,000. Au fait, croit-il à la chance ?

« Bien sûr, je crois que la chance existe. C'est-à-dire que ce qui est curieux, c'est qu'il y a des jours où il n'y absolument pas moyen de gagner quoi que ce soit. C'est assez troublant parce que ça vous rend superstitieux un petit peu. On voit des hommes d'affaires, très rationnels et tout, en apparence, qui deviennent comme des petits enfants — tenant un gri-gri ou ne jouant que tous les quatre tours ou encore refusant de jouer tant que telle personne (inconnue mais aux vibrations négatives) est autour, etc. Bon, moi je ne suis pas comme ça mais je n'ai pas le choix de constater qu'il y a des jours de chance et d'autres de malchance. »

Dans ces circonstances, Claude Miller a-t-il jamais eu l'audace de forcer la chance ? « Je n'ai jamais triché » dit-il avant d'ajouter en souriant : « Mais j'avoue qu'une fois — grâce à l'erreur d'un croupier — j'ai gagné sans l'avoir mérité. »

Hockey sous-marin

Suite de la page 25

une seule main joue, l'autre nage comme le font d'ailleurs les pieds armés de palmes. La main qui nage est nue, la main qui joue est outillée. On voudrait croire Gaston Bachelard lorsqu'il écrit que « la main outillée refoule toutes les violences de la main nue ». Le philosophe parle des rapports de la volonté et des matières dures et cette phrase admirable s'applique à l'homme au travail. Les pulsions ne peuvent pas toujours être contenues. Ainsi, lorsqu'ils affleurent aux arrêts ou entre les périodes, les joueurs se rappellent, et parfois sans ménagement, qu'il faut « jouer la rondelle, pas l'homme ». Le règlement prévoit coups francs et lancers de punition. La rondelle est dure et lorsqu'elle est lancée, elle peut faire mal, même freinée par l'eau, aux muscles du bras ou de la jambe tendus par l'effort. Les joueurs portent un gant à la main droite pour éviter les chocs de la rondelle et les éraflures au fond de la piscine. Le règlement interdit évidemment à la main nue de toucher la rondelle, encore plus de toucher l'adversaire ou de faire obstruction.

Les joueurs sont jeunes, ils ont entre 17 et 30 ans. Ils ont gardé le sens du jeu et peut-être ont-ils aussi la nostalgie de la légèreté de l'enfance. Ils se réunissent tous les dimanches à la piscine du Collège du Vieux-Montréal pour des parties et des pratiques. Le premier dimanche, ce sont les joueurs de l'équipe nationale qui jouent entre eux. Ils sont bien forcés de jouer entre eux parce qu'ils constituent la seule équipe à Montréal et qu'elle est championne du Canada. Le deuxième dimanche, alternent des parties de l'équipe nationale et des parties d'amateurs qui visent à initier au jeu de nouveaux arrivants. Ces derniers sont déjà de bons nageurs et ont un niveau de forme qui dépasse la moyenne des sportifs amateurs. Le sens du jeu se manifeste entre les parties. Pendant que certains font des exercices sur des matelas de gymnastique, d'autres dansent à la corde, pas comme des boxeurs, comme des enfants. Deux tournent la corde, un autre danse avec des mouvements qui ne sont pas fréquents chez des adultes.

Le hockey sous-marin n'est pas appelé à un avenir commercial semblable à celui d'autres sports pour des raisons assez simples à saisir : ce jeu à deux niveaux est un spectacle subtil qui échapperait à une foule; ensuite, ce jeu sous l'eau réclame des joueurs une forme, une adresse et un savoir-faire exceptionnels. Une activité subaquatique aussi intense demande une maîtrise de soi exceptionnelle et un contrôle de la respiration qui rappelle celui du chanteur professionnel. L'aspect du jeu, qui est le plus aisément observable du bord de la piscine, est le mouvement d'ensemble des palmes au cours d'une partie lorsque plus de la moitié des joueurs ont fait surface pour prendre de l'air, faire le point et replonger vers l'endroit où se dispute la rondelle. On voit alors plus d'une douzaine de palmes noires osciller et suivre en silence les corps qui glissent vers le fond. C'est le côté baleine. Lorsque deux ou trois passes se succèdent rapidement au fond, les joueurs à la surface, les yeux rivés sur le jeu, glissent ensemble avant de plonger brusquement. C'est le côté requin.

Lorsqu'il plonge, le joueur compte en secondes son temps d'action. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce temps est assez court parce que le joueur doit fournir un effort intense et la quantité d'oxygène qu'il a dans les poumons est limitée. Lorsque cet oxygène est brûlé, les muscles font mal et, surtout, les membres perdent rapidement leur force. La volonté la plus forte n'y peut rien, il faut remonter prendre de l'air. C'est d'ailleurs ce qui explique la minute de silence qui marque la fin d'une période lorsque l'équipe s'asseoit au bord de la piscine. Respirer librement est alors un délice. J'ai demandé à Sylvie, 19 ans, étudiante en psychologie au cégep Saint-Laurent, de compter ses battements cardiaques à la fin d'une période. Elle faisait 152 battements à la minute et avait le teint d'un rose profond. Elle venait de fonctionner à 75 % de sa capacité maximale avec des pointes supérieures à 150 au moment des jeux les plus intenses au fond de la piscine. C'est vraiment exigeant. Le joueur d'avant Yves Morrissette a été chronométré pendant un jeu sans arrêt de 2 minutes, 20 secondes. Au cours de ce chrono de 140 secondes, les temps de jeu au fond et d'observation à la surface se répartissaient ainsi : cinq plongées dans l'ordre suivant, 15, 20, 5, 20 et 10 secondes, soit 65 secondes sous l'eau pour 75 secondes à la surface. Yves a semblé douter être demeuré deux périodes de 20 secondes sous l'eau. Puis, après réflexion, il a reconnu que c'était sans doute le cas mais que les dernières secondes de périodes aussi longues sont peu utiles à cause du manque d'oxygène.

Mais pourquoi jouer à un tel jeu ? Je pose la question à Nathalie, 17 ans, étudiante en sciences pures au cégep Vanier. Elle dit que c'est une « aventure » et qu'elle aime « les choses spéciales ». Elle a déjà joué au water-polo, autre discipline exigeante. Quel est le profil du joueur de hockey sous-marin ? Il est jeune, en grande forme et semble porté sur les sciences. Il a aussi le sentiment d'appartenir à une élite du sport. C'est aussi une affaire de famille dans le cas de l'équipe nationale, elle compte trois frères Pilon et quatre frères Lebeau. C'est d'ailleurs un Lebeau, Yves, qui est président de la Ligue. Il a 29 ans et étudie la philosophie à l'UQAM. il est évidemment instructeur de natation. Il porte de petits verres sans monture, ce qui souligne la force de la mâchoire et fait ressortir un côté ascétique. Est-ce qu'on joue au hockey sous-marin pour se connaître et explorer un environnement différent, le milieu aquatique ? Est-ce qu'on joue pour exprimer un surplus de force, pour sortir de la grisaille de la vie quotidienne, pour aller vers la fantaisie et l'inconnu ? L'étudiant en philosophie a éludé la question. De toutes façons, une partie commençait et il a plongé dans la piscine.

Un bon conseil



Faites vérifier votre tension artérielle

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR



Comment élever son enfant de 0 à 3 mois?

Un art rendu facile grâce à une nouvelle parution.

Pour répondre aux mille et une questions que peuvent se poser de nouveaux parents quant aux soins à donner à leur nouveau-né, une nouvelle formule, souple et pratique: la cassette-audio. Plus accessible que les énormes volumes de puériculture, plus sûre que les amis, la cassette fournit des conseils pratiques aux nouveaux parents.

Le docteur Christian Hausser qui a conçu la cassette est pédiatre à l'hôpital Ste-Justine. Les conseils qu'il livre sur l'alimentation, la digestion, les petits problèmes de santé et le développement du nourisson sont inspirés de son expérience et d'une revue de la littérature scientifique sur le sujet.

Un cadeau idéal à offrir à de futurs parents

La cassette d'une durée de quarante (40) minutes est disponible dans certaines pharmacies — ou en envoyant un chèque ou mandat-poste de **12.95$** à:

LES PRODUCTIONS INFO-BÉBÉ Enr.
C.P. 144
Chomedey, Laval
H7W 4K2

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

CODE POSTAL.....

TÉLÉVISION

SAMEDI

12h00
(2) (11) (13) **CHARLOTTE AUX FRAISES**
Dessins animés. (1h.) Sauf au (13)
(3) (7) **POLE POSITION**
(4) **LA BOÎTE AUX IMAGES**
L'ACTE DU COEUR. (2h.)
(5) **SATURDAY MATINEE MOVIE**
THE VIOLATION OF SARAH MCDAVID. (2h.)
(5) **MR. T**
(7) **CINÉMAX**
PROGRAMME DOUBLE:L'INFERNALE POURSUITE. (1h.30)ET:MILLIARDAIRE POUR UN JOUR. (2h.30)
(8) **CINÉ-SAMEDI**
PROGRAMME DOUBLE:DEUX ENFANTS QUI S'AIMENT. (2h.)ET:LE MYSTÈRE DE L'ÎLE AUX MONSTRES. (2h.)
(8)* **ROCKET ROBIN HOOD**
(8) (22) **ABC WEEKEND SPECIAL** ▢
(9) **ROQUET BELLES OREILLES**
(10) **SAMEDI MAGAZINE**
Anim.: Nicole Simard et Michel Beaudry. Chroniqueurs: Nathalie Bazil (les plantes), Michel Di Gregorio (finance), Nathalie Labelle (jeunesse), Jacques Rainville (automobile), Jacqueline Aubry-Morin (astrologie), Diane Côté (mode), Guy Mongrain (origines), Pierre Pédèche (cuisine), Jocelyn Cormier (loisirs), Manon Veilleux (où aller), Diane Simard (bricolage) et Mireille Soucy (mille et une adresses). (2h.)
(12) **INTERNATIONAL WRESTLING**
(1h.)
(33) **THE WOODWRIGHT'S SHOP**
(FC) MISUNDERSTOOD

12h30
(3) (7) **THE NFL TODAY**
(5) **NFL '85**
Reportages et pronostics.
(6) **WONDERSTRUCK**
(8)* **WORLD ALIVE**
(8) (22) **AMERICAN BANDSTAND**
Anim.: Dick Clark. (1h.)
(9) (13) **LÉVIS BOULIANE PRÉSENTE**
(33) **SQUARE FOOT GARDENING**
(SE) GANDHI

13h00
(2) (9) (11) (13) **FOOTBALL DE LA LIGUE NATIONALE**
Demi finale de division. Équipes à communiquer. Anim.: Serge Arsenault. Comm.: Raymond Lebrun. Analyste: Jean Séguin. Analyste à la mi-temps: Jacques Dussault. (3h. appr.)
(3) (7) **NFC PLAYOFF GAME**
Équipes à communiquer. (3h. appr.)
(5) (8)* (12) **AFC WILD CARD PLAY-OFF GAME**
Équipes à communiquer. (3h. appr.)
(6) **STEPPIN' OUT**
(33) **ACROSS THE FENCE**
(99) **LA CHANCE AUX CHANSONS**

13h30
(6) **LAND AND SEA**
(8) **WILD KINGDOM**
(22) **AMERICA'S TOP 10**
Anim.: Casey Kasem.
(33) **THE VICTORY GARDEN**
Anim.: Bob Thomson.
(99) **TROIS PETITS TOURS ET S'EN IRONT**
(1h.35)
(FC) HARD TO HOLD

14h00
(4) **PLEXI-MAG**
(5) (6) **WORLD JUNIOR HOCKEY CHAMPIONSHIP**
En direct du Victor K. Copps Coliseum, à Hamilton, le Canada rencontre la Tchécoslovaquie. Anim.: Brian Williams. Comm.: Don Wittman. Analyste: John Davidson. (2h.30 appr.)
(8) **NEW WILDERNESS**
(10) **PROFIL**
Anim.: Sylvie Bernier. — Le profil de Gaétan Boucher. Sujet: patinage de vitesse.
(22) **FAME**
(1h.)
(33) **FRONT ROW FEATURE**
A DATE WITH JUDY. (2h.)

14h30
(8) **AT THE MOVIES**
Anim.: Gene Siskel et Roger Ebert.
(10) **ETHNIES**
LA BOLIVIE. Anim.: Marie-Anne Poggi.

14h50
(4) **VIDÉO CLIPS**

15h00
(4) **RICHE COMMENT LE DEVENIR**
(8) **SOLID GOLD**
Anim.: Dionne Warwick. (1h.)
(10) **SCIENCE ET TECHNOLOGIE**
Anim.: Dr Yves Lamontagne.
(15) (17) (30) **QUÉBEC-ACTUALITÉS**
Anim.: Marie-Christine Perreault et Jean-François Cartier. (1h.)
(22) **INTERNATIONAL INVESTMENTS**
(1h.)
(FC) A CHRISTMAS STORY

15h05
(99) **TÉLÉFILM**

15h30
(4) **INFO-JEUNESSE**
(10) **SKIPPY LE KANGOUROU**
QUAND UN VIOLONISTE FAIT DES SIENNES.

16h00
(2) **BAGATELLE**
(3) (7) **CBS SPORTS SPECIAL**
AMERICAN TEAM JUMPING CHAMPIONSHIP. (1h.)
(4) **AU ROYAUME DES ANIMAUX**
(5) **THE DUKES OF HAZZARD**
(1h.)
(7) **LES P'TITS BONSHOMMES**
(8) **REVUE VIDÉO**
(8)* (12) **WIDE WORLD OF SPORTS**
(2h.)
(8) **ROCKER '85**
(2h.)
(9) (13) **LA LUTTE INTERNATIONALE**
(1h.)
(10) **SHÉRIF, FAIS-MOI PEUR**
RENCONTRE INSOLITE. (1h.)
(11) **EN TÊTE**
Anim.: Denise Bombardier. (1h.)
(15) (17) (30) **CINÉ-CADEAU**
PROGRAMME DOUBLE:OLIVER TWIST.ET:TOI MON AMI: MOI LE CHIEN. (1h.30) REPRISE.
(22) **MOVIE**
MOTHER LODE. (2h.)
(33) **SNEAK PREVIEWS**
(99) **RADIO-FRANCE-INTERNATIONALE**
(SE) LE GARDE DU CORPS

16h30
(2) **CINÉ-FAMILLE**
LES VACANCES DE MONSIEUR ROSSI. (1h.30)
(4) **SPORTHÈQUE**
(5) (6) **SPORTSWEEKEND**
De Schladming, en Autriche, la Coupe du monde de ski alpin, descente masculine. Comm.: Brian Dance et Ken Read; portrait d'un skieur de descente. (1h.30)
(7) (8) **RICHE COMMENT LE DEVENIR**
(33) **DIALOGUE**
Quel est le système d'enseignement le plus efficace? Celui au Canada ou aux États-Unis?
(99) **VITAMINES**
(1h.)

17h00
(3) (7) **À COMMUNIQUER**
(1h.)
(4) (7) (8) **LE NOUVEAU COUNTRY**
(5) **DEJA VIEW**
(1h.)
(9) (13) **CINÉMA DE 5 HEURES**
LE GANG DES FRÈRES JAMES. (2h.)
(10) **PLEXI-MAG**
Anim.: Doris Blanchet et Pierre Houle. Chroniqueurs: Donald Boucher (audio-vidéo), Martin Fournier (les ordinateurs), Claire Bouchard (la sexualité chez les jeunes), Marie Daniel (informations-jeunesse), Jean-Richard Morin (les emplois de l'avenir) et Marie-Christine Abel (nouvelles artistiques.)
(11) **LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY**
(1h.)
(33) **GERMAN PROFESSIONAL SOCCER**
Anim.: Alan Fountain. — Match de soccer (Première Division). (1h.).
(FC) WINDY CITY

17h30
(15) (17) (30) **LES AVENTURES DE CHARLIE BROWN ET DE SNOOPY**
(99) **LE JOURNAL**

17h45
(4) **LA PERSONNALITÉ SPORTIVE**
(7) (8) **INTERMÈDE**

17h50
(4) **DESSINS ANIMÉS**
(7) (8) (10) **ICI MONTRÉAL**

18h00
(2) (11) **LE TÉLÉJOURNAL** ▢
Anim.: Jean Ducharme.
(3) **THE NEWS**
(4) **ARNOLD ET WILLIE**
(5) **MAPLE LEAF WRESTLING**
(1h.)
(5) **NIGHTLY NEWS ON 5**
(6) **CBC NEWS: SATURDAY REPORT**
(7) (8) (10) **POP EXPRESS**
Anim. Roch Denis. (1h.)
(7) **WWNY NEWS**
(8)* **NEWSLINE**
Avec Jim O'Connell.
(8) **TV8 NEWS**
(12) **PULSE**
Avec Brian Britt.
(15) (17) (30) **PASSE-PARTOUT**
(22) **ABC WORLD NEWS** ▢
(33) **OPEN STUDIO**
(99) **TRENTE MILLIONS D'AMIS**
Anim.: Jean-Pierre Hutin. Sujets: le chat du boulanger et le moyen âge de l'oise.
(SE) DRESSÉ POUR TUER

18h05
(2) (11) **IMPACTS**
Anim.: Robert Guy Scully.

18h30
(3) (7) **CBS EVENING NEWS**
(4) **NATURE QUÉBEC**
(5) **NBC NIGHTLY NEWS**
(6) **TWO RONNIES**
(8)* **GIMME A BREAK**
SECOND CHANCE (1ère de 2). Avec Nell Carter et Jack Riley. — Nell devient le gérant d'un groupe rock.
(8) **ABC WORLD NEWS** ▢
(13) **CHEERS**
EXECUTIVE'S, EXECUTIONER avec Ted Danson, Shelley Long et George Wendt. — Norm est ravi d'apprendre qu'il gravira un échelon. Il l'est un peu moins lorsqu'il constate qu'il n'aura pas le beau rôle. REPRISE.
(15) (17) (30) **CINÉ-CADEAU**
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX. (1h.25 appr.) En reprise dimanche, 16h00
(22) **INTERNATIONAL INVESTMENTS**
(33) **GREAT CHEFS OF CHICAGO**
Homard, sauce à la vanille, et mousse au citron. Inv.: le chef Thierry Lefeuvre.
(99) **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
Anim.: Patrice Laffont.

19h00
(2) (9) (11) (13) **SAMEDI DE RIRE**
Anim.: Yvon Deschamps. Inv.: Jean Lapointe, Normand Chouinard, Pauline Martin et Marcel Leboeuf. (1h.)
(3) (8) **STAR SEARCH**
Anim.: Ed McMahon. (1h.)
(4) (10) **"V"**
L'ÉVASION avec Jane Badler, Michael Durrell, Faye Grant et Peter Nelson. (1h.)
(4) **SOLID GOLD**
(1h.)
(5) **WHEEL OF FORTUNE**
Anim.: Pat Sajak et Vanna White.
(6) **COUNTRY WEST**
DÉBUT. Anim.: Deborah Lauren. Inv.: Valdy, Marie Bottrell et Double Eagle Band.
(7) (8) **LA CROISIÈRE S'AMUSE**
DU RYTHME TOUJOURS DU RYTHME. (1h.)
(7) **FAME**
(1h.)
(8)* **NIGHT COURT**
HELLO, GOODBYE avec Florence Halop et Markie Post. — Bull, attristé par la mort de son ami Selma, ne peut se faire à l'idée que quelqu'un d'autre occupera son poste.
(12) **GIMME A BREAK**
SECOND CHANCE. Voir (8)* 18h30
(22) **LIFESTYLES OF THE RICH AND FAMOUS**
(1h.)
(33) **ALL CREATURES GREAT AND SMALL**
(3e partie). — La période d'agnelage tient tout le monde fort occupé. (1h.) REPRISE.
(99) **INFOVISION**
LES ENJEUX DU PACIFIQUE. Anim.: Alain Denvers. — La Nouvelle-Calédonie, l'attentat contre le Rainbow Warrior, les protestations contre les essais nucléaires français à Mururoa. (1h.30)
(FC) ROMANCING THE STONE

19h30
(5) **JEOPARDY**
(6) **FRONT PAGE CHALLENGE**
Anim.: Fred Davis. Panel: Betty Kennedy, Pierre Berton et Allan Fotheringham.
(8)* (12) **CHECK IT OUT** ▢
LOVE ON SALE avec Don Adams. — Murray ouvre une agence de rencontres. Howard, Alf, Christian et Murray se retrouvent derrière les barreaux.
(12) (17) (30) **À PLEIN TEMPS** ▢

19h57
(15) (17) (30) **TIRAGE "LA QUOTIDIENNE"**

20h00
(2) (9) (11) (13) **LA SOIRÉE DU HOCKEY**
En direct du Saddledome de Calgary, les Canadiens de Montréal affrontent les Flames. Anim.: Lionel Duval. Comm.: Richard Garneau. Analyste: Gilles Tremblay. (2h.30 appr.)
(3) (7) **CBS SATURDAY NIGHT MOVIE** ▢
SUPERMAN. (3h.)
(3) (10) **MINI-SÉRIES**
GOLIATH, 40 ANS SOUS LA MER (2e de 2). Avec Mark Harmon, Christopher Lee et Emma Samms. — La stupéfiante découverte de l'épave du "Goliath", un luxueux paquebot coulé par les Allemands durant la Deuxième Guerre mondiale... habitée par plus de 300 personnes vivant dans des conditions particulières. (2h.)
(5) (6) **HOCKEY NIGHT IN CANADA**
En direct du Saddledome de Calgary, les Flames reçoivent les Canadiens de Montréal. Anim.: Dick Irvin. Comm.: Chris Cuthbert. Analyste: John Davidson. (3h. appr.)
(5) **GIMME A BREAK**
PRIDE AND PREJUDICE avec Nell Carter et Telma Hopkins. — Nell est furieuse lorsqu'elle constate que sa demande d'emploi a été rejetée. L'employeur serait-il raciste?
(7) (8) **CINÉMA DU SAMEDI**
LE SYNDROME CHINOIS. (2h.30)
(8)* **AIRWOLF**
Avec Jan-Michael Vincent et Ernest Borgnine. (1h.)
(8) (22) **THE FALL GUY** ▢
Avec Lee Majors. (1h.)
(12) **WORLD VISION**
(1h.)
(15) (17) (30) **C.Q.F.D. ALAMBIC ET TORPEDO**
LE FANTÔME ASSASSIN avec Sam Waterston. — En visite chez sa tante, Jenny découvre un fantôme qui menace de la tuer. Avec sa nouvelle invention, l'oeil automatique, le professeur Deverill réussit à photographier le fantôme qui se révèle être tout ce qu'il y a de plus vivant. (1h.)
(33) **THIS OLD HOUSE** ▢
Construction d'un toit de bardeaux.
(SE) STARMAN

20h30
(5) **THE FACTS OF LIFE**
MEN FOR ALL SEASONS avec Mindy Cohn. — Natalie persuade les filles de vendre un calendrier affichant les beaux mâles de l'équipe de natation du collège. REPRISE.
(33) **GUEST OF THE HOUSE**
Le rock and roll est à l'honneur. Le groupe The Throbulators interprète "My Gal Is Red Hot!", "Cry to Me", "Jailhouse Rock", "This Ole House", "Spanish Harlem", "Chantilly Lace" et "Billy Bop Rock".
(99) **LA CHANCE AUX CHANSONS**
Anim.: Pascal Sevran. Inv.: Simone Langlois.

21h00
(5) **THE GOLDEN GIRLS**
ROSE THE PRUDE avec Betty White et Harold Gould. — Pour la première fois depuis la mort de son mari, Rose est amoureuse. REPRISE.
(8)* **ACADEMY PERFORMANCE** ▢
SHATTERED SPIRITS. (2h.)
(8) (22) **THE LOVE BOAT**
(2h.) ▢
(12) **ACADEMY PERFORMANCE**
A TIME TO TRIUMPH. (2h.)
(15) (17) (30) **DÉCOUV'RIRE**
TCHOUK TCHOUK NOUGÂH. — Cette série consacrée à l'humour et au rire ne pouvait être complète sons la participation de ces quatre humoristes, musiciens, chanteurs, clowns, mimes, imitateurs, comédiens et gagmen qui, depuis 1978, font se crouler de rire, le tout-Paris.
(33) **FRONT ROW FEATURE**
THE HEIRESS. (2h.)
(99) **DEMAIN, C'EST DIMANCHE**
Anim.: Les Charlots et Désirée Nobusch. Inv.: Michel Berger, Linda de Suza, Chantal Goya, Carlos et plusieurs autres. (1h.30)
(FC) AMERICAN DREAMER

21h30
(5) **227**
BRENDA'S LAST DATE avec Marla Gibbs, Regina King et Curtis Baldwin. — Brenda ment à ses parents. Elle n'ira pas à la bibliothèque. Elle a rendez-vous avec Calvin.
(15) (17) (30) **CINÉ-RÉPERTOIRE**
RUE CASE-NÈGRES. (1h.45)

22h00
(4) **DÉBAT**
Anim.: François Paradis.
(5) **HUNTER**
BLOW UP avec Fred Dryer, Stepfanie Kramer et Anthony James. — Otto Minsky, psychotique, cherche à se venger de Hunter en faisant exploser des bombes. (1h.)
(8) **DRÔLE DE MONDE**
(10) **JUSTICE POUR TOUS**
Anim.: Louis-Paul Allard.
(SE) GANDHI

22h30
(2) (9) (11) (13) **LE TÉLÉJOURNAL** ▢
(4) (7) (8) (10) **SUR LA COLLINE**
Anim.: Carole-Marie Allard.
(99) **TÉLÉFILM**
LA PRISON SUR LA MER. (1h.)

22h45
(FC) BLAME IT ON RIO

22h50
(2) (9) (11) (13) **LES NOUVELLES DU SPORT**

22h55
(4) (7) (8) (10) **LOTTO 6/49-TIRAGE**

23h00
(3) **THE NEWS**
(4) (7) (8) (10) **LES NOUVELLES TVA**
Anim.: Dominique Lemieux.
(5) (6) **THE NATIONAL** ▢
(5) **NIGHTLY NEWS ON 5**
(7) **WWNY NEWS**
(8)* (12) **CTV NATIONAL NEWS** ▢
(8) **TV8 NEWS**
(22) **ABC WEEKEND REPORT**
(33) **GREAT PERFORMANCES**
(2h.) ▢

23h05
(2) (11) **CINÉMA**
LES ANNÉES DE RÊVE. (1h.55 appr.)
(9) **CINÉ-SOIR**
DEUX SUPER-COWBOYS. (1h.50 appr.)
(13) **CINÉ-SOIR**
VENDETTA POUR LE SAINT. (2h. appr.)

23h15
(5) **MARY**
Avec Mary Tyler Moore.
(6) **NEWSWATCH**
(7) **SOLID GOLD**
(1h.)
(8) **ABC WORLD NEWS** ▢
(15) (17) (30) **JEUNESSE AD LIB**
(1h.30) REPRISE.
(22) **NEWS CENTER 22**

23h20
(4) (7) (8) (10) **LES SPORTS**

23h21
(8)* **LOTTO 6/49 DRAW**
(12) **LOTO-QUÉBEC**

23h23
(8)* **SPORTSLINE**
Avec Dan Séguin.
(12) **PULSE**

23h25
(22) **INTERNATIONAL INVESTMENTS**
(1h.)

23h30
(3) **THE SATURDAY LATE SHOW**
THE BUSHIDO BLADE. (1h.40)
(4) **RICHE COMMENT LE DEVENIR**
(5) **SATURDAY NIGHT'S MAIN EVENT III**
De Tampa, Floride, match de lutte, catégorie poids lourd, opposant Hulk Hogan à Terry Funk. Autres matches: Uncle Elmer, Hillbilly Jim et Cousin Jr. vs. Jesse "The Body" Ventura, Rowdy Roddy Piper et Cowboy Bob Orton. Le Peace Match opposant Nikolai Volkoff d'URSS au caporal Kirchner. (1h.30)
(7) (8) **NUIT BLANCHE**
Anim.: Denis Gagné. (4h.30)
(8)* **VIDEO TRACKS**
(8) **THE BENNY HILL SHOW**
(10) **CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE**
UN TUEUR DANS LA FOULE. (2h.20)
(99) **COCORICOCOBOY**

23h45
(5) **ALL NIGHT LONG**
Anim.: Claire Riley. (6h.15)
(6) **CINE SIX**
TOO MANY THIEVES. (1h.35)
(99) **PRÉLUDE À LA NUIT**
Anim.: Charles Imbert. — Pascal Rogé, au piano, interprète: "La cathédrale engloutie", "Danse de Puck" et "Minstrels" de Claude Debussy.

00h00
(4) **CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE**
CARAVANE DE FEU. (1h.41)
(8)* **LATE NIGHT MOVIE**
THE SALAMANDER. (2h.05)
(8) **SOLID GOLD**
Anim.: Dionne Warwick. (1h.)
(12) **CINEMA 12** (N)
MR. DEEDS GOES TO TOWN. (2h.25)

00h15
(7) **WWNY MOVIE**
BANG THE DRUM SLOWLY.
(99) **LE JOURNAL**

00h30
(FC) FRIDAY THE 13TH — THE FINAL CHAPTER

00h55
(9) **LES NOCTAMBULES**
SPARTACUS. (3h.20 appr.)

01h00
(5) **FTV**
(8) **AMERICA'S TOP 10**
Anim.: Casey Kasem.

01h05
(13) **LES NOCTAMBULES**
LA LOI DU FAR-WEST. (1h.40 appr.)

01h15
(SE) SUSPIRIA

01h30
(8) **DANCE FEVER**
Anim.: Adrian Zmed.

01h50
(10) **CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE**
PRISONNIÈRE DES COMANCHES. (2h.10)

02h00
(8) **TV8 NEWS**
(FC) CURTAINS

02h25
(12) **SECOND FEATURE** (N)
ALL THE KING'S MEN. (2h.15)

03h00
(SE) LA FLAMBEUSE

03h30
(FC) TWO WOMEN IN GOLD

04h40
(12) **MATT HOUSTON**
(1h.)

TOUT À LOISIR

Une hacienda du nord

LA BONNE TABLE

JOSÉE BLANCHETTE

SUR le Chemin des érables jalonné de talus de neige, les chevreuils traversent impudemment la route pour atteindre leur « ravage ». À mille lieux de se douter qu'à une bordée de là se cache dans la tranquillité virginale de Pigeon Hill, l'Ermitage des Frontières.

À quelque deux kilomètres des douanes américaines, l'ermitage, au sens d'une maison de campagne isolée, se dresse telle une hacienda du nord, fière et droite sur son promontoire, bien campée dans sa dignité de relais campagnard.

Depuis six mois, deux potiers de St-Armand y ont élu domicile et tentent l'impossible dans une région fort mal desservie en réseaux hôteliers, auberges et bons restaurants.

Adieu glaise, tours et glaçures. Johanne Bourgoin et Jean-Pierre Duhamel s'initient à présent aux joies du déclaçage, aux chaleurs d'un four moins puissant mais plus cuisant, rescapant de leur passion créative mais peu lucrative, toute la vaisselle de terre cuite des blanches mains de la patronne.

Seul témoin du passé dans ce restaurant voué au culte moderne, ce poêle à bois qui dès l'entrée accueille de son ronron chaleureux les convives frileux aux mains déjà tendues vers les ronds de fonte noire. Une corbeille de pain offre ses miches à la tiède faïence fleurie du réchaud supérieur.

Le parti pris moderne de la décoration a de quoi surprendre dans un restaurant de campagne, presque toujours voués qu'ils sont au folklore local. Pourtant l'Ermitage a réussi à juxtaposer les touches sobres d'un esthétisme aux tons roses et gris et le charme rustique d'une vaisselle rappelant le terre-à-terre des éléments.

Les fauteuils ont des qualités de chaises berceuses, souples et larges, faits pour seconder les conversations interminables qui accompagnent généralement le digestif. Seul l'éclairage gagnerait à être revu et pensé en fonction de chaque table, favorisant ainsi l'intimité des propos et la clarté du menu manuscrit.

En cuisine, Johanne Bourgoin s'applique à tamiser le meilleur d'une formation à l'Institut d'Hôtellerie et d'un court stage (mais oh combien formateur, dit-elle) chez James Mc Guire du Passe-Partout de Montréal. La carte réduite offre des plats classiques retouchés à la légèreté des apprêts contemporains. Chaque saison impose ses trouvailles et ses variantes, mais jamais de termes trafiqués et d'inutiles complications dans la terminologie qui présente le plat.

Dans cette assiette généreuse prédomine un goût du vrai, prélevé à la source tout comme l'eau qui jaillit de la carafe dans votre verre (zéro particule de bactéries par million, selon les analyses !).

De petites gougères au fromage (pâte à choux améliorée de fromage) sont déposées sur la table en guise de grignotines avec l'apéritif. La soupe « Au hasard du marché » était un potage Crécy ce soir-là, velouté aux carottes légèrement sucré et servi fumant. Les rillettes de canard à l'ancienne réunissaient toutes les qualités et les défauts d'une charcuterie grasse et savoureuse, où les filaments de canard s'imprégnaient de la consistance molle des lipides et des sucs de cuisson.

Le coffret de ragoût de lapereau sur un thème champignons, lardons et crème, présentait les morceaux de lapin en feuilleté, très léger et couronné de beaux légumes cuits à point dans toute la verdeur de leur apprêt vapeur. Également, le blanc de volaille farci aux petits légumes était servi dans une sauce à la crème et aux champignons, de belle consistance et nappant élégamment la poitrine de poulet.

On propose deux types de vinaigrette avec la salade, soit à la moutarde ou à l'huile de noisette très parfumée. Pas de fromages sur la sellette; il faut passer aux desserts pour se voir offrir des profiterolles au chocolat ou la mousse de même origine et utilisant un chocolat vraisemblablement trop ordinaire. Les pommes au vin rouge et à la canelle, sont servies en petites boules tendres et parfumées autour d'un feuilleté fourré à la crème glacée, agréable à l'oeil.

Le café est joliment présenté en cafetière Mélior individuelle et s'accompagne d'amandes pralinées, croquantes et sucrées, parfaites pour suppléer à l'amertume du café.

Un Crozes-Hermitage, ermitage oblige (21), accompagnait ce repas, tiré d'une carte des vins qui va droit au but, sans fioritures et sans excès dans la marge de bénéfices.

POUR : Les assiettes de terre cuite et leur contenu généreux. Le décor étudié. à l'intérieur, féerique à l'extérieur.

CONTRE : Une certaine lenteur dans le service (très stylé par ailleurs), qui ne peut pallier le manque d'effectifs en cuisine.

Un repas pour deux personnes avant vin, taxe et service coûte environ $43.00.

L'ERMITAGE DES FRONTIÈRES
245 Chemin des érables
Pigeon Hill, St-Armand ouest
Sur réservation : (514) 248-2365.

BIEN MANGER EN ESTRIE

L'Auberge Estrimont: tout pour réussir

JACQUES COULON

DISONS tout de suite qu'il s'agit d'une exception dans cette série d'articles, car l'*Auberge Estrimont* n'est pas une « petite auberge » : 48 chambres, des salles de congrès et d'exercice, une architecture bizarre, indéfinie, qui se veut résolument moderne et une certaine ressemblance dans la conception avec cette boîte à congrès qu'est l'Auberge des Seigneurs, à Saint-Hyacinthe. Une partie de plus en plus large de l'hôtellerie québécoise devient copie conforme de ce qui se fait de l'autre côté du 45e parallèle ...

Bref, revenons à l'*Auberge Estrimont*. Pourquoi ? Parce que cet établissement, encore en période de rodage, a le mérite d'offrir aux skieurs qui le réclament depuis longtemps, des chambres très confortables, vastes et bien agencées, bien meublées (foyer dans chacune d'elles) et pas chères de surcroît, à 3 ou 4 minutes des pistes du mont Orford. L'auberge elle-même est très facilement accessible puisqu'elle se trouve à quelques centaines de mètres seulement de l'autoroute (sortie 118). Dans les principaux centres de ski du Québec, l'implantation de lieux d'hébergement très près des pistes et des équipements mécaniques se développe rapidement depuis deux ou trois ans; mais à certains endroits, cela semble encore insuffisant, comme à Orford. Durant les semaines de Noël et du Jour de l'an, les trois établissements d'Orford étaient complets.

L'*Auberge Estrimont* est ouverte depuis un peu plus de six mois. Le groupe d'actionnaires qui en est propriétaire avait des plans précis depuis 1982, mais ce qui le décida à construire, ce fut l'octroi de subventions et l'amélioration récente des installations de la station du mont Orford. Bien sûr, il y a des conditions à l'obtention de subventions, d'où les chambres grand confort, les salles de squash et de raquetball, etc.

Les chambres et les suites à deux étages sont toutes pourvues d'un balcon-terrasse, d'un espace-lit surélevé qui donne de la profondeur et isole du reste de la pièce. Ailleurs, la salle à manger à deux niveaux, décorée avec beaucoup de goût, le coin bar et le grand foyer face au comptoir de réception donnent chaleur et charme à un intérieur qui autrement serait plutôt quelconque.

La petite hôtellerie qui réussit est celle qui allie l'hébergement de qualité, l'accueil professionnel et la bonne — voire très bonne cuisine. Ce n'est pas partout évident, à une époque où tout le monde se lance dans ce domaine, à commencer par ceux qui ne sont pas du métier : ex-professeurs, comptables, pharmaciens ou entrepreneurs en construction ! Souvent, la première chose que ces gens font, c'est de sabrer carrément dans la cuisine car le personnel qualifié et les bons produits coûtent cher.

À l'*Auberge Estrimont*, où la table est déjà très honnête pour les prix pratiqués, ça ne se passera pas comme ça ... Le chef Michel Levrérot, qui travaille depuis plus de vingt ans dans les Cantons de l'Est, sait trop bien ce qu'il en coûte de jouer avec la qualité. Tout en observant la réaction de ses clients, il se propose de faire graduellement plus de place à des plats régionaux. Il a déjà concocté quelques recettes personnelles qui font mouche avec ceux qui apprécient un brin de sophistication : la brochette de poulet aux pommes McIntosh, la soupe à l'oignon au lait et aux pommes de terre, le feuilleté Labrie de Valcourt (au fromage de chèvre), le gigot d'agneau à sa façon et les rillettes de lapin. D'autres innovations tout aussi délectables suivront.

Le soir, le menu de la table d'hôte est à $ 18.00 et le « brunch » du dimanche à $ 12.50. La carte des vins offre de bonnes marques dont les prix varient de $ 17 à $ 45 environ. Une chambre pour deux revient à $ 60.00 par jour et une suite à $ 120.00. L'auberge propose également des forfaits du week-end ou de six jours (petits déjeuners, dîners et service compris) dont les prix varient selon la période choisie. Enfin, un certain nombre de chalets sont à louer à la journée, au mois ou à la saison.

Pour les mordus de ski alpin, l'*Auberge Estrimont* est commodément située à quelques minutes des pistes du mont Orford. À une distance raisonnable se trouvent les stations de Owl's Head et de Sutton. Il est possible de faire du ski de randonnée à bien des endroits, à commencer par le domaine même de l'auberge, et de la pêche sur la glace au lac Memphrémagog.

Auberge Estrimont, 44 rue de l'Auberge, Orford (Magog). Tél. : (819) 843-1616. L'auberge accepte les principales cartes de crédit et est ouverte toute l'année.

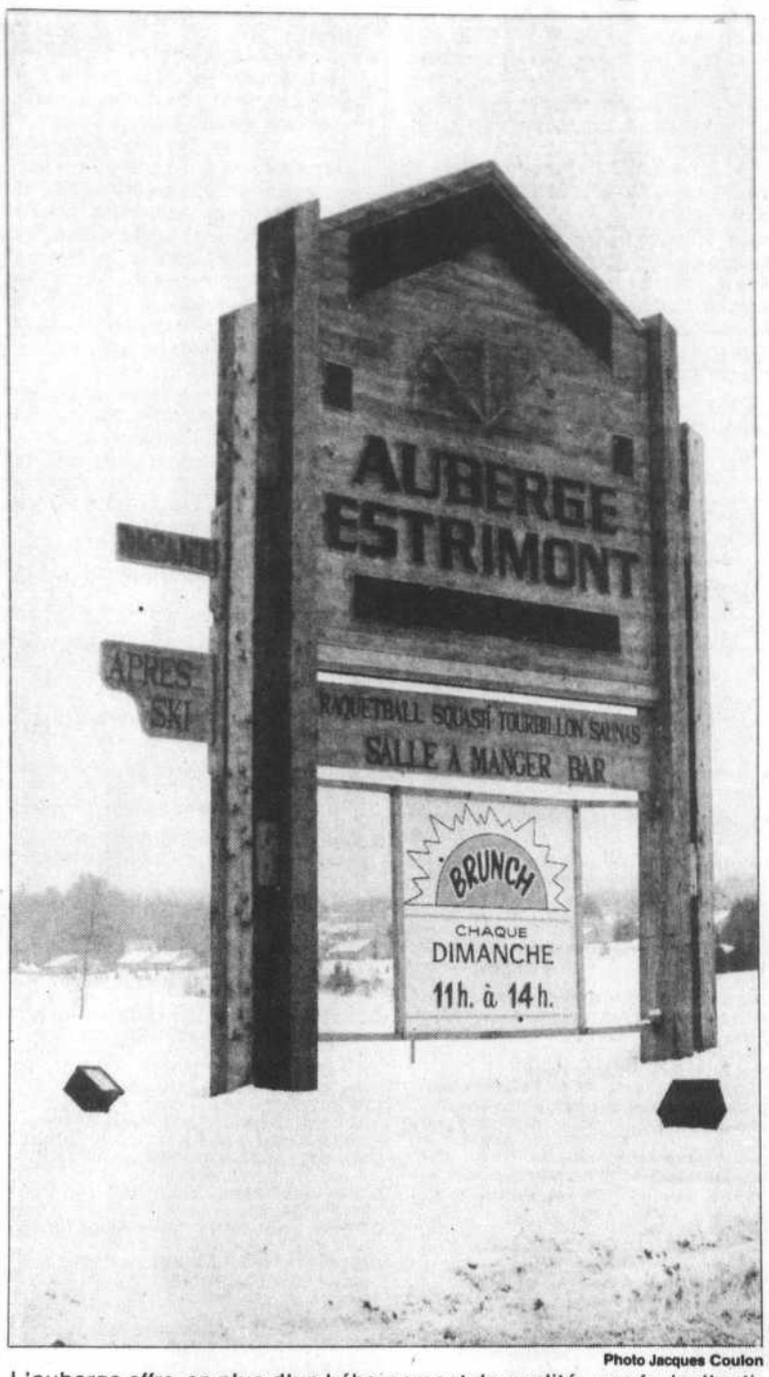


Photo Jacques Coulon

L'auberge offre, en plus d'un hébergement de qualité, une foule d'activités de plusieurs natures.



« Pour ceux qui s'y connaissent »
RESTAURANT ANTICO MARTINI
ANTICO MARTINI
6450, rue Somerled
(N.-D.-G.)
(coin Cavendish)
PARTY DU JOUR DE L'AN
Menu Gastronomique
7 plats au choix
incluant 3 entrées différentes
dessert et café
À PARTIR DE $11.95
Prix de présence
Flûtes, trompettes et serpentins
Musique et danse jusqu'à 3 hres A.M.
Réservations 489-6804

Restaurant
le Saint-Amour
La nouvelle cuisine française
48 rue Ste-Ursule
Vieux-Québec
(418) 694-0667

VOYAGE AU PAYS DU MATIN CALME
KORYO
RESTAURANT CORÉEN
DÉLICES JAPONAIS
(FAMEUSES GRILLADES CORÉENNES, SUSHI, TEMPURA)
3442 ST-DENIS (COIN SHERBROOKE)
845-3383

La p'tite bouffe
Cuisine Française et Espagnole
FRUITS DE MER
("PARTY" DE BUREAU)
APPORTEZ VOTRE VIN
536, Duluth Est, Montréal
Tel 843-5777

Restaurant
Le Piémontais
Cuisines Italienne et française
Fermé le dimanche
1145A, rue de Bullion
Angle Dorchester, Montréal
Réservations: 861-8122

Chablis
Cuisine Française et Espagnole
1639, St-Hubert
Rés.: 523-0053
BONNE ANNÉE
TABLE D'HÔTE
Choix de soupes et choix d'entrées
Filet mignon Wellington
Faisan aux raisins
Saumon Cardinal
Surlonge sauce béarnaise
Salade du chef
Dessert: gâteau maison
Assiette de fromage
Dessert du jour
Café ou thé
de 5,50$ à 8,95$

TÉLÉVISION

DIMANCHE

12h00

(2) (9) (11) (13) **LA SEMAINE VERTE**
Anim.: Yvon Leblanc. DOSSIER: LES VEAUX IN VITRO À L'UNIVERSITÉ LAVAL, UNE PREMIÈRE CANADIENNE. Comm.: André Laprise. — Chronique horticole: LES ARRANGEMENTS FLORAUX. — Commentaires sur l'actualité agricole avec André Laprise: LES PERSPECTIVES AGRICOLES POUR 1986. — Court sujet: LE BILAN DE L'ANNÉE AGRICOLE DANS LES PRAIRIES. (1h.)
(3) **NFL WEEK IN REVIEW**
(4) **QUÉBEC ACTUALITÉS** (1h.)
(5) **THE WORLD TOMORROW**
(5) **MEET THE PRESS**
(6) **MEETING PLACE** (1h.)
(7) **ENTRÉE LIBRE**
LA GRANDE VADROUILLE. (2h.30)
(7) **WILD KINGDOM**
(8) (10) **BON DIMANCHE**
Anim.: Reine Malo. Chroniqueurs: Christiane Charette (livres), Serge Grenier (magazines), Daniel Guérard (théâtre et spectacles), Claude Rajotte (disques), Richard Guay (cinéma), Edward Rémy (les indiscrétions d'Edward) et Cécile Rodrigue (en coulisses). (2h.)
(8)* **SMITH & SMITH**
(22) **THIS WEEK WITH DAVID BRINKLEY** (1h.)
(99) **TÉLÉ-SÉRIE** (1h.48)
(SE) ON NE MEURT QUE DEUX FOIS
(FC) FAERIE TALE THEATRE: PUSS'N BOOTS

12h30

(3) (7) **THE NFL TODAY**
(5) **GZOWSKI & CO.**
(5) **NFL '85**
Anim.: Bob Costas. — Reportages et pronostics. Analystes: Pete Axthelm et Ahmad Rashad.
(8)* **REGIONAL CONTACT**
Anim.: Mark Van Dusen et Cathy Kearns.
(8) **COMMUNITY 8**
(33) **CAPITOL JOURNAL**

13h00

(2) (9) (11) (13) **FOOTBALL DE LA LIGUE NATIONALE**
Demi-finale de la division. Équipes à communiquer. Anim.: Serge Arsenault. Comm.: Raymond Lebrun. Analyste: Jean Séguin. Analyste à la mitemps: Jacques Dussault. (3h. appr.)
(3) (7) **NFC PLAYOFF GAME**
Équipes à communiquer. (3h. appr.)
(4) **JUSTICE POUR TOUS**
Anim.: Louis-Paul Allard.
(5) (6) **COUNTRY CANADA**
(5) (8)* (12) **AFC WILD CARD PLAY-OFF GAME**
Équipes à communiquer. (3h. appr.)
(8) **SUNDAY SHOWCASE**
WILD IN THE COUNTRY. (2h.)
(15) (17) (30) **L'ÉVOLUTION DE L'HOMME** (1h.)
(22) **FORUM 22**
(33) **WASHINGTON WEEK IN REVIEW**
(FC) BLAME IT ON THE NIGHT

13h30

(4) **RICHE COMMENT LE DEVENIR**
(5) (6) **HYMN SING**
(22) **OUR TOWN**
(33) **WALL STREET WEEK**

13h48

(99) **INTERMÈDE: ÉTOILES HUMAINES**

14h00

(4) (8) (10) **CINÉ WEEK-END**
SUR LA PISTE DES CHEYENNES. (2h.)
(5) (6) **SUNDAY AFTERNOON AT THE OPERA**
LOUIS RIEL avec Bernard Turgeon dans le rôle-titre. — Harry Somers a composé cet opéra en 1967, soit l'année du centenaire du Canada. REPRISE.
(15) (17) (30) **LE CORPS HUMAIN** (1h.)
(22) **INTERNATIONAL INVESTMENTS** (1h.)
(30) **UNFINISHED BUSINESS**
L'histoire de trois hommes qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, se sont opposés à l'incarcération de Nippo-Américains. (1h.)
(99) **APOSTROPHES** (1h.15)
(SE) TENDRES PASSIONS

14h30

(2) **LA PETITE MAISON DANS LA PRAIRIE** (1h.)
(FC) A SOLDIER'S STORY

15h00

(8) **À COMMUNIQUER** (2h.)
(15) (17) (30) **D'AUTRES CHAMPS, D'AUTRES JARDINS**
(22) **MOVIE**
ENDANGERED SPECIES. (2h.)
(33) **MYSTERY!** (1h.)

15h15

(99) **LE MONDE DU BAROQUE**

15h30

(2) **DRÔLE DE MONDE**
(15) (17) (30) **SCIENCES ET CULTURES**

16h00

(2) (9) (11) (13) **CONCERT POUR NOEL À VENIR — MUSIQUE**
(Dern. de 2). Concert qui présente des jeunes interprètes, étudiants des conservatoires, des universités et facultés de musique en France.
(3) (7) **CBS SPORTS SPECIAL**
AMERICAN TEAM JUMPING CHAMPIONSHIP. (1h.)
(4) (7) (8) (10) **SPORT MAG**
Anim.: Pierre Trudel. (1h.)
(5) **AMERICA COMES ALIVE**
A FAMILY AFFAIR: THE OSMONDS. (2h.)
(8)* **SKETCHES OF OUR TOWN**
RENFREW. — L'histoire de la ville de Renfrew située en Ontario.
(12) **TRAVEL '86**
Anim.: Jack Curran.
(15) (17) (30) **CINÉ-CADEAU**
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX. (1h.25 appr.) Reprise de samedi, 18h30
(33) **SING ALONG WITH MITCH**
Soirée nostalgique en compagnie de Shirley Temple. (1h.)

16h05

(99) **RADIO-FRANCE-INTERNATIONALE**

16h30

(2) (11) (13) **FLAMENCO À 5H15**
Documentaire sur la danse flamenco enseignée au National Ballet School of Canada par Susana et Antonio Robledo.
(5) (6) **LOST KINGDOMS**
(8)* **CANADA IN VIEW**
INSIDE THE OLYMPICS. — L'histoire du patinage artistique; la discipline du saut en skis. Où peut-on se procurer les billets pour les prochains Jeux olympiques?
(9) **REFLET MASKOUTAIN**
(12) **QUESTION PERIOD**
Anim.: Pamela Wallin.
(99) **GYM TONIC**
Avec Véronique et Davina.
(SE) RHINESTONE
(FC) WALTZ ACROSS TEXAS

17h00

(2) (9) (11) (13) **SECOND REGARD**
Anim.: Laurent Bégin. (1h.)
(3) **FITNESS MOTIVATION**
(4) (7) (8) **CASSE-TÊTE**
Anim.: Daniel Lemire.
(5) **THE TOMMY HUNTER SHOW** (1h.)
(6) **THE KIDS OF DEGRASSI STREET**
(7) **À COMMUNIQUER** (1h.)
(8)* (12) **THE LITTLEST HOBO**
(8) **DEMPSEY & MAKEPEACE**
Avec Michael Brandon et Glynis Barber. (1h.)
(10) **POUR VOTRE INFORMATION**
Anim.: Jacques Morency.
(22) **INTERNATIONAL INVESTMENTS**
(33) **VERMONT THIS WEEK**

17h05

(99) **LES MÉDIAS PEINTRES**

17h30

(3) **À COMMUNIQUER**
(4) (7) (8) **LE VILLAGE DE NATHALIE**
Anim.: Nathalie Simard.
(6) **THE EDISON TWINS**
(8)* **QUESTION PERIOD**
Anim.: Pamela Wallin.
(12) **ROCKY MOUNTAIN INN**
Anim.: Ronnie Prophet. — L'animateur interprète "It's a Heartache". Vidéoclip mettant en vedette Emmylou Harris et Ricky Skaggs.
(15) (17) (30) **LES AVENTURES DE CHARLIE BROWN ET DE SNOOPY**
(99) **LE JOURNAL**

17h55

(10) **ICI MONTRÉAL**

18h00

(2) (11) **LE TÉLÉJOURNAL**
(3) **CBS SUNDAY NEWS**
(4) (7) (8) **VIDÉO STAR**
Anim.: Simon Provencher. (1h.)
(5) (6) **WALT DISNEY**
SNOWBALL EXPRESS (dernière). Avec Dean Jones, Harry Morgan et Nancy Olson. — Johnny Baxter participe à une course de motoneige. (1h.)
(5) **FOCUS**
(7) **WWNY NEWS**
(8)* **NEWSLINE**
(8) **TV8 NEWS**
(9) (13) **LA CHAMBRE DES DAMES**
(6e partie). Avec Marina Vlady, Henri Virlojeux, Sophie Barjac et François Duval. (1h.)
(10) **LE VILLAGE DE NATHALIE**
Anim.: Nathalie Simard.
(12) **PULSE**
(15) (17) (30) **PASSE-PARTOUT**
(22) **ABC WORLD NEWS**
(33) **FIRING LIFE**
THE RIGHT TO DIE. Anim.: William F. Buckley Jr. — Le droit à l'euthanasie. Inv.: Alice Mehling et le révérend Robert Barry. (1h.)
(99) **L'ÉCOLE DES FANS**
Anim.: Jacques Martin.

18h01

(2) (11) **SCIENCE-RÉALITÉ**
Anim.: Gilles-Philippe Delorme.

18h15

(FC) OH GOD! YOU DEVIL

18h30

(2) (11) **ÉCRAN-TÉMOIN**
Anim.: Louis Martin.
(3) **BENSON**
(5) **PUTTIN ON THE HITS**
Anim.: Alan Fawcett.
(7) **CBS SUNDAY NEWS**
(8)* **JACK WEBSTER**
Inv.: Glen Babb, ambassadeur sud-africain au Canada, et Robert Lawrie, haut commissionnaire australien au Canada.
(8) **ABC WORLD NEWS**
(10) **LA BELLE VIE**
(12) **AS IT IS**
Anim.: Bill Haughland et Marilyn Weston.
(15) (17) (30) **CINÉ-CADEAU**
PROGRAMME DOUBLE:NEZHA CONTRE LES ROIS DRAGONS.ET-:GARFIELD EN FAMILLE. (1h.30 appr.)
(22) **WILD KINGDOM**
(SE) LE DERNIER TESTAMENT

18h45

(99) **À NOUS DEUX**
Anim.: Patrick Poivre D'Arvor.

19h00

(2) (9) (11) (13) **DÉJÀ 20 ANS**
Anim.: Pierre Nadeau. — Victor Anctil, guérisseur, rappelle ses démêlés avec l'Ordre des médecins en 66. — Film d'archives sur l'arrivée au pouvoir d'Indira Gandhi en Inde. — Jean Bedel Bokassa devient président de la République centrafricaine. Inv.: Pierre Kalck, historien. — Artiste invitée: Monique Leyrac.
(3) (7) **60 MINUTES**
Avec Mike Wallace, Morley Safer, Harry Reasoner, Diane Sawyer et Ed Bradley. (1h.)
(4) **PLEXI-MAG**
(5) (6) **FRAGGLE ROCK**
(5) **SOLID GOLD**
Anim.: Dionne Warwick. (1h.)
(7) (8) **"V"** (1h.)
(8)* **KNIGT RIDER**
SCENT OF ROSES avec David Hasselhoff. (1h.)
(8) **RIPLEY'S BELIEVE IT OR NOT**
Anim.: Jack Palance et Marie Osmond. (1h.)
(10) **L'ÎLE FANTASTIQUE**
LE CASCADEUR ET L'ILLUSION avec Ricardo Montalban et Hervé Villechaize. — Un cascadeur et son fils mesurent leur habileté. Une cuisinière de snack-bar participe à leur concours d'art culinaire. (1h.)
(12) **WORLD VISION**
(22) **INTERNATIONAL INVESTMENTS** (1h.)
(33) **A WALK THROUGH THE 20TH CENTURY WITH BILL MOYERS**
Portrait de Theodore Roosevelt, cow-boy, soldat, explorateur, chasseur, historien, réformateur, naturaliste et président des États-Unis. (1h.)

19h30

(2) (9) (11) (13) **LES BEAUX DIMANCHES**
TAPIS ROUGE POUR UN MENTEUR. Anim.: Jean-Pierre Ferland. Avec Joe Bocan, Louise Portal, Anna Prucnal, Andrée Lachapelle, Louise Marleau, le pianiste André Lefebvre et un choeur composé de France Castel, Vivianne Mongeau, June Wallack, Florence Davis et Frédérike Bédard. (1h.)
(4) **LE HOCKEY DES NORDIQUES**
En direct du Colisée de Québec, les Nordiques reçoivent les Rangers de New York. (3h. appr.)
(5) (6) **THE BEACHCOMBERS**
A SLICE OF RED HERRING. — Le policier John enquête sur la disparition du capitaine Chutney.
(99) **TÉLÉ-SÉRIE**
BEL AMI (1ère de 3). Avec Jacques Weber, Marisa Berenson et Aurore Clément. — Georges Duroy mène l'existence étriquée d'un employé de bureau. Un jour, il rencontre par hasard un ancien compagnon d'armes qui lui propose de faire du journalisme. (1h.25)

20h00

(3) (7) **MURDER, SHE WROTE**
Avec Angela Lansbury. (1h.)
(5) (6) **MOVIE**
SHELLGAME. (2h.)
(5) **AMAZING STORIES**
THE SITTER avec Mabel King. — Jennifer Mowbray, baby-sitter, parvient à mater deux garçons espiègles.
(7) (8) (10) **R.S.V.P.**
SOLEIL. Anim.: René Simard. Inv.: Suzanne Turbide, Sylvie Tremblay, Gina Blanchette, Serge Bergeron, Belgazou, Pierre Lalonde, Jean Faber et le groupe Scat. (1h.)
(8)* (8) (12) (22) **MacGuyver**
Avec Richard Dean Anderson. (1h.)
(15) (17) (30) **C.Q.F.D. ALAMBIC ET TORPEDO**
LA FILIÈRE. — Le professeur Deverill aide le journaliste Charlie Andrews à enquêter sur une affaire de meurtres mystérieux commis dans le Chinatown. (1h.) DERNIÈRE.
(33) **NATURE**
EMAS: HIGH PLAINS OF BRAZIL. — Rendons-nous au Brésil observer l'anaconda, le tatou et le nandou. (1h.) En reprise à 1h00
(SE) PROGRAMME DOUBLE: LA ROUTE DES INDES.ET:CENT JOURS À PALERME.
(FC) IRRÉCONCILABLES DIFFÉRENCES

20h30

(2) (9) (11) (13) **LE TÉLÉJOURNAL**
(5) **ALFRED HITCHCOCK PRESENTS**
BEAST IN VIEW avec Janet Elber et Cliff Potts. — La lune de miel du Dr Marion McGregor, psychologue, n'est pas de tout repos. Elle reçoit d'étranges coups de téléphone. Qui est au bout du fil? Son défunt mari?

20h50

(2) (9) (11) (13) **LES BEAUX DIMANCHES**
TIP TOP. — Film d'animation. Le monde à l'envers? Le nôtre ou celui de l'auteur...?

20h55

(99) **INTERMÈDE: VOIE LIBRE**

21h00

(2) (9) (11) (13) **LES BEAUX DIMANCHES**
LE DÉFI MONDIAL. (1ère de 6). L'HEURE QUI SONNE. 1980, Taif, Arabie Saoudite. Les membres de l'OPEP se réunissent. À l'ordre du jour: consacrer des milliards de pétro-dollars au développement du Tiers-Monde. Cela ne sera pas fait. Pourquoi? De la Seconde Guerre mondiale à la Révolution iranienne, l'histoire du monde vue à travers l'évolution du commerce du pétrole. De ces premières prises de conscience qui surgissent dans le Tiers-Monde à ce nouveau pouvoir de négociation qui a ébranlé tout l'Occident. (1h.) Suite lundi, 21h00

(3) (7) (8)* (12) **CRAZY LIKE A FOX** (1h.)
(5) **NBC SUNDAY NIGHT AT THE MOVIES**
BLACKE'S MAGIC. (2h.)
(7) **TICKET**
CHANGEMENT. (2h.)
(8) (10) **CINÉMA DU DIMANCHE**
DÉTECTIVE COMME BOGART. (2h.)
(8) (22) **THE ABC SUNDAY NIGHT MOVIE**
THE DEFIANT ONES. (2h.)
(15) (17) (30) **DÉCOUV'RIRE**
FRANCIS PERRIN. — Depuis une quinzaine d'années, Francis Perrin mène de front une carrière de comédien, de comique, de monologuiste et de réalisateur, tant au théâtre, à la télévision qu'au cinéma.
(33) **MASTERPIECE THEATRE**
BLEAK HOUSE (6e partie). — Esther a attrapé la variole. (1h.) En reprise au(33) , 23h00, au, 0h00

21h30

(15) (17) (30) **TÉLÉFILMS**
UNE CHAMBRE EN VILLE. (1h.30 appr.)
(99) **APOSTROPHES**
LE PLAISIR DES MOTS. Anim.: Bernard Pivot. Inv.: Claude Hagège, Marie-Josée Jaubert, Thierry Leguay, Claude Kannas et Alain Rey. (1h.30)

22h00

(2) (9) (11) (13) **LES BEAUX DIMANCHES**
LES GRANDS ESPRITS (1ère de 2). Avec l'hôte (Edgar Fruitier) Catherine II la Grande (Christiane Proulx), Henri Bourassa (Ronald France), Margaret Sanger (Catherine Bégin) et Thérèse F. Casgrain (Huguette Oligny). (1h.) Suite dimanche suivant, 20h50
(3) (7) **TRAPPER JOHN, M.D.**
Avec Pernell Roberts. (1h.)
(5) (6) **CBS NEWS SUNDAY REPORT**
Anim.: Peter Mansbridge.
(8)* (12) **W5**
Anim: Helen Hutchinson, Jim Reed, Dennis McIntosh et Bill Cunningham. (1h.)
(33) **WE'LL MEET AGAIN**
(10e partie). — Le jeune Peter est appelé sous les drapeaux. (1h.) En reprise à 0h00
(FC) JOHNNY DANGEROUSLY

22h30

(4) **R.S.V.P.**
(1h.) Voir, 20h00
(5) (6) **VENTURE**
Anim.: Patrick Watson.

23h00

(2) (9) (11) (13) **LES NOUVELLES DU SPORT**
(3) **CBS SUNDAY NEWS**
(5) **MURDER, SHE WROTE** (1h.)
(5) **CHAMPIONSHIP WRESTLING** (1h.)
(6) **NEWSWATCH**
(7) (8) (10) **LES NOUVELLES TVA**
(7) **WWNY NEWS**
(8)* (12) **CTV NATIONAL NEWS**
(8) **TV8 NEWS**
(22) **ABC WEEKEND REPORT**
(33) **MASTERPIECE THEATRE**
(1h.) Reprise de 21h00
(99) **LE MONDE DU BAROQUE**
LE RAYONNEMENT VERS LE NORD (2e de 5). — Le baroque peu à peu embrase toute l'Europe et inspire de grands compositeurs tels Bach et Mozart.

23h15

(2) (11) **PRÉSENTATION DU CINÉ-CLUB**
Anim.: Richard Gay.
(3) **STAR TREK**
Avec William Shatner. (1h.)
(7) **CBS NEWS**
(8) **ABC WORLD NEWS**
(9) **AU-DELÀ DES LARMES** (1h.)
(13) **CINÉ-SOIR**
JEUX DANGEREUX. (2h. appr.)
(22) **NEWS CENTER 22**

23h20

(2) (11) **CINÉ-CLUB**
LE MÉCANO DE LA GÉNÉRALE. (1h.20)
(7) (8) (10) **LES SPORTS**

23h21

(12) **PULSE**

23h23

(8)* **SPORTSLINE**

23h25

(6) **ALFRED HITCHCOCK HOUR** (1h.)
(22) **JIM BAKKER** (1h.)

23h30

(3) **LES NOUVELLES TVA**
(7) (8) **RICHE COMMENT LE DEVENIR**
(7) **HILL STREET BLUES** (1h.)
(8) **AMERICA** (1h.)
(10) **CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE**
DRÔLES DE DAMES. (1h.30)
(FC) THE GLITTER DOME

23h35

(8)* **INSIGHT**
Avec Doug Fisher.

23h50

(3) **LES SPORTS**
(99) **PRÉLUDE À LA NUIT**
Marek Drewonski, au piano, interprète: "Sonate en mi majeur" de Scarlatti.

23h55

(99) **LE JOURNAL**

00h00

(3) **RICHE COMMENT LE DEVENIR**
(5) **THE DUKES OF HAZZARD** (1h.)
(7) **BON DIMANCHE** (2h.) Voir, 12h00
(9) **CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE**
RÊVE DE SINGE.
(8) **TV8 NEWS**
(12) **ENTERTAINMENT THIS WEEK**
Anim.: Robb Weller et Leeza Gibbons. — Les succès et les échecs dans le domaine artistique: films, émissions de télévision, pièces de théâtre, etc. (1h.)
(22) **ABC WEEKEND REPORT**
(33) **WE'LL MEET AGAIN** (1h.) Reprise de 22h00

00h05

(8)* **LATE NIGHT MOVIE**
THE BORDER. (1h.41)

00h15

(9) **CINÉ-SOIR**
À L'ITALIENNE. (1h.50 appr.)

00h30

(4) **CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE**
LES RÉVOLTÉS DU BOUNTY. (3h.10)
(7) **AT THE MOVIES**
Anim.: Roger Ebert et Gene Siskel.
(8) **TV8 NEWS**
(SE) LA DÉSOBÉISSANCE

01h00

(12) **CINEMA 12**
THE PEOPLE VS JEAN HARRIS. (3h.)
(33) **NATURE**
(1h.) Reprise de 8:00 .m.
(FC) RUNAWAY

02h30

(SE) LE DERNIER TESTAMENT

02h45

(FC) HOW FUNNY CAN SEX BE?

04h00

(12) **MEN INTO SPACE**
(SE) LA ROUTE DES INDES

04h30

(12) **LOU GRANT** (1h.)
(FC) MIKE'S MURDER

(2) CBFT 2 noir
(3) WCAX 3 blanc
(4) CFCM 4 noir
(5) CKMI 5 noir
(5) WPTZ 5 blanc
(6) CBMT 6 noir
(7) CHLT 7 noir
(7) WWNY 7 blanc
(8) CHEM 8 noir
(8)* CJOH 8 noir
avec '*'
(8) WMTW 8 blanc
(6) CKSH 9 blanc
(10) CFTM 10 noir
(11) CBVT 11 noir
(12) CFCF 12 noir
(13) CKTM 13 noir
(15) CIVQ 15 noir
(17) CIVM 17 noir
(22) WVNY 22 blanc
(30) CIVO 30 noir
(33) WETK 33 noir
(99) TVFQ 99 noir
(SE) super ecran
(FC) first choice

TOUT À LOISIR

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

Le Baiser de Tosca : Un documentaire de Daniel Schmid sur la « Casa Verdi », une maison de retraite pour musiciens fondée à Milan en 1901 par Guiseppe Verdi. Émouvant. (Au *Milieu*).

Sans toit ni loi : Mona Bergeron est trouvée morte de froid dans un fossé. Les dernières semaines de sa vie nous sont racontées par ceux qui l'ont croisée. Un beau film d'Agnès Varda. Lion d'or à Venise. (Au *Parisien*).

L'Effrontée : Claude Miller s'intéresse à l'adolescence, particulièrement à une adolescente en crise incarnée par Charlotte Gainsbourg. Cela donne un film truffaldien, juste et touchant. (Au *Berri*).

Young Sherlock Holmes : La rencontre de Watson et de Sherlock Holmes dans un collège anglais, leur lutte contre un groupe de fanatiques religieux. Un bon divertissement signé Barry Levinson. (À l'*Impérial*).

Rétrospective Orson Welles : Décédé en octobre dernier, Welles fut l'un des plus grands créateurs du cinéma. Alors pourquoi ne pas commencer l'année en voyant *Citizen Kane*, *Othello* ou *Touch of Evil*. (Au *Conservatoire*, toute la semaine).

— MARCEL JEAN

EN MUSIQUE

OSM: Demain, à 19h30, à l'Église des Saint-Anges de Lachine, Charles Dutoit dirigera son orchestra dans la Symphonie Classique de Prokofiev, le Concerto no.1 de Richard Strauss (John Ziebel, corniste), le Concerto en do majeur de Haydn (Theodore Baskin, hoboiste) et Till Eulenspiegel de Strauss. Le même concert sera répété le lendemain à 20 heures, à l'Eglise Saint-Louis-de-France de Terbonne.

OSM: mardi et mercredi, 7 et 8 janvier, à la Salle Wilfrid-Pelletier, un concert Esso avec le chef d'orchestre Erich Kunzel dont le soliste invité, le guitariste canadien Norbert Kraft, jouera le Concierto de Aranjuez de Rodrigo. Texidor, Rimsky-Koresakov, Sousa, Morley, Webber, Jobim et Kunzel compléteront ce programme populaire.

— CAROL BERGERON



Une visite au pays du Calvados

PIERRE PETEL

C'EST par un petit matin brumeux que nous descendîmes du train à Lisieux, en Normandie. La douceur du paysage contrastait avec le froid (déjà) mordant de novembre. Par la fenêtre nous avions pu apercevoir les prés encore verts de cette terre alanguie défiler sous nos yeux et dans les haras, des bêtes superbes (appartenant qui à Schlumberger, qui à Rothschild) prendre des airs fantomatiques. Aux cîmes des arbres, des boules de gui indistinctes — qu'on allait bientôt décrocher pour les exporter en Angleterre — me faisaient revenir des images de ratons laveurs haut-perchés dans les arbres par les matinées d'automne au Canada.

Je connaissais bien des vignobles, j'avais visité bien des chais et des alambics à Cognac et ailleurs, mais c'était ma première visite au pays du Calvados. À Paris pour les cérémonies du cinquantenaire des Appellations d'origine, je voulais aller voir sur place cette (relativement jeune) appellation qu'est le Calvados. Elle ne date en fait qu'après la dernière guerre. Avant on l'appelati tout simplement *eau-de-vie de cidre*. Aujourd'hui, le *Calvados du Pays d'Auge* vient hiérarchiquement en premier. Ensuite, le *Calvados d'Appellation réglementée* et puis les *eaux-de-vie de cidre* de Normandie, Maine, Bretagne.

Les grandes maisons sont Boulard, Père Magloire, Anée, Domaine du Chillot, Coquerel. C'est par une petite maison, toutefois, mais de grande qualité, la maison Roger Groult, dirigée par mon ami Jean-Pierre Groult — de la quatrième génération des Groult — que j'ai fait mon introduction au « Calva » autrement que par des livres !

De Lisieux, capitale du Pays d'Auge, nous nous dirigeons chez lui, à Saint-Cyr-du-Ronceray, à une dizaine de kilomètres de la ville, non sans avoir salué d'abord l'aimable Sainte-Thérèse, dont l'imposante Basilique domine la cité et semble reléguer dans l'ombre la cathédrale Saint-Pierre, où gisent les restes de l'évêque Cauchon, douce revanche de la petite sainte sur le président du tribunal qui avait envoyé Jeanne d'Arc au bûcher...

À l'arrivée chez Roger Groult, 300 tonnes de pommes, de petites pommes à cidre, certaines aigres, certaines douces, nous accueillent dans la cour. La maison en brasse 800 tonnes par année. Elle en tire un cidre qui reposera un an sur lies, dans des fûts de chêne, avant d'être distillé. Pour avoir droit à l'appellation *Pays d'Auge*, on doit avoir recours à des alambics du type charentais, à double chauffe. La première chauffe donne un alcool de 30 %, appelé petite eau, la deuxième, un alcool de 70 %. Après trois ou quatre ans, en bois neuf, pour la couleur, l'alcool est réduit par étapes avec de l'eau distillée jusqu'à 41 %. Pendant cette période, il subit une évaporation d'environ 6 % par année. Son âge est calculé de la façon suivante : à sa naissance il a le compte 00. Au premier octobre suivant, le compte est de 0. Un Calvados d'un an en a déjà deux, véritablement ! À cinq ans, il devient un VSOP et Hors d'Âge à six.

Les Calvados Groult ne sont pas mis en vente avant leur huitième année. J'en avais bu à Montréal un de 35 ans et un autre, de la réserve ancestrale, de 100 ans ! La Belgique, l'Allemagne, la Suisse, le Québec sont les principaux importateurs du Calvados Groult, soit 25,000 caisses en tout. La France en consomme tout autant. Ce ne sont pas de grandes quantités par rapport à d'autres maisons. Mais celle-ci a quand même une réserve de 20 ans d'avance. Peu de maisons peuvent se payer ce luxe. Pensons en termes d'investissements — et d'évaporation ! — ce que cela représente au bout de 20 ans...

Quelques Calvados disponibles dans les succursales :

Calvados Morice — $ 21.80
Calvados Boulard — $ 21.80

Dans les succursales spécialisées et les maisons des vins.

Calvados Coquerel — $ 22.90
Calvados Anée, Hors d'Âge — $ 46.25
Calvados R. Groult, Hors d'Âge — $ 28.70
Réserve ancestrale R. Groult — $ 219.85.

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"Rocky 4"** 1 h 15, 3 h 10, 5 h, 7 h, 9 h, 11 h.
ASTRE II: — **"Asterix et la surprise de Cesar"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15— **"Trois hommes, un couffin"** 8 h, 10 h
ASTRE III: — **"Les Goonies"** 1 h 10, 3 h 20, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 50
ASTRE IV: — **"White nights"** 1 h, 3 h 30, 6 h, 8 h 30, 11 h
BERRI I: (288-2115) — **"Opération beurre de peanut"** 9 h 45, 11 h 50, 1 h 55, 4 h — **"Trois hommes, un couffin"** 6 h, 8 h 10, 10 h 15
BERRI II: — **"Santa Claus, le film"** 10 h, 12 h 30, 3 h, 5 h 20, 7 h 40, 9 h 55
BERRI III: **"Les Goonies"** 10 h 15, 12 h 45, 3 h 15— **"L'effrontée"** 6 h, 8 h 15, 10 h 15
BERRI IV: — **"Asterix et la surprise de Cesar"** 10 h, 12 h 00, 2 h , 4 h,— **"Les Goonies"** 7 h, 9 h 30
BERRI V: — **"Asterix et la surprise de Cesar"** 9 h 45. 11 h 45, 1 h 45, 3 h 45— **"Opération beurre de peanut"** 6 h, 8 h 10, 10 h 10
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"White Nights"** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30.sam dern. spect. 11 h 55
BONAVENTURE II: — **"Back to the future"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.sam. dern. spect. 11 h 45
BROSSARD I: (465-5906) — **"Asterix et la surprise de Cesar"** 10 h 15, 12 h 15, 2 h 15— **"White nights"** 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — **"Santa Claus, le film"** 10 h, 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
BROSSARD III: **"Opération beurre de peanut"** 10 h, 11 h 50— **"Rocky 4"** 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Rocky # 4"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Asterix et la surprise de Cesar"** 10 h, 11 h 50— **"Rocky 4"** 2 h, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 30
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Rocky 4"** 1 h 05, 3 h 15, 5 h, 7 h 15, 9 h 25 ven dern. spect. 11 h 30
CHAMPLAIN II: — **"Retour vers le future"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 05 ven. dern. spect. 11 h 45
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **sam "Marianne and Juliane"** 7 h.— **"Witness"** 7 h 15— **"Marianne and Juliane"** 9 h 30— **"The coca-cola kid"** 9 h 45— **"The Rocky horror picture show"** 11 h 45— **"Café flesh"** 24 h.— dim **"Sesame Street presents: follow that bird"** 1 h.— **"E.T. the extra terrestial"** 1 h 30— **"Marianne and Juliane"** 3 h — **"E.T.the extra terrestial"** 4 h.— **"Marianne and Juliane"** 5 h— **"Wuthering heights"** 7 h.— **"Marianne and Juliane"** 7 h 15— **"Picnic at hanging rock"** 9 h 15— **"Marianne and Juliane"** 9 h 30
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — "Santa Claus, the movie" 10 h 30, 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 15
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— **"Skin deep"** 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h 00.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)—
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Jagged edge"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX II: — **"St-Elmo's fire"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX III: — **"Peanut butter solution"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — **"Agnes of God"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX V: — **"Le matou"** 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 15
CINÉPLEX VI: — **"Kiss of the Spider Woman"** 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.
CINÉPLEX VII: — "Back to the Future" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉPLEX VIII: — **"Escalier C"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX IX: — **"Carmen"** 2 h, 5 h, 8 h.
CINÉMA MONTRÉAL I:(521-7870) — **"Operation beurre de peanut"12 h, 2 h, 4 h.— "Rambo 2, la mission"** 6 h, 9 h 45— **"L'enfer de la violence"** 8 h.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Santa Claus, le film"** 12 h 35, 2 h 55, 5 h 15, 7 h 35, 9 h 50
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Amadeus"** 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Elvis Gratton"** 12 h 10, 14 h, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Cécile aime ça"** 12 h 05, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 45— **"Club 66"** 13 h 20, 15 h 45, 18 h 10, 20 h 35
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"La rose pourpre du Caire"** 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h, 19 h 40, 21 h 20.
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— **sam "Cinemania"** 1 h à 6h.— **"Comptines" "Les enfants de la télévision"** 19 h, 21 h.— dim. **"Cinémania"** 11 h 30 à 6h.— **"Comptines" "Les enfants de la télévision"** 19 h, 21 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— sam **"The hearts of age" "Citizen Kane"** 19 h.— **"The magnificent Ambersons"** 21 h 15— dim **"Journey into fear"** 19 h.— **"Jane Eyre"** 20 h 30
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Asterix et la sur **prise de Cesar" 9 h 45, 11 h 35 "Rocky 4" 2 h, 3 h 50, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50**
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Padre Nuestro"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: **"Santa Claus"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 15
DORVAL I: (631-8587) — **"Jewel of the Nile"** 12 h 25, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
DORVAL II: **"Rocky 4"** 12 h 50, 2 h 35, 4 h 20, 6 h 10, 7 h 50, 9 h 35
DORVAL III: **"Clue B"** 12 h 25, 2 h 20, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
DÉCARIE I: (341-3190) — **"White Nights"** 1 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 50
DÉCARIE II: — **"Out of Africa"** 1 h, 4 h, 7 h, 10 h.
ÉLYSÉE I: (842-6053) —
ÉLYSÉE II: —
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Spies like us"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
FAIRVIEW II: — **"101 dalmatiens"** 12 h 15, 1 h 45, 3 h 15, 4 h 45, 6 h 15, 7 h 45, 9 h 15
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Rocky # 4"** 12 h 50, 2 h 35, 4 h 20, 6 h 10, 7 h 50, 9 h 35
GREENFIELD 2: — **"Les calinours"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15— **"Cocoon"** 7 h, 9 h 10
GREENFIELD 3: — **"101 dalmatiens"** 12 h 15, 1 h 45, 3 h 15, 4 h 45, 6 h 15, 7 h 45, 9 h 15
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Young Sherlock Holmes"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.sam dern spect. 11 h 25
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Retour vers le future"** 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
KENT I:(489-9707) — **"Jewel on the Nile" 12 h 25, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 15**
KENT II:— **"Clue C"** 12 h 25, 2 h 20, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
CINÉMA DU PARC I:(844-9470) — **"Enemy mine"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
CINÉMA DU PARC II:— **"Spies like us"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉMA DU PARC III: — **"Rocky 4"** 12 h 50, 2 h 35, 4 h 20, 6 h 10, 7 h 50, 9 h 35
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"E.T. l'extra-terrestre"** 7 h.— **"Caffè Italia Montréal"** 7 h 30— **"Birdy"** 9 h 15— **"Witness-témoin sous surveillance"** 9 h 30 (2 au 9 janv.)
LAVAL I:(688-7776) — **"Rocky # 4"** 12 h 50, 2 h 35, 4 h 20, 6 h 10, 7 h 50, 9 h 35 sam. dern. spect. 11 h 20
LAVAL II:— **"Spies like us"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15
LAVAL III: — **"Les calinours"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15 **"Enemy mine"** 7 h 15, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 30
LAVAL IV:— **"101 dalmatiens"** 12 h 15, 1 h 45, 3 h 15, 4 h 45, 6 h 15, 7 h 45, 9 h 15
LAVAL V:— **"Jewel of the Nile"** 12 h 25, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 25
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)— **"Asterix et la surprise de Cesar"** 10 h, 12 h.— **"Retour vers le future"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25, 11 h 30
LAVAL-ODÉON II:— **"Operation beurre de peanut"** 10 h 15, 12 h 15— **"Les Goonies"** 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h
LOEW'S I:(861-7437) — **"Jewel of the Nile"** 12 h 25, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 25
LOEW'S II:— **"The color purple"** 12 h 15, 3 h 10, 6 h 05, 9 h sam. dern. spect. 11 h 50
LOEW'S III:— **"Clue A"** 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 20
LOEW'S IV:— **"101 dalmatiens"** 12 h 55, 2 h 35, 4 h 15, 5 h 50, 7 h 25, 9 h.
LOEW'S V:— **"After Hours"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15
MERCIER:(255-6224)— **"Asterix et la surprise de Cesar"** 10 h, 12 h.— **"Rocky 4"** 2 h, 4 h, 6 h, 7 h 55, 9 h 50
LE MILIEU: (277-5789)—
OUIMETOSCOPE:(525-8600) — sam **"Witness-témoin sous surveillance"** 7 h 15, 9 h 30— **"Police"** 7 h , 9 h 15.— dim **"Witness-témoin sous surveillance"** 2 h 15, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 30— **"Police" 2 h, 4 h 15, 7 h, 9 h 15**
OUTREMONT:(277-4145)— sam **"Ladyhawke la femme de la nuit"** 3 h 30— **"La route des Indes" 6 h— "Elles sont folles ces publicités"** 9 h 30— dim **"La route des Indes"** 12 h.— **"Ziemia Obiecana"** 3 h.— **"Elles sont folles, ces publicités" 7 h 15.—**
"Adieu Bonaparte" 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — "Rocky # 4" 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 20
PALACE II:— **"Enemy mine"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15
PALACE III:— **"First turn on"** 1 h 15, 2 h 55, 4 h 35, 6 h 15, 7 h 55, 9 h 35 sam. dern. dspect. 11 h 15
PALACE IV:— **"To live and die in L.A."** 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15 sam. dern. spect, 11 h 20
PALACE V:— **"Spies like us"** 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30 sam. dern. spect. 10 h 30
PALACE VI:— **"Spies like us"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30
PARADIS I: — **"Retour vers le future"** 1 h 20, 3 h 30, 5 h 40, 7 h 50, 10 h.
PARADIS II:— **"Les Goonies"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PARADIS III:— **"Opération beurre de peanut"** 1 h 10, 2 h 55, 4 h 40, 6 h 25, 8 h 10, 10 h
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)—
PARISIEN I:(866-3856) — **"Cocoon"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 40
PARISIEN II:— **"Papa est en voyage d'affaire"** 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 20
PARISIEN III:— **"Sans toit ni loi"** 1 h 25, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 40
PARISIEN IV:— **"Les calinours"** 12 h 10, 1 h 50, 3 h 30, 5 h 10— **"Hold up"** 7 h, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 15
PARISIEN V:— **"Tranche de vie"** 12 h 40, 2 h 30, 4 h 20, 6 h 10, 8 h, 9 h 50 sam. dern. spect. 11 h 40
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Asterix et la surprise de Cesar"** 10 h, 12 h.— **"Retour vers le future"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25, 11 h 30
PLACE LONGUEUIL II:— **"Operation beurre de peanut"** 10 h 15, 12 h 15 — **"Les Goonies"** 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h.
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Out of Africa"** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Twice in a life time"** 1 h 30, 3 h 45, 7 h 30, 9 h 30 sar dern spect. 11 h 55
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"White nights"** 1 h 15, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 45.sam. dern. spect. 11 h 55
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"A chorus line"** 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"Rambo 2"** 13 h, 17 h, 21 h— **"Body double"** 14 h 50, 18 h 50.
SAINT-DENIS III:— **"Le flic de Beverly Hills"** 12 h 55, 17 h, 21 h 10— "Indiana Jones et **le temple maudit"** 14 h 50, 19 h.
VERDUN: "Retour vers le future" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Rocky # 4"** 12 h 50, 2 h 35, 4 h 20, 6 h 10, 7 h 50, 9 h 35
VERSAILLES II:— **"Les calinours"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15— **"Cocoon"** 7 h, 9 h 10
VERSAILLES III:— **"les 101 dalmatiens"** 12 h 15, 1 h 45, 3 h 15, 4 h 45, 6 h 15, 7 h 45, 9 h 15
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"Agnes de Dieu"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) "Young **Sherlock Holmes"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
YORK:(937-8978) — **"Rocky # 4"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30.

EXPOSITIONS

ART 45: 1460 ouest rue Sherbrooke, Mtl (843-5024)— Toiles, oeuvres sur papier et photographies de David Bolduc, Sorel Cohen, Georg Muhleck, Gunter Nolte et Michael Smith
ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106, Mtl (842-9686)— Peintures de Louise Belcourt, du 8 au 26 janv. du mer. au dim. de 12h. à 17h.
ATELIER GALERIE NOUVEL ÂGE: 350 est Sherbrooke, Mtl (286-0331)— Estampes de Jean-Paul Riopelle et petits formats de Barrette, Bellefeuille, Dumouchel, Lachapelle et Piché, du jeu. au dim. jusqu'au 30 janv.
AUBES 3935: 3935 St-Denis, Mtl (845-5078)— Exposition des oeuvres de Steve Doughton et de Silvano Bozzolini, du 18 déc. au 15 janv., du mer. au dim. de 13h. à 18h.
CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Mtl— Exposition d'aquarelles de Luc Durand, à compter du 18 déc.
CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 Victoria, Mtl (488-9559)— « Construction avec fibres » exposition de Barbara Cohen, Jamie Evrard et Louise Lemieux-Bérubé, du 10 janv. au 8 fév.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 Côte Ste-Catherine, Mtl (739-2301)— Oeuvres récentes de Pedros et Caprani, du 3 déc. au 16 janv.
CENTRE DE DIFFUSION DES CRÉATEURS DE VAL-DAVID: 2495 rue de l'Eglise, Val-David (322-2043)— « Nuances » Exposition des oeuvres de Claude Sarrazin, du 30 nov. au 4 janv., tous les jours de 11h. à 18h.
CERCLE D'ART: 2159 est Boul. St-Martin, Duvernay (384-1600)— Exposition des oeuvres de Lise Filion, du 1 déc. au 8 janv., tous les jours de 10h. à 21h.
CHÂTEAU DUFRESNE: Pie 1X et Sherbrooke, Mtl (259-2575)— Alvar Aalto: meubles et objets en verre, du 14 nov. au 5 janv.— Exposition d'arbres de Noël jusqu'au 12 janv.— Exposition permanente, du jeu. au dim. de 12h. à 17h.
CHÂTEAU RAMEZAY: 280 est rue Notre-Dame, Mtl— Exposition des oeuvres de André L'Archevêque, à compter du 13 nov.
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
COMPLEXE DESJARDINS: Mtl— « Nostalgie » exposition de personnages en porcelaine des années 1850 à 1920, de Micheline Bouchard, du 6 déc. au 8 janv.
LES CRÉATEURS ASSOCIÉS DE VAL-DAVID: 2495 rue de l'Église, Val-David— « Nuances » exposition de Claude Sarrazin, jusqu'au 4 janv.
ESPACE GLOBAL: 4297 St-Laurent, Mtl (289-9725)— Exposition collective des membres de l'Attacq, du 4 déc. au 5 janv.— tous les jours de 14h. à 22h.
FORT CHAMBLY: 2 rue Richelieu, Chambly (658-1585)— « La traite des fourrures » histoire du commerce de la fourrure depuis le régime français à nos jours, également le développement de la Seigneurie de Chambly rappelant l'oeuvre importante de Joseph-Octave Dion, 20 oct. au 31 janv.
LA GALERIE: 1256 St-Mathieu, Mtl (932-4550)— Oeuvres figuratives et abstraites de 25 peintres canadiens, jusqu'au 31 janv.
GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke, Mtl (284-3768)— Exposition des oeuvres de Jacques Lafontaine, du 9 au 31 janv.
GALERIE DIANA ARCHIBALD: 1460 ouest Sherbrooke, Mtl (845-5986)— « Les tendances de l'art du vingtième siècle » Dessins et oeuvres choisies de M. Ferron, P. Gagnon, R. Giguère, L. Corbeil, D. Juneau, S. Lemoyne, K Peters, R. Poulin, R. Savoie, C. Tousignant et G. Tremblay, du 21 nov. au 11 janv.
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures d'Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h à 18h, ven. de 12h à 20h.
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest Boul. de Maisonneuve, Mtl (848-4750)— Le Canada au 19e siècle, collection de la famille Bert et Barbara Stitt— Affiches du Nicaragua, du 8 janv. au 1 fév.
GALERIE AU PARRAIN DES ARTISTES: 306A Lavigueur, Québec (525-6233)— Exposition des oeuvres « Petit format » de tous les artistes de la galerie, du 8 déc. au 10 janv.du mar. au dim.
GALERIE LE BALCON D'ARTS: 583 rue Notre-Dame, St-Lambert (672-1016)— Petits formats de Bertounesque, Buscio, Champagne, Der, LeCor, Del Signore, Horik, Hudon, Kirouac, Langevin, Mercier, Muneret, Paquin, Picher, Rebry et Soulikias, du mar. au dim.
GALERIE 101: 245½ rue Bank, Ottawa— Exposition de groupe, peintures de Jennifer Gordon, Paul Smith et Susan Gillmor, du 9 au 31 janv.
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 ave Greene, Westmount— Artisanat du Vieux Québec, courtes pointes, couvertures, tapis, poterie. du 7 janv. au 1 fév.
GALERIE DES CLOSERIES: 7373 des Closeries, Anjou (351-2898)— Oeuvres de Fortin, Beaulieu, Bellefleur, Suzor-Côté, du jeu. au dim
GALERIE DU CYGNE: 2050 rue Crescent, Mtl (843-4802)— « Salon d'automne » exposition de peintres européens dont Brasilier, Defossez, Gendron, Menguy, Valadie, Verdier— sculptures de Lorain.
GALERIE ALINE DALLAIRE: 2750 Boul, Marie-Victorin, Longueuil (875-5680)— Exposition des oeuvres de Mireille St-Cyr, Richard Barbot, Daleus Fritzberg et Léonel Jules, du 15 déc. au 14 janv.
GALERIE DANIEL: 2159 rue Mackay, Mtl (844-4434)— Images de Montréal, exposition collective, jusqu'au 18 janv.
GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406)— « Choix du collectionneur », artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.
GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne (271-1783)— Art moderne et contemporain— ouvert du mar. au dim. 13h. à 17h.
GALERIE L'ÉMERGENCE PLUS: 807 est rue Laurier, Mtl (274-7948)— Exposition des oeuvres de Pierre Richard Fortin et de Johanne Micho, du 18 déc. au 5 janv.— Peintures et céramiques de Yves Gravel, Anne-Marie Lesage et Jean-Marc Levasseur, du 8 au 19 janv., du mer. au dim.
GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455)— Salles 1 et 2: Cecco Bonanotte et Mariantonietta De Mitrio, sculptures de bronze et oeuvres sur toile, du 28 nov. au 15 janv. du mar. au sam.
GALERIE RENÉE HAMEL: 56A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722)— Exposition des peintres et des sculpteurs de la galerie, mar. au sam. 12h. à 18h.
GALERIE HORACE: 906 King ouest, Sherbrooke— Salle 1: John Mingolla, peinture, installation, vidéo— Salle 2: Yvan Lafontaine, gravure, dessin, du 10 au 31 janv.
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE CLAUDE LAFFITE: 1446 ouest Sherbrooke, Mtl (288-7718)— Nouvelles acquisitions, Borduas, Fortin, Krieghoff, Lemieux, Morrice et Riopelle, déc. et janv.
GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis, Mtl (843-3585)— « Show vingt » exposition de Zbigniew Krygier, Françoise Fournelle, Francine Lalonde, Christiane Cheyney, Lucie Duval et Yolande Taillon, du 5 au 20 janv. du mer. au dim.
GALERIE FRANÇOIS LEMAI: 1437 rue Stanley, Mtl (842-3639)— Gravures de maîtres contemporains japonais et européens: Avati, Saito, Sawada, Kuroda, Folon, Tamayo et autres, lun. au ven. 10h. à 18h., sam. 12h. à 17h.
GALERIE LIPPEL: 1324 ouest rue Sherbrooke, Mtl (842-6369)— Sculptures du mi-ventiemme, siècles des tribus Dogond, Bamana, Yoruba et Mossi, récentes acquisitions d'objets pré-colombiens, jusqu'à la fin janv. du mar. au sam.
GALERIE LUDOVIC: 1390 ouest Sherbrooke ste 3 (844-9788)— Artistes présentement en galerie, A. Rousseau, M. Poissant, L. Chapdelaine, J. Lamoureux, N. Hudon, A. Bertounesque, G. Hrabe, et N. Poirier
GALERIE LISETTE MARTEL: 467 Notre-Dame, Montebello (819-423-6361)— Exposition des oeuvres de L. Archambault, Cosgrove, Piché, Rebry, Delsignore, St-Marc-Moutillet, Soulidas, LeCor, Hudon et autres, tous les jours, de 10h. à 18h.
GALERIE FRANCE MARTIN: Complexe Desjardins, Mtl (843-6852)— Oeuvres de Fortin, Bruni, Breton, Constantineau, Lapierre, Ricard, Ravary, Richard, Poissant, Lapointe, Gagnon, et Thomas
GALERIE MICHEL ANGE: 430 Bonsecours, Vieux Montréal (875-8281)— Oeuvres de peintres québécois: Ayotte, De Grâce, Fecteau, Fortin, Gransow, lacurto, du mer. au dim.
GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451)— Oeuvres d'artistes contemporains, mar. au sam. 12h à 17h.
GALERIE MONTCALM: 25 rue Laurier, Hull (777-4341)— Exposition de Carole Simard-Laflamme, Pays-age, textiles de grand format, jusqu'au 19 janv.
GALERIE NOCTUELLE: 307 ouest Ste-Catherine, ste 555, Mtl— Exposition de l'artiste Xylon, du 11 au 26 janv.
GALERIE OBORO: 3981 St-Laurent, ste 499, Mtl (844-3250)— « À l'ombre du temps » peinture installation de Renée Chouinard, du 8 au 26 janv.
GALERIE FRÉDÉRIC PALARDY: 1170 rue Victoria, St-Lambert (465-3337)— La galerie offre un service de vente et de location, service d'évaluation d'oeuvre d'art et un service de restauration, mar. au ven. de 11h. à 17h., sam. et dim. 13h. à 17h.
GALERIE SKOL: 3981 St-Laurent ste 810, Mtl (288-6636)— Oeuvres récentes de Judith Berry, 8 janv. au 2 fév.
GALERIE STEWART: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (630-1220)— « Nouvelle collection » Carol Benoit, maquettiste, du 23 nov. au 5 janv.— « L'esprit et la pierre » sculptures de Steven McComber, du 11 janv. au 9 fév.
GALERIE ZANETTIN: 28 Côte de la Montagne, Québec— Oeuvres de Albert Rousse

TOUT À LOISIR

Vous avez bien mangé . . . Eh bien ! bougez maintenant !

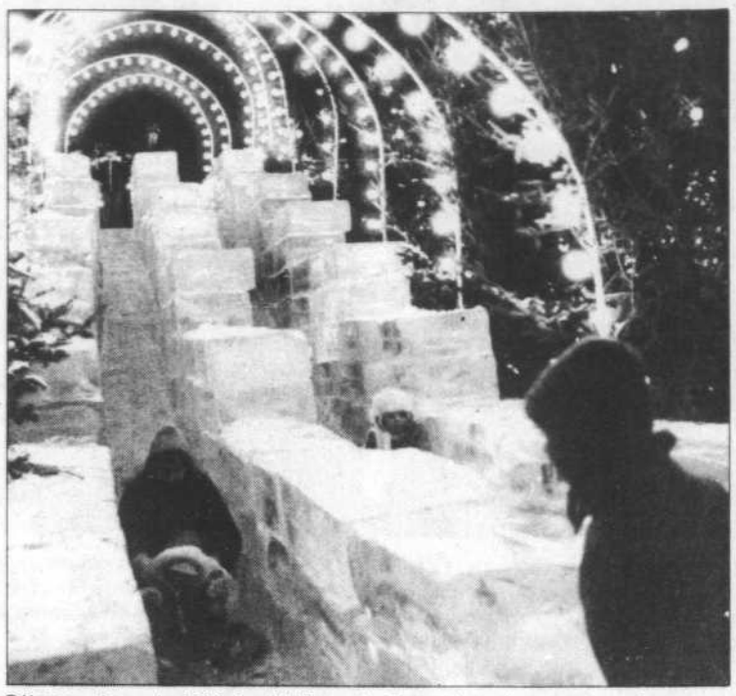
CHRISTINE OUVRARD

DEUX semaines de courses folles et voilà, c'est déjà fini le super temps des fêtes. Hormis la tonne de cadeaux plus fantaisistes les uns que les autres qu'il vous reste encore à apprendre à apprécier, que vous reste-t-il au lendemain du Jour de l'An ? Quelques milliers de calories, je parie, qui menacent de s'installer pour de bon autour de votre taille ou de vos hanches. À cela, je ne vois qu'un seul remède . . . Allez jouer dehors !

Consciente de cette attaque d'embonpoint qui nous guette tous en cette période de faste, je me suis mise en frais de trouver l'endroit idéal, celui qui conviendrait parfaitement à l'esprit qui nous anime en ce moment. M'ayant assurée que mes patins soient bien aiguisés, je lançai ceux-ci dans ma voiture et je démarrai en trombe vers les patinoires les mieux fréquentées de l'Île de Montréal.

Comment vous dire ma déception lorsque arrivée presqu'au sommet de la montagne, je trouvai le Lac des Castors blanc de neige, sans l'ombre d'une lumière colorée et dépourvue de toute présence humaine. Je continuai donc ma virée en me dirigeant vers le Parc Lafontaine où j'étais certaine d'y trouver de l'animation, une ambiance digne de mes souvenirs de patineuse émérite. Eh non ! Là encore, la déception.

Optimiste envers et contre tous, je mis alors le cap vers l'ouest; boulevard La Vérendrye, jusqu'au Parc Angrignon. Et là, finalement, j'ai trouvé ce que je cherchais depuis des heures; une patinoire animée, colorée, invitante au jeu. La Féérie d'Hiver à laquelle vous convie la Ville de Montréal au Parc Angrignon en est toute une. Que vous arriviez par voiture ou encore mieux, par métro, vous serez immédiatement séduits par les arches illuminées qui vous guideront les pas vers l'entrée de ce vaste terrain de jeu. L'entrée franchie (gratuitement) ce qui frappe à priori, ce sont les mines réjouies des enfants, jeunes et moins jeunes, qui se lancent hardiment à l'assaut de la glissoire multicolore.



Glisser dans la Féérie d'Hiver du Parc Angrignon, une façon agréable de brûler les calories superflues.

À quelques pas de là, délimitée par un mur de blocs de glace et égayée par une centaine de sapins parés de leurs plus beaux autours, la patinoire !

C'est certain que pour un habitué du centre-ville, aller patiner aux Parc Angrignon peut paraître une extravagance. Mais qu'à cela ne tienne, au Parc Angrignon, il y a un plus; il y a le quartier d'hiver des animaux du Jardin des Merveilles à visiter. C'est tout proche, attenant à la patinoire et c'est sans aucun doute le meilleur endroit où aller se réchauffer.

La visite du zoo toutefois ne saurait être pleinement satisfaisante sans la présence de jeunes enfants. On a beau être jeune de coeur . . . combien de temps peut-on s'extasier devant un bébé éléphant ou devant 3 lionceaux endormis comme il se doit ? Et peut-on rester passivement témoin de l'émerveillement des petits lorsque leurs exclamations d'hilarité, parfois stridentes, envahissent le zoo au moment des ébaudissements des otaries dans leur bassin ? Je vous le demande. Si vous avez des enfants . . . parfait ! Si non, c'est le moment de faire une B.A. et d'offrir un cadeau spontané à des parents bien fatigués. Quelques heures de baby-sitting feront de vous le héros d'un jour !

PETITE FICHE TECHNIQUE.

Consolez-vous, l'Île Notre-Dame, le Parc Maisonneuve, le Parc Lafontaine et le Lac des Castors sont maintenant prêts à nous recevoir en ce début janvier. Au Parc Angrignon, la féérie d'hiver se poursuit jusqu'au 9 février et c'est ouvert tous les jours de 10h à 22h. Les frileux pourront eux aussi se remettre en forme en patinant tous les jours et gratuitement. C'est le service des Sports et Loirsirs de la Ville de Montréal qui vous y invite du lundi au vendredi entre 16 h et 17 h à l'aréna de votre quartier. Pour connaître les horaires de patinage libre la fin de semaine, renseignez-vous en téléphonant au Service des Loisirs de la Ville de Montréal au 872-6211.

Pour s'évader sans partir au loin

CHRISTINE OUVRARD

BON, ça y est. Le cafard me tiraille. J'aurais dû m'en douter. Chaque fois que je vais reconduire quelqu'un à l'aéroport, c'est la même chose. Nul ne pourrait soupçonner l'envie folle que j'ai de partir comme ça, sans préavis, sans bagages, avec ma seule carte de crédit pour compagnie. Mais comme toujours, économie oblige, je fais reviens vers la ville, zombie fantasmant sur une île exotique, luxuriante et chaude.

En grattant pour la Xe fois l'intérieur de mon pare-brise givré, j'aperçus sur la route de retour, une étrange vapeur blanche se dissipant doucement dans l'air glacial au-dessus de la Place Bonaventure. Je la reconnus et fut immédiatement inspirée à me payer une mini-vacance. Je ne peux pas partir ? Qu'à cela ne tienne, je profiterai de ce que j'ai à la portée de la main; ma ville.

La chose fut des plus aisée. Un coup de téléphone, une réservation, un taxi et me voilà casée pour une journée et une nuit à l'Hôtel Bonaventure avec rien d'autre à faire que de relaxer, visiter et me baigner dans sa fabuleuse piscine chauffée et ouverte aux intempéries saisonnières. Imaginez un peu flotter dans l'eau chaude jusqu'au cou alors que tourbillonne autour de votre tête une bourrasque de flocons de neige !

Le principe des mini-vacances n'est pas compliqué. Il suffit de savoir profiter de circonstances propices à la détente, au sport ou à la découverte, qu'on ait une heure, une journée ou une semaine. Ma mini-vacance allait s'axer, cette fois-ci, sur la découverte.

Intriguée par un petit dépliant annonçant les visites à pied offertes par Les Montréalistes, je le parcourus et fixai mon choix sur une visite d'hiver; une visite qui se fait au chaud : Place Ville-Marie, Dessus-/Dessous. « Venez revoir ou connaître l'histoire et l'évolution d'un campagne devenue centre nerveux des affaires », voilà ce que proposait le dépliant.

Je pris donc rendez-vous avec madame Huguette Arsenault, fondatrice des Montréalistes. Le rendez-vous fut fixé dans un des nombreux cafés de la Place Ville-Marie. Mme Arsenault, débordant de l'enthousiasme propre à l'ampleur du défi qu'elle s'est fixé — faire découvrir Montréal et ses environs d'abord aux Montréalais — entra immédiatement dans le vif du sujet.

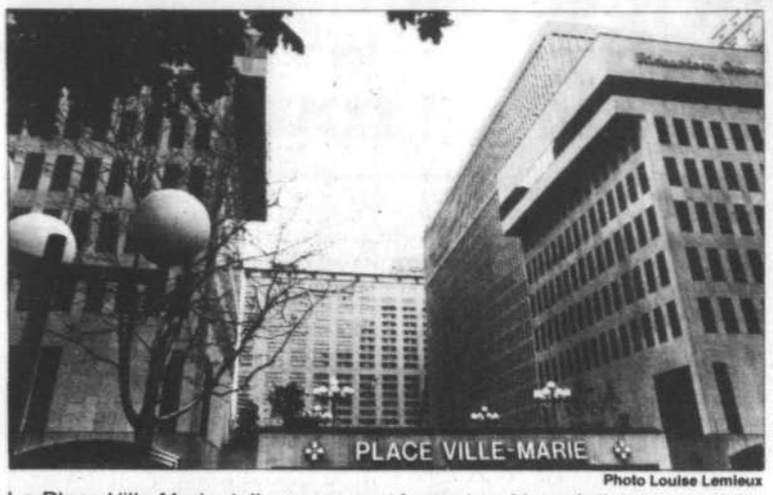


Photo Louise Lemieux

La Place Ville-Marie, telle que racontée par Les Montréalistes, une visite qui permet de prendre le pouls de l'évolution de cette ville passée de lopin agricole à capitale internationale.

La Place Ville-Marie, ce n'est pas qu'un centre commercial, c'est l'aboutissement d'une vision, d'un projet élaboré en 1911 par la compagnie ferrovière Canadian Northern et la Montreal Tunnel & Terminal Company alors que le centre-ville n'est que champs, vergers et quartiers résidentiels. Les terrains nécessaires à la construction du tunnel sous le Mont-Royal et à celle d'une nouvelle gare apte à desservir une clientèle grandissante (la gare Viger ne fournissait plus) furent achetés dans le plus grand secret pour éviter toute spéculation. Les plans du tunnel ne furent révélés au public qu'une fois l'acquisition des terrains terminée. Le tunnel fut complété le 10 décembre 1913 et le premier train à quitter la nouvelle gare le fit à 8 h 15 le 21 octobre 1918.

Les premières ébauches du projet de Place Ville-Marie datent de 1923. Sir Henri Thronton, président de la nouvelle compagnie nationalisée les « Chemins de fer Nationaux » relança l'idée du développement d'un complexe de bureaux commerciaux sur le terrain appartenant à la CNR, en spécifiant toutefois deux conditions : que le développement procède d'un seul plan et qu'il réponde aux besoins croissants d'une métropole.

Le plan-maître final ne fut accepté qu'en 1957 après de nombreuses péripéties et l'édifice cruciforme qu'est la Place Ville-Marie ouvrit ses portes au public en 1962. La petite histoire, les déboires des financiers, la polémique soulevée autour de ce méga-projet par tous les niveaux de gouvernements, le « grand trou » qui fit couler beaucoup d'encre, sont tout autant de détails que m'apporta Mme Arsenault au cours de notre promenade. À savoir, par exemple, que le promoteur pour le CNR n'était nul autre que le promoteur de l'édifice des Nations Unies, William Zeckenbdorf. Ou que déjà, à l'époque, fomentait dans l'esprit du CNR l'idée de réserver un espace dans le bloc nord pour une place donnant sur une avenue élargie qui relierait le campus de l'Université McGill au site du projet !

Comme quoi les polémiques ne sont pas toujours nouvelles . . . seuls les intervenants changent. Découvrir la Place Ville-Marie Dessus/Dessous ne se limite pas uniquement à la Place Ville-Marie; la Gare Centrale, l'Hôtel Reine Élisabeth et la Place Bonaventure font tous partie intégrante de cette visite qui tend à nous faire découvrir l'essor économique du centre-ville par le biais du transport et de tous les services qui y sont rattachés. La promenade, truffée de mille et un petits détails, m'a grandement satisfaite. En un peu plus de deux heures j'ai fait un voyage dans le temps; le temps de voir un rêve se réaliser . . . presque cinquante ans.

Au printemps, j'irai faire une grande ballade avec Les Montréalistes: ce sera sur la route de la fourrure. En attendant je resterai à l'intérieur pour 2 petites visites : la « Place des Arts à la Place d'Armes » et « La Place Alexis-Nihon — Arts & Sport ».

Qui a dit que l'hiver en ville, ça doit être ennuyant ? Les Montréalistes eux, sont convaincus du contraire et ils ont raison.

RADIO-MUSIQUE □ RADIO-CULTURE □ RADIO-CANADA

24 HEURES SUR 24 AU RÉSEAU FM STÉRÉO DE RADIO-CANADA

Dimanche 5 janvier 1986

0h00 Musiques de nuit
Anim. Sylvia L'Ecuyer.
5h55 Méditation
«L'homme concret et le Dieu de la conscience» (Miguel de Unamuno).
6h00 La Grande Fugue
1re h.: Sonate pour violoncelle et piano, op. 32 (Saint-Saëns); Trio pour hautbois, cor et piano, op. 61 (Herzogenberg). - **2e h.**: Variations pour guitare, op. 25 (Duarte); Concerto pour deux claviers en fa (Soler); «L'Adoration des mages» (Respighi); Quintette avec guitare en ré (Boccherini). -**3e h.**: Quintette pour clarinette et cordes, K. 581 (Mozart); Concerto pour violon en si (Telemann); Pavane (Cabezon). Anim. Gilles Dupuis.
9h00 Musique sacrée
«Messe des anges»: Choeur des moines de l'abbaye Saint-Benoît-du-lac; Cantate «Pour le dimanche après le Jour de l'an», extr. de «Oratorio de Noël» (J.S. Bach).
10h00 Récital
Richard Paré, clv.: «Carillons pour les heures du jour et de la nuit» (Ohana); «Les trois mains», «Sarabande» et «La Triomphante»,extr. Suite en la (Rameau); Sonate en mi et en ré (Scarlatti).
10h30 Les Goûts réunis
«L'itinéraire musical d'un mélomane allemand du XVIIIe siècle» (1re de 13). Sonate pour violon et b.c. no 1 «Per il M. Pisendel» (Vivaldi); Trio pour 2 violons et continuo (Telemann); Suite pour luth (Weiss); Sonate pour violon (Pisendel). Anim. Jean Perreault.
11h30 Mélodies
Yolande Deslauriers-Husaruk, sop.; Janine Lachance, p.: extr. «Semele» et «Acis et Galathée» (Handel); «Verdi Tronchi» (Pasquini); «Riedi che il prato e il rio» (Provenzale); «En prison», «Arpège» et «Chant d'automne» (Fauré).
12h00 Pour le clavier
Festival de Bergen 1985. Fantaisie chromatique et fugue, Préludes et fugues nos 1, 4 et 8 et «Suite anglaise» en sol min. (J.S. Bach): Robert Riefling, p. Anim. Jean Perreault.
13h00 Les Musiciens par eux-mêmes
Inv. Nella Anfuso, soprano. Anim. Renée Larochelle.
14h30 Concert-dimanche
Récital de Janina Fialkowska, p.: Prélude et fugue en la mineur (Bach/Liszt); Sonate, K. 284 (Mozart); Impromptu, op. 29 et Ballade, op. 52 (Chopin); Sonate no 5 (Scriabine); Nocturne, op. 36 (Fauré); Intermezzo en la bémol - 1944 - (Poulenc); «Ungarische Zigeunerweisen» (Tausig). - Concerto brandebourgeois no 1, BWV 1046 (Bach): orch. du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Nikolaus Harnoncourt. Anim. Jean Deschamps.
16h30 Les Grandes Religions
«L'Église orthodoxe» (lle de 45). Le monachisme. Inv. Mgr Emilianos, métropolite de Sylibria. Int. Pierre Gariépy. Prés. Jean Deschamps.
17h00 Tribune de l'orgue
Émission enregistrée à la Cathédrale Saint-Germain de Rimouski. Claude Girard, org.: Toccata en do (Pachelbel); Fantaisie sur «Loué sois-tu, Jésus-Christ» (Buxtehude); «Quand Jésus naquit à Noël» (Balbastre); «Noël en récit et en taille» (d'Aquin); Prélude et fugue, op. 99 no 3 (Saint-Saëns); Variations sur «Je me suis levé par un matinet» (Grunewald); extr. Pièces de fantaisie, op. 54 (Vierne); «Variations sur un Noël» (Dupré). Anim. Jean Perreault.
18h00 À travers chants
Chorale Hillsborough.
18h30 Musique de table
Extr. «L'Arlésienne» (Bizet); «Variations sur un thème de Rossini» (Paganini); Octuor, op. 20 (Mendelssohn); «Le Coucou» (folkl. anglais); extr. Concerto pour violon et orch. en do (Haydn); extr. «Children's Corner» (Debussy). Anim. Jean-Paul Nolet.
20h00 Musiques actuelles
Dans son plus récent ouvrage, L'Impureté publié chez Grasset, Guy Scarpetta propose la rencontre de deux «personnages» appartenant à des univers musicaux très différents. Quinze intervenants ont été invités à réagir à ce scénario. Anim. Janine Paquet.
22h00 Jazz sur le vif
Du Festival international de jazz de Montréal 1985. En vedette: Stanley Jordan. Anim. Raymond Gervais.
23h00 Musique de chambre
23h30 Le Voyage intérieur
«Wings Over Water» (Stephan Micus). Anim. Yvon Leblanc.

Lundi 6 janvier 1986

0h00 Musiques de nuit
Anim. Michel Keable.
5h55 Méditation
«La découverte de la mort et le Dieu vivant» (Miguel de Unamuno).
6h00 Les Notes inégales
1re h.: Cantate «Was mein Gott will, das g'scheh allzeit», BWV 111 (J.S. Bach); Concerto pour quatre guitares en sol (Telemann); «Belicha» (anon.).- **2e h.**: Concerto pour hautbois avec piano «Sur des thèmes de Donizetti» (Pasculli); «El rey que tanto madruga» (anon.); «Oriental» et «Villanesca» (Granados); Symphonie no 3 (Frédéric II de Prusse). - **3e h.**: Prélude (Bizet); Trois pièces pour harpe et orch. (Nadermann); Quatuor pour quatre violoncelles en si bémol (Rossler); Concerto pour hautbois, violon, orgue, cordes et clavecin, P. 36 (Vivaldi). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
Anniversaire de Max Bruch. Oeuvres de Bruch, Mendelssohn, Brahms, Pfitzner et Vaughan Williams. Anim. Renée Larochelle.
11h30 Les Jeunes Artistes
Roger Lord, pianiste: Sonate, op. 83 no 7 (Prokofiev) et Prélude et fugue en do dièse min. vol. 1 (J.S. Bach).
12h00 L'Art vocal
«Pastorale» (A. Scarlatti); extr. Cantates du temps des Fêtes par solistes, choeur et orch. de Hongrie. Anim. André Hébert.
13h00 Au gré de la fantaisie
Tour du monde en musique: l'Espagne. Chronique du disque compact et le concours-énigme. Anim. Anne Rochon.
16h00 En continuité •
«Blaise Cendrars, poète intercontinental» par Emmanuelle Weisz (7e de 18). «Les Têtes brûlées». Prod. Radio France.
16h30 Documents •
«La criminalité informatique». Avec les ordinateurs, une nouvelle forme de criminalité est apparue. Qui sont ces nouveaux criminels? Comment opèrent-ils? Rech., texte et int. Claude Sauvé.
17h00 Libre Parcours •
Magazine culturel. Anim. Wilfrid Lemoine, Richard Gay et Gilles Archambault.
17h30 Présent-musique
Magazine d'actualité musicale. Anim. André Vigeant.
18h30 Libre Échange •
Pierre Olivier s'entretient avec Jean Coutu, président-directeur général des Pharm-escomptes Jean-Coutu.
19h00 Histoire de la radio •
Quelques pages de l'histoire de la radio dans les pays de la Communauté des radios publiques de langue française. Histoire de Radio France (4e de 5).
20h00 Concerts européens
Orch. symph. de la Radiodiffusion bavaroise, dir. Bernard Haitink; Lucia Popp, sop.: Ouv. «Tannhäuser» (Wagner); «Quatre derniers lieder» (R. Strauss); Symphonie no 6 (Bruckner). - Festival Pro Musica Nova de Brême. Yoshi Wada et Wayne Hankin, cornemuses; Marylin Bogerd, tuyaux d'orgue; Ulrik Spiess, perc.: «Evoked Response Audiometry I» (Wada).
22h00 Jazz-soliloque
En vedette: Wynton Marsalis, Jan Garbarek, Wayne Shorter, Lucky Thompson, Chet Baker, Oscar Moore et Billie Holiday. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
23h30 Le Voyage intérieur
«Fourth World», Vol. 1 (Jon Hassell/Brian Eno). Anim. Yvon Leblanc.

Mardi 7 janvier 1986

0h00 Musiques de nuit
Anim. Michel Keable.
5h55 Méditation
«L'idée que les autres se forment de nous» (Miguel de Unamuno).
6h00 Les Notes inégales
1re h.: Ouverture no 3, BWV 1068 (J.S. Bach); Valses nos 9, 7, 11 et 10 (Chopin); extr. «Terpsichore» (Praetorius). - **2e h.**: «Chant d'allégresse», extr. «Judas Macchabée» (Handel); Sonate V en sol (Muffat); Concerto pour flûte à bec, op. 3 no 1 (Babell); extr. «L'Éventail de Jeanne» - oeuvre collective: «Canarie» (Manuel), «Bourrée» (Delannoy), «Polka» (Milhaud), «Pastourelle» (Poulenc) et «Rondeau» (Auric). - **3e h.**: Quatre divertissements, op. 82 (Moscheles); Tarentelle, op. 87 no 1 et Rondo pour guitare, op. 129 (Castelnuovo-Tedesco); «Ecco la Primavera» (Landini); «Falalalan» (anon. XVIe siècle); extr. «Rosemonde», op. 26 (Schubert). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
Les oeuvres mal connues de Johannes Brahms. Extr. «Deutsche Lieder»; Quatuor, op. 25 orchestré par Schoenberg; «Variations sur un thème de Schumann» pour piano à quatre mains; Double concerto pour violon et violoncelle, op. 102; «Chant du destin», op. 54 et Préludes de choral pour orgue. Anim. Renée Larochelle.
11h30 Concert intime
Sandra Webster, p.; Quatuor Kingsmere: Quintette (Chostakovitch).
12h00 L'Art vocal
«Gloria» (H. Somers) pour trompette et choeur; «Gloria» de la Messe de L. Bernstein, etc. - Extr. «Orfeo ed Euridice» (Gluck) - enrg. 1951 à Amsterdam par la contralto Kathleen Ferrier. Anim. André Hébert.
13h00 Au gré de la fantaisie
Semaines internationales de musique Lucerne 1985. Schweizerisches Festspielorchester, dir. Jiri Belohlavek, André Watts, p.: Suite d'orchestre (Bach/Honegger); Concerto no 2 (Beethoven); Symphonie «Mathis der Maler» (Hindemith).
N.B. Il y a relâche des concerts du «12 en direct» jusqu'au 14 janvier 1986 inclusivement. Anim. Anne Rochon.
16h00 Journalisme au Québec (1960-1985) •
«Les columnists» (6e de 13). Inv. Marcel Adam, Marc Laurendeau et Réjean Tremblay. Anim. Jacques Benjamin.
16h30 Éloges •
«Le printemps» par Jean-Yves Soucy. Lect. Gilles Pelletier.
17h00 Libre Parcours •
Magazine culturel. Anim. Wilfrid Lemoine, Richard Gay et Gilles Archambault.
17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.
18h30 Présence de l'art •
Trois spécialistes font le point sur l'art actuel. Christiane Charette, Michel Vais et Gilles Daigneault.
19h00 En toutes lettres •
Magazine consacré exclusivement à la littérature québécoise. Chroniqueurs: Gabrielle Poulin, Richard Giguère, Jean-Marie Poupart, Gilbert David, André Carpentier et Marie-Claude Trépanier. Anim. Réjane Bougé.
20h00 Concerts européens
Orch. symph. de la Radio SDR, Stuttgart, dir. Gary Bertini; Phyllis Bryn-Julson, sop.: Symphonie no 53 (Haydn); Cinq Altenberg lieder, sur les textes de «Cartes postales de Peter Altenberg», pour chant et orch. (Berg); Symphonie, op. 90 (Brahms). - Festival Pro Musica Nova de Brême. Richard Teitelbaum, p.: «Solo for Three Pianos» (Teitelbaum).
22h00 Jazz-soliloque
En vedette: Art Tatum, Thelonious Monk, Lester Bowie, Duke Ellington/Frank Sinatra, Keith Jarrett, Ray Brown, Bud Freeman et Dave Brubeck. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
23h30 Le Voyage intérieur
«Deep Peace» (Frank Perry). Anim. Yvon Leblanc.

Mercredi 8 janvier 1986

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.
5h55 Méditation
«Croire en Dieu: une affaire de coeur» (Miguel de Unamuno).
6h00 Les Notes inégales
1re h.: «Ave generosa» et «O ecclesia» (Bingen); Concerto pour piano no 5 (Field). - **2e h.**: Quintette pour clavecin, flûte et cordes en si bémol (Holzbauer); «Danse sacrée» et «Danse profane» (Debussy); Fantaisie no 2 (Heise); Concerto pour deux trompettes, op. 9 no 6 (Albinoni). - **3e h.**: Symphonie no 3 (Camargo); «Schildkroten-Boogie» (Hiller); «Quatre pièces à la norvégienne» (Stravinsky); «Sonata nona» (Castello); Sonate no 3 (Rossini); «Le Trésor du baron tzigane», op. 418 (J. Strauss). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
L'écrivain français Pierre Jean Jouve: de la poésie à la musique. «Les Naïades et le faune indiscret» (Séverac); «Prélude à l'après-midi d'un faune» (Debussy); Quatuor «La Jeune Fille et la mort» (Schubert); Concerto pour flûte, K. 314 (Mozart); extr. «Wosseck» (Berg); Quintette (Franck); extr. «Scènes de la forêt» (Schumann). Anim. Renée Larochelle.
11h30 Récital d'orgue
Jean Morissette, orgue Casavant-Guilbault-Thérien, église Notre-Dame-de-Lourdes de Verdun: «Hommage à Frescobaldi» (Langlais). Anim. Jean Perreault.
12h00 L'Art vocal
Autour de l'hymne «O Canada» (1850). Versions diverses du chant patriotique; mélodies d'Ernest Lavigne et de Calixa Lavallée. - Reprise de l'émission **Mélodies** (voir dimanche, 11h30). Anim. André Hébert.
13h00 Au gré de la fantaisie
Les violons d'Ingres de quelques musiciens: Handel, Mendelssohn, Ravel, Saint-Saëns, Paderewski, Cage et autres. Anim. Anne Rochon.
16h00 Inédits •
«La Courtepointe» de Jacques Gagnon. Lect. Guy Provost.
16h30 Questions de notre temps •
«François Truffaut» (2e de 4). Inv.: Martine Barraqué, monteuse. Prés. Marie-Hélène Poirier. Ent. Francine Laurendeau.
17h00 Libre Parcours •
Magazine culturel. Anim. Wilfrid Lemoine, Richard Gay et Gilles Archambault.
17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.
18h30 Progrès et Perspectives •
«La naissance de la terre» (1re de 4). Inv. Hubert Reeves, astrophysicien. Prod. Radio France.
19h00 Premières •
Prix Paul-Gilson.
20h00 Concerts européens
Orch. philh. de Vienne, dir. Claudio Abbado; Alfred Brendel, p.: extr. «Lulu» (Berg); Concerto, K. 503 (Mozart); Symphonie, op. 67 (Beethoven). - Festival de musique électronique de Stockholm. «Houdinisme» (Lindgren); «Musique de nos climats» (Rehnqvist).
22h00 Jazz-soliloque
En vedette: Marian McPartland, Dave Holland, Harold Danko, Bruce Forman, Hank Jones, Eddie Lockjaw Davis et John Abercrombie/John Scofield. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
23h30 Le Voyage intérieur
«Glassworks» (Philip Glass). Anim. Yvon Leblanc.

Jeudi 9 janvier 1986

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.
5h55 Méditation
«Aiguiser leur faim de Dieu» (Miguel de Unamuno).
6h00 Les Notes inégales
1re h.: Terzetto, op. 74 (Dvorak); extr. «La Forêt enchantée» (Geminiani); Symphonie no 13 (D. Scarlatti). - **2e h.**: Sonate pour violon et piano, K. 296 (Mozart); «The Foggy-Foggy Dew» et «Sweet Polly Oliver» (Britten); «Whythorne's Shadow» (Moeran); Concerto pour flûte à bec en fa (Sammartini). - **3e h.**: «Trois danses de Pest» (anon.); «Rhapsodie hongroise» no 12 (Liszt); «Fantaisie sur des motifs hongrois», op. 35 (Doppler); Quatuor, op. 8 no 4 (Stamitz); «Strawberry Fields» (Lennon-McCartney). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
Trois grandes premières eurent lieu un 9 janvier: Messe en do min., K. 427 (Mozart); «Gaspard de la nuit» (Ravel) et Symphonie no 2 (Dvorak). Anim. Renée Larochelle.
11h30 Récital
Desmond Hoebig, vc.; Andrew Tunis, p.: Sonate, op. 38 (Brahms).
12h00 L'Art vocal
Les grands professeurs de chant du Canada français: Salvatore Issaurel, Louis Gravel, Albert Cornellier, etc. Enregistrements d'époque. Anim. André Hébert.
13h00 Au gré de la fantaisie
Les lauréats du Concours international de musique Reine-Élizabeth de Belgique 1983 et 1985, piano et violon (4e de 5). Extr. Concerto pour piano, op. 18 (Rachmaninov): Wolgang Manz - Allemagne - 2e prix (1983); Chaconne en ré mineur (Bach): Gidon Kremer, membre du jury (1985); Concerto pour piano no 4 (Devreese): Pierre Volondat - France - 1re prix (1983). Anim. Anne Rochon.
16h00 D'un expressionnisme à l'autre •
2e de 13. De l'expressionnisme abstrait au néo-expressionnisme. «Le Pop Art». Inv. Nicole Dubreuil-Blondin. Rech. et int. Gilles Daigneault.
16h30 Les Héros qui nous habitent •
«Les familles des héros» (14e de 15). La famille: alliances et solidarité, affrontements et révoltes. Rech. et anim. Jean Duberger.
17h00 Libre Parcours •
Magazine culturel. Anim. Wilfrid Lemoine, Richard Gay et Gilles Archambault.
17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.
18h30 Du monde entier au coeur du monde •
Moscou, Léningrad. Inv. Madeleine Ouellette-Michalska, écrivain, essayiste et critique littéraire. Rech., int. et anim. Claudette Lambert.
19h00 Alternatives et Utopies •
«Le pacifisme» (1re de 2). Rech. et int. Hélène Sarrazin et Charles Larochelle.
19h30 Littératures: le roman entre deux cultures •
«Tensions entre science et littérature à travers l'histoire» (1re de 10). Inv. Jean-Claude Guédon, professeur d'histoire et de sociopolitique des sciences. Rech., texte et int.: Eva Le Grand. Lect. Diane Giguère.
20h00 Orchestres canadiens
Orch. symph. de Québec, dir. Simon Streatfeild; James Buswell, vl.: Concerto, op. 61 (Elgar); Symphonie no 2 (Stenhammar).
22h00 Jazz-soliloque
En vedette: Tal Farlow, Don Thompson, Ray Brown, Richie Kamuca, Clifford Jordan/Junior Cook, Sonny Stitt, Art Blakey et André Previn. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
23h30 Le Voyage intérieur
«Ambient 3 - Day of Radiance» (Laraaji). Anim. Yvon Leblanc.

Vendredi 10 janvier 1986

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.
5h55 Méditation
«Je crois en Dieu: je sens l'haleine de sa tendresse» (Miguel de Unamuno).
6h00 Les Notes inégales
1re h.: Suite concertante pour violoncelle et cordes en ré (Telemann); Sonate pour piano no 34 (Haydn); Danses pour luth (Besard). - **2e h.**: «Morceau de salon» pour hautbois et piano, op. 228 (Kalliwoda); Suite I de vieilles mélodies et danses (Respighi); Sérénade IV pour flûte et guitare en fa (Carulli); «Bunte Blatter», op. 99 (Schumann). - **3e h.**: Déjeuner-concert en direct du studio 12: Geneviève Soly, cl.; Nathalie Michaud, flûte à bec; Jean Letarte, cor: «Toccata ottava» (Frescobaldi); «Variations sur Daphnée» (Van Eyck); Concerto a tre en fa(Telemann); Deux Duetti, BWV 802 et 803 et Sonate en fa (J.S. Bach); Sonate en do, K. 461 (D. Scarlatti). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
Hommage à Jacques Callot, graveur français du XVIIe siècle. Oeuvres de Schutz, Milhaud, Monteverdi, Leclair, Schumann et Mahler. Anim. Renée Larochelle.
11h30 Orchestre de chambre de Québec
Dir. Françoys Bernier; Gyorgy Terebesi, vl.: «Concerto funèbre» (C.P.E. Bach); Deux pièces pour orchestre à cordes (Hindemith).
12h00 L'Art vocal
«Parisiamo» (Rigoletto), «Nemico della patria» (Andrea Chenier): grands personnages d'opéra incarnés par Titta Ruffo, bar., vers 1920. - Une Canadienne à Hollywood, Deanna Durbin: «Voix du printemps» (Strauss), «The Prince» (Puccini), mélodies, etc. - Un Mozart inattendu par le baryton... Frank Sinatra. Anim. André Hébert.
13h00 Au gré de la fantaisie
Le costumier François Barbeau vient nous parler de la musique qu'il aime. Anim. Gilles Dupuis.
16h00 L'Homme et la vérité dans la philosophie contemporaine •
1re de 22. «Nietzsche et l'histoire d'une erreur» Inv. Sarah Kofman, professeur à l'Université de Paris. Rech., texte et anim. Claude Lévesque.
16h30 Le Vêtement et la Mode •
«La femme et l'homme, l'enfance et la vieillesse» (dern.). Texte et anim. Jacques Folch-Ribas.
17h00 Libre Parcours •
Magazine culturel. Anim. Wilfrid Lemoine, Richard Gay et Gilles Archambault.
17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.
18h30 C.R.P.L.F. •
«Les lundis de l'histoire: la vie de 1900 à 1940» par Pierre Sipriot. Prod. Radio France.
19h30 La Feuillaison •
«La Réception» de François Désalliers. Distr. Sébastien Langevin, Jean-Louis Paris, Guy Provost, François Désalliers, Denis Levasseur. Au piano: Denis Chartrand.
20h00 Les Grands Concerts
Concert enregistré en octobre dernier à l'église Sacré-Coeur de Chicoutimi. Jean-François Rivest, vl. baroque; Réjean Poirier, clv.: Sonate XI «La Résurrection du Christ» (Biber); Toccata, «Ballo dito il Picchi», «Pass'e mezzo» (Picchi); Sonate pour violon et clavecin obligé, BWV 1018, Sonate pour violon et continuo, BWV 1021, et Quatre préludes et fugues du «Clavier bien tempéré» (J.S. Bach); Sonates pour le clavecin avec l'accompagnement d'un violon, K. 9 et K. 31 (Mozart).
22h00 Jazz-soliloque
En vedette: Chris Connor, Peter Sprague, Miles Davis, Eric Dolphy et Paul Desmond. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
23h30 Le Voyage intérieur
«Ambient 4 - On Land» (Brian Eno). Anim. Yvon Leblanc.

Samedi 11 janvier 1986

0h00 Musiques de nuit
Anim. Sylvia L'Ecuyer.
5h55 Méditation
«Nous croyons ce que nous espérons» (Miguel de Unamuno).
6h00 La Grande Fugue
1re h.: Concerto pour clavecin en sol (anon. XVIIIe siècle); Sonate pour flûte à bec en fa (Handel); Quintette à cordes no 52 (Boccherini). - **2e h.**: Sinfonia en ré (Stradella); Concerto pour guitare en fa (Haydn); Sonate pour deux hautbois et b.c. en fa (Zelenka). - **3e h.**: Cinq danses (Dowland); Symphonie concertante pour deux violons (Saint-Georges); Sonate pour piano à quatre mains en do (Diabelli); Ouverture no 5 (J.C. Bach). - **4e h.**: Extr. «La Création» (Haydn); Sonate, op. 27 no 1 (Beethoven); Finale du Trio, op. 1 (Korngold). Anim. Gilles Dupuis.
10h00 Chronique du disque
Inv. Hendrick Bouman, claveciniste, et Carol Bergeron, critique musical au Devoir. Anim. Normand Séguin.
12h00 Les Jeunes Artistes
Anim. Francine Moreau.
13h00 Des musiques en mémoire
Hommage au folkloriste Raoul Roy. Inv. Robert Bouthillier, Gaétane Breton et Richard Cyr. Anim. Élizabeth Gagnon.
14h00 L'Opéra du Metropolitan
«Jenufa» (Janacek): Roberta Alexander, Mignon Dunn, Timothy Jenkins, William Lewis, Choeur et Orch., dir. Vaclav Neumann. Anim. Janine Paquet et Jean Deschamps.
18h00 Concert intime
Voir mardi, 11h30.
18h30 Musique de table
Étude, op. 10 no 3 (Chopin); extr. Concerto pour piano, K. 482 (Mozart); Trio «Dumky», op. 90 (Dvorak); Concerto pour flûte no 4 (Frédéric II de Prusse); «Cloches à travers les feuilles», «Et la lune descend sur le temple qui fut» et «Poissons d'or» (Debussy); «Andalouse» (Pessard). Anim. Jean-Paul Nolet.
20h00 Orchestres américains
Orch. philh. de New York, dir. Zubin Mehta; Choeur des New York Choral Artists, Galina Vichnievskaya, sop.; Matti Salminen, b.: «Alexandre Nevsky» (Prokofiev); extr. «Boris Godounov» (Moussorgsky). - Jaap Schröder, vl.; Wouter Moller, vc.; Bob van Asperen, clv.: Trio, Hob. XV/37 (Haydn). - Quatuor Juilliard: Quatuor, Hob. III/31 (Haydn).
22h00 Jazz sur le vif
Du Festival international de jazz de Montréal 1985. En vedette: Art Blakey. Anim. Raymond Gervais.
23h00 Musique de chambre
23h30 Le Voyage intérieur
«No Pussyfooting» (Robert Fripp/Brian Eno). Anim. Yvon Leblanc.

• Émission culturelle

CBJ-FM 100,9 Chicoutimi · CBAF-FM 98,3 Moncton · CBOF-FM 102,5 Ottawa-Hull · **CBF-FM 100,7 Montréal** · CBV-FM 95,3 Québec · CJBR-FM 101,5 Rimouski · CBF-FM-1 104,3 Trois-Rivières

SPORTS

HORS-JEU

La vie en rouge

JEAN-LUC DUGUAY

En ce blanc début d'année, le sportif québécois voit la vie ... en rouge. À vrai dire, les hockeyeurs soviétiques en font voir de toutes les couleurs à leurs camarades canadiens. Ils leur portent de grands coups de faucille, de quoi rendre marteaux les partisans de la feuille d'érable.

L'invasion soviétique est un succès total : victoires faciles — sauf l'escale au Colisée — du club de l'Armée rouge, triomphes également du Dynamo de Moscou, médaille d'or de l'équipe junior d'URSS au championnat du monde, excellente performance de l'équipe midget soviétique.

Qui donc stoppera la grosse machine ? Réponse : personne. Bien sûr, il y aura ci et là des erreurs d'aiguillage, des relâchements dont profiteront les adversaires des Soviétiques, comme l'ont fait les Nordiques l'autre soir. Mais il s'agira d'affaissements passagers. Et le lendemain ou le surlendemain, les hockeyeurs d'URSS redeviendront cette extraordinaire équipe que nous connaissons et, je l'espère, apprécions tous.

Moi, j'aime bien que les Fetisov, Maharov et autres camarades perdent de temps à autre. Leurs contre-performances me rassurent : je me dis qu'après tout ils sont humains et qu'en cela ils ne se distinguent point des Nord-Américains. À Québec, par exemple, ils m'ont paru tout à fait désorientés; on aurait dit les Red Wings de Détroit, vainqueurs quelques heures plus tôt contre les Nordiques. À un certain moment, je me suis même demandé si on n'avait pas surestimé par masochisme le talent des joueurs de l'Armée rouge. Peut-être bien que la victoire facile de ces derniers contre les Oilers, les redoutables champions de la coupe Stanley, avait été causée par un affaissement passager de la machine albertaine ...

J'en étais là de mes profondes réflexions quand arriva la veille du Jour de l'An. Les médias prirent grand soin de me rappeler que le Canadien et l'Armée rouge avaient à la même date, 10 ans plus tôt, disputé le match du siècle qui s'était terminé 3-3 en dépit de la performance magistrale des Montréalais. Pourquoi pas deux fois mon père ? J'étais, comme tous les voyeurs sportifs du Québec, chauffé à bloc. J'attendais l'extase, la jouissance absolue.

Comme tout le monde, j'assistai au massacre. Makharov et compagnie ne firent qu'une bouchée du Canadien dont l'unique but fut, de surcroît, marqué par un Suédois ... Tout partisan des Glorieux que je sois, j'ai regardé ce match avec ébahissement. L'extase ne fut pas aussi absolue qu'en 1975, mais le plaisir esthétique éprouvé devant le jeu des Soviétiques fut tout aussi grand.

Car c'est bien d'esthétique qu'il s'agit. Le sport, quand il est pratiqué à la perfection, se confond avec l'art. Deux jours plus tôt, j'avais vu le film *A Chorus Line*. À vous couper le souffle, à vous soulever de votre siège ! Comme l'art des hockeyeurs soviétiques. Un rythme de tous les instants, des patrons de jeu récurrents mais jamais tout à fait les mêmes, une force mentale remarquable, un jeu d'ensemble à faire honte au meilleur orchestre symphonique au monde.

Avant cette invasion sans merci, on avait fait grand état des récents déboires de la formation nationale soviétique sur la scène internationale. De savants analystes se demandaient même si le hockey à la russe n'avait pas plafonné et si on pouvait compter sur la relève. S'ils ont regardé le match des juniors entre l'URSS et le Canada, ils ont sans doute compris qu'il ne servait à rien de s'inquiéter pour les descendants de Patof. Le hockey soviétique semble se porter très bien merci. L'entraîneur-chef de l'Armée rouge, Viktor Tikhonov, nous en avait prévenus, mais nous avons pensé peut-être qu'il parlait en politicien de derrière le rideau ...

Vous croyez peut-être que mon admiration pour les hockeyeurs soviétiques cache une déception profonde vis-à-vis du hockey canadien. Pas du tout. Je ne recommencerai pas à parler des deux « systèmes », de leurs mérites respectifs, de leurs failles aussi. Les Canadiens ont inventé le hockey, comme les Anglais le soccer. D'autres pays se sont emparés de ces sports et les ont renouvelés. Ce devrait être pour le plus grand bonheur de tous. Je persiste à croire qu'une équipe nationale canadienne composée de professionnels reste capable à terme de rivaliser avec les meilleurs joueurs d'URSS. Mais je crois également que le hockey à la russe procure les plus grandes joies esthétiques. Apparemment, c'est ce style de hockey qui redevient à la mode dans la LNH. C'est en ce début d'année la grâce que je nous souhaite. Mais pourquoi chaque équipe a-t-elle encore son Jimmy Mann ?



Photo CP

Le propriétaire des Maple Leafs de Toronto, Harold Ballard (au centre), était fier de présenter à la presse, hier, son tout nouveau joueur, le Tchécoslovaque Miroslav Inhacak (à gauche). Miroslav, qui vient de fuir son pays pour entreprendre une carrière professionnelle de hockeyeur en Amérique du Nord, joindra son frère, Peter (à droite), et sa nouvelle équipe sous peu.

Il a fui la Tchécoslovaquie pour joindre son frère Peter

Miroslav Inhacak signe un contrat de 5 ans avec les Leafs

TORONTO (PC) — Les Maple Leafs de Toronto ont présenté avec fanfare et trompettes, hier, leur nouvel ailier gauche de nationalité tchécoslovaque, Miroslav Ihnacak, frère de Peter, et l'ont remercié en lui accordant un contrat de cinq ans et en lui faisant porter le chandail de l'ancien capitaine Darryl Sittler.

« Après cinq jours difficiles et sans sommeil, a fait savoir le propriétaire des Leafs, Harold Ballard, à propos des circonstances spectaculaires qui ont permis au joueur de 23 ans de venir poursuivre sa carrière en Amérique du Nord. Un véritable scénario pour la télévision ».

Ihnacak, qui ne parle pas un mot d'anglais, paraissait aussi heureux que Ballard hier lors de la conférence de pressé.

« C'est un véritable rêve de jouer au sein de la Ligue nationale, a exprimé son frère Peter, au moyen d'un interprète. Les Tchécoslovaques connaissent bien les Maple Leafs de Toronto (mieux que toute autre équipe de la LNH) ».

Selon certaines indications, les mauvaises performances des Leafs depuis quelques années ont même franchi le Rideau de fer. « Il (Miroslav) n'était pas heureux des résultats enregistrés », a ajouté Peter.

La direction des Leafs a refusé de commenter les circonstances de la défection de Miroslav Ihnacak, à partir de Kosice, en Tchécoslovaquie, puis de Vienne. Selon une information obtenue hier, Ihnacak aurait passé les frontières en fin de semaine dernière en compagnie d'une amie, Eva Olach.

Mais Ballard a indiqué que Miroslav s'était rendu en automobile à Vienne et qu'il avait contacté son frère ainé John, qui vit aux États-Unis, avec sa soeur Magda depuis 1968.

Les Leafs ont par la suite été informés de la défection de Miroslav et le directeur-gérant Gerry McNamara s'est rendu à sa rencontre à Vienne. La nouvelle de la défection de Miroslav a été révélé le 30 décembre, mais McNamara a refusé de confirmer, se bornant à indiquer que Miroslav avait raté un exercice de l'équipe de Kosice le 23 décembre.

« Je suis heureux d'avoir pu faire quelque chose de bien pour un individu, de l'avoir aidé à quitter le monde du communisme, a indiqué Ballard, qui a pris quelques instants pour remercier les autorités canadiennes, 'alertes dans ce dossier'. C'est un petit événement, mais je suis heureux d'avoir pu y participer. D'aider un seul individu à passer à l'Ouest, néanmoins, est mieux que pas du tout ».

Ihnacak, qui mesure six pieds et pèse 185 livres, était le meilleur pointeur de la ligue de la Tchécoslovaquie au moment de sa défection. En 21 parties, il avait inscrit 16 buts et 16 passes. Il était également le meilleur pointeur l'an dernier, avec un total de 35 buts et 31 passes en 43 parties.

Questionné si son frère Miroslav était meilleur que lui, Peter a répondu: « Il l'était quand nous jouions ensemble ».

McNamara a par ailleurs indiqué que Miroslav serait de l'exercice des Leafs cet après-midi, mais qu'il était trop tôt pour savoir quand il évoluerait lors de son premier match avec l'équipe.

Le Canadien rappelle Kent Carlson pour remplacer Rick Green

Marois voulait terminer sa carrière à Québec

RICHARD MILO

WINNIPEG (PC) — Diplomate, Mario Marois ne crache pas sur les Nordiques mais à l'entendre parler, il est évident que le nouveau défenseur des Jets de Winnipeg en a gros sur le coeur.

« J'aimais jouer à Québec et c'est là que j'aurais voulu terminer ma carrière », a-t-il révélé.

« Je ne cherche pas à comprendre. Ils ont dit qu'ils avaient besoin d'un défenseur gaucher. C'est peut-être également parce que j'ai cherché à renouveler mon contrat. La direction avait consenti à ouvrir mon contrat mais je n'aimais pas l'offre (monétaire) », a-t-il ajouté.

Amer, Marois évite la presse depuis que les Nordiques l'ont échangé aux Jets en retour de Robert Picard, il y a un mois. Il s'apprêtait d'ailleurs à filer à l'anglaise lorsqu'on l'a convaincu d'accorder une brève entrevue à l'issue de l'exercice des Jets, hier matin.

À Winnipeg, Marois s'adapte lentement à sa nouvelle vie dans les Prairies canadiennes où le froid l'a surpris dès son arrivée. Le mercure indiquait moins 35 degrés centigrades lorsqu'il a mis les pieds à Winnipeg, ce qui l'a incité à renouer avec la tuque et les mitaines. Il s'est également empressé de louer un logement à proximité de l'aréna de Winnipeg de façon à limiter la durée de ses déplacements.

Résigné, Marois s'attendait à être échangé à la suite des rumeurs qui ont circulé et il n'a pas été surpris de passer aux Jets. Il avait lu que John Ferguson était intéressé à obtenir ses services.

À savoir s'il est heureux avec les Jets, il a cependant précisé qu'il « est difficile d'être heureux lorsque l'équipe ne gagne pas ».

« Nous (les Jets) traversons une période difficile et le calendrier ne nous a pas aidés. On a joué 16 parties en décembre », a-t-il dit.

« De plus, les voyages sont longs (à cause des distances) et il n'y a pas de vols nolisés », a-t-il ajouté.

Comme à Québec

Marois, qui a eu 29 ans en décembre, est utilisé à toutes les sauces avec les Jets. Comme à Québec, l'entraîneur Barry Long l'emploie sur l'attaque à cinq ainsi qu'en désavantage numérique. En temps normal, il fait équipe avec Dave Ellett et selon les journalistes de Winnipeg, les deux hommes forment une excellente paire de défenseurs.

Marois écoule par ailleurs la dernière année d'un contrat de trois ans, assortie d'une année d'option pour la saison prochaine. Comme Daniel Bouchard, il ne sait trop ce que l'avenir lui réserve mais il estime qu'il a encore cinq bonnes années devant lui.

« À mon arrivée, Ferguson (John) m'a souhaité la bienvenue, mais je ne lui ai pas parlé depuis », a-t-il précisé.

En terminant, l'ex-joueur des Nordiques a évidemment reconnu que la pression est beaucoup plus forte à Québec qu'à Winnipeg, où les représentants des médias n'ont d'ailleurs pas accès au vestiaire à la suite des exercices.

« Il y a plus de pression à Québec, c'est certain, et ça peut avoir une influence sur le rendement de certains joueurs. Tout dépend du tempérament et je pense que les joueurs qui ont joué leur hockey junior dans des villes où le hockey suscite beaucoup d'intérêt sont probablement mieux préparés », a-t-il expliqué.

Carlson rappelé

Kent Carlson portait le numéro 29 lors de l'exercice du Canadien, hier matin. À Sherbrooke, il a évolué à la défense et à l'aile gauche mais le Canadien l'a rappelé uniquement pour combler la perte de Rick Green jusqu'au retour de Chris Chelios, la semaine prochaine.

La deuxième ronde débute aujourd'hui dans la LNF

Les Dolphins et les Bears sont favoris

(AP) — Les preneurs aux livres estiment qu'une seule des quatre demi-finales au programme de la ligue Nationale de football, en fin de semaine, était difficile à pronostiquer.

Les Dolphins de Miami et les Bears de Chicago sont largement favoris par les preneurs aux livres, tandis que les Rams et les Raiders de Los Angeles n'obtiennent pas un tel avantage.

Ces quatre équipes disputent leur rencontre à domicile, alors que les Dolphins sont favorisés par 11 points devant les Browns de Cleveland et les Bears bénéficient d'une faveur de neuf points contre les Giants de New York.

Les Rams sont avantagés par un point et demi pour vaincre les Cowboys de Dallas, tandis que les Patriots sont négligés par cinq points devant les Raiders.

Mais l'entraîneur des Cowboys n'est pas fâché de voir les siens disputer un match à l'étranger.

« Nous avons remporté deux matchs à Anaheim tandis que les Rams nous ont surpris à trois reprises au Texas Stadium en match éliminatoire, a indiqué Tom Landry, le mentor des Cowboys. De toute façon, je n'ai jamais cru que l'avantage du terrain était un facteur déterminant lors de nos matchs éliminatoires ».

« Nous aurions aimé, bien sûr, jouer à domicile, a poursuivi Landry. Mais si je détenais un deuxième choix, j'irais jouer à Los Angeles, où la température est plus propice ».

Pour arrêter les Cowboys, selon l'entraîneur des Rams, John Robinson, il faut exécuter deux choses précises en défensive.

"Il sont capables de réussir le long jeu à tous les moments. Une longue course de Tony Dorsett ou une longue passe à Tony Hill les a souvent sortis de l'embarras."

Pour leur part, les Rams enverront dans la mêlée un quart qui n'a aucune expérience en éliminatoire dans la LNF, Dieter Brock.

Brock, qui a souvent eu l'aide d'une excellente unité à l'attaque pour les jeux au sol, a sa petite idée à propos de la confrontation.

« Nous devons aborder le match avec la seule idée de l'emporter, a dit Brock. Contre les Cowboys, il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils se battent eux-mêmes. Cette équipe joue ensemble depuis longtemps. Il nous faudra tirer avantage de leurs quelques lacunes en défensive pour marquer des points ».

Si l'affrontement est décidé par le jeu des unités spéciales, les Rams l'emporteront. Ils possèdent les deux meilleurs spécialistes sur les retours de bottés et de dégagements en Ron Brown et Henry Ellard. De plus, leur botteur, Dale Hatcher, a conservé une moyenne de 43 verges sur ses dégagements et s'est fait remarquer pour placer ses bottés à l'intérieur de la ligne de 20 verges.

Aucun siège ne sera disponible pour le match puisque le propriétaire des Rams, Georgia Frontiere, a acheté tous les billets non vendus pour permettre la retransmission du match dans la région d'Anaheim.

Un bon conseil



Ne fumez pas

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	**36**	**19**	**13**	**4**	**161**	**130**	**42**
QUÉBEC	**37**	**20**	**15**	**2**	**147**	**122**	**42**
BOSTON	38	17	14	7	147	135	41
BUFFALO	38	18	16	4	142	129	40
HARTFORD	37	19	17	1	148	147	39

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	39	29	10	0	182	121	58
WASHINGTON	36	22	10	4	144	118	48
ISLANDERS NY	38	16	13	9	150	144	41
RANGERS NY	39	17	20	2	138	134	36
PITTSBURGH	39	16	19	4	149	144	36
NEW JERSEY	35	13	21	1	131	161	27

Division Clarence Campbell

Section James Norris

ST-LOUIS	34	16	14	4	131	137	36
CHICAGO	36	16	16	4	160	170	36
MINNESOTA	37	14	16	7	155	144	35
TORONTO	35	10	20	5	132	156	25
DETROIT	37	8	24	5	120	193	21

Section Connie Smythe

EDMONTON	38	27	7	4	202	150	58
CALGARY	36	17	16	3	153	134	37
VANCOUVER	39	13	22	4	143	165	30
WINNIPEG	40	12	24	4	147	189	28
LOS ANGELES	36	10	22	4	124	183	24

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Hier
Verdun à Chicoutimi
Hull à Drummondville
T-Rivières à Longueuil
Granby à Shawinigan
Laval à St-Jean

Dimanche
Chicoutimi à Hull
Longueuil à T-Rivières
Granby à Verdun
St-Jean à Shawinigan

Lundi
Chicoutimi à Laval

CLASSEMENT

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
HULL	41	30	11	0	222	142	60
VERDUN	40	26	13	1	212	190	53
DRUMMONDVILLE	42	24	14	4	201	176	52
ST-JEAN	40	20	18	2	192	205	42
CHICOUTIMI	40	19	17	4	214	186	42
SHAWINIGAN	40	18	20	2	182	186	38
LAVAL	39	17	21	1	197	218	35
T-RIVIÈRES	40	15	23	2	194	207	32
LONGUEUIL	40	11	27	2	170	206	24
GRANBY	40	11	27	2	179	243	24

Ligue nationale

Jeudi
Québec 3, Hartford 2
Buffalo 2, Detroit 2
Islanders 7, Boston 5
Minnesota 3, Vancouver 2
Edmonton 4, Calgary 3
Phil'phie 7, Los Angeles 4
Hier
Washington à New Jersey
Montréal à Winnipeg
Ce soir
Buffalo à Boston
Chicago à Islanders
New Jersey à Washington
Québec à Detroit
Montréal à Calgary
Hartford à Edmonton
Los Angeles à Toronto
Philadelphie à St. Louis
Dimanche
Los Angeles à Buffalo
Detroit à Toronto
Québec à Rangers
Vancouver à Winnipeg
Calgary à Edmonton
Minnesota à Chicago
Lundi
St. Louis à Montréal
New Jersey à Pittsburgh

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky,Edm	27	71	98
Lemieux, Pit	24	43	67
Naslund, Can.	**26**	**37**	**63**
Coffey, Edm	15	43	58
Propp, Phi	26	31	57
Kurri, Edm	29	27	56
Savard Chi	23	31	54
Haw'chuck, Win	28	24	52
Stastny P,Qué	**21**	**31**	**52**
Bossy, Isl	26	24	50
Anderson,Edm	24	26	50
Broten, Min	16	34	50
Kerr, Phi	35	14	49
Francis, Har	16	33	49
Murray, Chi	22	26	48
Nicholls, LA	18	29	47
Goulet, Qué	**28**	**18**	**46**
Bullard, Pit	20	22	42
Dahlin, Can	**19**	**23**	**42**
Smith, Can	14	**28**	**42**
Tonelli, Isl	13	29	42
Tanti, Van	22	19	41

LE SPORT À LA TÉLÉ

SAMEDI 4 JANVIER

9h30
6 BODY TALK

10h30
12 SKI BASE

11h00
2 9 11 13 LES HÉROS DU SAMEDI
Tir à l'arc. Du Centre Claude-Robillard à Montréal.

12h00
12 INTERNATIONAL WRESTLING

12h30
3 7 THE NFL TODAY
5 NFL '85
Reportages et pronostics.

13h00
2 9 11 13 FOOTBALL DE LA LIGUE NATIONALE
Demi-finale de division. Équipes à communiquer.
3 7 NFC PLAY-OFF GAME
Équipes à communiquer.
5 8* 12 AFC WILD CARD PLAY-OFF GAME
Équipes à communiquer.

14h00
5 6 WORLD JUNIOR CHAMPIONSHIP
En direct du Victor K. Copps Coliseum, à Hamilton, le Canada rencontre la Tchécoslovaquie.
8* MAPLE LEAF WRESTLING
10 PROFIL
Le profil de Gaétan Boucher. Sujet: patinage de vitesse.

16h00
3 7 CBS SPORTS SPECIAL
AMERICAN TEAM JUMPING CHAMPIONSHIP.
8* 12 WIDE WORLD OF SPORTS
9 13 LA LUTTE INTERNATIONALE

16h30
4 SPORTHÈQUE
5 6 SPORTSWEEKEND
De Schladming, en Autriche, la Coupe du monde de ski alpin (descente masculine); portrait d'un skieur de descente.

17h00
13 GERMAN PROFESSIONAL SOCCER

17h45
4 LA PERSONNALITÉ SPORTIVE

18h00
5 MAPLE LEAF WRESTLING

20h00
2 9 11 13 LA SOIRÉE DU HOCKEY
En direct du Saddledome de Calgary, les Canadiens de Montréal affrontent les Flames.
5 6 HOCKEY NIGHT IN CANADA
En direct du Saddledome de Calgary, les Flames reçoivent les Canadiens de Montréal.

23h30
5 SATURDAY NIGHT'S MAIN EVENT III
De Tampa, Floride, match de lutte, catégorie poids lourd, opposant Hulk Hogan à Terry Funk. Autres matches: Uncle Elmer, Hillbilly Jim et Cousin Jr. vs. Jesse "The Body" Ventura, Rowdy Roddy Piper et Cowboy Bob Orton. Le Peace Match opposant Nikolai Volkoff d'URSS au caporal Kirchner.

DIMANCHE 5 JANVIER

8h00
4 SKI BASE

9h30
10 GYM TONIC

9h45
4 GYM

11h00
4 7 8 LES SUPER ÉTOILES DE LA LUTTE

12h00
3 NFL WEEK IN REVIEW

12h30
3 7 THE NFL TODAY
5 NFL '85
Reportages et pronostics

13h00
2 9 11 13 FOOTBALL DE LA LIGUE NATIONALE
Demi-finale de division. Équipes à communiquer.
3 7 NFC PLAY-OFF GAME
Équipes à communiquer.
5 8* 12 AFC WILD CARD PLAY-OFF GAME
Équipes à communiquer.

16h00
3 7 CBS SPORTS SPECIAL
AMERICAN TEAM JUMPING CHAMPIONSHIP.
4 7 8 10 SPORT MAG

16h30
8* CANADA IN VIEW
INSIDE THE OLYMPICS. — L'histoire du patinage artistique; la discipline du saut en skis.
10 GYM TONIC

17h00
3 FITNESS MOTIVATION

19h30
4 LE HOCKEY DES NORDIQUES
En direct du Colisée de Québec les Nordiques reçoivent les Rangers de New York.

23h00
5 CHAMPIONSHIP WRESTLING

LUNDI 6 JANVIER

6h00
5 MORNING STRETCH
8* GOOD MORNING WORKOUT

8h30
4 7 8 GYM

9h00
2 F.I.T.
12 GOOD MORNING WORKOUT

10h00
2 9 11 13 À VOTRE RYTHME
AÉROBIE-DANSE.

14h00
10 AUTO-MOTO

15h00
4 PROFIL

21h00
4 7 8 10 FANTAISIES SUR GLACE

21h30
10 AUTO-MOTO

MARDI 7 JANVIER

6h00
5 MORNING STRETCH
8* GOOD MORNING WORKOUT

8h30
4 7 8 GYM

9h00
5 F.I.T.
12 GOOD MORNING WORKOUT

10h00
2 9 11 13 À VOTRE RYTHME

21h00
4 7 8 10 FANTAISIES SUR GLACE

MERCREDI 8 JANVIER

6h00
5 MORNING STRETCH
8* GOOD MORNING WORKOUT

8h30
4 7 8 GYM
8* GOOD MORNING WORKOUT

9h00
5 F.I.T.
12 GOOD MORNING WORKOUT

10h00
2 9 11 13 À VOTRE RYTHME

19h30
4 7 8 10 LE HOCKEY TVA
En direct du Forum de Montréal les Canadiens reçoivent les Bruins de Boston.
5 SKI BASE

JEUDI 9 JANVIER

6h00
5 MORNING STRETCH
8* GOOD MORNING WORKOUT

8h30
4 7 8 GYM

9h00
5 F.I.T.
12 GOOD MORNING WORKOUT

10h00
2 9 11 13 À VOTRE RYTHME

18h30
8 FANTAISIES SUR GLACE

00h00
7 10 LES SUPER ÉTOILES DE LA LUTTE

VENDREDI 10 JANVIER

6h00
5 MORNING STRETCH
8* GOOD MORNING WORKOUT

8h30
4 7 8 GYM

9h00
5 F.I.T.
12 GOOD MORNING WORKOUT

10h00
2 9 11 13 À VOTRE RYTHME

19h30
8* 12 NHL ON CTV
En direct du Colisée de Québec, les Nordiques reçoivent les Oilers de Edmonton.

23h20
2 9 11 13 VIVRE EN FORME

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

ÉLIMINATOIRES

Samedi
N-Angleterre 27, NY Jets 14
(Meilleur deuxième)
Dimanche
NY Giants 17, Frisco 3
(Meilleur deuxième)

Deuxième ronde

Aujourd'hui
Cleveland à Miami
Dallas à LA Rams
Demain
NY Giants à Chicago
N-Angleterre à LA Raiders

TOURISME

Le télémark, entre le ski de randonnée et le ski alpin

ROBERT CHOQUETTE

LES modes se suivent et se ressemblent toutes. A première vue, elles donnent l'impression de révolutionner le monde. Pourtant en y regardant de plus près, on les voit déclencher un conformisme tout à fait uniforme ou simplement disparaître, faute d'adeptes. Comment distinguer entre une innovation éphémère et une véritable évolution? Seul le temps donne des indices qui font mentir tous les slogans. On verra bien dans dix ans ce qui restera de cette vogue remarquable que connaît présentement le *télémark*. Pour l'instant, tout au plus peut-on constater les origines immédiates de ce nouveau genre de ski et repérer les rares amateurs qui s'y adonnent.

Le *télémark* nous vient de l'Ouest américain où des skieurs de fond émérites l'ont développé comme une technique leur permettant de dévaler les grandes faces enneigées de leurs montagnes abruptes. Habitués de skier hors pistes, ces fondeurs ont tout naturellement ressuscité une vieille méthode mise au point dans les montagnes dénudées de la Scandinavie.

L'histoire attribue à un skieur norvégien anonyme l'invention d'une façon toute particulière d'effectuer un changement de direction à skis. On s'accorde à reconnaître dans ce virage nommé *télémark*, du nom de la région qui l'a vu naître, l'origine de toutes les autres techniques de virage à skis. Jusque-là, il n'existait pas vraiment de méthode pour changer de direction en skis. Tout au plus dévalait-on les douces collines en ligne droite à condition que les pentes ne soient pas trop inclinées. Autrement, on skiait en traverse, c'est-à-dire en louvoyant du haut jusqu'en bas à angle de la pente, en s'arrêtant forcément au terme d'une portion du trajet de façon à changer de direction. Le virage *télémark* représenta donc une grande innovation en ce qu'il permit d'effectuer les changements de direction sans avoir à s'arrêter, par un simple jeu de braquage, de transfert de poids et de dérapage contrôlé.

À l'époque, des randonneurs enthousiastes parcouraient les denses boisés des Laurentides avec la complicité du curé Labelle et du petit train du Nord. Avec l'apparition des remontées mécaniques et le développement de stations de ski alpin, leurs longs sentiers de *cross-country* allaient peu à peu retourner à la forêt et leurs larges skis de bois prendre le chemin du musée. Cette révolution-là fit plusieurs nostalgiques qui n'avaient pas fini de se consoler quand apparut, avec la décennie 70, une autre grande vague, celle du ski de randonnée.

La révélation fut totale. On inaugura l'ère du ski pour tous. « Quand on sait marcher, on peut skier », clamaient les slogans. Même l'industrie de pointe, avec les nouvelles techniques de production, n'avait pas prévu le coup. Maintenant au Québec, plus d'un million de randonneurs parcourent l'hiver à skis. Dans cette masse multicolore et hétérogène au possible, seuls quelques initiés se distinguent, notamment par leur habileté à négocier à l'occasion une portion de sentier en utilisant un virage en *télémark*. C'est le summum du raffinement.

Il n'en fallait pas plus pour que des promoteurs s'emparent de l'idée et visent un marché aussi restreint qu'élitiste. La vogue du *télémark* arrive chez nous non pas sous la forme d'une technique mais plutôt d'un produit. Disons d'une gamme de produits habilement présentés et particulièrement destinés à une clientèle jeune et sportive, dont les goûts se situent à mi-chemin entre le ski alpin et le ski de fond. Il s'agit surtout de skieurs de fond chevronnés qui délaissent les pistes tracées en forêt pour se spécialiser en descente.

Depuis deux ans, l'avènement du *télémark* a surtout permis de mettre en vente toute une panoplie d'équipement spécialisé pour pratiquer cette nouvelle activité. Pourtant, on ne rencontre pas ici de conditions de ski comparables aux Rocheuses, qui permettraient de dévaler de longues pentes de neige vierge. Les adeptes du *télémark* doivent donc se contenter de fréquenter les stations de ski alpin qui veulent bien les accueillir.

D'une espèce de ski sauvage qu'il fut à l'origine dans l'Ouest, le *télémark* subit donc peu à peu au Québec une mutation qui le rend complètement hybride. Sur les surfaces damées des pentes travaillées mécaniquement, les skis de *télémark* sont moins performants que l'équipement de ski alpin, résultat d'une évolution de 25 ou 30 ans de descentes. Les larges planches munies de carres d'acier ressemblent étrangement aux skis des randonneurs des années 40 ou 50 qui tentaient tant bien que mal de sortir des sentiers pour s'adapter aux montagnes. Pour la randonnée, les skis de *télémark* sont trop lourds, trop rigides, et leur faible cambrure ne permet pas au fart d'adhérer convenablement.

Pour des débutants, la pire erreur constiterait donc à s'équiper uniquement pour le *télémark*, tout en délaissant tant le ski de fond que l'alpin. Utilisée comme technique, le *télémark* peut tout au plus permettre à des skieurs expérimentés de diversifier leur pratique et de rompre le rythme des excursions en forêt par quelques descentes particulièrement grisantes... quand les conditions le permettent.





Le télémark, d'abord une technique de virage développé en ski alpin est en train de devenir une mode, sorte de croisement entre le ski alpin et le ski de randonnée. Étrangement, l'équipement développé ressemble aux anciens skis de bois du début du siècle (la photo du haut date de 1910) et s'avère inadéquat pour le ski de fond sur pistes entretenues.

Carte du ski de fond

LA TOUTE nouvelle édition de la carte de ski de randonnée des Laurentides est maintenant disponible dans tous les centres de ski de randonnée, boutiques de sport, dépanneurs, etc ... de la grande région des Laurentides.

Couvrant les territoires de St-Jérôme au Parc du Mont-Tremblant et de St-Donat à St-Jovite, la carte illustre les centaines de kilomètres de sentiers de ski de randonnée accessibles aux fervents de cette merveilleuse activité de plein air.

La carte de ski de randonnée des Laurentides présente les caractéristiques suivantes :
— Complètement remise à jour;
— Tous les nouveaux sentiers ont été redessinés;
— Imprimé en 6 couleurs pour en faciliter la lecture.
— Présentée dans un format pratique;
— Disponible présentement chez les dépanneurs, boutiques de sports, centres de ski, etc ... au prix de $3.50 seulement.

La prudence élémentaire recommande que tout adepte de ski de randonnée ne s'aventure pas en forêt sans cet outil indispensable.

L'ALCOOL AU VOLANT
C'est criminel
QU'ON SE LE DISE
Un appui de votre journal à la campagne de la
Regie de l'assurance automobile du Québec

LA PINSONNIÈRE
Cap-à-l'Aigle, Charlevoix, Québec
(418) 665-4431 / 1-800-463-3368
Forfaits Ski et Gastronomie
DU 5 JANVIER AU 14 FÉVRIER 1986
6 jours 5 nuits
Billet de remontées ski alpin
Accès aux pistes de ski de fond
Après-ski tous les jours
Repas gastronomiques le mardi
Tous les repas du soir et du matin
Peignoir individuel
Taxe et service inclus
NOUVEAU: PISCINE INTÉRIEURE
RELAIS & CHATEAUX

	Standard	Grand confort	Luxe
ALPIN	347.50$	409.50$	454.50$
FOND	299.50$	365.50$	409.50$

* Prix par personne, en occupation double. Dépôt requis 50 % et le solde payable à l'arrivée.

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

ESTRIE

AUBERGE DOMAINE MONTJOYE: Authentique auberge traditionnelle donnant sur la vallée de la Massawippi, entourée de 800 acres de nature inviolée. Région de lacs et de montagnes où tous les sports sont à l'honneur. Célèbre collection Gaby d'objets d'art, sculptures, bas-reliefs. 20 chambres pour accueillir couples, conventions, groupes organisés. Souper à la chandelle auprès de l'âtre. Banquet 200 couverts. Théâtre 160 places. Ski alpin, ski de randonnée, chalets avec foyers. North Hatley — Autoroute 10 — Sortie 21. 819-842-8309.

AUBERGE DU FENIL: Un endroit qu'il vous faut connaître. Nourriture exceptionnelle. Le calme de la campagne. Vue superbe du Mont Orford. Forfait de ski alpin. Pistes de ski de fond éclairées. Patinoire, raquette. Fin de semaine à partir de 128$ p.p. occ. d. P.A.M. 1-800-363-8926 ou 514-297-3362. Chemin Mont Bon Plaisir, Eastman, Qc J0E 1P0

AUBERGE HATLEY: Ski et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais de campagne, pour les gourmets gourmands, classifié 4 fourchettes, membre de la chaine **RELAIS ET CHÂTEAUX**. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise, perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, avec ses poutres massives, ses feux de cheminées et ses antiquités québécoises. 22 chambres dont certaines avec foyers. Site idéal pour ski de fond (100 km de pistes) et ski alpin (Orford et Owl's Head). Forfait week-end à partir de 140$ p.p. occ. double. — C.P. 330 North Hatley J0B 2C0 819-842-2451

AUBERGE LA PAIMPOLAISE: «Où l'hospitalité est un art». Une auberge charmante et unique située au pied du Mont Sutton. 28 chambres luxueuses, une suite, salle de conférence. Forfaits pour semaine de ski disponible: 275$ par pers., occ. double. Forfaits fin de semaine: 110$ par pers., occ. double. 514-538-3213.

CHEZ SUZANNE PIUZE: Venez refaire vos forces. Bon gîte, bons repas. BRUNCH LE SAMEDI. 7 pistes de ski de fond à notre porte. Salle de physio et cure de santé. Yoga, antistress, musicothérapie, formation de professeurs (Libère-action). Rayons UVA. Forfaits de 10 jrs. Service d'autobus privé les fins de sem. 10 AU 12 JAN.: MÉDITATION ET CURE ALIMENTAIRE. **(514) 297-2453, C.P. 74, Eastman, Qc J0E 1P0.**

L'AUBERGE CABANA: La seule située sur le lac Memphrémagog à Magog. L'Auberge vous offre: son café-terrasse, ses 2 acres de jardin, sa plage privée, sa piscine sur les rives du lac, sa salle à manger renommée, cotée 3 fourchettes "Le Bordeleau", son bar salon, ses 30 unités, ses salles de conférences et de réceptions de 25 à 125 personnes, sa boutique de cadeaux et son annexe "La Brise": Restaurant, discothèque, club de voile. 1460, Rue de la Promenade du Lac Ouest, Magog CQ J1X 2B6, Tél.: (819) 843-3313.

AUBERGE RIPPLECOVE: **Une vraie auberge de campagne, nichée sur les rives du Lac Massawipi, au coeur d'une région bien reconnue pour le ski.** 15 minutes du Mont Orford; 125 kms de pistes de ski de randonnée à la porte. 11 chambres avec un décor d'autrefois pour les romantiques, 4 suites ou chalets dont certains avec foyer pour la famille. Cuisine française raffinée: gagnant d'une médaille d'or au concours culinaire provincial 84. Patinoire éclairée. Votre escapade d'hiver vous attend! C.P. 246 Ayer's Cliff J0B 1C0 **819-838-4296.**

MANOIR HOVEY: Anciennement un domaine privé, cette auberge historique offre un cachet romantique sur les rives du lac Massawippi à North Hatley. **REPRÉSENTÉ DANS "COUNTRY INNS & BACK ROADS".** Cuisine innovatrice du chef Marc De Canck («Sel et poivre» — Juin 1985). Chambres avec grand confort donnant sur le lac, plusieurs avec foyers, certaines avec bain tourbillon. Accès à un club sportif de tennis, squash et racquetball à proximité. Forfaits à partir de 63$ par jour p.p. tout compris. 1-819-842-2421 — C.P. 60D, North Hatley, Québec, J0B 2C0.

VILLAGE ARCHIMÈDE: « Tranquilité et confort en font son charme ». 40 résidences entièrement meublées, situées au pied du Mont Sutton, logeant confortablement de 4 à 6 personnes chacune, certaines avec foyer et sauna. Forfait pour semaine de ski (5 nuits) 550$ et 650$. Forfait fin de semaine: 240$ à 280$. 514-538-3440.

Auberge La Détente
229 Boulevard Bromont, BROMONT
Venez découvrir l'ambiance chaleureuse, le service personnalisé ainsi que la table accueillante à prix populaire. 200 unités de motel.
FORFAIT SKI
Salle à manger, bar et foyer, ambiance détendue
Pour informations et réservations, appelez immédiatement **514-534-2651**

RICHELIEU / RIVE-SUD

AUBERGE HANDFIELD: Dans un cadre enchanteur, nichée au coeur de la vallée du Richelieu, auberge accueillante avec vue sur la rivière. Membre du «Country Inns and Back Roads». Charme et tranquillité font notre réputation. Réunion d'affaires et Plan Américain pour groupes. 32 chambres et 7 salles de conférence. Chambre à partir de 45$ pour 2 personnes. Tous les dimanches de 10h à 4h. Brunch Québécois: adultes 12$, enfants 7$. De 4h à la fermeture, buffet du dimanche soir au coin du feu: adultes 14,75$, enfants 8,75$. Saint-Marc-sur-Richelieu J0L 2E0. (514) 584-2226.

LAURENTIDES

AUBERGE LA SOUPIÈRE: À St-Adolphe d'Howard. Spécial week-end 120$ p. p. occ. d. incluant 2 soupers, petits-déjeuners et brunch dimanche. Spécial semaine (dim. au ven.) 40$ p.p. comprenant déjeuner et souper, occ. d. Repas gastronomique. Table d'hôte, brunch du dimanche 12.95$ de 11h à 15h. Chambres luxueuses, bar avec musique. Ski de fond, raquette, patin. 819-327-2525.
PRIX SPÉCIAUX POUR SKI ALPIN.

MANOIR PINOTEAU: Merveilleux site en bordure du Lac Tremblant. 60 chambres: suites, condos, motels, chalets. Bonne table. À moins de 90 minutes de Montréal. Forfaits de ski, école de ski Jacques Gratton. À 3 minutes des pentes de ski du Mont Tremblant, 90 kms de pistes de ski de fond. Salles de conférence pour réunions d'affaires. 819-425-2795

AUBERGE MOTEL CHALET DES CHUTES, MONT TREMBLANT
À moins de 900 mètres des pentes, une auberge accueillante et des accommodations confortables. Fins de semaines de ski à compter de $124. par personne incluant 2 nuits, 2 déjeuners, 2 soupers et le billet de remonte-pente pour 2 jours. Semaines complètes aussi disponibles à partir de $300. et plus. Réservez maintenant 1-819-425-2738

AUBERGE CHEZ FANTACCI: À St-Hippolyte, seulement à 40 milles de Montréal, petite auberge accueillante. À notre porte, ski de randonnée et à proximité ski alpin et patinage. Fine cuisine italienne. Ambiance chaleureuse. De 44$/jour (occ.d.) avec 2 repas. (514) 563-2790.

HÔTEL/MOTEL RUSTIQUE: Petit hôtel canadien situé à dix min. du «Remonte-pentes Mont-Tremblant versant nord» et des pistes de ski de fond du parc Mont-Tremblant. Cuisine canadienne, atmosphère familiale, bar, salle avec foyer, 32$ et plus/jour p.p. (P.A.M.) Lac Supérieur, Qc J0T 1P0
(819) 688-2889

AUBERGE LE VERSANT NORD: Nouvelle auberge située au Lac Supérieur, au pied du fameux remonte-pentes Mont-Tremblant (versant nord). À proximité des pistes de ski de fond du parc du Mont-Tremblant. Ambiance familiale, salles avec foyer, cuisine française et continentale. 45$ et plus p.p./jour, P.A.M. (819) 688-3355 ou 688-2889. Lac Supérieur, Québec J0T 1P0.

AUBERGE VAL DES LACS
SPÉCIAL VENDREDI SOIR AU SAMEDI APRÈS-MIDI
50$ par personne avec repas
Nous sommes tout neuf et on a encore de bonnes places. 29 kms de pistes de ski de fond patrouillées à notre porte et d'autres activités sont sur place à votre disposition. Literie non fournis. Pour réservations: **819-326-2148.**

MOTEL DU LAC DORÉ: Un cadre enchanteur, niché au coeur des montagnes et au bord du Lac Doré, chambres spacieuses et suites, toutes avec cuisinettes. Forfait: $74 par pers., par jour, occ. double, incluant déjeuner, souper gastronomique, ski alpin et de randonnée, sleighrides, patinoire. Taxes et frais de service inclus. Charme et tranquillité font notre réputation. Pour réservations: 1-819-322-7299.

HÔTEL L'ESTÉREL Les rénovations sont terminées (chambres, bar, hall d'entrée, centre sportif). L'endroit par excellence pour un séjour rempli d'activités beau temps mauvais temps (piscine intérieure, bain tourbillon, raquetball, volleyball, salle d'exercice, sauna, patin, raquette, moto-neige, quatre roues, ski de fond, ski alpin, location d'équipement, programme social) n'oubliez pas, sa cuisine renommée, ses vins fins et son orchestre en soirée. **Tél.: Mtl 866-8224**

MOTEL DES PENTES: **A SAINT-SAUVEUR,** à quelques minutes des monts St-Sauveur — Habitant — Avila — Morin Heights. Forfaits: 5 jours dim. au ven. à compter de 160$ par pers. — occ. double comprenant: ski, leçons, hébergement dans motel spacieux. — Chalets de 2, 3, 5 chambres à compter de 550$ / semaine. 20 à 30% de rabais sur billets de remonte-pente. Autoroute 15 N — sortie Chemin de la Vallée — Coin Lanning 514-227-5351.

MANICOUAGAN

Un accueil chaleureux pour un séjour de rêve!
LE MANOIR DE BAIE COMEAU
52 chambres, situé sur le bord du fleuve St-Laurent qui prolonge la tranquilité de ce site enchanteur. Nous sommes fiers d'offrir les services d'une bonne table. Venez prendre le temps de relaxer. **418-296-3391 1-800-361-6162**
8 rue Cabot, Baie Comeau G4Z 1L8
hôte ***** ††††

OUTAOUAIS

HÔTEL LA PINERAIE: Lac Simon (à 30 min. de Montebello). Havre de paix et de tranquilité. Excellente cuisine, (végétarienne ou thérapeutique sur demande), 3 salles de séjour avec foyer, chambres avec douche. Salle de conférence. Sports de saison. Forfait fin de semaine: 58$ par personne incluant repas.
1-819-428-3311.

QUÉBEC

MANOIR ST-CASTIN: Hôtel de station montagne, style rustique, sur le bord du **LAC BEAUPORT,** 48 chambres, forfait ski, séjour de 2 à 5 nuits, cuisine renommée, spacieuse salle à manger, délicieux Brunch à la campagne le dimanche. Plan: P.A.M., P.A. et P.E. Facilités de banquets, mariages, conventions et réceptions. (418) 849-4461 ou 1-800-463-4824.

AUBERGE LA FORÊT NOIRE: À 15 minutes de Québec, petite auberge paisible, endroit relaxant situé en face du centre de ski Le Relais au lac Beauport. 11 chambres modernes, cuisine française et italienne. Bar dansant ("Happy Hour"), restaurant bar-terrasse. Pour réservations: 418-849-7136. 3, Chemin Le Tour du Lac, Lac Beauport, Québec. G0A 2C0

AUBERGE LES QUATRE-TEMPS: Sur les rives du Lac Beauport, ski de randonnée, ski alpin, ski à voile, patinage, raquette, sleigh ride, piscine intérieure, chambres avec foyer et beaucoup plus! **PRIX SPÉCIAUX POUR LES GROUPES EN CONVENTION OU EN VILLÉGIATURE,** *Pour réservations:* **1-418-849-4486**

MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 kms. au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. Ski de randonnée, patinoire, raquette, glissade avec remontée mécanique, descentes en pneumatique, salle de jeux. FORFAITS NEIGE: 59$ par personne, par jour en occupation double, incluant petit déjeuner, repas du soir, activités sportives, taxes et service. FORFAITS SKI: 73$ par personne, par jour en occ. double incluant petit déjeuner, repas du soir, transport au centre de ski, remontées, taxes et service. (Forfaits de 2, 3 ou 5 jours) 1-800-463-2841 ou (418) 848-2551.

AUBERGE LOUIS HÉBERT: Auberge avec salle à manger, 10 chambres, $40. pour 2 personnes, petit déjeuner compris. Centre-ville, stationnement. SPÉCIALITÉS: Restaurant français, nouvelle cuisine, fruits de mer. 668 est, Grande Allée — Québec G1R 2K5 418-525-7812

CONDOMINIUMS LE PLATEAU — LES LOCATIONS LE PLATEL:
À 2 km du Mont-Ste-Anne
Chalets ou appartements luxueux, meublés. Foyers, T.V., câble, piscine intérieure, sauna. 2, 5 ou 7 nuits: Hiver à partir de $145 par nuit — 4 pers. Transport aux pentes inclus
2 rue du Plateau, Beaupré, G0A 1E0, 418-827-3753.

SKI FORFAITS
25 min. du Mont Ste-Anne, 5 min. du centre-ville, chambres spacieuses, piscine int. chauffée, salon bar, restaurant.
Prix par pers. 4 par ch. 76,00$ 5 nuits, petits déjeuners 32,25$ fin de sem. 2 nuits, petits déjeuners
2250 boul. Ste-Anne, Québec G1J 1Y2 (418) 661-7701
SANS FRAIS QUÉ. ONT. MAR. 1-800-463-5568
HÔTEL MOTEL VOYAGEUR Classe ++++

CHARLEVOIX

AUBERGE DES PEUPLIERS: Une ambiance des plus chaleureuses où il fait bon vivre. Tennis, badminton, salle de jeux, bain tourbillon, golf miniature. 21 chambres tout confort. Fine cuisine préparée avec soin. Décor enchanteur où l'accueil est notre renommée. Votre hôte: Ferdinand Tremblay. Cap à l'Aigle (418) 665-4423.

AUBERGE LA PINSONNIÈRE: Entre les montagnes et le St-Laurent, La Pinsonnière membre des **RELAIS & CHÂTEAUX,** vous offre le confort, calme et gastronomie. (4 fourchettes et 5 lys). **FORFAITS:** Ski alpin & de randonnée. Rés. 418-665-4431 S.F. 1-800-463-3368.

AUBERGE LA ROSE AU BOIS ***«Charmante, Gourmande, et Sportive»***
OUVERT À L'ANNÉE
Plan européen modifié 35$ à 50$ pour 2 personnes incluant le petit déjeuner. Table d'Hôte le soir à 13,75$ par personne (taxes et frais de service en sus). Tarif forfaitaire à la semaine. 169 des Falaises Pointe-au-Pic **418-665-6796.**

TOURISME

Rien — pas même la maladie — ne saurait arrêter l'âme en quête d'évasion

PASCALE WILHELMY

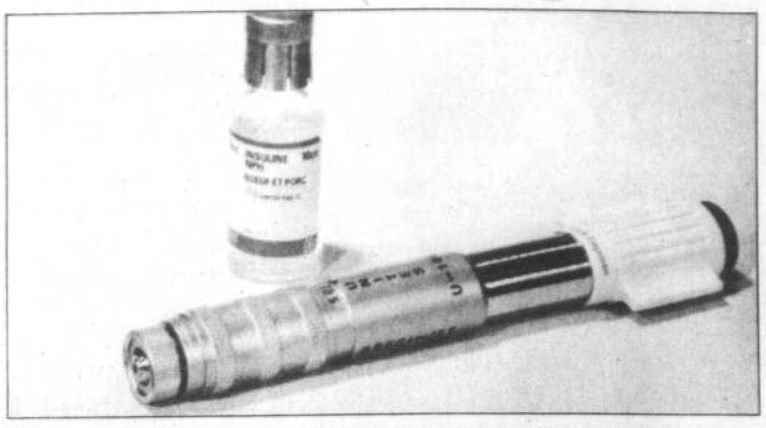
VOUS désirez partir à l'aventure. Vous rêvez de parcourir les quatre coins du monde ou encore de vous prélasser sur une plage sous un soleil autrement plus vigoureux que le nôtre ? Pourquoi pas !

Mais qu'est-ce qui vous en empêche ? Une maladie chronique. Diabète, angine, difficultés respiratoires ? Oui, c'est évident, cela pose problèmes. Pourtant, dites-vous qu'avec certaines précautions, ces rêves sont aussi vôtres et il n'en tient qu'à vous d'en faire une réalité.

Les gens souffrant d'une maladie chronique sont souvent réticents à voyager à l'extérieur du pays. Les diabétiques s'inquiètent de pouvoir se nourrir aux heures régulières qu'impliquent leurs diètes. Les gens aux prises avec des problèmes respiratoires craignent les environnements où ils auront de la difficulté à prendre leur souffle et respirer convenablement. D'autres personnes, souffrant de problèmes cardiaques, s'inquiètent des effets que l'excitation et la fatigue risquent de susciter chez eux.

De plus, comme la plupart des personnes ayant à vivre avec des problèmes de santé, ceux-ci désirent se trouver près du médecin et de l'hôpital auxquels ils font confiance, en cas d'urgence. Ces inquiétudes sont fort compréhensibles et justifiables. Cependant, le fait d'avoir une maladie chronique n'est pas systématiquement un obstacle aux voyages et à la découverte d'horizons nouveaux.

Dépendamment de la gravité de la maladie et des avis du médecin traitant, certains auront tout simplement à planifier plus longuement leur voyage et à prendre certaines précautions avant le départ. Toutefois, peu importe la maladie, il existe certains petits exercices à faire avant votre départ qui vous aideront à partir l'esprit tranquille.



Même en souffrant d'une maladie chronique, comme le diabète, on peut effectuer un voyage en respectant certaines précautions de base.

★ En premier lieu, mettez sur papier votre historique médical. Cet historique devra inclure toutes les informations pertinentes au sujet des allergies que vous avez, des médications que vous prenez et les noms, adresse et numéro de téléphone de votre médecin. Vous devriez aussi porter un bracelet médical du genre *Medic Alert*. Une fois complété, déposez cet historique médical dans votre passeport, vous serez de la sorte assuré de ne pas l'oublier ou l'égarer parmi tous vos autres documents.

★ Assurez-vous également d'avoir les composantes et la marque des divers médicaments dont vous avez besoin. Il peut être facile de trouver le même médicament ou son équivalent en Amérique du Nord ou en Europe, mais il n'est pas dit que vous pourrez le retrouver en Amérique du Sud, en Afrique et en Orient. C'est pourquoi il est conseillé de toujours transporter avec vous une double prescription de vos médicaments dans deux valises différentes. Ainsi, si l'une est égarée, vous aurez toujours la seconde . . . (Les soldats de La Palice n'auraient pas dit mieux ! . . .)

★ Demandez à votre médecin-traitant, ou à votre spécialiste, l'adresse et les coordonnés d'un de ses confrères au pays où vous vous rendez. Si celui-ci se trouve dans l'impossibilité de vous donner une référence, contactez alors la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, qui pourra vous conseiller.

Vous pouvez également écrire ou téléphoner à l'IAMAT (International Association for Medical Assistance to Traverlers), à New York, au 716-754-4883. Cette organisation à but non lucratif possède un répertoire complet de médecins parlant anglais et travaillant dans plus de 120 pays à travers le monde qui ont accepté de traiter les membres de cette organisation en cas d'urgence médicale.

Entrez en contact avec l'IAMAT, six à huit semaines avant votre départ et l'organisation vous fera parvenir une carte de membre, le répertoire, de même qu'un document où vous pourrez inscrire votre historique médical.

Un service similaire est également offert par Inter-Medic. Ainsi, pour une dizaine de dollars par année vous pouvez obtenir une liste de médecins anglophones travaillant à l'étranger. On les rejoint au 212-486-8900, à New York.

★ Transportez toujours une partie de vos médicaments sur vous. Le cas échéant, demandez à votre conjoint d'en transporter une autre partie.

★ Si des vaccinations et immunisations sont requises pour vous rendre dans le pays de votre choix, soyez assuré de les recevoir plusieurs semaines avant de quitter le pays. Ce délai vous permettra d'éviter d'avoir des réactions aux vaccins en cours de voyage. Vous les aurez plutôt avant de partir.

★ Si vous êtes porteur d'un stimulateur cardiaque (*pacemaker*, il est suggéré d'en avertir les agents de sécurité lors de votre passage aux douanes, où l'alarme risquerait de se déclencher inutilement.

★ Enfin, soyez assuré de pouvoir décrire votre maladie dans la langue du pays que vous visitez. Si cela vous est impossible, demandez à un interprète, avant votre départ, de la décrire sur papier. Ainsi, en cas d'urgence, vous n'aurez pas à vous évertuer afin de vous expliquer en espagnol ou — manque de chance — en mandarin . . .

SUR LE POUCE

ANNE-LOUISE DESPATIE

■ *L'impressionnisme 1874-1886 à Washington et à San Francisco*

Dans le but de souligner le centenaire de la dernière exposition impressionniste tenue en 1886, la National Gallery of Art et le Fine Arts Museum of San Francisco présentent « The New Painting : Impressionism 1874-1886 ». L'exposition qui sera à Washington du 17 janvier au 6 avril et à San Francisco du 19 avril au 6 juillet, réunit 150 oeuvres provenant de 94 collections — dont plus de 40 sont françaises. Des toiles de Cézanne, Degas, Gauguin, Pissaro, Renoir, Cassatt, Seurat et Monet bien sûr, y seront présentées. On connaît l'engouement que les Américains ont rapidement manifesté pour cette « nouvelle peinture » et le nombre d'oeuvres impressionnistes qu'on trouve aujourd'hui aux États-Unis en témoigne. Un bel hommage que ces deux expositions dédiées aux précurseurs de l'art moderne.

■ *1986 en Allemagne*

L'Allemagne est à l'aube d'une autre année riche en événements culturels et touristiques de toutes sortes. Après Bach et Hendel, d'autres grands personnages de l'histoire marqueront la nouvelle année qui commence, entraînant leur part de célébrations et de festivités. C'est donc avec les frères Grimm et Louis II de Bavière que l'Allemagne a rendez-vous en 1986. Une année de contes de fées ! Afin de souligner le 200e anniversaire de naissance des frères Grimm, de nombreux forfaits sont proposés aux voyageurs qui désirent profiter d'un séjour en Allemagne pour parcourir la « route des contes de fées » entre Hanau et Brême. L'année 1986 marque également le 100e anniversaire du décès de Louis II de Bavière. Le programme se compose de nombreuses festivités qui se dérouleront dans toute la Bavière et plus spécialement dans les trois châteaux qui ont rendu le monarque célèbre. Le programme de ces événements est disponible auprès de l'Office national allemand du tourisme.

■ *Panama et le canal*

Une série de voyages d'une durée de cinq à neuf jours est proposée à Panama par Exploration Cruise Lines. Outre la traversée du canal, les forfaits comprennent les visites de Panama City, de Portobelo, de Colon et des Îles Pearl et San Blas. Ces forfaits sont disponibles à compter de $ 839 US en occupation double.

■ *Antilles Françaises rééditées*

Les Services officiels français du tourisme viennent de publier la nouvelle édition de « Suivez le soleil aux Antilles françaises ». Ce guide rassemble tous les conseils pratiques et les renseignements de base relatifs à ces destinations, en plus d'une liste exhaustive d'hôtels, de fêtes et de manifestations. La brochure de 16 pages comprend également une liste des différents voyagistes proposant des forfaits en Martinique et en Guadeloupe, de même que dans les Îles de St-Martin, St-Barthelémy et les Saintes, destinations vers lesquelles la présence des voyagistes québécois se confirme de plus en plus.

La Bulgarie, paradis des sports d'hiver

Suite de la page 25

de Rila notamment. Le massif de Rila au sud-ouest du pays (en direction de la frontière grecque) possède la plus haute montagne de Bulgarie, le Muss-Alla, haute de 2925m.

Les amateurs de tourisme culturel ou même spirituel pourront, en passant, visiter le célèbre monastère orthodoxe de Rila (le plus imposant de Bulgarie), construit au 10e siècle mais incendié sept à huit fois depuis lors. Les bâtiments qu'habitent toujours une quinzaine de moines et offrant des chambres aux pélerins qui voudraient y séjourner, l'église et le musée ont été entièrement reconstruits au siècle dernier, après que les Bulgares, aidés des Russes eurent repoussé les Ottomans (Turcs) qui ont occupé la péninsule balkanique pendant cinq longs siècles. Les Bulgares sont du reste restés éternellement reconnaissants envers les Russes pour cet appui historique et c'est le seul pays d'Europe de l'Est, m'a-t-on dit, où vous pouvez vous adressez aux gens en Russe sur la rue sans risquer de vous faire insulter ou même cracher à la figure . . .

L'église du monastère de Rila, construite à la manière grecque avec de nombreuses coupoles rondes et voûtes en arc de cercle, a ceci de particulier qu'elle n'a pas un centimètre carré de mur, plafond, colonne ou relief qui ne soit peint, sculpté ou décoré, à l'intérieur comme à l'extérieur. Le visiteur occidental n'est pas habitué à une telle surcharge décorative mais en Bulgarie on s'enorgueillit de ce style popularisé au 19e siècle, par le peintre Zakhari Zographe notamment, qui domine le mouvement de «Renaissance bulgare». Le monastère lui-même de forme rectangulaire, avec cour intérieure, est de pierre, stuc et bois et tranche avec l'opulence de l'église par sa sobriété, le tout sur fond de pics enneigés, conifères altiers, ciel azur, air diaphane et pur de montagne.

L'état bulgare a été fondé il y a 1300 ans, en 681. Concepteur de l'alphabet cyrillique et berceau des langues slaves, la Bulgarie est l'une des plus anciennes nations européennes qui ne finit plus de déterrer dans son sous-sol des vestiges grecs, romains, thraces ou byzantins. Mais l'histoire de ce pays remonte aussi loin que 7000 ans, affirment les Bulgares avec orgueil. Un «vrai» Bulgare toutefois, précise un guide touristique dont le sens de l'humour a diverti un minibus complet pendant toute une journée, «c'est un descendant de Thrace et de Slave». La Bulgarie semble avoir du mal à accepter comme siennes propres ses minorités turque, arménienne, «catholique» même, nous a-t-on dit! Sans compter les Macédoniens, à cheval sur trois pays — la Bulgarie, la Grèce et la Yougoslavie — qui, eux, se considèrent Macédoniens d'abord . . .

Les guides touristiques, le personnel d'hôtel et de certains restaurants et la jeunesse bulgare s'est mise à l'apprentissage intensif de l'anglais, du français, de l'allemand dans un esprit d'ouverture vers l'étranger. Comme faisait remarquer un guide touristique en français impeccable, «Il n'y a que dix millions de personnes sur la planète à parler le Bulgare, nous; il faut donc absolument apprendre une ou plusieurs autres langues pour communiquer avec le rete du monde». Certains Bulgares comprennent également l'espagnol pour avoir fait quelques séjours à Cuba. À Sofia, une école d'immersion anglaise permet aux jeunes après leur scolarité élémentaire de faire une année d'apprentissage de anglais intensif après quoi ils reprennent leurs cours réguliers de mathématiques, histoire, etc, en anglais et bulgare. Il semble que les résultats soient probants.

Il ne reste guère en Bulgarie de bâtiments anciens qui aient survécu intacts au climat pour le moins «explosif» qui a ravagé les Balkans jusqu'à tout récemment. La capitale Sofia a été presque entièrement reconstruite après la deuxième guerrre mondiale. Ses bâtiments de cinq ou six étages, de stuc beige (habituellement non peint), les toits de tuile, les arbres aux couleurs affadies de fin d'automne la faisait paraître plutôt triste en ce mois de novembre où tout prend couleur de terre et de pierre et où la nature est grise et terne avant les premiers flocons blancs.

Amants de la nature, les Bulgares décorent leurs maison de fleurs et d'arbustes et plantent des pieds de vigne partout où ils peuvent dans leurs jardins, porches, terrasses (même au cinquième étage). Au mois de novembre dernier, les seules fleurs qui résistaient au froid et que l'on retrouvait un peu partout dans les plate-bandes des lieux publics étaient des pensées rondes et robustes aux couleurs sombres de velours; les seules décorations à égayer les maisons sont apparues le 7 novembre pour la fête nationale commémorant la Révolution russe d'Octobre (!) - que l'on fête au mois de novembre en URSS et dans les «pays amis» parce que calculée selon l'ancien calendrier orthodoxe.

On a ainsi vu apparaître aux fenêtres et balcons des maisons de grandes banderolles rouges, vertes et blanches aux couleurs du drapeau bulgare tandis que la ville se préparait au grand défilé qui a animé le centreville pendant quelques heures avec son «imagerie à la soviétique» — constituée de grands panneaux représentant les chefs de l'état, du gouvernement et du Parti et les héros bulgares. De jeunes danseurs et musiciens de toutes les régions de la Bulgarie en costume traditionnel ont donné leur spectacle pour les «notables» rassemblés sur une immense estrade dressée devant les édifices du gouvernement, par un froid de 5 degrés sous zéro et un vent sibérien, pendant que la foule était tenue à une distance tellement respectable par des cordons et des militaires zélés qu'elle ne voyait strictement rien. (Vive la démocratie!) La télévision nous a retransmis le soir le spectacle raté, avec force discours provenant d'outre-frontière (du «grand frère» soviétique) pour l'édification de tous.

Certains Bulgares moins patriotiques ont profité d'un congé de trois jours pour s'évader à la campagne ou visiter la parenté et les routes étroites de Bulgarie étaient fort achalandées de voitures et et de camions crachant une épaisse fumée noire d'essence mal brûlée. Les Bulgares, comme l'ensemble des Européens, ne disposent pas de système anti-pollution sur leurs véhicules et l'air y est très polluée. Sofia s'enveloppe souvent d'un «smog» qui n'a rien à envier à Los Angeles et pour vaincre certains problèmes de pollution urbaine, le gouvernement a décidé de construire un métro (selon le modèle du métro de Moscou) qui devrait être prêt d'ici quelques années à peine. Le principal problème de tout ceux qui fouillent le sous-sol de ce pays, est d'ordre archéologique. Sofia est sept fois millénaires et la plupart de villes bulgares ont retrouvé des vestiges datant de plus de 5000 ans.

Pliska, Preslav et Tirnovo au centre et à l'est du pays sont trois capitales construites et occupées par les monarques bulgares au cours des siècles. Des fouilles intensives ont permis de déterrer les ruines de ces cités antiques ainsi que des trésors de bronze, d'or, d'argent et de pierres précieuses qui ravissent aujourd'hui les touristes, nombreux à se déplacer vers la Mer Noire. La Bulgarie reçoit quelque six millions de touristes (dont 3 millions en transit) venant principalement d'URSS et d'Europe de l'Est, grandement attirés par les plages et les spas de la Mer Noire. La stratégie des dernières années est d'attirer les Européens de l'Ouest et, éventuellement, les Nord-Américains. À Montréal, l'agence de voyage Exotik Tour, spécialisée dans les pays d'Europe de l'Est, peut certainement vous aider à organiser votre voyage, si le déplacement vous intéresse.

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour super-offre
AIR-FRANCE "AIR-AUTO"
LOCATION APPARTMENTS NICE — BAIE-DES-ANGES
SPÉCIAL PARIS À PARTIR DE 387$ — Tél.: 281-1040
MADRID ALLER SIMPLE 369$ NY

SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE "ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"
Spécialiste de la vente et location prix "hors taxe" toutes automobiles européennes livrables en Europe. Permis international. Assurances-Auto internationales.
Air auto Air-France avec 2 billets d'avion location 3 semaines "PLAN ACHAT-RACHAT"
Citroën 2CV 207$ — Citroën Visa 347$ — Citroën BX 487$ — BXRSA 743$ — Renault 5 Super 387$ — Renault 5A 667$ — Renault 9 et 11 495$ — Peugeot Datsun Honda VW Mercedes Ford Camping Car sur demande etc... Choix de 37 modèles automatiques.
Tél.: 281-1041

VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION-BATEAU-CROISIÈRES-TRAINS EURAILPASS pour l'Europe-TOURS HAWAII-CUBA-MEXIQUE-les ANTILLES FRANÇAISES-les Iles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE-SKI, Studio — NICE CÔTE D'AZUR, Location studios/appart. à partir de: $161/sem.

PARIS ALLER SIMPLE à partir de 250$
Consultez-nous pour nos dates de départ vers PARIS-BRUXELLES etc... 499$
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B, Métro Peel — Tél.: 281-1040
PERMIS DU QUÉBEC

JANVIER AU MAROC
RÉDUCTION 300$ par couple

AGADIR 718$
1 semaine à l'hôtel Ali Baba en demi-pension, avion et transfert inclus.
2 semaines: 898$

LES VILLES IMPÉRIALES ET AGADIR 2 sem: 1175$
1 semaine de circuit en autocar, en pension complète et 1 semaine en demi-pension à Agadir: hôtel Ali Baba

LE GRAND SUD ET AGADIR: 2 sem: 1145$
1 semaine de circuit en autocar, en pension complète et 1 semaine en demi-pension à Agadir: hôtel Ali Baba

Taxe et Frais de service inclus
Départs: 11, 18 et 25 janvier
Avion inclus de Montréal
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES!

OFFICE NATIONAL MAROCAIN DU TOURISME
royal air maroc
terratours
Détenteur d'un permis du Québec

MES YEUX? MES YEUX?
J'Y VOIS...
La cécité ça regarde tout le monde
INCA L'Institut national canadien pour les aveugles

Domaine de Compton (Estrie)
Les sports d'hiver à Compton
Village touristique global
Du ski de fond panoramique
plusieurs sentiers à travers forêts et plantations
Une vue imprenable sur toute l'Estrie
Du plaisir tant à l'intérieure qu'à l'extérieure
Patinage, raquette, balades en traineau, glissade, salle de jeux, ballon-balai et plus.
Du ski alpin tout près
Orford, Owl's Head, le ski de soirée à Montjoy, Balsams et plusieurs autres.
L'après-ski, pour vous faire oublier les rigueurs de l'hiver
Piscine intérieure chauffée, bains sauna et tourbillon, nombreux salons de détente, piano bar ainsi que l'ambiance chaleureuse de la salle à manger.
Soupers dansants du Jeudi au Dimanche.
Initiation à la motoneige
La découverte de la nature en tout confort, quatre heures de motoneige, costume et essence compris.
Fin de semaine FORFAIT NEIGE
121 $ janvier seulement
par personne occupation double
comprend: souper dansant le vendredi
trois repas le samedi brunch le dimanche
l'accès aux activités chambre, taxes et service.
initiation à la motoneige en sus: 65$ plus taxe
Le Domaine Saint-Laurent vous offre également la plus grande diversité de modes d'hébergement en Estrie à partir de 30$ par jour, par personne en occupation double. 200 chambres, suites, villas ou condos, certains avec foyer et cuisine équipée.
pour un divertissement global
hôte 1-800-361-6162 Telex: 055-62261
HOTEL +++
C.P. 180
Compton (Québec) J0B 1L0
(819) 835-5464
Montréal: (514) 397-9667